BnF Gallica

Almanach de l'Action française

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF Gallica

Action française. Auteur du texte. Almanach de l'Action française. 1933.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

1933 Vingt-cinquième année 1933

ALMANACH

DE L'ACTION FRANÇAISE

à PARIS

LIBRAIRIE DE L'A.F

12. RUE DE L'ISLY

RA

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DÉPÔT LÉGAL
DÉPÔT D'IMPRESSION
8 JAN 1933
N° 0038

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GRANDS VINS DE

BORDEAUX

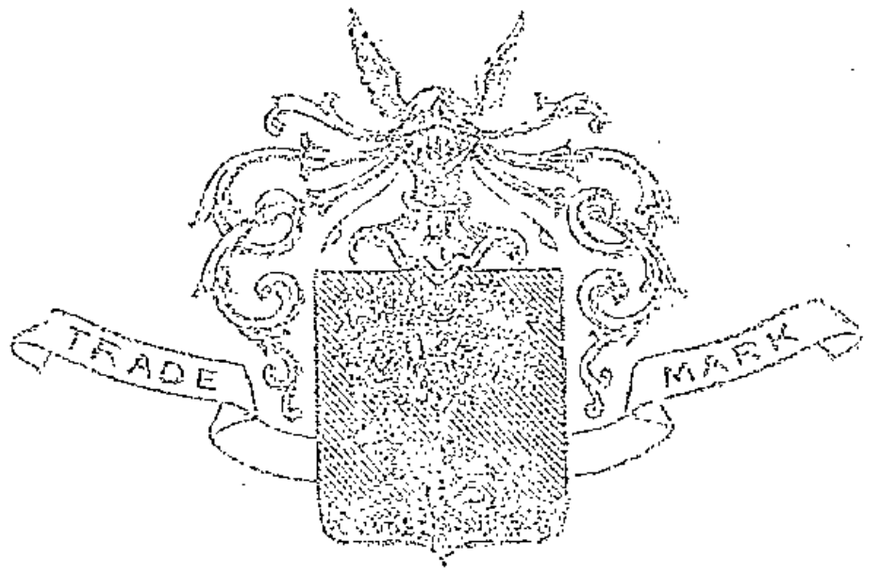

T. DE VIAL & FILS

NÉGOCIANTS

à

BORDEAUX

(GIRONDE)

—■—

Échantillons et Prix sur demande

35 et 37, Avenue Émile-Counord,

BORDEAUX

ALMANACH DE L'ACTION FRANÇAISE POUR 1933

9° Lc 22 1047

A PARIS
LIBRAIRIE DE L'A. F.
12, RUE DE L'ISLY
& 1, RUE DU BOCCADOR

RAMLOT

Tailleur :-: Chemisier

CIVIL - MILITAIRE - COLONIAL

CÉRÉMONIE - VILLE - SPORTS - VOYAGES

27 *bis*, boulevard Raspail (7e)

(angle de la rue de Varenne)

Tout le vêtement
et le sous-vêtement colonial

Costumes de toile
sur mesures et confectionnés.

Les meilleurs tissus

Les meilleures coupes

Le meilleur marché

NOTA. — Envoi franco du catalogue et des échantillons aux colonies.

ANNÉE 1933

ÉLÉMENTS DU COMPUT

Nombre d'or	15	Epacte	
Cycle solaire	10	Lettre dominicale	A

COMMENCEMENT des SAISONS

(Temps légal)

Printemps (équinoxe) le 21 mars à 1 h. 43 m. 23 s.
Eté (solstice) le 21 juin à 21 h. 12 m. 3 s.
Automne (équinoxe) le 23 septembre à 12 h. 1 m. 1 s.
Hiver (solstice) le 22 décembre à 6 h. 57 m. 35 s.

ENTRÉE du SOLEIL dans les signes du ZODIAQUE

(Temps légal)

Verseau, 20 janvier à 11 h. 53 m.
Poissons, 19 février, à 2 h. 16 m.
Bélier, 21 mars à 1 h. 43 m.
Taureau, 20 avril à 13 h. 19 m.
Gémeaux, 21 mai à 12 h. 57 m.
Ecrevisse, 21 juin, à 21 h. 12 m.
Lion, 23 juillet, à 8 h. 6 m
Vierge, 23 août à 14 h 53 m.
Balance, 23 septembre, à 12 h. 1 m.
Scorpion, 23 octobre, à 20 h. 48.
Sagittaire, 22 novembr à 17 h. 53.
Capricorne, 22 décembr à 6 h. 58 m.

ÉCLIPSES de SOLEIL et de LUNE

Le 24 février, éclipse annulaire de Soleil, invisible à Paris
Le 21 août, éclipse annulaire de Soleil, invisible à Paris
Pas d'éclipse de Lune.

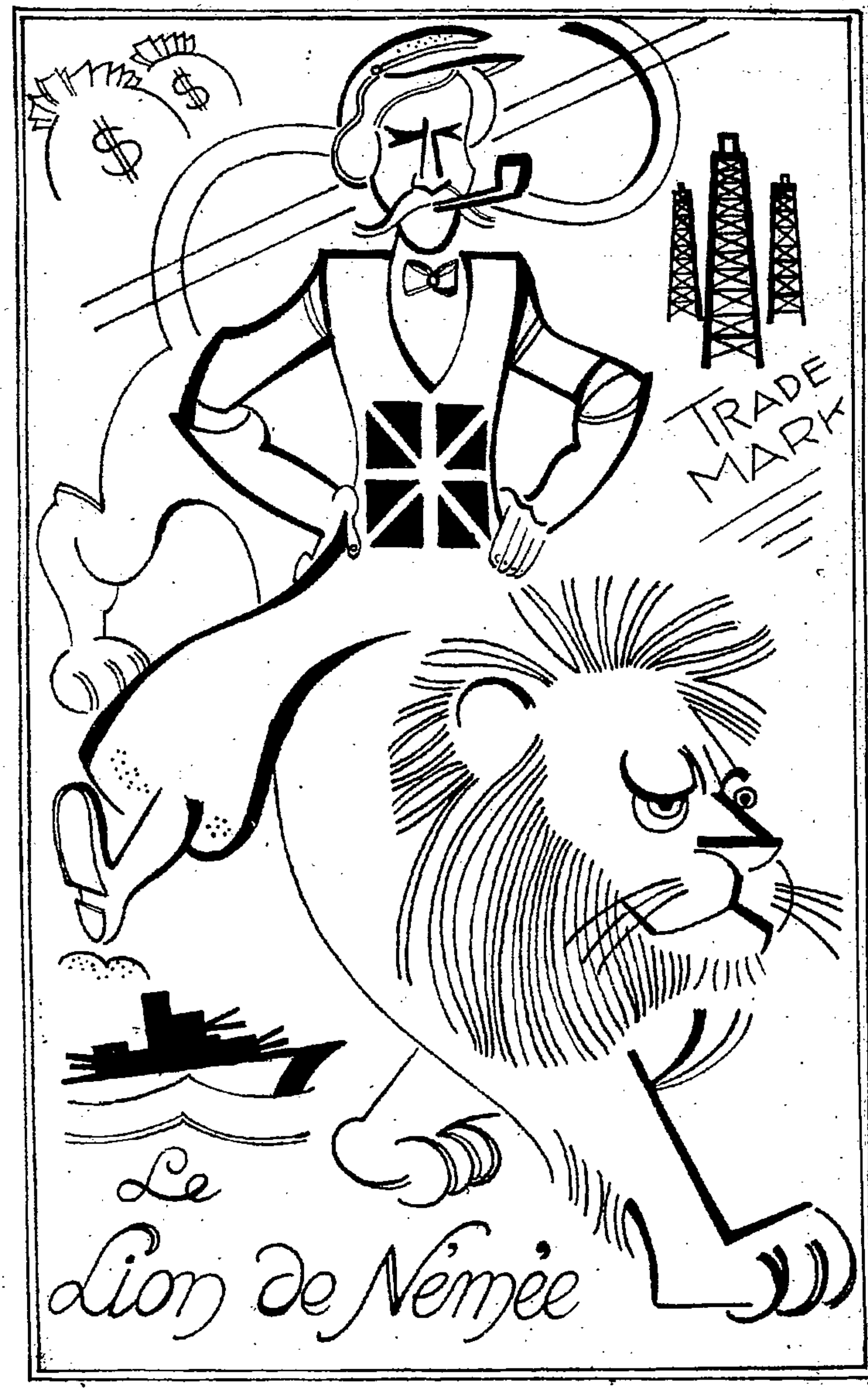
TRADE MARK
Le
Lion de Némée

JANVIER

SOLEIL		LUNE	
LEVER :	le 1er à 7 h. 46	LEVER :	le 1er à 10 h. 39
	le 31 à 7 h. 25		le 31 à 9 h. 25
COUCHER :	le 1er à 16 h. 2	COUCHER :	le 1er à 22 h. 18
	le 31 à 16 h. 44		le 31 à 23 h. 31

Premier quartier le 3 — *Pleine lune* le 11
Dernier quartier le 19 — *Nouvelle lune* le 25

1	D	*La Circoncision du Seigneur.* S. Odilon, Ab.
2	L	*Le S. Nom de Jésus.* S. Adélard, S. Macaire, Abbés.
3	M	Se Geneviève, V., Se Bertilie, V.
4	M	S. Rigobert, E. C.
5	J	S. Télesphore, P. M., S. Siméon, Stylite, C.
6	V	*L'Epiphanie du Seigneur.* S. Mélaine, E. C.
7	S	S. Théau, C., Se Viergue, V.
8	D	*Ier après l'Epiphanie.* S. Lucien, E. M., Se Gudule, V.
9	L	S. Julien, C., S. Honoré, E. C.
10	M	S. Guillaume, E. C.
11	M	S. Hygin, P. M.
12	J	S. Arcade, M., Se Césarie, V.
13	V	S. Agrèce, E. C.
14	S	S. Hilaire, E. C. D., S. Félix de Nole, C.
15	D	*IIe après l'Epiphanie.* S. Paul, Er., S. Maur, C., S. Bon, E. C.
16	L	S. Marcel, P. M., S. Furcy, Ab. S. Honorat, E. C.
17	M	S. Antoine, Ab., S. Sulpice, E. C.
18	M	*Chaire de S. Pierre à Rome.* Se Prisque, V. M.
19	J	S. Marius et Cc., MM., S. Canut, R
20	V	SS. Fabien, P. et Sébastien, Mm.
21	S	Se Agnès, V. M.
22	D	*IIIe après l'Epiphanie.* SS. Vincent et Anastase, MM.
23	L	S. Raymond de Pennafort, C., Se Emérentienne, V. M.
24	M	S. Timothée, E. M., S. Babylas, E. et Cc., Mm.
25	M	*La Conversion de S. Paul.* S. Prix, E. M.
26	J	S. Polycarpe, E. M., Se Paule, Ve, Se Bathilde, R. Ve.
27	V	S. Jean Chrysostome, E. C. D., S. Julien, E. C.
28	S	Se Agnès seconde, V. M., S. Charlemagne, Emp.
29	D	*IVe après l'Epiphanie.* S. François de Sales, E. C. D.
30	L	Se Martine, V. M., Se Aldegonde, V.
31	M	S. Pierre Nolasque, C. Se Marcelle, Ve.

Le 8. — Fête de la Sainte-Famille.
Le 21. — Anniversaire de la mort de Louis XVI.

NOTA. — Nous suivons fidèlement dans ce calendrier le calendrier de l'Église universelle. Nous y avons ajouté les noms des saints particulièrement fêtés en France.

ABRÉVIATIONS. — Ab. abbé ou abbesse; Ap. apôtre; C. confesseur; D. docteur; E. évêque; Emp. empereur; Er. ermite; Ev. Evangéliste; Imp. Impératrice; M. martyr; P. pénitent; Pp. pape; R. roi ou reine; V. vierge; Vv. veuve.

L'Hydre de Lerne.

FÉVRIER

SOLEIL		LUNE	
LEVER :	le 1er à 7 h. 24 le 28 à 6 h. 38	LEVER :	le 1er à 9 h. 40 le 28 à 7 h. 45
COUCHER :	le 1er à 16 h. 46 le 28 à 17 h. 30	COUCHER :	le 2 à 0 h. 42 le 28 à 22 h. 24

Premier quartier le 2 — *Pleine lune* le 10
Dernier quartier le 17 — *Nouvelle lune* le 24

1	M	S. Ignace, E.M., S. Sigebert, R.C.	14	M	S. Valentin, M.
2	J	*La Purification de N.-D.* S. Ildefonse, E. C.	15	M	SS. Faustin et Jovite, Mm.
3	V	S. Blaise, E.M., S. Anschaire, E.C	16	J	S. Onésime, C.
4	S	S. André Corsini, E. C. Se Jeanne de France, R. Ve.	17	V	S. Sylvain, E. C., S. Théodule, C.
5	D	*V. après l'Epiphanie.* Se Agathe, V. M., S. Avit, E.C.	18	S	S. Siméon, E. C. Be Bernadette Soubirous, V.
6	L	S. Tite, E. C., Se Dorothée, V.M., S. Vast, E. C.	19	D	*La Sexagésime.* S. Gabin, M.
7	M	S. Romuald, Ab. S. Amand, E. C.	20	L	S. Eucher, E. C.
8	M	S. Jean de Matha C. S. Etienne, Ab.	21	M	S. Pépin de Landen, C.
9	J	S. Cyrille d'Alexandrie, E. C. D. Se Apolline, V. M.	22	M	*Chaire de S. Pierre à Antioche.* Se Marguerite de Cortone, V.
10	V	Se Scholastique, V. Se Austreberte, V.	23	J	S. Pierre Damien, E. C. D.
11	S	*Apparition de N.-D. à Lourdes.* S. Séverin, Ab.	24	V	S. Mathias, Ap., S. Pretextat, E.
12	D	*La Septuagésime.* *Les Sept fondateurs de Jervites.* Cc., Se Eulalie, V.	25	S	Se Walburge, V., Se Isabelle de France, V.
13	L	S. Fulcran, E.C., S. Grégoire II., P.	26	D	*La Quinquagésime.* Se Mechtilde, V., S. Nestor, E.
			27	L	Se Honorine, V. M., S. Léandre, E.
			28	M	S. Romain, Ab., Se Béatrice, Vv

Le 5. — XIe anniversaire de l'élection du Pape Pie XI.
Le 12. — Anniversaire du couronnement du Pape Pie XI.
Le 28. — Mardi gras.

OUVERTURE DE COMPTES
POUR ACHATS D'OUVRAGES ET ABONNEMENTS

Il suffit de verser une provision (C. C. P. 926-78 Paris) ; la situation du compte est donnée périodiquement et sur demande.

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE, 12, rue de l'Isly, Paris (8e).
C. C. P. 926-78.

Le Sanglier d'Erymanthe.

MARS

SOLEIL

LEVER : le 1er à 6 h. 36
le 31 à 5 h. 34

COUCHER : le 1er à 17 h. 37
le 31 à 18 h. 17

LUNE

LEVER : le 1er à 8 h. 1
le 31 à 7 h. 20

COUCHER : le 1er à 23 h. 35
le 30 à 23 h. 37

Premier quartier le 3 — *Pleine lune* le 10
Dernier quartier le 17 — *Nouvelle lune* le 24

1	M	*Les Cendres.* S. Aubin, E. C., Se Eudoxie, M.
2	J	S. Simplice, P.
3	V	Se Cunégonde, Imp. V.
4	S	S. Casimir, E., S. Lucius, P. M.
5	D	*Ier de Carême.* S. Adrien, M., S. Virgile, E. C.
6	L	SS. Perpétue et Félicité, Mm. Se Colette, V.
7	M	S. Thomas d'Aquin, C. D.
8	M	S. Jean de Dieu, C.
9	J	Se Françoise Romaine, Vv.
10	V	*Les XL Martyrs de Sébaste.* S. Droctovée, Ab.
11	S	S. Firmin, Ab.
12	D	*IIe de Carême.* S. Grégoire le Grand, P. C. D. S. Pol Aurélien, E. M.
13	L	Se Euphrasie, V. S. Rodrigue, M.
14	M	Se Mathilde, Imp., Ve, S. Lubin, E. C.
15	M	S. Zacharie, P., S. Abraham, C.
16	J	Se Eusébie, V., S. Héribert, E. C.
17	V	S. Patrice, E. C., Se Gertrude, V.
18	S	S. Cyrille de Jérusalem, E. C. D.
19	D	*IIIe de Carême.* S. Joseph, C., S. Léonce, E. C.
20	L	S. Vulfran, Ab., S. Bénigne, Ab.
21	M	S. Benoît, Ab.
22	M	S. Paul Serge, E. C., Se Léa, V.
23	J	S. Victorien, M.
24	V	S. Gabriel, archange.
25	S	*L'Annonciation de Notre-Dame.* S. Hermeland, Ab.
26	D	*IVe de Carême.* SS. Castule et Emmanuel, Mm.
27	L	S. Jean Damascène, C. D.
28	M	S. Jean de Capistran, C. S. Gontran, R. C.
29	M	S. Eustase, Ab., S. Jonas, M.
30	J	S. Rieul, E., S. Quirin, M.
31	V	Se Balbine, V., S. Amédée, C. S. Benjamin, M.

Les 8, 10 et 11. — Quatre-Temps.

Le 20. — Fête de Saint Joseph reportée de la veille.

Le 23. — Mi-Carême.

Le 1er. — Ouverture de Carême. Temps clos pour les noces jusqu'au dimanche de Pâques .

LES CRAYONS **CONTÉ**
SONT LES MEILLEURS

La Biche aux Pieds d'airain

AVRIL

SOLEIL

LEVER : le 1er à 5 h. 32
le 30 à 4 h. 35

COUCHER : le 1er à 18 h. 19
le 30 à 19 h. 2

LUNE

LEVER : le 1er à 8 h. 1
le 30 à 7 h. 44

COUCHER : le 1er à 0 h. 41
le 30 à 0 h. 15

Premier quartier le 3 — *Pleine lune* le 10
Dernier quartier le 17 — *Nouvelle lune* le 26

1	S	S. Nizier, E. C.
2	D	*La Passion.* S. François de Paule, C.
3	L	S. Richard, E. C.
4	M	S. Isidore, E. C. D.
5	M	S. Vincent Ferrier, C. Se Irène, V. M.
6	J	Se Prudence, E. C.
7	V	*La Compassion de Notre-Dame.* S. Hégésippe, C.
8	S	S. Gauthier, Ab., S. Amance, E. C.
9	D	*Les Rameaux.* S. Hugues, E. C.
10	L	S. Macaire, E. C., S. Fulbert, E.
11	M	S. Léon, P. C. D.
12	M	S. Florentin, Ab.
13	J	S. Hergéménilde, R. M., Se Ida, Ve.
14	V	S. Justin, M., S. Benezet, C.
15	S	S. Paterne, E. C.
16	D	*Pâques.* S. Benoît Labre, C.
17	L	S. Anicet, P. M. S. Rodolphe, M.
18	M	S. Parfait, M. Be Marie de l'Incarnation, Ve.
19	M	S. Elphège, E. M.
20	J	S. Astier, C., S. Théotine, E. C.
21	V	S. Anselme, E. C. D. Se Opportune, V.
22	S	SS. Soter et Caïus, Pp. Mm.
23	D	*In Albis.* S. Georges, M., S. Adalbert, E. M.
24	L	S. Fidèle de Sigmarigen, M.
25	M	S. Marc, Evang. S. Floribert, E. M.
26	M	SS. Clet et Marcellin, Pp. Mm.
27	J	S. Pierre Canisius, C. D. Se Zite, V.
28	V	S. Paul de la Croix, C. S. Vital, M.
29	S	S. Pierre de Vérone, M. S. Robert, Ab.
30	D	*IIe après Pâques.* Se Catherine de Sienne, V. S. Eutrope, E. M.

Les 13, 14 et 15. — Jeudi, Vendredi et Samedi Saints.
Le 17. — Réouverture du temps permis pour les noces.
Le 25. — Litanies majeures.

LE MARIAGE DU DAUPHIN

Un album in-4° ..... **6 fr.** Franco : **7 fr. 40**
Édition originale ..... **15 fr.** — **16 fr. 40**

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE, 12, rue de l'Isly, Paris (8e).
C. C. P. 926-78.

Les Oiseaux du lac Stymphale.

MAI

SOLEIL

LEVER : le 1er à 4 h. 33
le 31 à 3 h. 55

COUCHER : le 1er à 19 h. 3
le 31 à 19 h. 42

LUNE

LEVER : le 1er à 8 h. 51
le 31 à 10 h. 15

COUCHER : le 1er à 0 h. 52
le 31 à 0 h. 6

Premier quartier le 2 — *Pleine lune* le 9
Dernier quartier le 16 — *Nouvelle lune* le 24

1	L	SS. Philippe et Jacques, le Min. Ap.	17	M	S. Pascal Baylon, C. S. Tropez, M.
2	M	S. Athanase, E. C. D.	18	J	S. Venant, M., S. Eric, R. M.
3	M	S. Alexandre, P., S. Juvénal, E.C.	19	V	S. Pierre Célestin, P. C. Se Pudentienne, V., S. Yves, C.
4	J	*L'Invention de la Se-Croix.* Se Monique, Ve.	20	S	S. Bernardin de Sienne, C.
5	V	S. Pie V., P. C.	21	D	*Ve après Pâques.* Se Estelle, V., S. Hospice, C.
6	S	S. Jean devant la porte latine. Se Avoye, V. M., Se Judith, M.	22	L	S. Ausone, M., S. Emile, M.
7	D	*IIIe après Pâques.* S. Stanislas, E. M.	23	M	S. Didier, E. C.
8	L	L'Apparition de S. Michel, Arc.	24	M	SS. Donatien et Rogatien, Mm.
9	M	S. Grégoire de Naziance, E.C.D.	25	J	*L'Ascension.* S. Grégoire VII, P. C., S. Urbain, P. M.
10	M	S. Antonin, E. C. SS. Gordien et Epimaque, Mm.	26	V	S. Philippe de Néri, C. S. Eleuthère, P. M.
11	J	S. Mamert, E. C., S. Maveul, Ab.	27	S	S. Bède, C. D., S. Jean, P. M.
12	V	SS. Nérée et Cc., Mm., Se Flavie, M.	28	D	*Dans l'Octave de l'Ascension.* S. Augustin de Cantorbéry, E. S. Germain, E.C., S. Chéron, M.
13	S	S. Robert Bellarmin, E. D. S. Gervais, E. C.	29	L	Se Madeleine de Pazzi, V.
14	D	*IVe après Pâques.* S. Pacôme, Ab.	30	M	S. Jeanne d'Arc, V., S. Félix, P.C. S. Ferdinand, R. C.
15	L	S. Jean-Baptiste de la Salle, C.	31	M	SSe Angèle de Mérici et Pétronille, Vv.
16	M	S. Ulbald, E. C., S. Honoré, E.C. S. Gens, Er.			

Le 3. — Solennité de Saint Joseph.

Le 14. — Fête Nationale de Jeanne d'Arc.

Les 22, 23 et 24. — Les Rogations.

Le 25. — Les Saintes Maries de la Mer.

Le Taureau de Crête

JUIN

SOLEIL		LUNE	
LEVER :	le 1er à 3 h. 54 le 30 à 3 h. 52	LEVER :	le 1er à 11 h. 28 le 30 à 11 h. 45
COUCHER :	le 1er à 19 h. 43 le 30 à 19 h. 56	COUCHER :	le 1er à 0 h. 22 le 30 à 23 h. 13

Premier quartier le 1 — *Pleine lune* le 8
Dernier quartier le 14 — *Nouvelle lune* le 23
Premier quartier le 30

1	J	S. Pamphile, M.	16	V	S. Cyr et Se Juliette, Mm.
2	V	S. Pothin, E.M., Se Blandine, V.M.			SS. Fargeau et Fergeon, Mm
		SS. Marcellin et Cc., Mm.	17	S	S. Avit, Ab., S. David, E. C.
3	S	Se Clotilde, Reine, Ve.	18	D	*Dans l'Octave de la Fête-Dieu.*
4	D	*La Pentecôte.*			S. Ephrem, C. D., SS. Marc et
		S. François Caracciolo, C.			Marcellin, Mm., Se Marine, V.
5	L	S. Boniface, E. M.	19	L	Se Julienne de Falconieri, V.
6	M	S. Norbert, E. C., S. Claude, E.C.			SS. Gervais et Protais, Mm.
7	M	S. Mériadec, E. C.			S. Dié, E. C.
8	J	S. Médard, E. C., S. Gildard, E.C.	20	M	S. Silvère, P. M., S. Lain, E. C.
		S. Maximim, E. C.			Se Florence, V.
9	V	SS. Prime et Félicien, Mm.	21	M	S. Louis de Gonzague, C.
		Se Pélagie, V. M.			S. Leufroy, Ab.
10	S	Se Marguerite d'Ecosse, Reine, Ve	22	J	S. Paulin de Nole, E. C.,
		S. Landry, E. C.			S. Alban M.
11	D	*La Trinité.*	23	V	*Le Sacré-Cœur.*
		S. Barnabé, Ap.			Se Agrippine, V. M.
12	L	S. Jean de S. Facond, C.	24	S	*La Nativité de S. Jean-Baptiste.*
		S. Basilide et Cc., Mm.	25	D	*Dans l'Octave du Sacré-Cœur.*
13	M	S. Antoine de Padoue, C.			S. Guillaume, Ab.
		S. Rambert, M.			SS. Agoard et Aglibert et Cc., Mm.
14	M	S. Basile le Grand, C.	26	L	SS. Jean et Paul, Mm.
		SS. Rufin et Valère, Mm.			S. Babolein, Ab.
15	J	*La Fête-Dieu.*	27	M	S. Ladislas, R. C.
		SS. Vite, Modeste et Crescence.	28	M	S. Irénée, E. M.
		Mm.	29	J	SS. Pierre et Paul, Ap.
			30	V	*Commémoration de S. Paul*, Ap.
					S. Thibaut, C.

Le 3. — Vigile de la Pentecôte (Abstinence et jeûne).
Les 7, 9 et 10. — Quatre-Temps.
Le 24. — Fête de Monseigneur le duc de Guise.

LES CRAYONS **CONTÉ**
SONT LES MEILLEURS

Les Chevaux de Diomède.

JUILLET

SOLEIL		LUNE	
LEVER :	le 1er à 3 h. 52	LEVER :	le 1er à 13 h. 2
	le 31 à 4 h. 23		le 31 à 14 h. 57
COUCHER :	le 1er à 19 h. 56	COUCHER :	le 1er à 23 h. 29
	le 31 à 19 h. 31		le 31 à 22 h. 51

Pleine lune le 7 — *Dernier quartier* le 14

Nouvelle lune le 22 — *Premier quartier* le 30

1	S	*Le Précieux Sang du Seigneur.* S. Thierry, Ab.
2	D	*IVe après la Pentecôte.* *La Visitation de N.-D.* SS. Processus et Martinien, Mm
3	L	S. Léon II, P. C. S. Anatole, E. C.
4	M	S. Pierre de Luxembourg, C. Se Berthe, V.
5	M	S. Antoine-M. Zaccaria, C. Se Zoé, V. M.
6	J	Se Lucie, M.
7	V	SS. Cyrille et Méthode, Ee. Cc.
8	S	Se Elisabeth de Portugal, Reine, Ve.
9	D	*Ve après la Pentecôte.* S. Bertrand, E. C. Se Véronique Juliani, V.
10	L	Les Sept Frères Mm. Se Rufine et Seconde, Vv., Mm.
11	M	S. Pie Ier, P. M., S. Léonce, E. C.
12	M	S. Jean Gualbert, Ab.
13	J	S. Anaclet, P. M., S. Turiau, E.C.
14	V	S. Bonaventure, E.C.D., S. Amic, C.
15	S	S. Henri Emp., C.
16	D	*VIe après la Pentecôte.* *Notre-Dame du Mont-Carmel.* S. Hélier, M.
17	L	S. Alexis, C., Se Marcelline, V.
18	M	S. Camille de Lellis, C. Se Symphorose et ses fils, Mm.
19	M	S. Vincent de Paul, C. S. Arsène, C.
20	J	S. Jérôme Emilien, C. Se Marguerite, V. M.
21	V	Se Praxède, V., S. Victor, M.
22	S	Se Marie-Madeleine, Pénitente. S. Vandrille, Ab.
23	D	*VIIe après la Pentecôte.* S. Apollinaire, E. M. S. Liboire, E. C.
24	L	Se Christine, V.M., Se Nicette, V.M.
25	M	S. Jacques le Majeur, Ap. S. Christophore, M.
26	M	Se Anne, mère de Notre-Dame.
27	J	S. Pantaléon, M., Se Natalie, M.
28	V	SS. Nazaire et Celse, Mm. S. Samson, E. C.
29	S	Se Marthe, V., S. Loup, E. C.
30	D	*VIIIe après la Pentecôte.* SS. Abdon et Sennen, Mm. S. Germain l'Auxerrois, E. C.
31	L	S. Ignace de Loyola, C.

Le 15. — Fête de Monseigneur le prince Henri de France, Comte de Paris.

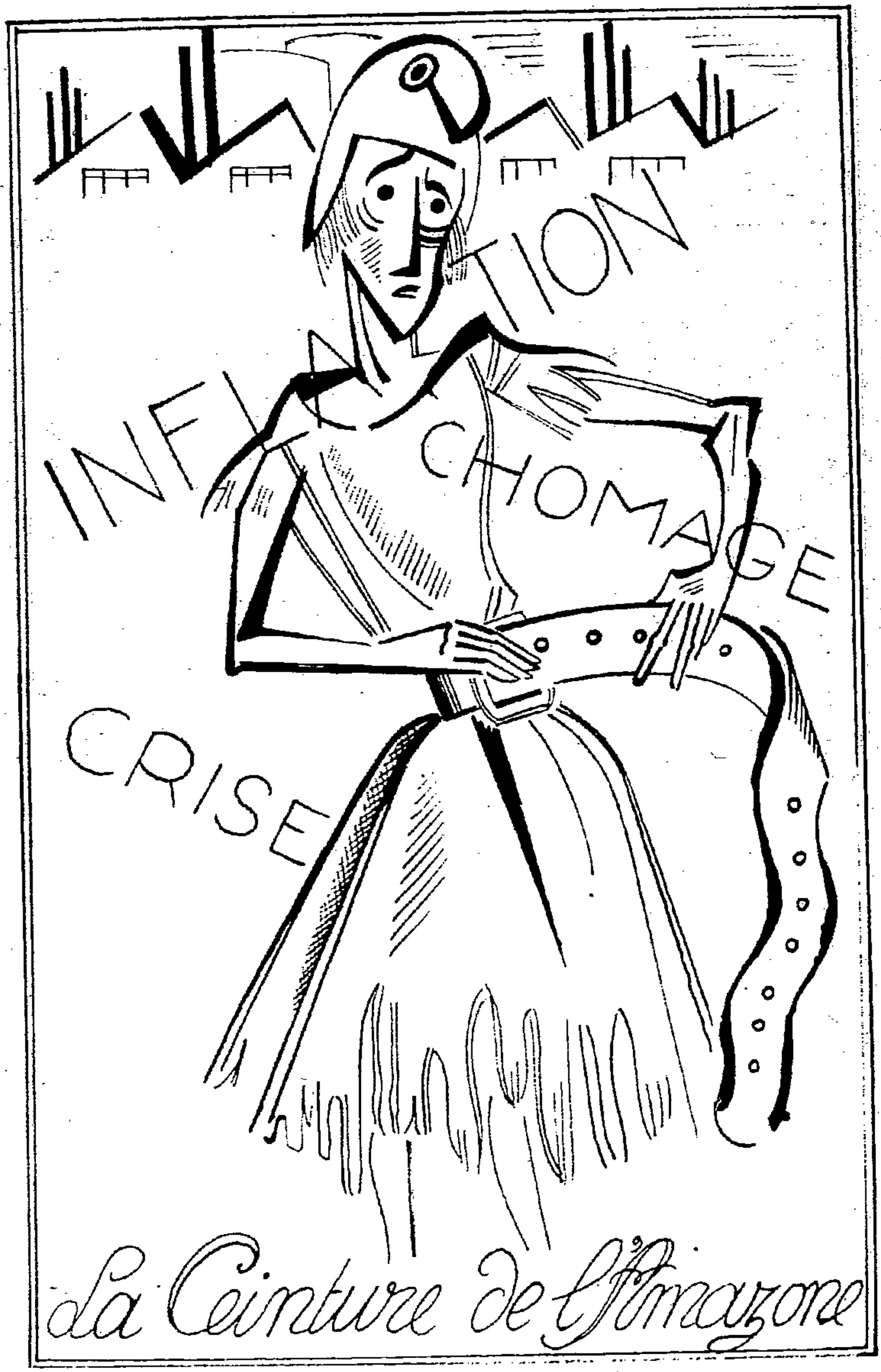
INFLATION
CHOMAGE
CRISE
La Ceinture de l'Amazone

AOUT

SOLEIL		LUNE	
LEVER :	le 1er à 4 h. 24	LEVER :	le 1er à 16 h. 18
	le 31 à 5 h. 6		le 31 à 17 h.
COUCHER :	le 1er à 19 h. 29	COUCHER :	le 1er à 23 h. 37
	le 31 à 18 h. 36		le 30 à 23 h. 42

Pleine lune le 5 — *Dernier quartier* le 13
Nouvelle lune le 21 — *Premier quartier* le 28

1	M	S. Pierre es liens. SS. Macchabées, Mm.	16	M	S. Joachim, C., S. Roch, C.
2	M	S. Alphonse de Liguori, E.C.D. S. Etienne, P. M.	17	J	S. Hyacinthe, C., S. Mammès, M.
3	J	S. Etienne, M., S. Geoffroy, C.	18	V	S. Agapit, M., Se Hélène, Ve.
4	V	S. Dominique, C., S. Euphrone, E. C.	19	S	S. Jean Eudes, C. S. Louis d'Anjou, E. C.
5	S	*N.-D. des Neiges.* S. Yon, M., S. Abel, E. C.	20	D	*XIe après la Pentecôte.* S. Bernard, Ab. C. D. S. Philibert, Ab.
6	D	*IXe après la Pentecôte.* *La Transfiguration du Seigneur* S. Sixte, P. et Cc., Mm.	21	L	Se Jeanne de Chantal, Ve. S. Privat, E. M.
7	L	S. Gaétan de Thienne, C. S. Donat, E. M.	22	M	SS. Timothée et Symphorien, Mm
8	M	SS. Cyriaque et Cc., Mm. S. Sévère, M.	23	M	S. Philippe Béniti, C. S. Sidoine, E. C.
9	M	S. Jean-Marie Vianney, C. S. Romain, M.	24	J	S. Barthélemy, Ap., S. Ouen, E.C.
10	J	S. Laurent, M., Se Philomène, V.	25	V	S. Louis, R. C., S. Geniès, M.
11	V	SS. Tiburce et Susanne, Mm. S. Géry, E. C.	26	S	S. Zéphirin, P. M., S. Guérin, M.
12	S	Se Claire, V.,SS. Porcaire et Cc., Mm.	27	D	*XIIe après la Pentecôte,* S. Joseph Calasanz, C. S. Césaire, E. C.
13	D	*Xe après la Pentecôte,* SS. Hippolyte et Cassien, Mm. Se Radegonde, R. Ve.	28	L	S. Augustin, E. C. D. S. Hermès, M.
14	L	S. Eusèbe, C., S. Justin, M.	29	M	*Décoll. de S. Jean-Baptiste.* Se Sabine, M.
15	M	*L'Assomption de N.-D.* S. Tarcisius, M.	30	M	Se Rose de Lima, V. SS. Félix et Adaucte, Mm.
			31	J	S. Raymond Nonnat, C. Se Florentine, V. M., S. Aristide,C.

Le 14. — Vigile de l'Assomption (abstinence et jeûne).

Le 15. — Procession en mémoire du Vœu de Louis XIII.

Le 18 (dans le diocèse de Paris). — **Fête de N.-D., en mémoire du Vœu de Louis XIII.**

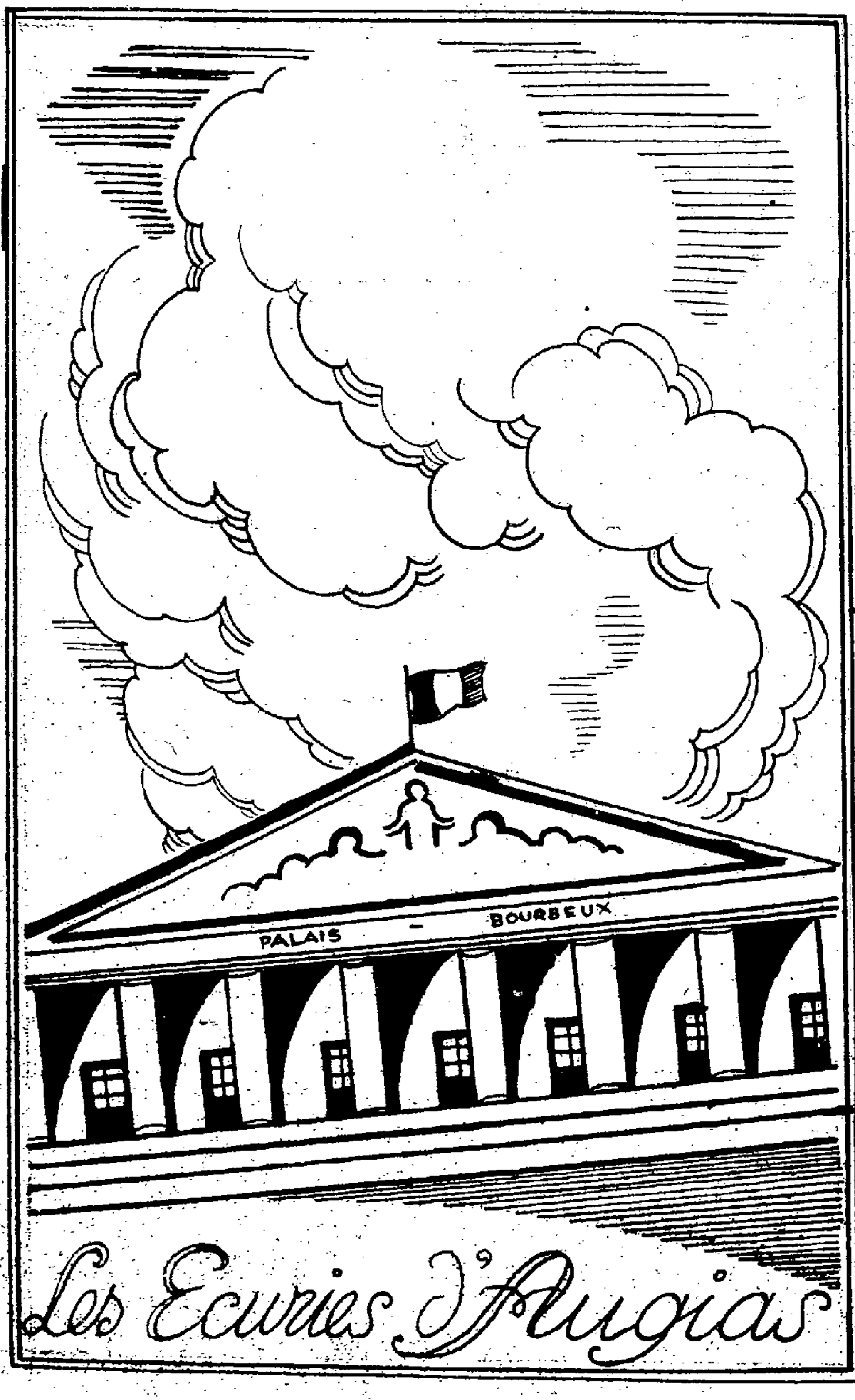

Les Ecuries d'Augias

SEPTEMBRE

SOLEIL

LEVER : le 1er à 5 h. 7
le 30 à 5 h. 47

COUCHER : le 1er à 18 h. 34
le 30 à 17 h. 33

LUNE

LEVER : le 1er à 17 h. 31
le 30 à 16 h. 17

COUCHER : le 1er à 1 h. 5
le 30 à 1 h. 37

Pleine lune le 4 — *Dernier quartier* le 11
Nouvelle lune le 19 — *Premier quartier* le 26

1	V	S. Leu, E., S. Gilles, Ab.
2	S	S. Etienne,R.C., S. Antonin, M. S. Agricol, E. C.
3	D	*XIIIe après la Pentecôte.* S. Merry, Ab., S. Aigulphe, Ab. M.
4	L	SS. Marcel et Valérien, Mm. Se Rosalie, V.
5	M	S. Laurent Justinien, E. C. S. Bertin, Ab.
6	M	S. Eleuthère, Ab., Se Eve V M.,
7	J	S. Cloud, C., S. Euverte, E. C..
8	V	*La Nativité de N.-D.* S. Adrien, M.
9	S	S. Gorgon, M., S. Omer, E. C.
10	D	*XIVe après la Pentecôte.* S. Nicolas de Tolentin, C. Se Pulchérie, Imp.
11	L	SS. Prote et Hyacinthe, Mm. S. Patient, E. C.
12	M	*Le Saint Nom de Marie.* S. Sacerdos, E. C.
13	M	S. Maurille, E. C., S. Amé, C.
14	J	*L'Exaltation de la Sainte Croix.* S. Materne, E. C.
15	V	*La Compassion de N.-D.* S. Nicomède, M., S. Lubin, E.C.
16	S	SS. Corneille, P. et Cyprien, E. Mm. SS. Euphémie et Cc., Mm.
17	D	*XVe après la Pentecôte.* *Les Stigmates de S. François.* S. Lambert, E. M.
18	L	S. Joseph de Cupertin, C. S. Dizier, E. C.
19	M	SS. Janvier et Cc., Mm., S. Arnou, E. C.
20	M	SS. Eustache et Cc., Mm.
21	J	S. Mathieu, Ev., Se Iphigénie, V.
22	V	S. Thomas de Villeneuve, E. C. SS. Maurice et Cc. Mm.
23	S	S. Lin, P. M., Se Thècle, V. M.
24	D	*XVIe après la Pentecôte.* *N.-D. de la Merci.* SS. Andoche et Cc., Mm. S. Andéol, M.
25	L	S. Firmin, E.M., S. Principe,E.C.
26	M	SS. Cyprien et Justine, Mm. Se Delphine, V.
27	M	SS. Cosme et Damien, Mm. S. Céran, E. C., S. Elzéar, C.
28	J	S. Venceslas, Duc, M. Se Eustochie, V.
29	V	S. Michel, Archange.
30	S	S. Jérôme, C. D., Se Sophie, Ve.

Le 2. — Dans plusieurs diocèses, les Bienheureux Martyrs de Septembre.
Les 20, 22 et 23. — Quatre-Temps.

FABRIQUE DE DORURES
Ornements d'église
BANNIERES — FANIONS — DRAPEAUX
C. PROTON
5, Place Croix-Paquet, LYON (Tél. B. 61-98.)

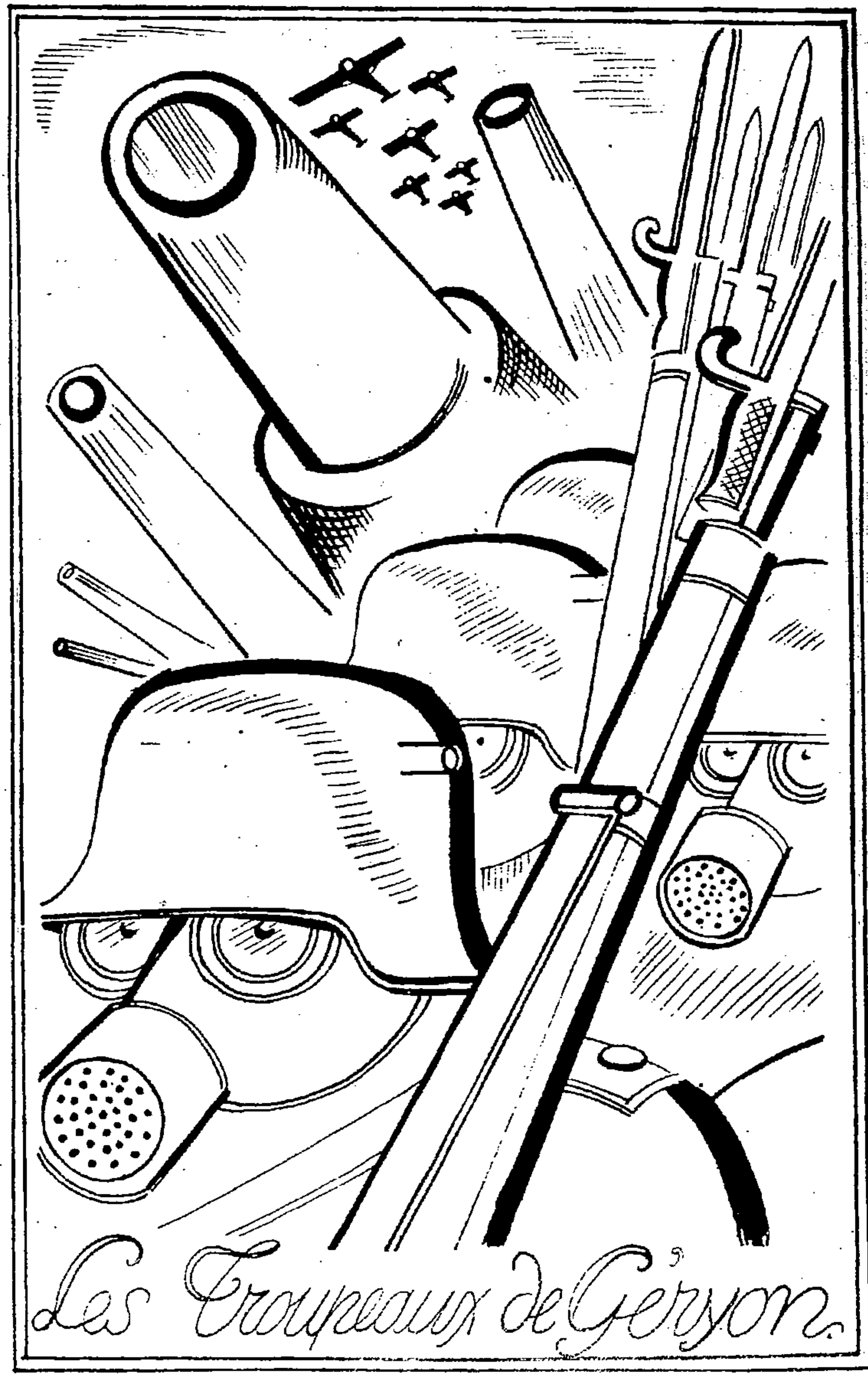
Les Troupeaux de Géryon.

OCTOBRE

SOLEIL		LUNE	
LEVER :	le 1er à 5 h. 50	LEVER :	le 1er à 16 h. 33
	le 31 à 6 h. 36		le 31 à 15 h. 25
COUCHER :	le 1er à 17 h. 37	COUCHER :	le 1er à 2 h. 57
	le 31 à 16 h. 32		le 31 à 4 h. 30

Pleine lune le 3 — *Dernier quartier* le 8
Nouvelle lune le 19 — *Premier quartier* le 25

1	D	*XVIIe après la Pentecôte.* S. Rémi, E. C., S. Bavon, C.	17	M	Se Hedwige, Ve. Se Marguerite-Marie, V.
2	L	*Les Saints Anges Gardiens.* S. Léger, E. C.	18	M	S. Luc, Ev.
3	M	Se Thérèse de l'Enfant Jésus, V. S. Gérard, Ab.	19	J	S. Pierre d'Alcantara, C. S. Vrain, E. C.
4	M	S. François d'Assise, C.	20	V	S. Jean Cantius, C., S. Caprais, M.
5	J	SS. Placide et Cc., Mm., Se Aure, V.	21	S	S. Hilarion, Ab. SS. Ursule et Cc., Mm., Se Céline, V.
6	V	S. Bruno, C., Se Foi, V. M.	22	D	*XXe après la Pentecôte.* S. Mellon, E. C., S. Valier, M.
7	S	*N. D. du Saint Rosaire.* S. Marc, P.C., SS. Serge et Cc., Mm.	23	L	S. Gratien, M., Se Ode, Ve.
8	D	*XVIIIe après la Pentecôte.* Se Brigitte, Ve. Se Réparate, Ve M.	24	M	S. Raphaël, Archange. S. Magloire, E. C.
9	L	SS. Denis et Cc., Mm.	25	M	SS. Chrysante et Darie, Mm. SS. Crépin et Crépinien, Mm.
10	M	S. François Borgia, C., S. Audry, E.C.	26	J	S. Evariste, P. M., S. Rustique, E.C.
11	M	*La Maternité de Notre-Dame.* SS. Nicaise et Cc., Mm.	27	V	S. Frumence, E. C.
12	J	S. Wilfrid, E. C.	28	S	SS. Simon et Jude, App. S. Faron, E. C.
13	V	S. Edouard, R. C., S. Géraud, C.	29	D	*XXIe après la Pentecôte.* S. Narcisse, E. C.
14	S	S. Caliste, P.M., S. Donatien, E.C.	30	L	S. Lucain, M., S. Gilbert, Ab.
15	D	*XIXe après la Pentecôte.* Se Thérèse, V., Se Aurélie, V.	31	M	S. Quentin, M., Se Lucile, V. M.
16	L	S. Antioche, E. C. S. Ambrois, E.C., S. Gaudry, C.			

Le 29. — Fête du Christ-Roi.

Le 31. — Vigile de la Toussaint (abstinence et jeûne).

LE MARIAGE DU DAUPHIN

Un album in-4° ..... **6 fr.** Franco : **7 fr. 40**
Édition originale ..... **15 fr.** — **16 fr. 40**

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE, 12, rue de l'Isly, Paris (8e).
C. C. P. 926-78.

Les Sommes d'or des Hespérides

NOVEMBRE

SOLEIL		LUNE	
LEVER :	le 1er à 6 h. 38	LEVER :	le 1er à 15 h. 42
	le 30 à 7 h. 22		le 30 à 14 h. 32
COUCHER :	le 1er à 16 h. 37	COUCHER :	le 1er à 5 h. 33
	le 30 à 15 h. 56		le 30 à 5 h. 57

Pleine lune le 2 — *Dernier quartier* le 10
Nouvelle lune le 17 — *Premier quartier* le 24

1	M	*La Toussaint.* S. Bénigne, C. E.	16	J	Se Gertrude, V. S. Eucher, E. C.
2	J	*Les Trépassés.* S. Victorin, E. M.	17	V	S. Grégoire le Thaumaturge, E.C. S. Agnan, E. C.
3	V	S. Hubert, E. C., Se Aspais, V.	18	S	*La Dédicace de S. Pierre et S. Paul.* Se Aude, V.
4	S	S. Charles Borromée, E. C. S. Clair, M.	19	D	*XXIVe après la Pentecôte.* Se Elisabeth de Hongrie, Ve. S. Odon, Ab.
5	D	*XXIIe après la Pentecôte.* Se Bertille, V., S. Lié, C.	20	L	S. Félix de Valois, C. Se Maxence, V.
6	L	S. Léonard, Er., S. Mélaine, E.C.	21	M	*La Présentation de N.-D.* S. Colomban, Ab.
7	M	S. Florent, E.C., S. Ernest, Ab.	22	M	Se Cécile, V. M.
8	M	*Les Quatre Saints couronnés.* S. Godefroy, E. C.	23	J	S. Clément, P. M., S. Félicien, M.
9	J	*La Dédicace de S. Jean de Latran.* S. Théodore, M., S.Mathurin,C.	24	V	S. Jean de la Croix, C. D. S. Chrysogone, M.
10	V	S. André Avellin, C. SS. Tryphon et Cc., Mm.	25	S	Se Catherine, V. M.
11	S	S. Martin, E. C., S. Menne, E.	26	D	*XXVe après la Pentecôte.* S. Silvestre, Ab. S. Pierre d'Alexandrie, E. M.
12	D	*XXIIIe après la Pentecôte.* S. Martin, P. M., S. Nil. Ab.	27	L	S. Maxime, E. C.
13	L	S. Didace, C., S. Gendulfe, E.C. S. Brice, E. C.	28	M	S. Séverin, C., S. Sosthène, M.
14	M	S. Josaphat, E.M., S. Ruf, E.C.	29	M	S. Saturnin, M.
15	M	S. Albert le Grand, E. D., S. Eugène, M.	30	J	S. André, Ap., S. Tugal, E. C.

Le 19. — Fête de Madame la Duchesse de Guise, et de S. A. R. Madame la Comtesse de Paris.

Le 27. — Fête de Notre-Dame de la Médaille miraculeuse.

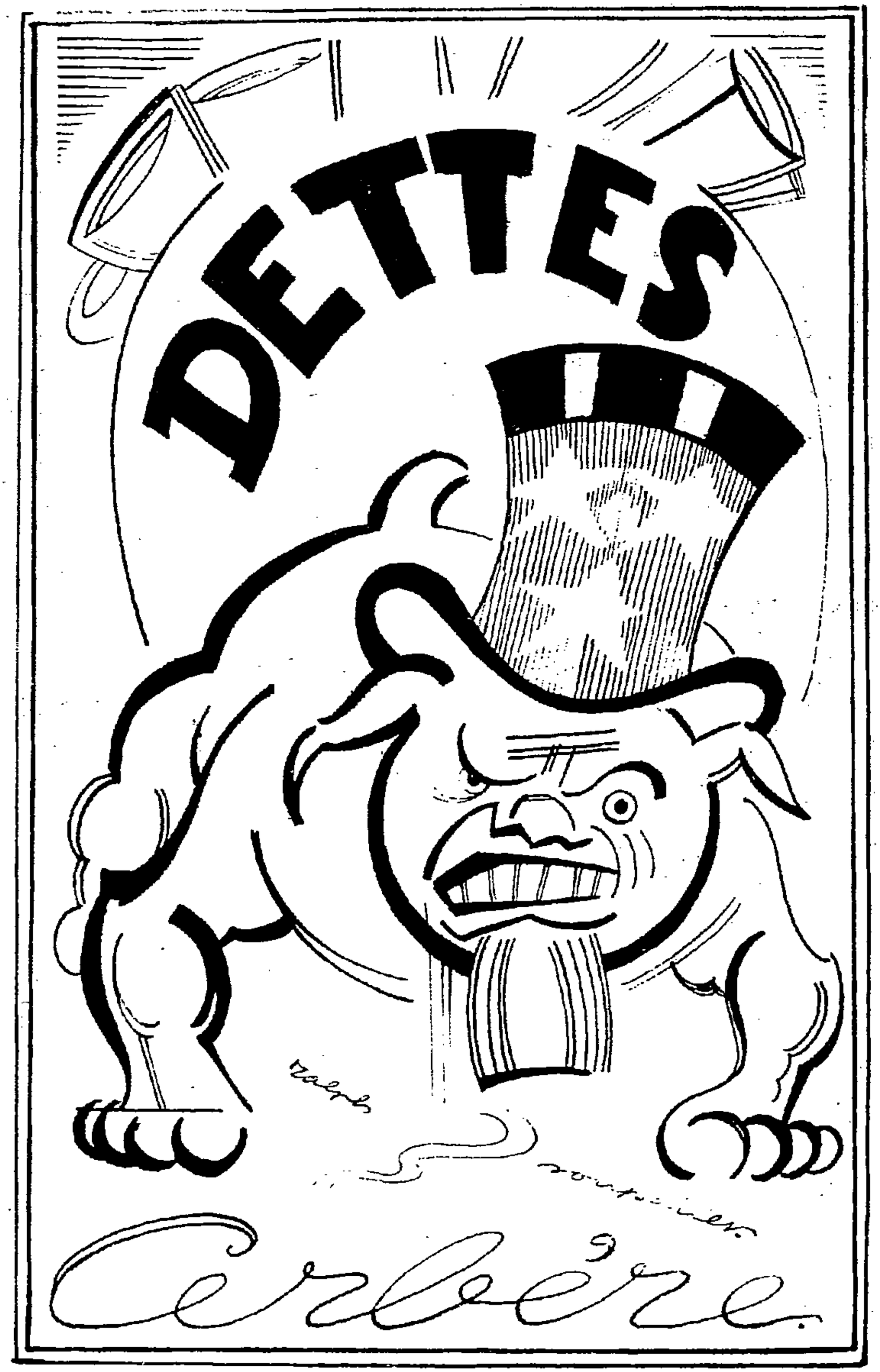
FÊTES
Erlacière.

DÉCEMBRE

SOLEIL		LUNE	
LEVER :	le 1er à 7 h. 24	LEVER :	le 1er à 15 h. 3
	le 31 à 7 h. 46		le 31 à 15 h. 25
COUCHER :	le 1er à 15 h. 56	COUCHER :	le 1er à 7 h. 6
	le 31 à 16 h. 1		le 31 à 7 h. 50

Pleine lune le 2 — *Dernier quartier* le 10
Nouvelle lune le 17 — *Premier quartier* le 23
Pleine lune le 31

1	V	S. Eloi, E. C.	17	D	*IIIe de l'Avent.* Se Beggue, Ab., V., S. Lazare, E. M., Se Olympe, Ve.
2	S	Se Bibiane, V. M., Se Pauline, M.			
3	D	*Ier de l'Avent.* S. François-Xavier, C.	18	L	S. Gatien, E. C.
4	L	S. Pierre Chrysologue, E. C. D. Se Barbe, V. M.	19	M	S.Urbain, V.P.C., S.Timoléon, M.
5	M	S. Sabas, Ab.	20	M	S. Dominique de Silos, Ab.
6	M	S. Nicolas, E. C.	21	J	S. Thomas, Ap.
7	J	S. Ambroise, E. C. D. Se Fare, V.	22	V	S. Flavien, M.
8	V	*La Conception immac. de N.-D.* S. Romaric, Ab.	23	S	Se Victoire, V. M.
9	S	Se Léocadie et Se Valérie, Vv.Mm.	24	D	*IVe de l'Avent.* Se Irmine, V.
10	D	*IIe de l'Avent.* S. Melchiade, P.M., Se Eulalie, V.M.	25	L	*La Nativité du Seigneur.* Se Anastasie, V. M.
11	L	S. Damase, P.C., S. Fuscien, M.	26	M	S. Etienne, protom.
12	M	S. Corentin, E. C. S. Valéri, Ab.	27	M	S. Jean, Ap. et Evang.
13	M	Se Luce, V. M., S. Josse, Er.	28	J	*Les Saints Innocents*, Mm.
14	J	S. Nicaise, E. et Cc., Mm. Se Odile, V.	29	V	S. Thomas de Cantorbéry, E. M. S. Trophime, E. C.
15	V	S. Mesmin, Ab., Se Chrétienne, V.	30	S	S. Sabin, E. C., S. Roger, E. C.
16	S	S. Eusèbe, E. M. Se Adélaïde, Imp. V.	31	D	*Dans l'Octave de Noël.* S. Sylvestre, P. C., Se Colombe, V. M.

Le 3. — Temps clos pour les noces jusqu'au 25 décembre.
Le 17. — Commencement des Antiennes O.
Les 20, 22 et 23. — Quatre-Temps.
Le 26. — Fin du temps clos pour les noces.

(Photo R. Marchand, Bruxelles.)

Monseigneur le Duc de Guise

(Photo Vizzavona.)

Madame la Duchesse de Guise.

(Photo Keystone.)

Monseigneur le Comte et Madame la Comtesse de Paris.

MADAME ISABELLE
PRINCESSE DE FRANCE

par ALAIN MELLET

L'exactitude n'est certes pas la seule politesse des rois. Mais c'en est une, et qui n'attend pas, semble-t-il, le nombre des années. Il y avait, le 8 avril 1932, un anniversaire à souhaiter. Madame Isabelle-Marie, Princesse de France, a été exacte au rendez-vous.

Heure pour heure, un an plus tôt, Ses Augustes parents avaient été mariés sur la terre de Sicile, dans ce palais lointain où le Duc d'Orléans passa les derniers jours de sa vie d'Exilé. Le grand Prince qui a tant manqué à la France reposait encore au pied de collines toutes proches lorsque l'union de son neveu Henri et de sa plus lointaine nièce Isabelle fut célébrée au milieu d'un grand concours de Français fidèles, au cours de fêtes qui sont restées dans la mémoire de tous.

*
**

Nous avons eu le grand honneur d'assister au baptême de Madame Isabelle et en avons rapporté de beaux souvenirs.

La Princesse avait été ondoyée dès le soir de sa naissance par M. le curé de Woluwe-Saint-Pierre. Ce n'est que le 16 mai qu'Elle fut baptisée, non pas en grande pompe mais dans un cadre tout à fait digne d'une Fille de France, au Manoir d'Anjou.

Si Monseigneur l'avait permis, trente, cinquante princes se seraient retrouvés autour du berceau de cette petite fille. Mais il y a l'exil... l'exil sur une terre amie, si noblement hospitalière. Si le Manoir d'Anjou bénéficie, par accord tacite et spontané, d'une sorte d'exterritorialité sur le sol du Brabant, Monseigneur ni Madame ne permettent qu'il y soit un lieu pouvant prêter, politiquement ou internationalement, à la moindre critique, à la moindre interprétation dénaturée de Leurs volontés. Il suffit à Jean, Duc de Guise,

que le drapeau de tous les Français flotte au vent belge sur le dôme du Manoir d'Anjou pour que le Prince soit vraiment là chez Lui.

C'était au lundi de la Pentecôte et la joie était partout. Depuis quarante-huit heures, le soleil caressait notre Occident et, levé tôt, couché tard, flânait, flambait dans un ciel de moires vives. Les grands arbres des allées de Tervueren, les belles frondaisons et l'étang du Manoir d'Anjou en étaient inondés. Les figures aussi, de Ceux qui allaient baptiser une Enfant royale dans la lumière de l'exil.

Le cadre de l'Almanach ne permet malheureusement pas de reproduire tant d'émouvantes images que la haute bienveillance de Monseigneur nous a permis de rassembler. Accompagné du meilleur opérateur de Paris, nous avons pu grouper ce jour-là, en comprenant de nombreuses photographies personnelles à la Famille Royale, une centaine de « *Scènes de la vie en exil des Princes de la Maison de France* ». Pouvoir quasi-magnétique de ces Princes! Notre collaborateur ignorait tout d'Eux et, dans le train qui nous emmenait vers Bruxelles, après la semaine épuisante que ce technicien du reportage photographique venait de passer (assassinat, puis obsèques du président Doumer, dont il a donné les plus beaux clichés), ne semblait pas autrement emballé pour l'expédition du jour. Nous le remîmes aux mains de Monseigneur le Comte de Paris qui daignait le diriger Lui-même pour le choix des emplacements et ne le revîmes qu'une heure plus tard.

C'était un homme transformé. Ses trente ans s'étaient si spontanément entendus avec les vingt-trois du Prince qu'il nous confia tout de go :

— Vous m'aviez pourtant dit vrai. Ça n'a pas pris une demi-heure. « Il » m'a mis dans sa poche.

L'accueil de Madame, si bon et si grand, les deux mains tendues de Monseigneur, le charme de la très-jeune Mère, l'incomparable bonté majestueuse de Celle qui reste pour tous « la Reine Amélie » se chargent ainsi d'achever des adhésions du cœur qui seront certainement couronnées, un jour prochain, par celles de l'esprit.

Mais c'est le Prince Henri qui avait fait le premier travail.

*
**

Alors parut la petite Princesse.

Sœur Suzanne la portait avec des soins jaloux. Elle passa d'abord dans la grande galerie entre deux rangs pressés de serviteurs des Princes, auxquels Madame, un instant plus tard, allait faire signe d'entrer dans le grand salon pour prendre part à cette véritable fête de famille.

(Photo Keystone.)

M. l'abbé de Dartein, qui a été l'éducateur du Père à tant de titres, allait, assisté de M. le curé de Woluwe-Saint-Pierre, baptiser la Fille.

Isabella-Maria-Laura-Victoria...

L'Enfant était sage, aux bras de Son Altesse Impériale et Royale la Princesse Pierre d'Orléans-Bragance, marraine. Grand et droit comme l'histoire de France, Monseigneur le Duc de Guise remplissait pieusement son rôle de parrain.

On ne sait pas bien raconter des choses si belles dans leur simplicité. Sous le portrait de la Palatine, à droite,

les Princes étaient groupés. Autour de Monseigneur et de S. A. I. et R. la Princesse Pierre, nous voyions Madame, Sa Majesté la Reine Amélie de Portugal, LL. AA. RR. Monseigneur le Comte de Paris et, toute émue, Madame la Comtesse de Paris qui allait un instant plus tard vouer Son enfant à la Sainte-Vierge; LL. AA. II. et RR. les Princes Pierre, Gaston et Jean d'Orléans Bragance, père et frères; Pierre-Henri, cousin germain de Madame la Comtesse de Paris. Le service d'honneur — MM. le colonel de Tuite, le général de Gondrecourt, le duc de Lorge, Maurice Emery et le comte de Baritault qui, de service auprès des Princes, avait précédé Sœur Suzanne, au titre de gentilhomme d'honneur — occupait le centre du grand salon. Puis M. Charles Benoist et deux ou trois privilégiés. Au fond, un autel de fortune parmi les hortensias.

En termes plus émouvants qu'on ne le peut dire, M. l'abbé de Dartein parla de la France... Au-dessus de nous, le drapeau tricolore flottait aux vents.

ALAIN MELLET.

Maison DESBOIS Aîné, fondée en 1874

L. DOREAU & G. LARROQUE

Successeurs

BUREAUX ET ATELIERS DE FERRONNERIE

19, rue Castagnary, PARIS (15e) - Vaugirard 11-80

Ateliers de Construction : Aubervilliers

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
COMBLES — CHARPENTES
ENTRETIEN — ÉLECTRICITÉ
SERRURERIE D'ART
SERRURERIE DE BATIMENT

GRILLES ET RAMPES
DE TOUS STYLES
JARDINS D'HIVER
MARQUISES — VÉRANDAS
LUSTRES

Achetez

vos fourrures

en toute confiance

et aux meilleurs prix

chez

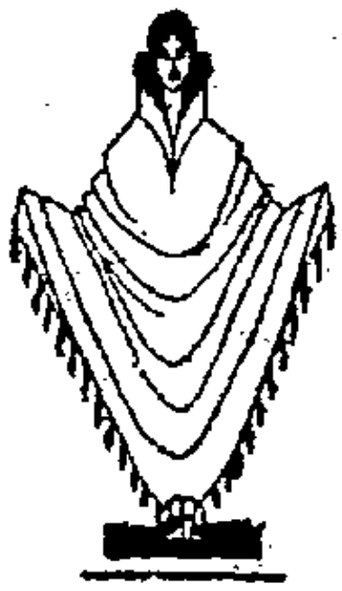

BRAUN

Ancien fournisseur
de la Maison de France

(Se recommander de l'A. F.)

6, rue de Grenelle, PARIS (VIe)

Téléphone :
Littré 55-47

Métro :
Saint-Sulpice et Croix-Rouge

(Photo Nadar.)

Léon Daudet.

APRÈS
LES ÉLECTIONS DE MAI

par Léon Daudet

Il y a quelques mois maintenant que le suffrage politique, dit « universel », s'est prononcé. Or, le suffrage politique, c'est le grand fétiche aux arrêts souverains, de la démocratie. Il n'y a plus eu, après cela, qu'à remettre la France à Herriot, Painlevé, Chautemps, Albert Sarraut et Blum, flanqué de Renaudel : soit à la banqueroute et à la guerre en quelques mois. La guerre de 1914 avait fait la preuve pourtant de l'inanité du parlementarisme, fichant le camp à Bordeaux, quand ça chauffe à Paris; puis de la nocivité du parlementarisme, bourré de traîtres, d'espions et de filous, alors que l'ennemi en armes campait à 80 kilomètres de la capitale. L'avant-guerre de 1932 fait la preuve par neuf de l'incompatibilité du suffrage politique et de l'existence même du pays. Le 1er mai le fétiche nous ordonne de crever. D'après Ledru-Rollin, les deux Pelletan, Floquet, Waldeck, Combes et Cie, nous n'avons qu'à obtempérer.

Que va faire la Chambre de gauche actuelle, si elle dure? Exactement ce qu'ont fait la Chambre du centre précédente, la Chambre de gauche anté-précédente, la Chambre de droite 1919 : des gaffes monumentales, des erreurs funestes ou des ignominies. Les quelques mois qui viennent de s'écouler depuis la rentrée de la Chambre permettent de l'assurer sans être pour cela grand prophète.

L'histoire de la nouvelle législature s'est ouverte sur la déclaration du nouveau cabinet. La déclaration d'Herriot, comme il fallait s'y attendre, d'une nullité totale, a été rédigée, comme l'on dit, avec une estompe. On y a relevé une insanité, l'apologie des politiques absurde de Bourgeois (guerre de 1914) et criminelle de Briand (guerre de revanche

allemande de tout à l'heure ou de demain), qui sont la négation pure et simple de la réalité, aujourd'hui manifeste. D'ailleurs si c'était Tardieu qui eût fait cette déclaration, après une éclatante victoire électorale, due à l'irrésistible poigne de Mahieu, il eût certainement proféré les mêmes bourdes, devenues rituelles à la Chambre comme au Sénat. Pour comprendre ces choses obscures, il faut se rappeler que Briand a été soutenu successivement par Herriot, Poincaré, Laval et Tardieu. Fétiche maçonnique comme Léon Bourgeois, bénit par les plus hautes autorités religieuses à l'article de la trahison, comme à l'article de la mort, Briand est devenu le pacifiste connu, qui fait pendant au Soldat inconnu; et l'attitude recueillie du bon Edouard, dit Lyonnais-le-Juste, devant la tombe de la dupe de Stresemann, était quelque chose d'impayable : « Conseille-moi, évacuateur de Mayence! Donne-moi la formule, sonore et grave, du lâchage de la Pologne et de la Belgique et de l'abandon de l'Alsace-Lorraine! » Car Herriot ne peut douter une minute que c'est à cela que nous allons, au milieu de flots de salive.

Après ce terne topo, la nouvelle Chambre s'est surtout préoccupée de sa division en groupes. La grande presse nous a fait savoir que les « grandes commissions » avaient dû attendre la consolidation des groupes avant de procéder à leur réunion et à leurs travaux (!). Ce qui nous a fait copieusement rire.

Quand on a passé par la Chambre, non seulement comme député — ce qui est mon cas — mais comme journaliste, on n'ignore pas que le travail et l'activité desdites commissions est chose purement imaginaire. Les membres désignés pour cette fumisterie ancestrale se rendent dans les bureaux dans la proportion de dix ou douze sur trente-deux ou trente-trois, fument des cigarettes, batifolent, lisent ou ânonnent des rapports que personne n'écoute, puis racontent les potins du jour. J'ai suivi, pendant quatre ans et demi, les séances de la commission d'administration générale, dont j'étais membre. J'y ai vu mettre aux voix des projets et des

résolutions oubliés et mis au rancart au bout d'un mois. Tel celui sur les jeux, de feu Arthur Rozier, ou encore celui sur les sépultures militaires, ou encore celui de la suppression du tripot d'Enghien, etc. Le brave public français, ignorant de ces choses et candide, croit encore à une « représentation nationale » qui, en fait, n'existe plus que par la réalité de l'indemnité parlementaire sans cesse accrue. Le Parlement, à quelques rares et honorables exceptions près, n'est plus qu'un conciliabule de ratés, de poltrons, d'ignorants et de filous.

Ayant accompli l'importante et herculéenne besogne d'organisation de ses « grandes commissions », la Chambre, fatiguée d'un si lourd effort, s'est donné des loisirs.

Pendant ce temps Herriot, imitant notre mirobolant Tardieu, prenait presque chaque soir le train pour Lausanne.

Car il y a eu Lausanne, la farce de Lausanne!

Herriot tenait là-bas le rôle de Gribouille, avec sa bonne figure effarée... « que voulez-vous dire », ses solides croquenots et sa pipe. M. Mac Donald, socialiste de majorité conservatrice (c'est la forme de l'hybridité britannique), y remplissait l'emploi de clown funèbre, qui faisait florès à la Cour de la reine Elisabeth et dans les pièces de ses tragiques, tandis que von Papen-Tartufe se montrait digne successeur de Brüning le pieux, lui-même fils dégénéré de Stresemann, du « m'sieur Stresemann » de Briand de Locarno.

Ces messieurs avaient auprès d'eux la collection de comparses, d'experts inexperts, d'utopistes demi-mabouls, de dames demanderesses et refuseresses qui circulent, comme dans la *comedia dell'arte*, à travers l'intrigue principale. Les habitants de la délicieuse Lausanne au ciel bleu, une des plus aimables de l'Occident, et où la vie intellectuelle est railleuse et intense, ont vu passer dans leurs rues vallonnées, anciennes et modernes, les solennelles andouilles dont regorgent les journaux illustrés : von Papen, larve *Zentrum* du genre de Brüning, portant les saintes huiles que le Vatican refuse aux morts d'Action Française, inondait la presse

AUX ÉDITIONS BERNARD GRASSET

Chefs et Chefs-d'œuvre
d'Action Française

LÉON DAUDET

Fantômes et Vivants (*Souvenirs I*).
Devant la Douleur (*Souvenirs II*).
L'Entre-deux-guerres (*Souvenirs III*).
Salons et Journaux (*Souvenirs IV*).
La Pluie de sang (*Nouveaux souvenirs*).
Le Rêve éveillé
Courrier des Pays-Bas :
Le Pèlerin d'Emmaüs.
La Ronde de nuit.
La Mélancholia.
Les Horreurs de la guerre.
Études et milieux littéraires
Le Stupide XIXe siècle
Flambeaux
Vingt-neuf mois d'exil

CHARLES MAURRAS

La Musique intérieure

MARQUIS DE ROUX

Charles Maurras et le Nationalisme d'A. F.

JACQUES BAINVILLE

Jaco et Lari
La Tasse de Saxe

CHAQUE VOLUME : 15 FR.

d'onctueuses et grotesques sollicitations de « rabrochement » franco-allemand. Un petit « rabrochement » du genre de celui d'août 1914 et de juillet 1870, enveloppé dans un nouveau chiffon de papier.

Finalement, le peu qui restait des réparations a péri là-bas. Les eaux du lac Léman ont noyé pour toujours ce frêle lambeau de notre victoire.

Herriot est ensuite rentré à Paris pour crever le plafond, toutes Chambres réunies, comme en 1924-1926.

Auparavant il avait, il est vrai, signé son « accord de confiance » avec Ramsay Mac Donald. Cet accord a l'air d'une de ces déclarations à la vie, à la mort, que les pochards échangent mutuellement, sur le comptoir à la fin d'une journée bien arrosée : « Mon vieux, c'est juré, on est copains, et si qu'on me dirait du mal toi, gy que je te le répète aussitôt. » A quoi le chef du chômage britannique : « Good fellow, ïe souis friend with you. Stop. Si quelqu'un voulait mal à vous, take care que je loui détache un swing. »

Après quoi, en dépit de la gravité des menaces extérieures, l'unique pensée des députés 1932, ressemblant comme des frères à ceux de 1928, sous des étiquette différentes, a été de s'en aller en vacances : « Par ici la sortie... » Ils ont le vague pressentiment de menaces obscures, auxquelles ils préféreraient se soustraire par la fermeture du Palais-Bourbon.

Après cela, ça regarde Herriot, Paul-Boncour et Chautemps, trio remarquable en qui on peut avoir toute confiance... pour une reddition à l'Allemagne sans combat. Que Hitler, comme il est à prévoir, ou le prince Kron, soit bientôt le maître absolu de l'Allemagne, que dira Herriot, que dira Paul-Boncour? Exactement rien. Ils s'inclineront devant le fait accompli.

Je ne cesserai de le répéter : les rouages parlementaires et républicains sont cassés, et la France est au bord du gouffre.

Ou l'anéantissement, ou le Roi.

LÉON DAUDET.

(Photo Fred Boissonas.)

Charles Maurras.

APRÈS
UN DISCOURS DE M. LEBRUN

par CHARLES MAURRAS

Il nous paraît utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs ce que Charles Maurras écrivait, en 1918, d'un discours prononcé par le Président de la République, alors ministre [1].

Les hommes du parti qui incarne et utilise le régime républicain lui doivent d'accomplir certaines formalités : parallèlement, nous devons montrer au public qu'il y a lieu de réfléchir, d'examiner, de reviser des idées reçues. Et quand ces idées s'expriment avec l'émotion touchante manifestée par le ministre Lebrun, Lorrain de naissance, c'est pour nous, d'homme à homme, presque un devoir de charité de l'avertir.

Nous n'avons pas oublié les larmes généreuses que coûtait à M. Lebrun, en janvier 1912, la lacération du Congo français. Mais d'autres larmes plus cuisantes ont dû se former depuis, dans les mêmes yeux; couler sur le même visage et attester l'état où nous ont fait descendre les suprêmes chapitres de l'histoire de la nation.

Que ces chapitres soient compris comme ils sont ressentis, que ces sources du mal soient vues et bien saisies, toutes les forces de renaissance rapide seront entre nos mains et travailleront avec nous. Mais, si l'enseignement du malheur, n'est pas pénétré, alors l'épreuve est inutile, les larmes sont stériles, l'émotion est plus vaine encore que ne serait le pire desséchement, car, sans servir, elle affaiblit.

M. Lebrun revient du pays reconquis. Ce Meusien a traversé Saint-Mihiel. Il y a visité les malheureuses femmes françaises réduites à une espèce d'esclavage par le vain-

1. Ces lignes sont extraites de l'article « RÉVOLUTION DE 1789 », du *Dictionnaire politique et critique*, chap. V : Les suites. 1792 à 1918. (*A paraître.*)

NOUVELLE LIBRAIRIE FRANÇAISE

Anciennement EDITIONS PROMETHEE

9, rue Dupuytren - Paris (6e)

CHARLES MAURRAS

HEURES IMMORTELLES (1914-1919)

Un beau volume in-8° carré, tirage numéroté et limité comme suit :

25 exempl. sur Japon Impérial, dont 10 ex. H. C. L'ex. signé par l'auteur ..... **300 fr.**
150 exempl. sur pur fil Lafuma, dont 40 ex. H. C. **80 fr.**
3.300 exempl. sur « Alfax » des papeteries Navarre, dont 300 ex. H. C. ..... **30 fr.**
30 exempl. sur vergé de Hollande à la cuve Van Gelder Zoner, dont 10 ex. H. C. ..... **150 fr.**

Dr CHARLES GILLOUIN

JOURNAL D'UN CHRÉTIEN PHILOSOPHE
(1915-1921)

INTRODUCTION DE RENE GILLOUIN

Magnifique volume de 288 pages, in-4° carré, tirage limité comme suit :

100 ex. sur pur fil Lafuma, dont 20 H. C. ..... **100 fr.**
2.000 ex. sur « Alfax » des papeteries Navarre, dont 100 H. C. ..... **40 fr.**

PHILIPPE BARRÈS

LA VICTOIRE AU DERNIER TOURNANT

12 fr.

GEORGES CLAUDE, de l'Institut.

SOUVENIRS ET ENSEIGNEMENTS D'UNE EXPÉRIENCE ÉLECTORALE

12 fr.

JOSÉ LE BOUCHER

LE DESTIN DE JOSEPH-MARIE LE BRIX

PREFACE D'ANTOINE DE SAINT-EXUPERY

Un volume illustré de 16 photos inédites ..... **12 fr.**

GEORGES DOYIME

LA DÉBACLE DE NOS FINANCES

12 fr.

GABRIEL BRUNET

ÉVOCATIONS LITTÉRAIRES

GRAND PRIX DE LA CRITIQUE LITTERAIRE 1932

15 fr.

CHARLES LAQUIEZE

VOLONTAIRE

EPISODES DE LA GRANDE GUERRE PAR UN FANTASSIN DE 17 ANS

15 fr.

A PARAITRE PROCHAINEMENT :

CHARLES MAURRAS : NOS RENAISSANTS

(suite de **BARBARIE ET POESIE**)

queur, obligées de « *se livrer pour lui aux besognes les plus repoussantes* ».

L'orateur s'écrie donc :

« *Et nous pensions en nous-mêmes : Est-il possible que* « *notre siècle soit le témoin de pareilles choses.* »

Comment en serait-il autrement dans ce siècle où la civilisation s'est systématiquement elle-même démantelée au matériel, au spirituel, au moral. Son libéralisme n'était rien, ou il ouvrait le champ à tous les Barbares? Le résultat était prévu. Et seul un résultat contraire aurait pu étonner...

Mais sans y prendre garde, M. Lebrun ajoute :

« *Sa science, dont il est justement fier, lui a fait accom-* « *plir des prodiges; il a supprimé les distances, il a vaincu* « *la maladie, il a capté les forces de la nature. Mais il n'a* « *pu empêcher que des hommes fussent assez dépourvus* « *d'humanité pour imposer à d'autres hommes un régime* « *qui n'a rien d'humain.* »

Comment empêcher les Barbares d'être eux-mêmes? Ce qu'il fallait, c'était plutôt éloigner de leur portée la science et ses applications. Il est toujours grave de laisser s'armer les Barbares, quand, surtout, aux mêmes moments, on désarme soi-même *intus* et *extra*.

L'humanité n'est pas une chose aussi naturelle que le pense M. Lebrun. En grande partie, elle est acquise. Elle est le fruit du labeur âpre et difficile, comme la sécurité de la paix est le fruit d'une défense violente. Que cette défense tombe, l'enniemi entre. Que le rude labeur d'amélioration, d'humanisation se relâche et se distende, c'est le retour à la barbarie. La civilisation sans rempart, le progrès matériel sans discipline sociale, morale, politique, c'est une chair tendre et précieuse exposée à l'intempérie sans couverture, ni protection.

Mais le cri inconsidéré, la plainte irréfléchie de M. Lebrun, continue :

« *Et à qui l'impose-t-on?* (*ce régime inhumain*). *Aux* « *fils de ceux qui jadis ont fait la grande Révolution. Et en* « *quel temps. Plus d'un siècle après que leurs pères ont* « *proclamé la République.* »

Les étonnements de M. Lebrun étonneront tous les esprits informés. Cette grande Révolution! mais c'est d'elle qu'est sortie l'unité allemande. La Révolution a engendré toutes

nos épreuves, tant par l'affaiblissement qu'elle nous infligea que par l'accroissement de puissance dont elle combla nos rivaux et nos ennemis. Ce que perd un peuple à une Révolution, la Russie vient de nous le montrer. Sans avoir atteint aux horreurs bolchevistes, la nôtre ne fut pas une idylle.

Elle a repoussé l'étranger? Oui, un temps, mais au bout de cette épopée glorieuse où furent dépensés et volatilisés les ressources, hommes, raisons, idées, richesses de la monarchie, le bilan de ces guerres s'établit aux noms de Trafalgar, de Leipzig et de Waterloo qui ne sont pas des noms de victoires : elles laissent la France plus petite qu'en 1792, elles l'engagent dans une voie qui n'est pas celle d'un progrès, elles la précipitent vers cette terrible situation de la fin du XIXe siècle et du commencement du XXe où la nation qui assistait les autres, il n'y a pas plus de cent quarante ans, est tombée elle-même au rang de peuple assisté.

Ce n'est pas sans horreur que j'écris ces vérités affreuses. Mais on m'y force et rien ne forçait un patriote comme M. Lebrun, Ministre du Blocus et des Régions Libérées, à publier l'énorme erreur que traduit le cri dont tl fait suivre le souvenir donné à la première République : « *Ah! Mes-* « *sieurs; la voilà la bonne propagande capable de disperser,* « *s'il en était besoin, les nuages qui viendraient obscurcir* « *notre ciel.* ». Non, M. Lebrun, non. La propagande que vous dites ne serait pas bonne : car elle ne serait pas vraie. Il faut d'abord voir clair et faire voir clair aux autres, sur nous-mêmes, sur eux, sur la constitution essentielle de sociétés et des peuples, si nous voulons nous relever un peu sérieusement et ensuite reprendre ce que Bonald appe-

---

LÉON DE MONTESQUIOU. *Sa vie politique; l'Action Française,* par COUDEKERQUE-LAMBRECHT. Un beau vol. in-8° carré de 930 pages, sur vélin Navarre, avec huit photographies hors texte et un index des noms cités ..... **60 fr.**

Cet important ouvrage résume, avec la vie publique de Léon de Montesquiou, l'histoire de l'*Action Française,* des origines à 1914, et reproduit des documents aujourd'hui introuvables. Il doit figurer dans toute bibliothèque d'A. F.

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE, 12, rue de l'Isly, Paris (8e).
C. C. P. 926-78.

lait avec tant de gravité et de force la magistrature de la France dans l'Univers. Sachons où nous en sommes, où nous étions et d'où nous venons, où nous roulions, c'est le premier de tous nos devoirs.

L'illusion n'est plus permise. Balzac faisait dire à son héroïne, au lendemain de l'épopée démocratique qui inventa la conscription universelle : « J'aperçois la vie comme un « de ces grands chemins de France, unis et doux, ombragés « d'arbres éternels. Il n'y aura pas deux Buonapartes en « un siècle. Je pourrai garder mes enfants si j'en ai, les « élever, en faire des hommes : je jouirai de la vie, par « eux... » La jeune fille de 1820 n'a pas vu ses vœux accomplis. Ses enfants furent soldats. Ils durent d'abord courir l'Europe puis recommencer la campagne de France. Il y a eu un second Buonaparte. Mais ces chefs guerriers étaient si peu la cause profonde des guerres, ils étaient si bien les effets d'une situation générale causée par l'avènement de la démocratie et sa politique des nationalités, que les petits-fils de la jeune Française de la Restauration ont vu le fléau guerrier (et quel fléau!) nous revenir sans ombre de provocation de notre part, contre les volontés bien connues de notre politique et de notre Etat, sous la forme la plus douloureusement défensive, celle qui rase les grands chemins d'une vaste zone de la patrie et fait tomber de toutes parts, coupés, brûlés, fauchés, les magnifiques arbres que l'on appelait éternels! Pourquoi? Avec Epicure et Lucrèce, c'est ici qu'il faut adjurer les hommes malheureux de saisir la cause du mal.

Si je m'attarde au discours de M. Lebrun, c'est en raison de son intérêt pathétique. Prononcé le dernier, il a paru former comme la conclusion morale d'une séance de « *L'Union des Associations françaises contre la propagande ennemie* ». Les plaintes que je lis et que j'entends sur cette propagande donnent à penser que sa faiblesse ou sa gaucherie peuvent procéder d'un vice latent dont la valeur et l'intention des hommes sont bien innocentes, mais qui tient à la nature deux fois erronée des idées à propager : ce sont des idées fausses en elles-mêmes, et elles ont le tort de cadrer de moins en moins avec les faits contemporains qu'elles devraient faire comprendre. (*A. F.*, 23 septembre 1918.)

CHARLES MAURRAS.

CHEZ PLON

QUELQUES NOUVEAUTÉS

PAUL BOURGET, *de l'Académie française.* — **Le Diamant de la Reine.** Roman ..... **12** fr.

HENRY BORDEAUX, *de l'Académie française.* — **Sibylle, ou Le Dernier Amour.** Roman ..... **15** fr.

CHARLES BENOIST, *membre de l'Institut.* — **Souvenirs.** Tome I. Léon XIII. Crispi. Bismarck. In-8° ..... **36** fr.

J. et J. THARAUD. — **Les Bien-Aimées.** Roman ..... **15** fr.

JEANNE NABERT. — **Le Cavalier de la mer.** (Prix du Premier Roman) ..... **15** fr.

JULIEN GREEN. — **Épaves.** Roman ..... **15** fr.

MICHEL DAVET. — **Une lampe sur la marche.** Roman. **12** fr.

JOSEPH DE PESQUIDOUX. — **Le Livre de raison.** 3 volumes. Chacun ..... **15** fr.

J. DU PLESSIS. — **Le Sens de l'histoire. La Caravane humaine.** ..... **18** fr.
En édition « Roseau d'or » ..... **25** fr.

SACHA GUITRY. — **Pages choisies** ..... **30** fr.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

AU PAYS DES UNELLES

par JACQUES BAINVILLE

Je vais les voir de temps en temps. C'est une bonne race. Ils avaient déjà une réputation excellente à l'époque où Jules César fit connaissance de cette tribu gauloise en se rendant en Armorique (prière de ne pas imprimer Amérique).

Les Unelles restent fermement assis sur leurs traditions dont la mieux ancrée, et qui résiste à toutes les tempêtes, est d'épargner pour acheter de la terre.

Pendant la guerre, il y avait un colonel anglais dont la marotte était de demander à tout venant : « Quel est le but de la vie? » Etant allé voir un détachement de territoriaux français, il pria l'interprète de leur poser la question essentielle. L'un répondit : « Le but de la vie? J'en ai entendu parler, mais je ne sais pas bien où c'est. » Un autre : « C'est comme qui dirait au champ de tir. » Mais un Unelle, interrogé à son tour, prononça cette parole mémorable : « Le but de la vie, c'est d'amasser pour quand c'est qu'on est vieux. »

Vous apprécierez encore mieux la solidité de ces populations et de leurs principes quand vous saurez que, chez elles, les droits de succession s'appellent centième denier. Le fisc peut prendre sur les héritages dix, vingt, quarante pour cent et même plus. Les Unelles parlent toujours du centième denier qui était le montant de la taxe héréditaire sous l'empereur Galba.

Bien que, depuis deux mille ans, le fond de cet heureux bocage n'ait pas changé, le progrès y pénètre. Cette année,

OUVERTURE DE COMPTES POUR ACHATS D'OUVRAGES ET ABONNEMENTS

Il suffit de verser une provision (C. C. P. 926-78 Paris) ; la situation du compte est donnée périodiquement et sur demande.

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE, 12, rue de l'Isly, Paris (8e).
C. C. P. 926-78.

grande innovation. Les habitants du bourg peuvent avoir l'eau à domicile. Après le puits et la pompe, arrive l'ère du robinet.

Mais avec le prudent Unelle, ce n'est pas allé tout seul. Avoir l'eau sans tirer des seaux et sans pomper, c'était tentant. S'abonner pour l'avoir, c'était désagréable. Profiter et ne pas payer, telle est la devise des Unelles. On sut que la municipalité, par le cahier des charges, était tenue de mettre dans les rues quelques bornes-fontaines gratuites. Alors ce furent des luttes ardentes, de sombres intrigues, des coalitions acharnées entre voisins pour que l'eau vînt le plus près possible de tel ou tel groupe de maisons. Le maire y perdra des électeurs.

Sans doute les favorisés par l'emplacement des fontaines n'auront pas l'eau chez eux. Mais ils la prendront à l'œil. Et puis, le robinet dans la cuisine, ce n'est qu'une commodité. Et pour ce que les Unelles prennent de tubs! Une fois l'an, et encore, au baquet... Les commodités, on s'en passe, tandis que l'argent est l'argent. Ainsi, l'immuable Unelle continue à rogner sur les pièces dix sous qui n'en valent plus que deux, et qu'il préfère pourtant au bien-être.

C'est la chose admirable et risible de notre pays. Oui, selon que vous êtes bon ou méchant, il y a là de quoi vous attendrir ou de quoi vous entretenir dans l'hilarité jusqu'à la fin de vos jours.

Car, tandis que les citoyens, dans leur privé, comptent l'eau, la chandelle et le savon et coupent les centimes en quatre, l'Etat jongle avec les crédits et tire des feux d'artifice budgétaires. Une sordide avarice à la base s'épanouit en profusion au sommet. Le Français liarde. Mais, fichtre! la République française, elle, ne milliarde pas.

Les Unelles, qui disent encore centième denier, comme sous l'empereur Galba, pourraient appeler le trésorier-payeur général « comte des Largesses sacrées », comme sous

LE MARIAGE DU DAUPHIN

Un album in-4° ..... **6 fr.** Franco : **7 fr. 40**
Édition originale ..... **15 fr.** — **16 fr. 40**

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE, 12, rue de l'Isly, Paris (8e).
C. C. P. 926-78.

empereur Constance. Car ils savent, eux aussi, le chemin e la Trésorerie pour recevoir leur part. Qu'il grêle ou qu'il asse sec, qu'il pleuve ou qu'il vente, c'est quelque chose qui ombe pour la circonscription. Et le député qui a, du reste, our mandat principal le maintien du privilège des bouil-eurs de cru, est l'intercesseur.

En effet, pourquoi les seules parties prenantes aux « lar-esses » seraient-ce l'instituteur et le postier? Il n'y a que es plus honteux qui perdent et qui ne pleure pas ne tette as. Tout le monde réclame et la tétée est générale.

Quant à savoir ce que sera la fin de cette vaste rigolade, l est à peine utile de le demander.

Seulement, que voulez-vous que ça fasse à l'Unelle? Il tait sur la terre avant l'arrivée de Jules César. Il est onvaincu qu'il y restera toujours et que le diable ne la lui nlèvera pas.

Le diable, peut-être. Mais le « centième denier » pourrait ien en venir à bout.

JACQUES BAINVILLE.

MORETEAU Frères

52, Rue de la République, 52

LYON TÉLÉPH. : FRANKLIN 12-33

Tailleurs Civils et Militaires

Couturiers et Fourreurs

Trousseaux pour Dames et Messieurs

SUCCURSALES :

GRENOBLE : 8, Place Victor-Hugo

STRASBOURG : 6, Avenue de la Marseillaise

GAGNEZ DE L'ARGENT

pendant vos loisirs en exécutant vous - même ces jolis objets

D'INTERESSANTS BENEFICES

Les travaux d'arts appliqués laissent un large bénéfice à toutes les personnes qui les réalisent. En effet, les possibilités de vente pour les nouveautés artistiques sont énormes, et chaque jour les demandes sont plus nombreuses, car tout le monde aime à s'entourer de jolis objets.

D'ailleurs, cette lucrative occupation est si attrayante qu'il n'est pas possible de la considérer comme un vrai travail. Quel plaisir de décorer harmonieusement de jolis plateaux. Quelle joie aussi de porter ou d'offrir un joli sac en cuir repoussé, orné par vos soins. Remarquez que ce sac ne vous demandera que quelques heures de travail et pourra vous rapporter à la vente de 50 à 150 francs.

VOUS APPRENDREZ CHEZ VOUS

La Société des Ateliers d'Art chez Soi a des adhérents dans toutes les parties du monde. Ils ont appris chez eux à repousser le cuir, l'étain, à monter et à décorer des abat-jour en parchemin, à laquer ou à peindre le bois, etc. Ils sont devenus d'habiles artistes et ont organisé de ravissants petits ateliers où ils exécutent des travaux agréables et rémunérateurs. Ils ont appris enfin à vendre leurs travaux à la clientèle particulière, aux commerçants spécialistes et à gagner ainsi beaucoup d'argent.

NUL BESOIN DE TALENT SPECIAL

Ne croyez pas qu'un talent particulier soit indispensable pour exécuter des travaux artistiques. Vous n'aurez qu'à suivre les instructions d'artistes expérimentés qui cherchent pour vous le dessin original, les couleurs harmonieuses propres à donner aux objets d'art sortant de votre atelier un cachet artistique inégalable.

PAS DE COUTEUX MATERIEL

Exceptionnellement *nous offrons gratuitement les outils et les fournitures nécessaires pour exécuter de nombreux travaux d'art appliqués.*

GRATUIT : UNE PLAQUETTE ILLUSTREE

Nous avons édité une plaquette illustrée *Les Travaux d'Art chez Soi.* Cette jolie brochure vous apportera une documentation complète sur la *Société des Ateliers d'Art chez Soi.* Elle vous sera envoyée gratuitement, sans engagement de votre part.

Pour la recevoir, retournez-nous immédiatement le bon ci-dessous.

BON A DÉCOUPER

Société des Ateliers d'Art chez Soi, *14, rue La Condamine, PARIS (17e)*

Veuillez m'envoyer gratuitement et sans engagement de ma part votre plaquette illustrée : *Les Travaux d'Art chez soi* ainsi que tous les renseignements sur votre offre spéciale de matériel gratuit.

Inclus 1 fr. 50 en timbres-poste pour l'affranchissement.

M .....

à .....

.....

MONSIEUR CŒUR, COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT [1]

par MAURICE PUJO

Sous le titre La Guerre et l'Homme, *Maurice Pujo vient de publier chez Flammarion (26, rue Racine) un volume de souvenirs de guerre. Nous en détachons l'amusant épisode qui suit.*

Au printemps de 1916, mon régiment tenait les tranchées devant Aubérive. Ma compagnie venait de remonter en ligne lorsque je reçus un billet dactylographié du bureau du colonel donnant l'ordre au soldat Pujo de se trouver le surlendemain à Sept-Saulx, pour défendre, devant le conseil de guerre de la 100e D. T., le soldat B..., qui l'avait choisi pour défenseur. Le soldat Pujo devait se mettre en route immédiatement pour se rendre au Petit-Mourmelon où le commissaire du gouvernement Cœur lui donnerait communication du dossier.

Quelle idée baroque avait eue ce brave B..., de me prendre pour son avocat! C'était une bonne gouape, un trimardeur ayant toujours eu des difficultés dans le civil avec les gendarmes, et, dans le militaire, avec l'adjudant, mais assez drôle avec les camarades et n'ayant pas « les foies ». Un soir, étant ivre au cantonnement de repos, il avait injurié le lieutenant de service et, à cause de ses antécédents, l'affaire avait suivi son cours.

S'il avait recours à moi dans son mauvais cas, c'est que, pour B..., qui ne savait pas lire, je représentais la science, et qu'il ne la séparait pas de l'éloquence. C'était fort impru-

1. Dans l'hiver 1930-31 la commission parlementaire nommée pour enquêter sur les complicités de l'affaire Oustric mit en cause un magistrat récemment décédé. L'occasion m'a paru bonne pour rappeler des souvenirs de guerre plus innocents où était mêlé celui que j'appelle ici M. Cœur.

dent. De cette imprudence, j'étais le premier à me rendre compte, mais comment refuser?

Alors que je venais de retrouver mon trou dans les belles tranchées blanches de ce secteur modèle, je dus recharger mon sac et tout mon effroyable barda de territorial, reprendre le boyau Canrobert et « m'appuyer » à pied les onze kilomètres qui séparent Aubérive du Grand-Mourmelon. Là, rien n'étant prévu pour ma subsistance, je dus mendier un morceau de pain et un bout de bidoche à la fenêtre d'une cuisine et emprunter, dans un cantonnement, le lit d'un permissionnaire. Le lendemain, toujours traînant mon barda, je gagnais le Petit-Mourmelon, où, sur le coup de 11 heures du matin, je me présentais au bureau de M. le commissaire du gouvernement.

Bel homme au front dégarni, à la riche barbe noire, M. Cœur, qui portait, de par sa fonction militaire, le galon de sous-lieutenant, était dans le civil substitut au parquet de la Seine. Il me fit un accueil ironique et cordial : « Est-ce vous le fameux (*sic*) Camelot du Roi?... Alors, vous venez plaider pour ce B...? Oh! il n'y a rien à faire! Ce gaillard-là, dans sa carrière, n'a pas écopé moins de trente-cinq condamnations. Cette fois, il touchera sûrement le maximum. Ne vous donnez pas de peine : c'est une affaire à régler en cinq secs! »

Je demandai toutefois à voir le dossier. « Si cela vous amuse! » dit-il, et il me regarda d'un œil sarcastique le compulser sur un coin de table. Puis, comme j'étais toujours sans feu ni lieu, il poussa l'obligeance jusqu'à m'indiquer les gendarmes, qui consentiraient peut-être à me donner à déjeuner.

Chez les gendarmes et sous leur garde, je trouvai mon client : il était là comme un coq en pâte et faisait la nique à son avocat errant. Grâce à son crédit, je fus admirablement reçu par eux et nous bûmes deux bonnes bouteilles à la fin de la der des der. Après quoi, ayant demandé

Armurerie - Articles de Chasse, de Voyage en tous genres
Malles de Cabine, Mallettes. — *Prix très avantageux.*
J. PÉTAVY **167-169, Bd St-Germain, PARIS**
— Tél. : LITTRE 10-31 —

quelques renseignements à B... sur son affaire et sur sa carrière, j'allai à la recherche d'un gîte et finis par le trouver très tard chez de jeunes secrétaires d'état-major, un peu embusqués, mais très aimables. J'achetai une bougie et je passai une partie de la nuit à écrire, sur mon sac, toute ma plaidoirie. Le lendemain matin, je partais à pied pour Sept-Saulx, lorsque j'eus la chance de rencontrer la voiture des accusés conduits par les gendarmes. Ils voulurent bien se serrer pour me faire une place.

*
* *

Le conseil de guerre avait commencé à siéger à huit heures et c'est vers trois heures de l'après-midi que mon affaire fut appelée.

M. le commissaire Cœur fit un rapport sommaire, péremptoire, impitoyable. Il joua, comme on peut le penser, de ces trente-cinq condamnations qui faisaient peser sur le casier judiciaire du pauvre B... un total de soixante-quinze mois de prison. En terminant, il réclama cinq ans de travaux publics pour ce « déplorable soldat ».

Je me levai assez inquiet sur la façon dont je m'en tirerais, — n'ayant d'ailleurs ni dormi ni mangé, — bien que ma plaidoirie fût écrite. Je déclarai que, les soixante-quinze mois de prison n'ayant pas été récoltés sous l'uniforme, on n'avait pas le droit d'appeler un « déplorable soldat » celui qui avait été tout au plus un déplorable civil. Et encore! Ces soixante-quinze mois de prison, je m'en emparais comme de mon meilleur argument. Soixante-quinze mois répartis en trente-cinq condamnations, n'était-ce pas la meilleure preuve que, si mon client avait péché souvent, ce n'était que pour des peccadilles? Cela donnait à peine une moyenne de deux mois par condamnation, et, de fait, les plus fortes, malgré le renforcement dû à la considération des récidives, ne dépassaient pas six mois. De fait aussi, on ne lui avait pas appliqué la relégation, ce

LES CRAYONS **CONTÉ**
SONT LES MEILLEURS

qui indiquait que les juges n'avaient pas désespéré en lui. Bref, non pas un méchant homme, mais un irrégulier, un vagabond, un fantaisiste, un malheureux, qui pouvait avoir eu un moment d'oubli, mais que la guerre et le « métier militaire », si décrié, avaient commencé à racheter.

Là-dessus, le conseil accorda les circonstances atténuantes à l'accusé avec le minimum de la peine! Pour une fois dans ma vie que j'avais plaidé, c'était un vrai succès! Je me disais que je ferais bien de ne pas raconter cela à l'*Action française* parce qu'on ne me croirait pas. Pourtant le bruit de ce succès oratoire, grossi de bouche en bouche, gagna bientôt tout le régiment. A tel titre que, deux jours après, alors que j'avais rejoint à Mourmelon mon bataillon au repos, et que — grandeur et décadence! — on m'avait mis de planton devant une pompe pour empêcher les gens de se laver, le commandant, m'apercevant, me déclara tout de go qu'il venait de me nommer caporal. Récupéré de la guerre, n'ayant eu aucune instruction militaire, alors que tous mes camarades en avaient une, j'ai toujours redouté ce grade et ses responsabilités délicates. J'expliquai à mon commandant que l'éloquence (!) est une chose et que l'art de distribuer la soupe et le pinard en est une autre, mais j'eus toutes les peines du monde à le faire renoncer à son projet.

*
* *

Pour en revenir à M. Cœur, un aimable « confrère » qui, lui, était un avocat professionnel et avait le grade d'adjudant, m'assura qu'il devait être vexé. Il n'y parut pas cependant et même, chaque fois que le commissaire du gouvernement me rencontrait, il m'offrait ses bons offices, d'ailleurs poliment déclinés, pour m'embusquer. Je crois qu'il n'eût pas été fâché de s'en donner les gants.

Au surplus, nos relations étaient excellentes et il m'est arrivé d'accepter de lui un service d'un autre genre. Pendant nos périodes de repos, je cherchais à améliorer l'ordinaire de notre escouade par de modestes extras. J'avais déniché une salade, mais hélas! je n'avais pas les quelques onces d'huile et de vinaigre qu'il fallait pour l'assaisonner. Comme je faisais part de cet embarras à M. Cœur, il admira mon ignorance du système D.

— De l'huile et du vinaigre? dit-il, mais il y en a au magasin de l'intendance : il faut savoir les en tirer!

Ayant pris ma candeur en pitié, il s'offrit pour m'aider à réaliser mon désir. Je revois encore ce soir d'été où nous nous acheminâmes vers le magasin, lui, moi et quelques amis qui s'intéressaient au succès de l'expédition. N'étant pas magistrat, je n'avais pas la conscience tranquille et je me demandais si je ne risquais pas de figurer à mon tour comme client au conseil de guerre.

Nous fûmes reçus par le garde-magasin. M. Cœur, avec l'autorité de son galon, et comme s'il s'agissait d'une affaire de service, l'invita à remplir ma petite bouteille, ce qu'il fit aussitôt de bonne grâce. Mais comme, ébloui par ce succès, je me répandais vis-à-vis de ce garçon en remerciements chaleureux, je vis la figure de M. Cœur se durcir de mécontentement et d'impatience.

Quand nous fûmes sortis, il m'expliqua que j'avais commis la dernière des gaffes. Mes remerciements inattendus étaient tout ce qu'il fallait pour donner l'éveil à ce garde-magasin. Lui, M. Cœur, il voulait bien me servir, mais il ne tenait pas du tout, pour cela, à ramasser une bûche.

Je reconnus que je ne savais pas y faire et que la carrière de voleur ne valant rien pour moi. M. Cœur, sur la mémoire de qui ce larcin innocent ne doit pas peser, y semblait plus aguerri. Pourtant il n'avait pas encore rencontré Oustric.

MAURICE PUJO.

RELIURE

de Bibliothèques de Luxe et de Fantaisie

Marcel BARAST

Fournisseur de l'ACTION FRANÇAISE

36, rue des Petits-Champs (av. de l'Opéra), **PARIS**

ATELIERS: *à PARIS et à GENTILLY (Seine)*

TÉL. : GUT. 22-49 **MÉTRO : PYRAMIDES**

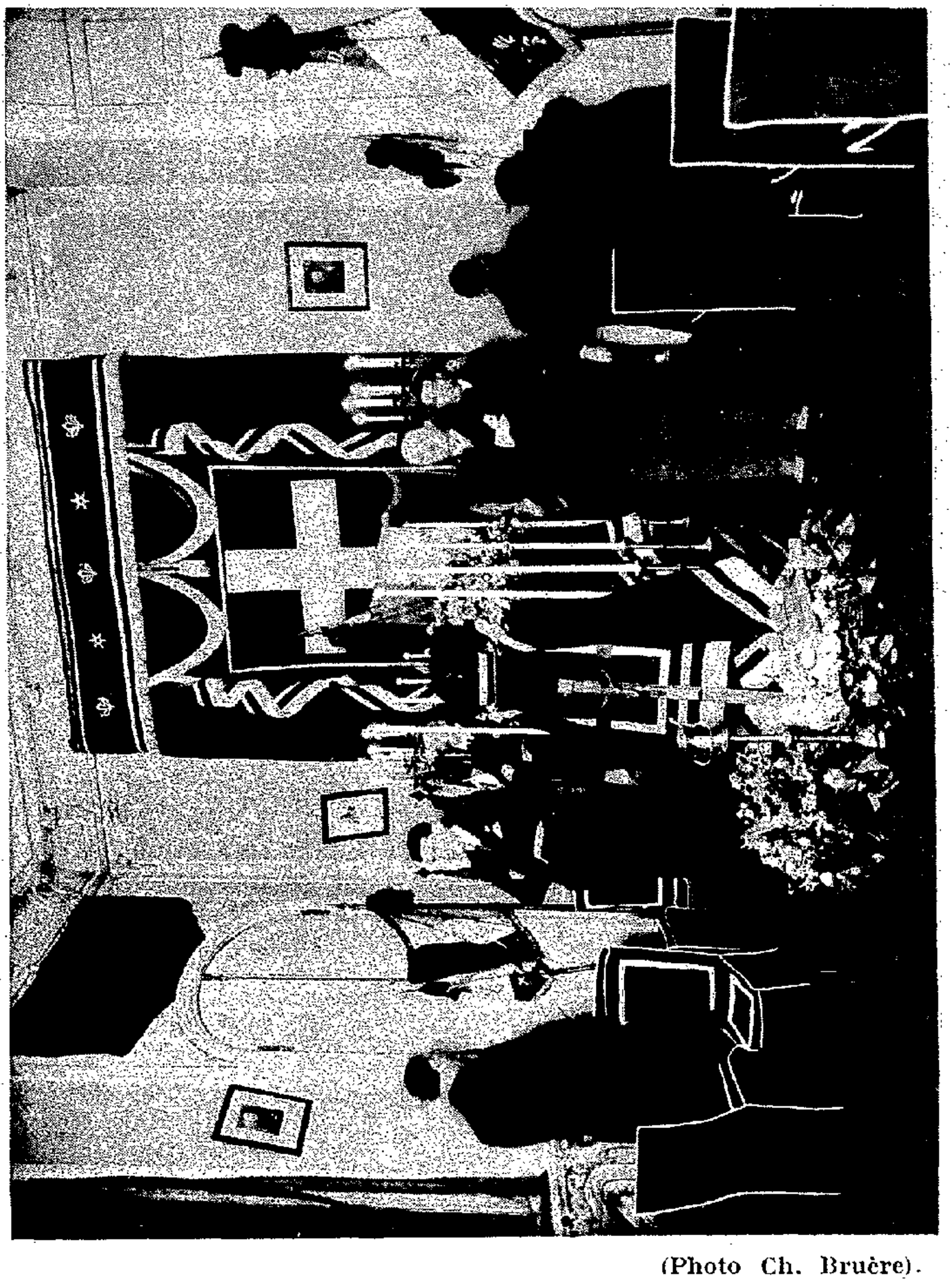

(Photo Ch. Bruère).

Le catafalque de Lucien Moreau à l'*Action Française*.

LUCIEN MOREAU

par LOUIS GONNET

L'année 1932 a été marquée pour l'*Action Française* par un deuil infiniment cruel, tel qu'elle n'en a pas connu de plus douloureux depuis cette sanglante année 1915 qui nous a ravi Henri Vaugeois et Léon de Montesquiou : dans la nuit du 5 au 6 avril, Lucien Moreau a été enlevé à l'affection de ses amis et de toute la grande famille de l'*Action Française* à laquelle il avait dévoué son énergie morale et physique, toutes les ressources de sa grande et noble intelligence, au service de laquelle il a vraiment sacrifié sa vie.

Il était le plus ancien compagnon et le plus intime ami de Charles Maurras. Tous deux s'étaient connus à la *Revue encyclopédique* *Larousse* dont Lucien Moreau était le très jeune secrétaire de rédaction, alors que Charles Maurras y écrivait ces pages de critique littéraire qui, nous l'espérons, seront bien quelque jour intégralement réunies en volumes. Lucien Moreau, né en 1875, appartenait à une famille de ces républicains de 1848, pour lesquels la République était vraiment un dogme religieux, mais qui professaient avec une ardeur égale le culte de la Patrie, l'amour de la France. Pour Lucien Moreau comme pour tous les siens, la générosité et le désintéressement des idées, leur loyauté et leur clarté constituaient le principe même de toute action politique.

HENRI VAUGEOIS

"LA FIN DE L'ERREUR FRANÇAISE"

On ne peut bien connaître les origines de l'ACTION FRANÇAISE si l'on n'a lu les principaux écrits de Vaugeois, son fondateur; en particulier ceux qui ont été recueillis et publiés par les soins de la Librairie d'Action Française.

HENRI VAUGEOIS

LA FIN DE L'ERREUR FRANÇAISE

avec une Préface du Marquis de Roux

« Comme ces objections sont tombées une à une devant la vérité incontestable de la doctrine politique monarchique, telle que l'a restaurée en France Charles Maurras, je lui ai apporté l'*Action française* nous en ferons ce que Dieu voudra. »

(*Testament politique d'Henri Vaugeois*, discours prononcé à l'Association des Jeunes Filles royalistes, le 26 février 1916.)

PARIS
LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE
12, RUE DE ROME
1928

Demandez à votre Libraire ou à la Librairie d'A. F., 12, rue de l'Isly, Paris (8e) l'ouvrage dont la couverture est ci-dessus reproduite en réduction. — 1 volume in-16 XVI-312 pages.

Prix : **15** francs; franco, **16** fr. **40** — C. P. 926.78

Lucien Moreau et Charles Maurras s'apprécièrent, la sympathie, puis l'amitié naquirent de leurs discussions aussi fréquentes que leurs rencontres. Un jour, Maurras exprima longuement et minutieusement à son ami les raisons qui, pour la France, rendaient la monarchie nécessaire; puis il laissa le temps et la réflexion faire leur œuvre.

On arrivait aux temps de l'affaire Dreyfus. Opposé dès le début aux entreprises des dreyfusiens contre l'État français, Lucien Moreau avait cependant refusé d'adhérer à la *Ligue de la Patrie française*, dont le programme assez flottant, imprégné de libéralisme et de démocratisme, lui paraissait pernicieux, ne satisfaisait pas sa volonté de méthode et de précision; l'*Action Française* venait de naître en juin 1899, par la réunion autour de Charles Maurras d'Henri Vaugeois, de Maurice Pujo et de Léon de Montesquiou. Lucien Moreau entra spontanément dans ce groupe en octobre 1899. Son premier article consacré à l'affaire Dreyfus parut dans la petite revue grise qui en était alors au troisième mois de sa vie. Il était encore républicain, comme, du reste, Vaugeois, Pujo et Montesquiou; mais l'évolution commençait.

En avril 1900, Lucien Moreau faisait à l'Association nationaliste de la Jeunesse française une conférence sur « Un politique réaliste : Charles Maurras ». Il prononçait ces paroles : « *S'il m'était démontré que la Monarchie est d'intérêt national, j'avoue que je n'aurais pas de raisons de ne pas conclure à la Monarchie.* La République n'est pas un dogme. *C'est, comme la Monarchie, un moyen. Quel est le bon? Où est le salut? Où est l'intérêt de la France?* »

« *La République n'est pas un dogme* »! Paroles mémorables qui montraient le chemin parcouru. Journée doublement heureuse que celle où elles furent prononcées. En effet, au sortir de cette conférence qui se tint au premier étage du vieux Café Procope qui avait vu les réunions de tant de philosophes et d'encyclopédistes préparant la Révolution française, au sortir de cette conférence, Henri Vaugeois, Lucien Moreau et quelques amis vinrent retrouver Charles Maurras au Café de Flore. Là, Henri Vaugeois lui présenta un tout jeune homme qui écoutait en silence la conversation :

— M. Jacques Bainville, dit-il.

Cependant, Lucien Moreau poursuivait ses réflexions : « Quel est, pour la France, le moyen du salut public : République ou Monarchie? » Mais enfin ce fut, en octobre 1903, la conclusion dans une pénétrante étude sur *le Témoignage de Barrès* : « IL FAUT RENONCER A RIEN AMÉLIORER D'IMPORTANT CHEZ NOUS, OU RESTAURER LA MONARCHIE. »

L'étape était franchie.

Devenu royaliste déclaré, Lucien Moreau consacra sa vie à la défense et à la propagande de cette vérité politique qui lui avait vraiment donné une raison de vivre. Une de ses parentes me le disait quelques heures après sa mort : « Il était de faible santé. L'Action Française lui a donné une nécessité de vivre. »

Membre des Comités directeurs, président des Etudiants d'Action Française lors de la fondation de ce groupement en 1906, administrateur du journal après la guerre, administrateur de la Société de Librairie, d'Enseignement et de Publicité d'A. F. en 1927, pour ne citer que les organes intéressant directement l'Action Française, ce sont des titres et des fonctions officielles qui ne donnent qu'une bien insuffisante idée de son activité, de l'importance de son rôle primordial dans tout le mouvement d'Action Française.

Partout il était l'inspirateur, le guide, le conseiller, le « grand rectificateur », selon l'expression de Léon Daudet. Il exposait ses idées avec calme et modération, d'une voix grave, toujours égale, quelquefois avec une légère ironie, jamais blessante. Mais quand il avait fait les démonstra-

---

HENRI DUTRAIT-CROZON

" Précis de l'affaire Dreyfus "

Un fort vol. avec un index des noms cités et un répertoire analytique : 25 francs; relié : 65 francs (franco).

" Joseph Reinach historien "

« Revision de l'affaire Dreyfus ». Préface de CHARLES MAURRAS.
Un fort vol. : 20 francs (franco : 22 fr. 50).

" La Justice Républicaine "

Un vol. : 5 francs (franco : 6 fr.)

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE, 12, rue de l'Isly, Paris (8e).
C. C. P. 926-78.

tions nécessaires, quand, ses raisons clairement déduites, l'adversaire ne répondait que par des échappatoires, ou, ne répondant rien, s'obstinait dans ses actes attentatoires à la sécurité de la Patrie ou de l'œuvre commune, alors aucun acte de répression ne l'effrayait, et, quand il le fallait, il prêtait non seulement sa plume, mais sa main à l'exécution.

Rappelons à ce sujet qu'un mercredi de janvier 1909, alors que la jeune Action Française manifestait contre Thalamas, insulteur de Jeanne d'Arc, et entraînait derrière elle les étudiants et les lycéens, Lucien Moreau fut blessé d'un coup de canne au-dessus de l'œil droit en protégeant Henri Vaugeois. Ce jour-là, 27 janvier, le poste de police du Panthéon abrita pendant quelques heures, avec une foule d'étudiants et de patriotes, Henri Vaugeois, Charles Maurras, Robert de Boisfleury, Maurice Pujo.

Cette rectitude et cette fermeté d'esprit, exprimés d'un style précis et dépouillé, s'alliaient chez Lucien Moreau à une sensibilité profonde que ses amis les plus proches n'étaient pas seuls à sentir. Dans les relations, que de courtoisie et de bienveillance! Quels regards francs, caressants, enveloppant de chaude sympathie, s'échappaient de ces grands yeux, beauté de ce noble visage. Tous ceux qui l'ont approché d'un peu près le savent bien : cet homme austère était bon, doux et charitable. Mais, encore une fois, la Raison, le devoir, chez lui, imprimaient sur tout leur empire.

Il le fit bien voir au début de la guerre. Devant sa tombe, au cimetière du Montparnasse, le colonel Larpent, « son » colonel, a dit ses services de guerre. Laissons parler celui qui avait été le chef de notre ami pendant tant de mois de campagne :

« En 1914, Lucien Moreau avait trente-neuf ans; il avait été réformé et était, par conséquent, dégagé de toute obligation militaire. Néanmoins, l'idée de rester inactif tandis que d'autres se battaient lui était insupportable; il se présenta pour contracter un engagement; il fut refusé pour insuffisance physique; il protesta, alléguant qu'il pouvait rendre quelques services, sachant conduire une automobile, et son insistance triompha des scrupules du conseil de revision : il fut incorporé au 13e régiment d'artillerie, à Vincennes, dans les services automobiles. Mais il ne

s'était pas engagé pour rester à Paris, et il voulait à tout prix rejoindre le front. Ses démarches restaient vaines, lorsqu'en juillet 1915, ayant appris par Maurras que je venais d'arriver en permission, il me demanda de l'aider à prendre place dans une unité combattante. Je commandais alors un groupe d'artillerie de division de cavalerie; mon influence était des plus minces et je lui répondis que tout ce que je pouvais faire était de lui donner un certificat attestant que j'étais tout disposé à le recevoir dans mes batteries; j'étais d'ailleurs convaincu que le certificat ne servirait de rien et je ne le cachais pas à Lucien Moreau. Comment s'y prit-il? Je l'ignore. Mais, le 27 septembre, il m'arriva dans un village de Champagne, non loin de Saint-Dizier. Nous devions partir le lendemain pour rejoindre le front aux environs de Perthes-les-Hurlus et participer à l'offensive du 25. Pour ses débuts, Lucien Moreau, dont, tout naturellement, l'entraînement était nul, dut faire 80 kilomètres à cheval, en deux étapes de nuit, et bivouaquer sous des torrents de pluie en arrivant à destination. Il supporta vaillamment l'épreuve; il en supporta bien d'autres et, de fait, jusqu'à l'armistice, il n'a pas eu un jour d'indisponibilité.

« Mais au prix de quelle énergie! Le conseil de revision de 1914 ne s'était pas trompé en le jugeant incapable de résister aux fatigues de la guerre. Si Lucien Moreau n'avait pas eu, chevillés à l'âme, l'amour de la patrie et le sentiment du devoir, quelles excellentes raisons n'eût-il pas pu alléguer pour solliciter et obtenir son renvoi à l'intérieur qui, étant si justifié, lui eût laissé tout le lustre d'être parti volontairement. Il souffrait déjà d'un asthme; il a, en outre, contracté à la guerre le mal qui l'a emporté. L'autre jour, à propos de ces crises cardiaques dont il souffrait si cruellement et qui devaient lui être fatales, il me rappelait en quelle circonstance elles avaient commencé. C'était en avril 1917, après l'échec de l'offensive sur le chemin des Dames; nous avions fourni un dur effort physique et, en fin de journée, nous arrivions au terme d'une étape que nous avions dû faire à pied; il dut s'arrêter, terrassé par la première manifestation de la terrible maladie à laquelle il devait succomber. »

Démobilisé en janvier 1919, avec le grade de sous-

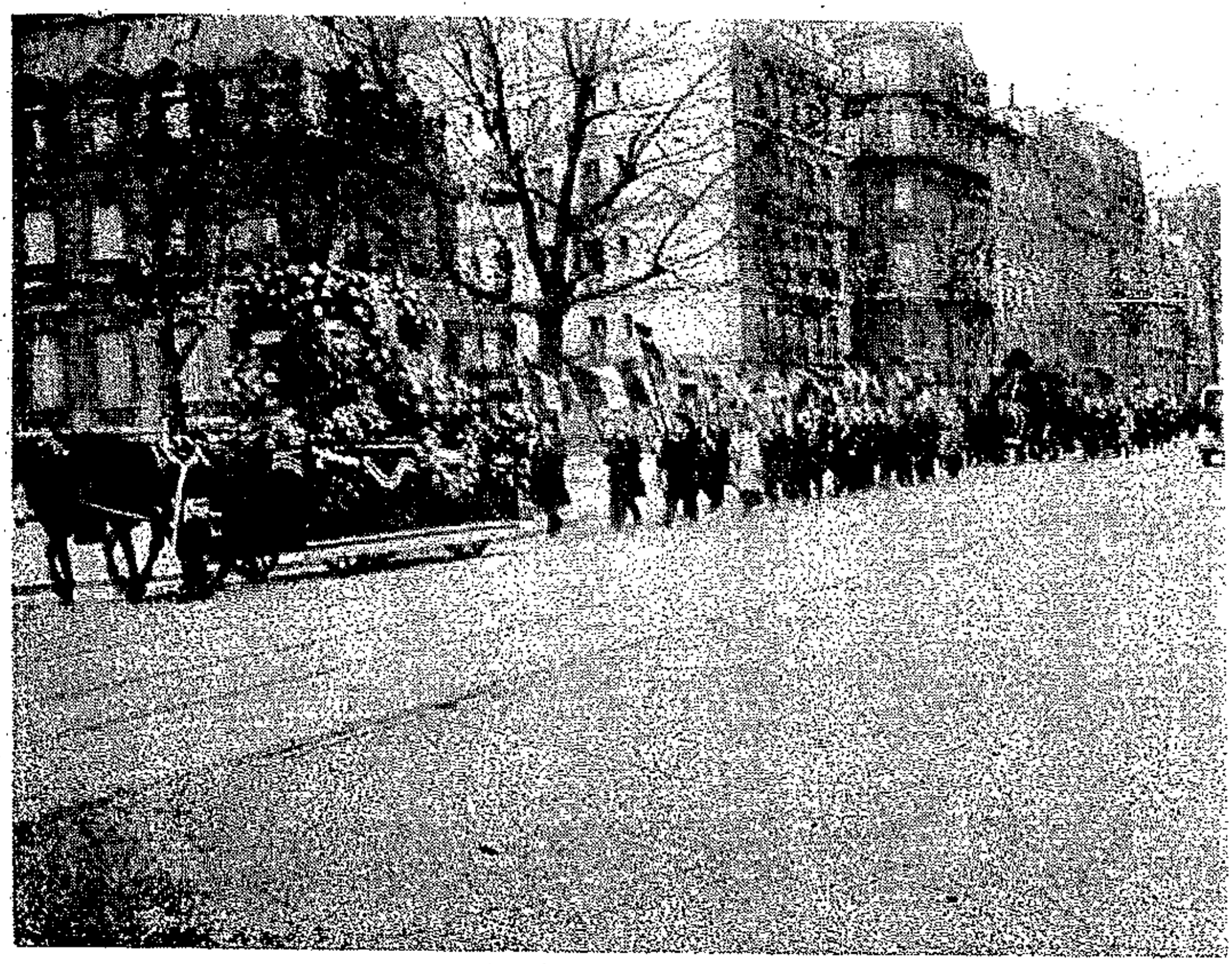

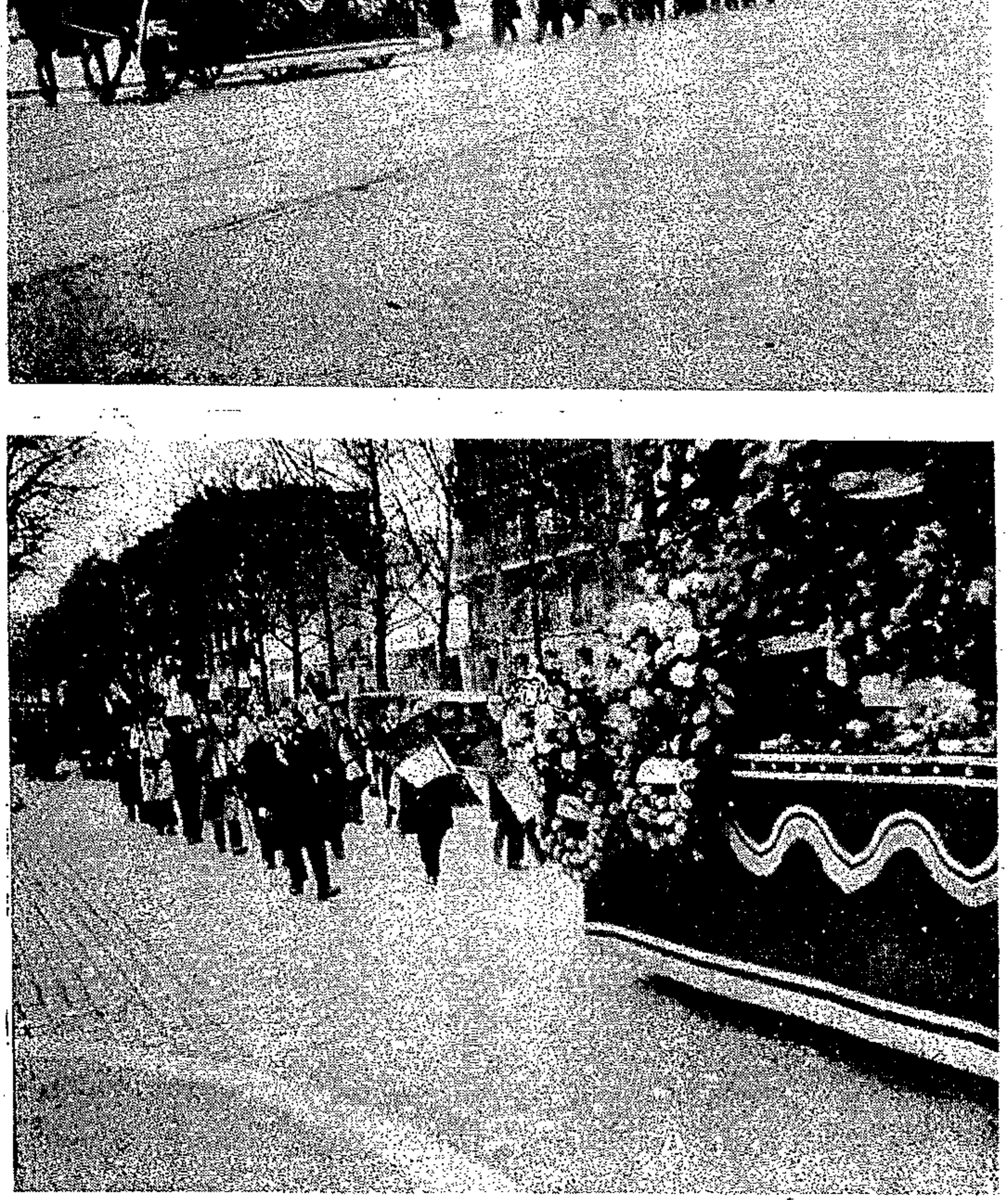

Les funérailles de Lucien Moreau.

lieutenant et une magnifique citation, Lucien Moreau reprit sa place à l'*Action française* et même sa collaboration administrative fut plus active que jamais. « *Devoirs recherchés, devoirs suivis aussi passionnément que le sont les plaisirs pour le commun des hommes* », ainsi que Charles Maurras l'a dit sur sa tombe.

Et il ajoutait immédiatement ce trait de stoïcisme qui achève le caractère de cet homme viril : « *Le jour de Pâques de cette triste année, notre ami, mon ami, m'avait parlé à cœur ouvert. Il m'avait indiqué d'un ton égal et d'une voix sans inflexion la marche régulière et la pointe croissante du mal intérieur. Oh! il se défendait. Il voulait vivre. Mais il en croyait sa raison. Elle annonçait la fin.* »

Cette fin, il est probable que Lucien Moreau l'a souhaitée à sa table de travail, dans cet hôtel de la rue du Boccador où il avait pu nous installer quatre mois auparavant. C'est le sentiment de ceux qui le virent pour la dernière fois en cette après-midi du 5 avril.

Quant à nous, nous ignorions même l'aggravation de son état. Pourquoi, au commencement de cette funeste nuit, son grave visage vint-il à plusieurs reprises errer dans notre sommeil?... Puis ce fut, vers une heure et demie du matin, un messager venant de l'imprimerie : — « M. Lucien Moreau est mort! » Quels tristes et douloureux retours, en cette fin de nuit, sur un quart de siècle de collaboration et d'amitié réciproques!

Nous l'avons vu, quelques heures plus tard, dans la chambre d'une vieille maison de l'île Saint-Louis. Ce bon Français, issu d'une famille bourgeoise et terrienne de la Puisaye, était venu habiter aux lieux où commença l'histoire de France. Il reposait sur un lit d'ascète, la flamme d'un cierge éclairait son visage que la mort avait encore ennobli et comme transfiguré.

« *J'ai su, j'ai vu* », pouvait dire trois jours plus tard Charles Maurras, « *où il puisait l'énergie, la constance, la résignation, les espoirs.* »

Et il terminait son discours sur la tombe de cet ami de plus de trente années, le confident le plus intime de sa pensée et de son cœur, par cette supplication dernière :

« Cher ami, cher modèle de la raison, de la vertu, nous ne serons dignes de vous qu'en marchant comme vous, du

même pas droit et sûr, dans notre voie royale de rédemption et de reconstitution nationale; qu'en maintenant dans nos pensées la fermeté que vous y avez mise; qu'en redoublant notre service de la France et du Roi, en servant, avec notre Pays et avec son Chef légitime, toutes les causes supérieures auxquelles est suspendu le bien moral des pauvres hommes : encore n'y réussirons-nous qu'en nous appliquant à imiter de loin quelques-uns de vos admirables exemples et en tenant toujours clair et pur, devant nous, votre conseil de continuer le combat jusqu'à la victoire, jusqu'à cette victoire dont, je le jure, nous viendrons vous donner la nouvelle ici.

« Adieu, Lucien Moreau, et à bientôt! A bientôt la bonne nouvelle! »

Oui, à bientôt la bonne nouvelle, car, nous le savons chaque jour davantage : « Il faut renoncer à rien améliorer d'important chez nous, ou restaurer la Monarchie. »

Lucien Moreau n'a pas eu la joie d'entrer dans la Terre Promise, mais, dans les derniers mois de sa vie surtout, il répétait souvent que les jours étaient proches; il s'en réjouissait sans aucune arrière-pensée personnelle.

LOUIS GONNET.

BROCHURES DE PROPAGANDE

ANDRIAMENA. — *La France a toujours besoin du Roi* ..... **1 fr. 25**
DESAINTMARTIN. — *L'Action Française* ..... **0 fr. 75**
DUBLAIX (Commd[t]). — *République et Royauté.* **0 fr. 75**
MAURRAS (Charles). — *Libéralisme et libertés.* **0 fr. 75**
ROGET. — *L'Affaire Dreyfus* ..... **2 fr.**

Les cinq brochures ci-dessus sont envoyées franco contre **6 francs**, recommandation en plus, **0 fr. 75.**

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE, 12, rue de l'Isly, Paris (8e).
C. C. P. 926-78.

ÉMILE CROS

Fourrures

Maison française et de tout premier ordre

10, rue Marcel-Renault
PARIS (17e)
Tél. : Etoile 21-08

12-14, rue Sornin
VICHY — Tél. : 31-45
(En face le Casino des fleurs)

Extrait de notre catalogue 1932-1933

Avant de faire vos achats, visitez nos magasins et collections de Paris ou de Vichy. Prière de comparer l'élégance de nos modèles, la qualité de nos marchandises et nos prix qui sont toujours les moins élevés.

(Tous nos prix sont marqués en chiffres connus.)

L'ANNÉE POLITIQUE

Juillet 1931

Les exigences de l'impression et du tirage de l'Almanach avaient obligé l'an dernier notre ami Abel Manouvriez à arrêter au milieu de juillet cette revue politique.

Faisons rapidement la jointure.

Les 18 et 19 juillet, séjour à Paris du chancelier Brüning et de M. Curtius, ministre des Affaires étrangères du Reich. Longues conférences avec M. Laval, président du Conseil. M. Briand, ministre des Affaires étrangères, reste en dehors des pourparlers : on le dit malade et à peu près incapable de parler et d'écouter.

L'Allemagne vient demander de l'argent. Laval parle de garanties politiques. Résultat nul, mal dissimulé sous la phraséologie des communiqués.

Cependant, grande joie — sincère ou affectée — chez les nigauds et les aigrefins de la démocratie chrétienne. Le 19 juillet étant un dimanche, le chancelier Brüning et M. Champetier de Ribes, chargé dans le cabinet Laval de l'entretien des bénitiers, ont entendu la messe à côté l'un de l'autre, à N.-D.-des-Victoires, sur de beaux fauteuils et prie-Dieu rouges. Le P. d'Assonville leur a asséné un sermon pacifiste... Un an plus tard, Brüning s'entendra avec Hitler, l'apôtre de la guerre.

Les mardi 20, 21 et 22 juillet, conférence de Londres. Les Allemands en repartent sans avoir obtenu les crédits qu'ils demandaient : l'examen de leur requête est renvoyé à des comités à constituer. M. Laval n'a pas dit : oui. Pour ce résultat négatif, mais qui contraste avec les ordinaires « générosités » de Briand, la claque officieuse lui fait un brillant accueil à son retour.

Les 27 et 28 juillet, MM. Mac Donald et Henderson sont à Berlin. M. Stimson, ministre des Etats-Unis, qui les y avait précédés, avait profité de l'occasion pour dire sa confiance dans le chancelier Brüning, dans le peuple allemand, dans sa sagesse et ses autres vertus.

Cette politique de sleeping-car accroît la nervosité des peuples : elle n'augmente ni leur sécurité, ni leurs richesses.

Le 23 juillet, le Sénat, siégeant en Haute-Cour de justice, avait, après des débats truqués, acquitté les nommés Raoul Péret, René Besnard, Albert Favre et Gaston Vidal. Ainsi était proclamé, par la plus haute magistrature de l'Etat, le droit républicain des élus de la démocratie à la vénalité. La Monarchie portait les trois lys dans ses armes, l'Empire y avait mis l'aigle. La IIIe République peut placer le Pot-de-Vin dans son écusson.

Août 1931

Au commencement d'août, plaidoiries, devant la Cour permanente de justice internationale de La Haye, de l'affaire de l'Anschluss. La Cour l'interdira quelques semaines plus tard pour des motifs juridiques. Elle estimera que, licite pour l'Allemagne, l'Anschluss ne l'est pas pour l'Autriche, à raison des engagements particuliers qu'elle a pris en 1922.

Le grand événement d'août 1931, c'est la crise financière de l'Angleterre. La livre sterling, au maintien de laquelle dans sa valeur nominale l'Angleterre avait tout sacrifié, jusqu'à la prospérité de ses industries, la livre sterling est menacée. Les fonds d'Etat baissent.

Après de rapides et amicaux pourparlers, la Banque de France et la Federal Reserve Bank font à la Banque d'Angleterre une avance de cinquante millions de livres — chacune par moitié. Avances, disons-le sans tarder, qui furent remboursées à leurs échéances.

Mais la crise s'aggrave. Le Premier ministre Mac Donald, passant outre à la désapprobation des Trade-Unions, engage des pourparlers avec les chefs de l'opposition.

Le 24 août, le Roi rentre à Londres et, après deux jours de négociations, il charge M. Ramsay Mac Donald de constituer un cabinet d'union nationale. Ce cabinet est constitué le 26. La quasi totalité du Labour Party refusant sa confiance à M. Mac Donald, seuls, avec le Premier ministre, MM. Philip Snowden et J.-H. Thomas y représentent les travaillistes. Parmi les personnalités marquantes du ministère figurent, du côté conservateur, M. Stanley Baldwin,

Le rêve de l'élégant Curtius :
Faire blanchir l'Allemagne à Londres.
(D'après le *Charivari*.)

sir Austen Chamberlain, M. Néville Chamberlain; du côté libéral, lord Reading et sir Herbert Samuel.

Le 9 août avait eu lieu le referendum, demandé par les hitlériens, pour la dissolution de la Diète de Prusse. Le président-maréchal von Hindenburg avait pris nettement

position contre le gouvernement social démocrate de Berlin.

Dix millions de voix étaient nécessaires pour le succès du referendum. Il n'y eut que 9.733.603 *oui*, contre 391.300 non et 236.000 suffrages nuls. Les abstentions — notamment celle des communistes — avaient assuré la victoire précaire du cabinet Otto Braun.

Le 13 août, l'ambassadeur von Hoesch transmet une invitation à MM. Laval et Briand de se rendre à Berlin où ils seront les hôtes du gouvernement allemand. L'invitation est acceptée, mais, sur avis des médecins traitants du ministre des Affaires étrangères, le voyage est remis à plus tard. Briand était d'ores et déjà incapable de gérer son ministère. Mais sa présence y était nécessaire à la bande immonde de ses sportulaires et il y était protégé par « cette camaraderie politicienne, républicaine et gouvernementale » que le colonel Larpent dénonçait dans l'*Action française*.

Pendant le mois d'août, révoltes à Cuba, agitation dans plusieurs Etats de l'Amérique du Sud.

En Espagne, troubles et persécutions contre les catholiques. Le président Macia apporte au gouvernement de Madrid le projet de statut exigé par la Catalogne.

Septembre 1931

Le 2 septembre, est connu l'accord mettant fin aux difficultés qu'avait créées entre la Cité du Vatican et le gouvernement italien la dissolution brutale des associations catholiques.

Les associations de l'Action catholique sont autorisées, mais elles seront diocésaines et se renfermeront dans une activité purement religieuse. Le fascisme reste le maître de l'éducation.

Les condamnations prononcées par le Pape sont annulées en fait et —le fascisme restant ce qu'il était — l'*Osservatore Romano* déclare qu'il n'y a pas incompatibilité entre l'adhésion au parti fasciste et l'adhésion à l'Action catholique... Les feuilles françaises de la nonciature elles-mêmes semblent gênées par ce lamentable échec de la politique vaticane.

On apprend le 8 septembre que la « pauvre » Allemagne a ouvert aux Soviets des crédits s'élevant à 7.500.000 livres sterling, soit environ un milliard.

La S. D. N. palabre à Genève. Près d'un mois de discours sur la crise économique, le désarmement, l'Union européenne. Aucune solution. La session se termine dans le trouble. Le Japon, pour y réprimer le brigandage, dangereux pour ses frontières, a envoyé des troupes en Mandchourie. La Chine demande une intervention immédiate de la S. D. N. Le Japon refuse. La S. D. N. s'ajourne.

Dans la nuit du 12 au 13 septembre, sous la direction du docteur Pfriener, tentative de coup d'Etat des Heimwehren en Haute-Styrie. Les troupes fédérales, envoyées de Vienne, ont facilement raison des rebelles.

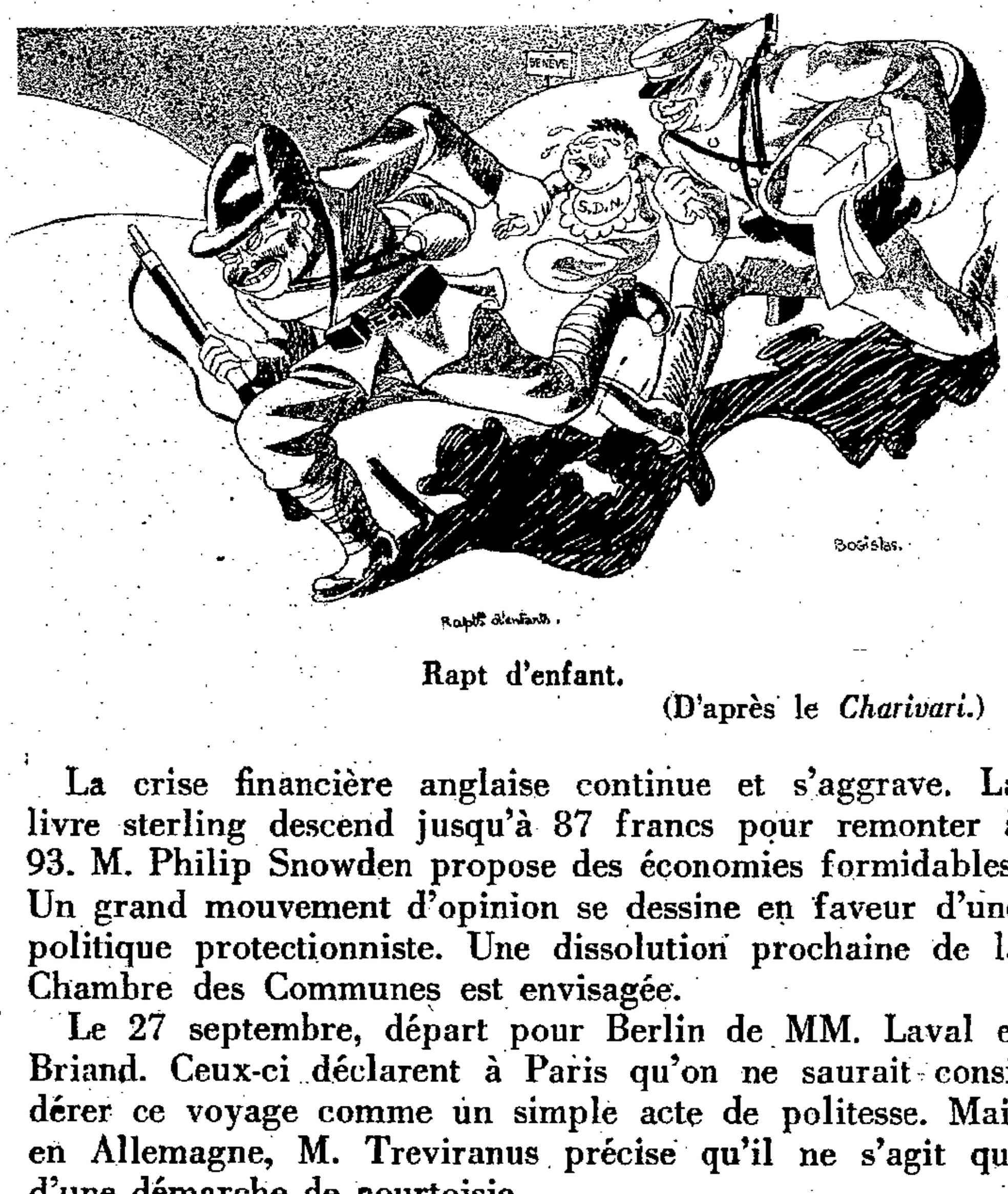

Rapt d'enfant.

(D'après le *Charivari*.)

La crise financière anglaise continue et s'aggrave. La livre sterling descend jusqu'à 87 francs pour remonter à 93. M. Philip Snowden propose des économies formidables. Un grand mouvement d'opinion se dessine en faveur d'une politique protectionniste. Une dissolution prochaine de la Chambre des Communes est envisagée.

Le 27 septembre, départ pour Berlin de MM. Laval et Briand. Ceux-ci déclarent à Paris qu'on ne saurait considérer ce voyage comme un simple acte de politesse. Mais en Allemagne, M. Treviranus précise qu'il ne s'agit que d'une démarche de courtoisie.

Notre presse d'antichambre exulte. M. J.-E. Bois écrit dans le *Petit Parisien* : « Les peuples s'arrêtent et s'inter-« rogent : où allons-nous? Ils cherchent au ciel des étoiles « pour les guider. Ils disent : Amérique! France! » Et il ajoute : « Nous ne serons pas déçus. »

Le séjour à Berlin — déjeuners et dîners officiels, visite au maréchal-président, pèlerinage de Briand à la tombe de Stresemann — aboutit à un communiqué, annonçant entre l'Allemagne et la France des tractations basées sur la *communauté des intérêts*. Le *Quotidien* déclare que M. François Poncet, naguère au service d'un trust français, n'est pas qualifié pour ces négociations.

Ces projets devaient d'ailleurs rester à l'état de simples verbalités.

Le jour même où MM. Laval et Brüning échangeaient des politesses à Berlin, Hambourg réélisait son parlement : de 3, les hitlériens y passaient au nombre de 43.

Octobre 1931

La crise anglaise se développe.

Le 6 octobre, M. Ramsay Mac Donald annonce la dissolution et adresse un appel au pays en faveur de l'Union nationale. La plus grande partie des travaillistes combat le gouvernement, ainsi que M. Lloyd George, de qui se séparent la majorité des libéraux.

Le conflit sino-japonais s'aggrave. Les Japonais bombardent Kin Tcheou. Grand émoi à la S. D. N. Les Etats-Unis offrent leur intervention, que refuse le gouvernement

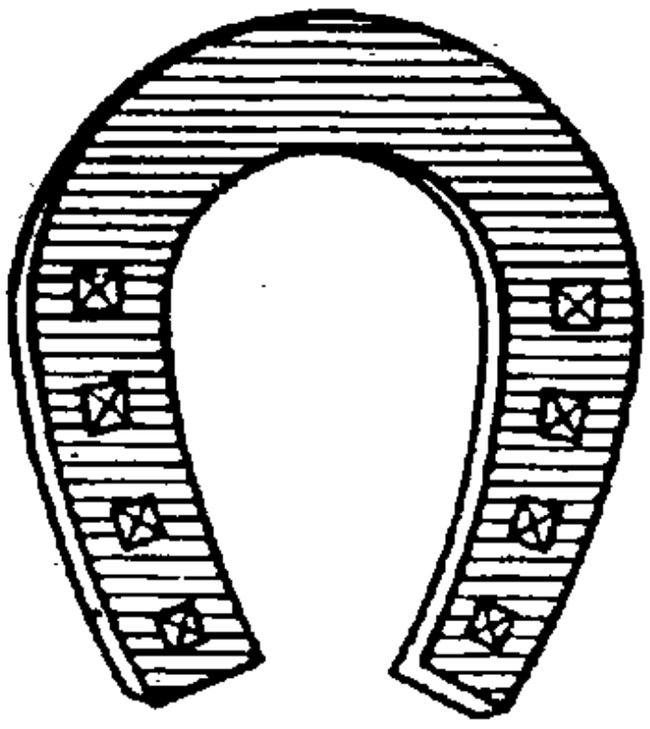

SAVON PUR
LE FER A CHEVAL
Le meilleur savon de Marseille
Le meilleur marché à l'usage
Savonneries J. B. Paul
9, rue Sainte-Victoire, MARSEILLE

de Tokio. Cependant, Briand invite, malgré les protestations du délégué japonais, l'envoyé américain à délibérer avec le Comité de la S. D. N.

En Allemagne, la démission du Dr Curtius, provoquée par les attaques de droite, oblige (6 octobre) le chancelier Brüning à constituer un nouveau cabinet. Il y réussit le 9. Il prend lui-même les Affaires étrangères, appelle Treviranus aux Communications et — fait notable — confie au général Grœner les deux portefeuilles de l'Intérieur et de la Reichswehr.

Cependant le même jour, 9 octobre, le Maréchal-Prési-

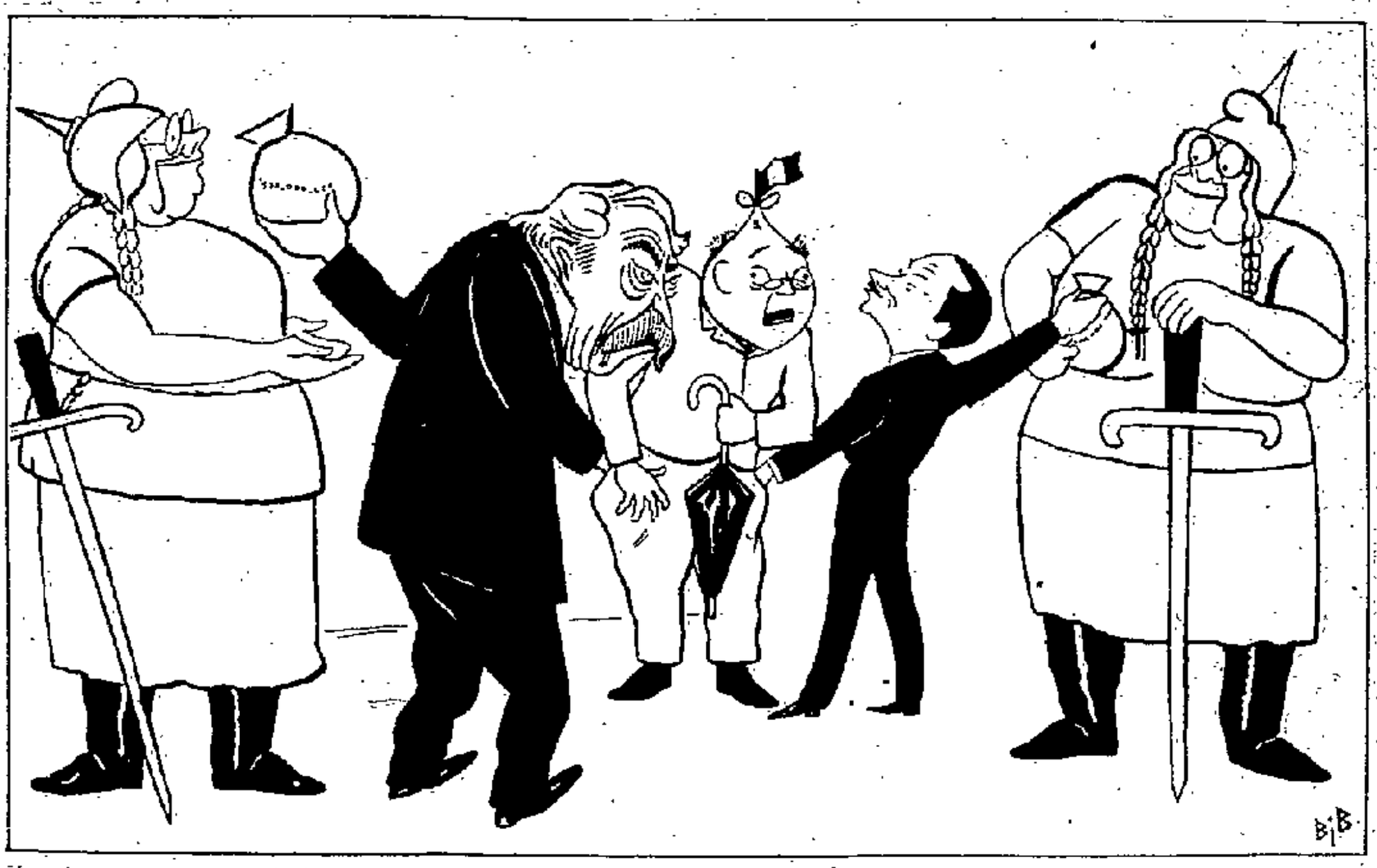

L'Allemagne paiera.

(D'après le *Charivari*.)

dent reçoit pour la première fois l'agitateur Adolf Hitler. Les parades et défilés des nazis se multiplient.

Le 27 octobre, élections anglaises. L'élan vers l'union nationale a dépassé toutes les espérances et toutes les craintes. La majorité compte 471 conservateurs, 14 travaillistes nationaux, 71 libéraux nationaux ou indépendants. L'opposition est réduite à 47 travaillistes, aux 7 libéraux lloyd georgiens et à 4 députés d'autres partis.

Le 16 octobre, poursuivant ses inutiles voyages, M. Laval était parti pour l'Amérique, accompagné de sa fille et d'une escorte de journalistes qui ne cesseront, pendant la tra-

versée, de câbler chaque jour des comptes rendus lyriques des moindres gestes du ministre. Cette platitude — déshonneur d'une presse vénale — donna des nausées à l'opinion.

A Washington, visites, déjeuners, dîners. Difficultés avec M. Borah, malentendus avec M. Stimson qui voulait bien parler argent mais non sécurité.

Toutes ces palabres aboutissent à un communiqué obscur duquel il résultait qu'on était disposé à s'entendre... plus tard.

Les élections cantonales, portant sur la moitié des sièges des conseils généraux et des conseils d'arrondissement ont eu lieu le 25 octobre. Elles marquent un glissement à gauche. Trahissant les électeurs naïfs qui leur avaient fait confiance, les Pédés ont — surtout dans l'Est — fait le jeu des partis de gauche.

Novembre 1931

Les Chambres françaises sont rentrées le 12 novembre. Symptômes d'hostilités, surtout au Sénat, contre le ministère Laval. Au Palais Bourbon, après de très longs débats, dominés par le souci des élections prochaines, le cabinet obtient un vote de confiance par 325 voix contre 150 et de très nombreuses abstentions.

Les radicaux étaient encore sous l'impression de leur congrès, tenu les 6, 7 et 8 novembre, sous la présidence de M. Daladier. M. Herriot y avait été nommé par acclamation président du parti.

La crise économique se fait sentir cruellement en France. L'assemblée des présidents des Chambres de commerce jette un cri d'alarme : elle réclame une politique d'économies et l'adoucissement d'une fiscalité excessive.

Sous prétexte de réprimer le banditisme, des bateaux de guerre sont envoyés dans les eaux corses, et des troupes sont débarquées. On n'a jamais su le but exact de cette expédition qui ne donna d'ailleurs — en ce qui concerne son but apparent — aucun résultat.

Le Roi d'Angleterre, à la suite des élections qui avaient balayé le travaillisme et constitué une formidable majorité d'union nationale, charge M. Ramsay Mac Donald de constituer le nouveau cabinet. Les principaux personnages en

sont : MM. Stanley Baldwin, Neville Chamberlain, Runciman, sir John Simon, qui remplace lord Reading au Foreign Office, M. Herbert Samuel. MM. Philipp Snowden et J.-H. Thomas y sont, avec le Premier, les seuls survivants de l'ancien gouvernement.

(D'après le *Charivari*.)

Le conflit sino-japonais continue. Il aboutit à la proclamation de l'indépendance de la Mandchourie, sous la présidence de l'ex-empereur Pou-Yi.

La S. D. N. s'agite : Briand parle, signe des lettres. Le Japon menace de quitter Genève.

Finalement est décidé l'envoi d'une commission d'enquête.

Au moment où nous écrivons ces lignes, alors que le conflit est terminé depuis longtemps, elle n'a pas encore rédigé son rapport.

En Allemagne, l'esprit de revanche devient prépondérant. Aux élections de la diète hessoise, les nazis passent de 3 à 27 sièges.

L'évêque de Berlin, Mgr Schrœber, rejette, dans un discours public, les responsabilités de la guerre et proclame qu'en 1914 les Allemands ont soutenu une guerre juste. L'*Osservatore romano*, organe officiel du pontificat le plus allemand de l'histoire, l'approuve.

Les passions guerrières de l'Allemagne trouvent un appui chez les pacifistes qui tiennent à Paris un Congrès international pour le désarmement. M. Painlevé, y ayant soutenu la formule : « Sécurité d'abord, désarmement ensuite », y est hué. Courageusement, Georges Gaudy va défendre, en face d'une assemblée troublée par sa froide énergie, les droits de la victoire.

Ce congrès se terminait le 27 novembre au Trocadéro par une grande exhibition de pacificards. Des paroles malsonnantes y ayant été prononcées, les Camelots du Roi mirent fin en quelques minutes à cette scandaleuse manifestation.

Décembre 1931

A la Chambre, nombreux assauts contre le ministère. Le plus vigoureux est mené à l'occasion du projet de convention avec la Banque de France, ayant pour objet de l'indemniser des pertes que la baisse de la livre sterling lui avait infligées sur les devises anglaises acquises par elle dans l'intérêt de l'Etat. Après de violentes attaques, le gouvernement l'emporte par 321 voix contre 267. Il retrouvera la même majorité pour repousser la proposition d'assurance-chômage présentée par les radicaux.

En Allemagne, l'audace des nazis s'accroît chaque jour. A Stuttgart, Georges Strasser, lieutenant de Hitler, déclare : « Une entente avec la France est une folie. Avec elle, la guerre seule est possible. »

Cependant, à Bâle, le Comité d'experts du plan Young se réunit gravement pour examiner la capacité de paiement

de l'Allemagne, qui est bien décidée à ne plus rien payer.

En Angleterre, la vague protectionniste emporte tous les vieux principes libre-échangistes. C'est une véritable guerre de tarifs qui va commencer.

Des polémiques s'engagent à propos d'un discours sensationnel du cardinal Bourne qui, à Londres, à la fin de novembre, n'avait pas hésité à déclarer que la sécurité de la France était particulièrement menacée et qu'elle ne pou-

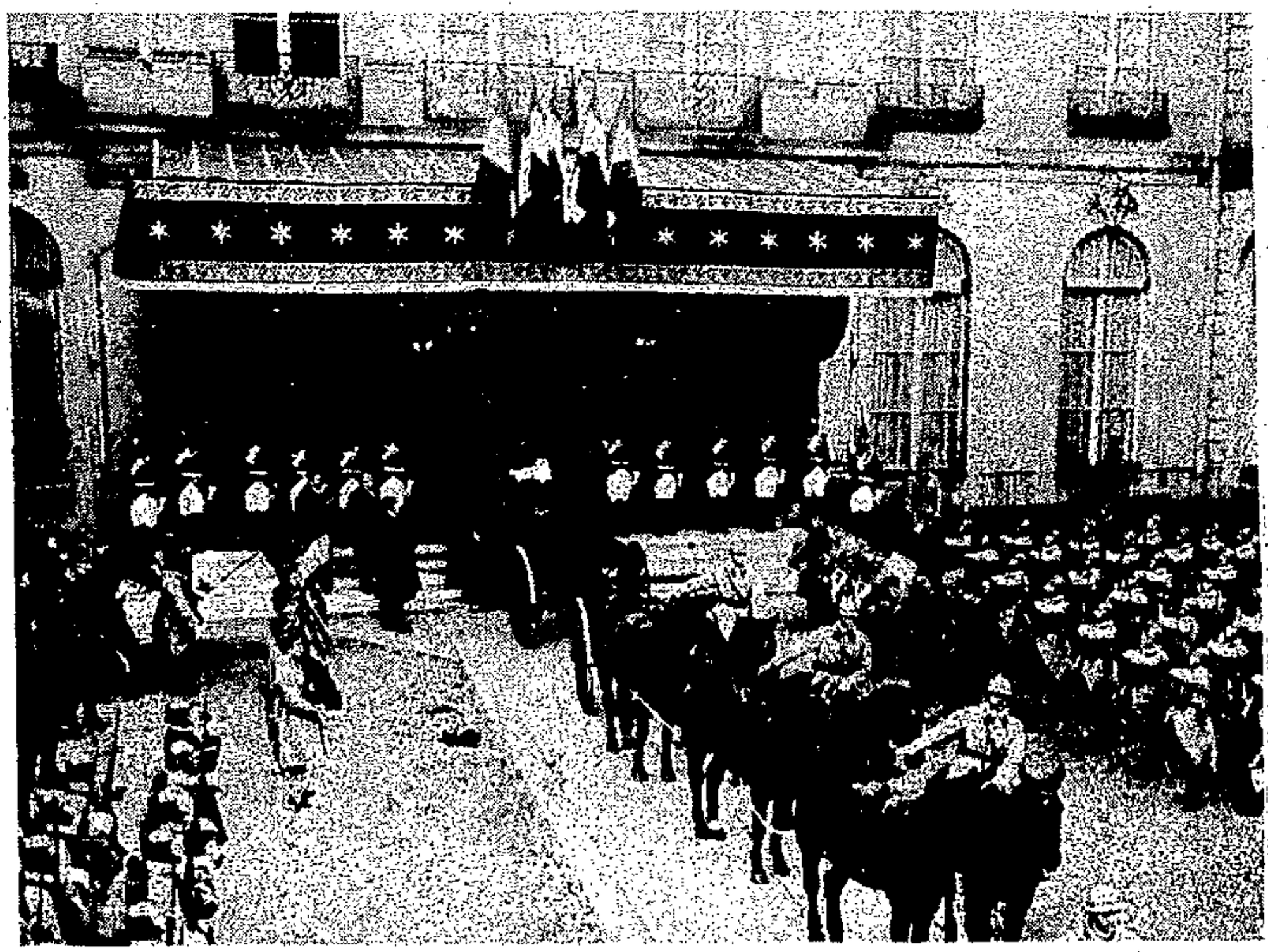

(Photo Wide-World.)

La levée du corps d'André Maginot au ministère de la Guerre.

vait pas désarmer. L'*Osservatore romano* avait — naturellement — « escamoté » les déclarations de l'illustre prélat anglais. Ce fut, pour beaucoup de Français et, hélas! d'étrangers, l'occasion de comparer l'indépendance du cardinal anglais à la servitude d'autres Princes de l'Eglise.

Le Congrès d'Action Française, dont il est parlé d'autre part, obtient dans l'opinion publique un immense retentissement.

Janvier 1932

On apprend, le 1er janvier, que M. Maginot, ministre de la Guerre, était tombé subitement et gravement malade. Les bulletins médicaux parlent de fièvre typhoïde. L'émotion est grande chez les patriotes. Dans ce milieu trouble qu'est le ministère Laval, Maginot représente en face de Briand l'esprit de la victoire. On sait qu'il s'occupe avec ardeur de la fortification des frontières et qu'il est prêt à défendre notre sécurité à la Conférence du désarmement.

Il meurt le 7 janvier. D'émouvantes funérailles lui sont faites à Paris et à Revigny.

Le mystère qui entoure sa mort est percé de quelques traits de lumière : on apprend que, quelques jours avant de s'aliter, Maginot avait été victime d'un étrange accident d'auto. Charles Maurras réclame dans l'*Action Française* une instruction sérieuse. La presse servile fait le silence... Maginot a disparu comme Mangin... Le même sort attend d'autres hommes que l'Allemagne considère comme particulièrement dangereux pour son dessein de revanche.

La mort du ministre de la Guerre ouvre une crise ministérielle. Le 13 janvier, M. Laval constitue un nouveau cabinet. Pour la première fois depuis 1926, Briand ne fait pas partie de la combinaison. Ses amis crient à l'ingratitude : en réalité, l'homme de Locarno n'avait plus qu'un souffle de vie. M. Laval, président du Conseil, passe aux Affaires étrangères, Tardieu à la Guerre. Léon Bérard est garde des Sceaux. Un inconnu, M. Cathala, est envoyé à l'Intérieur. Le sous-secrétariat de l'Economie nationale est attribué à M. C.-J. Gignoux.

Truffes des Alpes de Savoie
Le plus apprécié des bonbons chocolat
H. RICHARD
Confiseur-Glacier
8, Portiques, 8
Téléphone : 3-51
CHAMBÉRY
Cadeaux élégants - Expéditions - Catalogue franco

Furieux assauts des radicaux et des socialistes contre le cabinet. Il conserve sa majorité de 60 à 70 voix.

M. Georges Mandel mène avec une habileté consommée une savante campagne pour la suppression du second tour. Mais le gouvernement ne le soutient pas.

L'Angleterre voit redoubler ses difficultés dans l'Inde. Gandhi est arrêté.

Le conflit sino-japonais n'est pas apaisé. Les Japonais

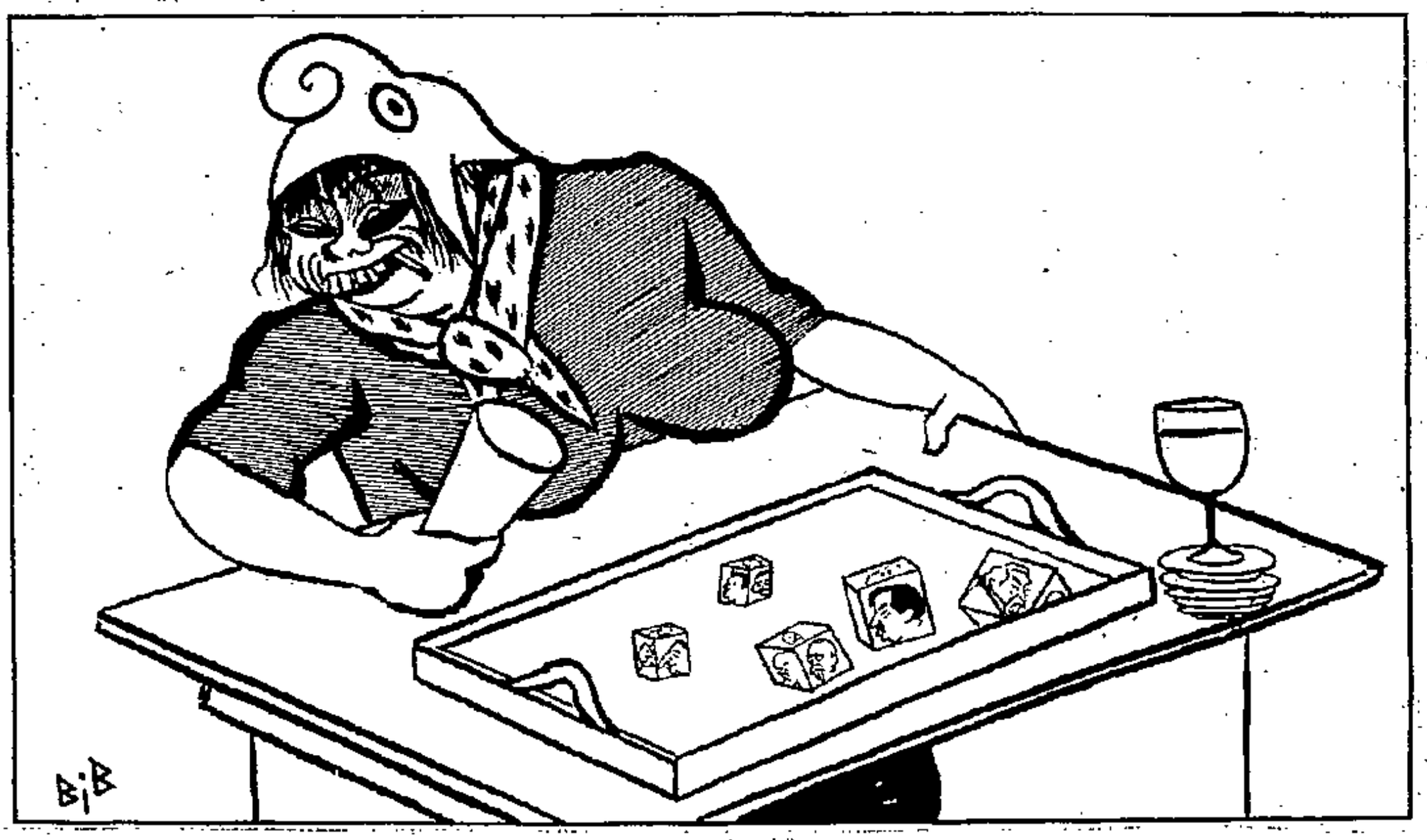

Marianne : La prochaine fois, je jouerai le ministère au poker-dice.
(D'après le *Charivari.*)

bombardent Shanghaï. Stupeur, discours, communiqués de la S. D. N. Son impuissance fait la risée de l'univers.

L'Allemagne se prépare à la Conférence de Lausanne en faisant savoir officiellement qu'elle refuse dorénavant de payer quoi que ce soit au titre des réparations.

En France, Mgr Pic, évêque de Gap, accuse son pays de chercher querelle à ses anciens ennemis, dont il admet que les susceptibilités peuvent être fondées. Il sera récompensé de cette obéissance au Pontificat le plus allemand de l'histoire par sa promotion à un évêché plus important.

Le Roi Alexandre Ier de Yougoslavie ouvre le Parlement le 16 janvier. Il rétablit une large part des garanties constitutionnelles.

Agitation en Espagne.

BROCHURES & PUBLICATIONS DIVERSES

Almanach A. F. 1919 à 1921 — 1926 à 1932 ..... l'un : 9 francs

A. F.	Le Mariage du Dauphin	6. »
ANDRIAMEDA	La France a toujours besoin d'un Roi.	1.25
BÉRENGER (Joseph) .	L'Action Française et le Vatican	2. »
BRIÉNNE (Maxime) .	Gustave Téry et son « Œuvre »	0.50
DÉSAINTMARTIN	L'Action Française	0.75
DUBECH (Lucien) ..;	Pourquoi je suis royaliste	6. »
DUBLAIX (Command.).	République et Royauté	0.75
— —	La Condamnation du « Sillon »	1.25
DURNERIN (Me)	La Vérité sur l'assassinat de Philippe Daudet	3. »
DUTRAIT-CROZON (H.)	La Justice républicaine	5. »
FESTUGIÈRES (Paul) .	L'Acceptation du gouvernement de fait.	1.25
GONNET (Louis)	L'Affichage et le colportage devant la loi.	1.75
HAVARD DE LA MONTAGNE	Etude sur le Ralliement	5. »
LARPENT (Colonel) ..	L'Affaire Philippe Daudet	2.50
— —	Pour connaître Charles Maurras	2.50
— —	Les Leçons de l'Affaire Dreyfus	2.50
LE PAN DE LIGNY. ..	Régimes et natalité	0.40
— —	Qu'est-ce donc que l'Action Française?	2.50
MAISTRE (Cdt de) ..	Bas les masques!	1.85
— —	Une discussion	1.25
MARTY (Albert)	Démocrates populaires	2.50
MATHON (E.)	La Corporation	0.70
MAURRAS Charles) .	Libéralisme et libertés	0.75
— —	L'Idée de la Décentralisation	0.60
— —	La Violence et la mesure	2. »
— —	Pour en sortir	1.50
MAURRAS, PUJO (M.).	L'Affaire Demulier	3. »
MEMINI	L'Effet des lois laïques	5. »
M. M.	La Monarchie. Pourquoi pas?	0.75
PERROT (Ernest)	La vraie cause de la ruine du monde antique : l'étatisme	1. »
PRIEUR (Léon)	Une Chambre de Justice sous Louis XIV	0.60
RAUVILLE (H. de) ..	Les Etats-Unis	0.60
— —	Jeanne d'Arc, chef de guerre	0.60
RICK (Jean)	Mon Préfet sur la Côte d'Argent	5. »
— —	Comment, par qui fut faite la France.	2. »
ROGET (Jean)	L'Affaire Dreyfus	2. »
TALVART (Henri) ...	Veuillot, Maurras et les éternels libéraux	5. »
VAUGEOIS (Henri) ..	Un Français chez le Duc d'Orléans ..	0.40

Il est fourni : 12 broch. pour le prix de 10; 25 pour le prix de 20, etc.
Les brochures et ouvrages ci-dessus sont envoyés franco contre le prix exceptionnel de 150 francs.
Une prime gratuite de Librairie sera jointe aux commandes qui nous parviendront accompagnées de leur montant avant le 31 Mai 1933.

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE
12, rue de l'Isly, PARIS (8e). — C. P. 926-78.

Février 1932

La Conférence du désarmement s'est réunie à Genève le 1er février. M. Tardieu, ministre de la Guerre, y représente la France; MM. Reynaud, Dumesnil, Gignoux, Paul Boncour l'assistent.

Dès le début de la première séance, coup de théâtre. M. Tardieu dépose le projet français de désarmement, dont l'essentiel consiste en l'internationalisation des aviations civiles et des aéronefs militaires, la mise à la disposition de la S. D. N. de certain matériel terrestre et naval, la création d'une police internationale.

Ce projet qui, déposé en cours de discussion et en réplique à d'autres initiatives, aurait pu produire quelque heureux effet tactique, est accueilli avec stupeur. M. Tardieu avait réussi à « épater » son auditoire. Mais le résultat principal de son action a été — devant la froideur de l'Angleterre — de fournir à l'Italie, représentée par M. Grandi, une occasion saisie avec empressement de faire cause commune avec l'Allemagne des forces au niveau le plus bas.

Tandis que tous les parleurs de la S. D. N. défilaient à la tribune, le Sénat ouvre inopinément à Paris une crise ministérielle. Le 16 février, M. Peyronnet demande à interpeller le gouvernement sur sa politique générale. M. Laval réclame, à raison de la gravité du débat engagé à Genève, la remise de la discussion à trois jours. Le Sénat refuse par 157 voix contre 134.

Le seul motif de ce vote était, en dépit de tout intérêt national, le désir des sénateurs de gauche de s'emparer, avant les élections, des fameux « *leviers de commande* ». Chéron et Barthou menaient la conjuration.

Le quartier Latin, conduit par les Etudiants d'A. F. manifeste violemment contre le Sénat. Barthou, menacé du fouet, se cache. Le gros Chéron fait retentir les couloirs du Luxembourg de beuglements désespérés.

Après une tentative inutile de P.-P. Painlevé pour constituer un ministère de concentration, Tardieu est chargé de constituer le nouveau ministère. Ce qu'il fait le 20 février. Il y prend les Affaires étrangères, élimine Léon Bérard qu'il remplace à la vice-présidence du Conseil par le petit Reynaud. Il confie l'Intérieur au radical « indépendant »

Mahieu; Laval se contente du Travail. Enfin — grandissime réforme selon la formule de la poudre aux yeux — les ministères de la Guerre, de la Marine et de l'Air sont supprimés et remplacés par un ministère unique de la Défense nationale, confié, en raison de sa compétence spéciale, à l'inspecteur des finances Piétri. Cette soi-disant réforme, non étudiée, deux mois avant les élections, pur battage. Caractéristique du ministère : on n'y voit plus M. C.-G. Gignoux, mais on y revoit M. Pestche.

Le 24, Tardieu obtient à la Chambre, par 309 voix contre 263, un vote de confiance, et repart incontinent pour Genève, où, non sans peine, il obtient qu'une commission politique de la Conférence du désarmement examine son projet. Tel fut le succès de l'initiative « à l'esbrouffe », de celui que Léon Daudet allait si heureusement coiffer du qualificatif de « mirobolant ».

Les hostilités continuent à Changhaï, à Nankin, à Kharbine, entre Japonais et Chinois. A Genève, on prononce des discours. En Allemagne, grande agitation à l'occasion de la prochaine élection présidentielle.

Mars 1932

Le 7 mars, Aristide Briand mourait en son domicile de l'avenue Kléber.

Ce n'est pas dans cette revue sommaire que peut être jugée la carrière, néfaste à la France, de ce politicien. Parti des bas-fonds sociaux, arrivé au pouvoir par une série de palinodies, Briand, pendant la guerre et depuis,

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen facile de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir longtemps souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire au Laboratoire de **M. Auguste VINCENT**, 8, place Victor-Hugo, à **Grenoble**, qui enverra gratis et franco les indications demandées.

sacrifia les intérêts français aux plus stupides rêveries pacifistes. Il aura été l'un des meilleurs ouvriers du relèvement du Reich et de la revanche allemande.

Les intrigues qu'il avait menées contre l'Action Française avec le vertueux nonce Ceretti lui avaient valu, de la part du nonce Maglione, dans l'immortel discours de l'Elysée du 1er janvier 1927, une sorte de canonisation. Briand, ex-rédacteur de la *Lanterne* de Flachon, rapporteur excommunié de la loi de Séparation, n'en était pas moins resté profondément

(Photo Wide-World.)

Le Cardinal Verdier quitte le ministère des Affaires étrangères après l'absoute.

antireligieux. La *Revue internationale des sociétés secrètes*, du regretté Mgr Jouin, avait démontré qu'il était franc-maçon. Il obtint cependant de S. E. le cardinal Verdier, archevêque de Paris, pour ses obsèques nationales qui eurent lieu le 12 mars, des honneurs anormaux. L'archevêque se rendit au ministère des Affaires étrangères, d'où partait le cortège, pour prononcer une absoute. Pour expli-

quer cette cérémonie étrange, qui ne fut pas suivie d'un office dans une église, l'archevêque annonça que les obsèques religieuses solennelles, avec messe, seraient célébrées à Cocherel, avant l'inhumation. Il n'en fut rien d'ailleurs. La cérémonie finale fut laïque : on y rencontra les représentants des loges maçonniques, mais non ceux du clergé catholique. L'archevêque de Paris n'a fait entendre aucune protestation. L'opinion fut unanime pour comparer à cette attitude servile envers les gens au pouvoir, l'injustice violente dont il est usé envers les bons catholiques d'A. F.

Le lendemain des obsèques de Briand, l'Allemagne votait pour l'élection présidentielle : le maréchal von Hindenburg obtenait 18.659.304 voix; Hitler, 11.323.973; Duesterberg, national-allemand, 2.559.000, et le communiste Thaelman, 4.970.398. Il y avait ballottage. Le deuxième tour fut fixé au 10 avril.

A la Chambre des députés, après une campagne remarquablement menée par M. Mandel pour la suppression du second tour, le lâchage de Tardieu fit avorter la réforme. Tardieu — le sachant probablement — livrait sa fidèle majorité au Cartel.

M. Louis Marin, à la suite du scandale de l'acquittement des oustricards par la Haute-Cour, avait essayé de réveiller l'activité de la Commission d'enquête. Majorité et minorité se trouvèrent d'accord pour l'en empêcher : le pot-de-vinisme est une institution constitutionnelle.

A Genève, après des séances nombreuses, consacrées à d'interminables discours, la Conférence du désarmement est remise à une date ultérieure.

Même impuissance en face du conflit sino-japonais. Tandis que le Japon, avec sagesse et modération, poursuit ses avantages, des torrents de paroles sont déversées de la tribune de la S. D. N. Tout finit par des résolutions vagues et de bons conseils.

Le conflit entre l'Irlande et l'Angleterre devient aigu. En refusant le serment d'allégeance, M. de Valera manifeste sa volonté de se séparer de l'Empire britannique. Cependant, menacée d'une crise économique terrible, l'Irlande hésite.

Emeutes en Andalousie.

Avril 1932

La période électorale est ouverte en France par un grand discours prononcé par M. Tardieu à Bullier et radiodiffusé par tous les postes officiels de T. S. F. Le président du Conseil y fait l'éloge de la majorité, mais, désireux de préparer, en accord tacite avec M. Herriot, des élections de « concentration républcaine », il exclut de ses éloges tous ceux

LES DEUX HACHES

Michel : Sois tranquille! que ce soit avec l'une ou avec l'autre, tu auras toujours la tête tranchée!

(D'après le *Charivari.*)

qui avaient suivi MM. Louis Marin et Franklin-Bouillon dans leur attitude en face des problèmes extérieurs, qualifiant insolemment leur politique : un « nationalisme négatif ». M. Louis Marin, présent au banquet, reçoit en plein visage ce coup de trahison.

M. Herriot répond quelques jours plus tard, mais ne paraît pas sensible aux avances de M. Tardieu.

Au nom des socialistes, M. Léon Blum essaie de reconstituer le Cartel au profit de son parti.

Dans le pays, sauf dans quelques circonscriptions agitées par les intrigues des Pédés, indifférence complète.

Deux jours avant le scrutin, dans un discours que, malade, il fait lire à Belfort par M. Cathala, M. Tardieu revient sur son insolence de Bullier et rouvre à MM. Marin et Franklin-Bouillon les rangs de sa majorité. Il était trop tard, comme on le verra le 1er mai.

En Allemagne, fièvre électorale.

Le second tour de scrutin pour l'élection présidentielle a lieu le 10 avril. Le kronprinz, par un appel à la nation, a recommandé de voter pour Hitler,

Résultats : le maréchal von Hindenburg est élu avec 19.359.642 voix, soit 53,1 % des votants. Hitler en obtient 13.417.460 (36,8 %), et le communiste Thaelmann 3 millions 706.388 (10,1 %). Les autres suffrages sont sans importance.

Le vieux maréchal triomphe, mais l'avance de Hitler est considérable.

Et le 24 avril, aux élections pour les diètes de Prusse, Bavière, Hambourg et Ankalt, ce sera la poussée triomphale des nazis. En Prusse, la majorité social-démocrate et centriste est battue. Les nazis ont 162 sièges contre 93 aux socialistes,

Vous pouvez faire vous-même une excellente

BOISSON DE MÉNAGE

Agréable à boire, saine et économique

DE GOUT TRÈS AGRÉABLE

et revenant à

25 centimes le litre

avec

l'extrait PICARD

(à base d'extraits de plantes)

Prix du flacon 10 fr.; fco contre mandat 11 fr.; fco contre remb. 12 fr.; les 3 flacons contre mandat 30 fr.; fco contre remb. 32 fr.

RENSEIGNEMENTS ET VENTE :

PHARMACIE, 12, BOULEVARD ST MARTIN, PARIS 10e

61 aux centristes, 57 aux communistes, 31 aux nationaux allemands, 7 aux populistes. Ils n'ont pas la majorité absolue : mais le cabinet Otto Braun ou démissionnera, ou mènera une vie précaire. L'ère de la dictature approche.

De Londres à Genève. Le 2 avril, MM. Tardieu et Flandin s'étaient rendus à Londres, où ils avaient été accueillis avec froideur. Le principal objet de leurs entretiens avec les ministres anglais était la préparation de la Conférence des Quatre (France, Angleterre, Italie, Allemagne) qui devait se réunir le 6, pour essayer de porter remède à la situation économique des Etats danubiens. Rencontre sans résultat. Les solutions sont renvoyées à une conférence générale qui se réunira en septembre à Stresa.

A Genève, continuation des palabres sur le désarmement. Après des discours et des propositions sans nombre, et le fameux projet Tardieu semblant oublié, la S. D. N. finit par se décider à un désarmement qualitatif. D'interminables discussions vont commencer sur le caractère défensif ou offensif de tels ou tels armements... Il n'y a pas de raison pour que ce jeu finisse.

Mai 1932

Le 1er mai, premier tour de scrutin pour les élections générales françaises. Ecrasement des républicains nationaux. Le Cartel renaît. Grâce aux Pédés, le virus briandiste avait empoisonné les partis dits de droite.

Parmi les échecs les plus significatifs, il faut signaler celui de M. de Kerillis, qui, au lieu de s'attaquer à quelqu'un de ces socialistes qu'il pourfendait chaque matin de sa plume à l'*Echo de Paris*, avait choisi une circonscription de tout repos dans le VIIe arrondissement. Cependant, les patriotes n'avaient pas fait bon accueil au défenseur de l'évacuation de Mayence. Deux candidatures s'étaient dressées contre la sienne. Les suffrages réunis de ces deux concurrents l'emportaient en nombre sur ceux qu'il avait obtenus. Il maintint sa candidature pour le second tour. Malgré l'intervention de Tardieu, de la presse Coty, du clergé, M. de Kerillis devait être battu à plate couture par M. Dommange.

Dès le 4 mai, M. Tardieu, par un appel au pays, essaie de rassembler ses troupes qui se débandaient. Trop tard.

Mais l'attention publique se détourna le 8 mai de la compétition électorale. On apprit ce jour-là que, vers trois heures, M. Paul Doumer, président de la République, qui visitait l'Exposition des Ecrivains anciens combattants, avait été abattu à coups de revolver par un Russe nommé Gorguloff. M. Doumer devait rendre le dernier soupir au cours de la nuit suivante, à l'hôpital Beaujon, où il avait été transporté.

Patriote, courageux, père de quatre fils tués à l'ennemi, M. Paul Doumer avait été élu contre Briand, l'année précédente, à la présidence de la République. Dans l'*Action Française* des 23 et 28 mai 1931, Léon Daudet avait averti formellement M. Doumer du danger qui le menaçait. Il était de ceux qui sur certaines questions ne céderaient pas, il n'était pas corruptible. Comme Mangin, comme Maginot, il était voué à la mort.

La justice semble tout faire pour ne pas découvrir les volontés qui avaient armé le bras de l'assassin, dont le jugement n'aura lieu que plus de deux mois après le crime.

Le 9 mai, deuxième tour de scrutin : c'est la déroute pour la majorité Tardieu. Les radicaux gagnent plus de 50 sièges, les socialistes 17. Tous les partis nationaux sont en perte, en particulier les républicains de gauche (groupe Tardieu), et les Pédés qui, malgré leur trahison, laissent sur le carreau un tiers de leurs effectifs.

Le 10 mai, M. Albert Lebrun, ancien ministre, président au Sénat, est élu président de la République par 663 voix. Le Sénat radical, effrayé par le succès trop grand des gauches, a tenu à rassurer l'opinion en préférant ce modéré, de patriotisme incontesté et de bonne réputation, à l'écervelé P.-P. Painlevé qui avait offert ses services.

Le ministère Tardieu donne sa démission. Mais le président estime qu'il ne peut pas former un nouveau cabinet avant la constitution officielle de la nouvelle Chambre, le 11 juin. Cependant, le futur président du Conseil, désigné *in petto*, M. Herriot, s'entretient avec MM. Tardieu et Flandin de la situation politique et financière qui est inquiétante.

En Allemagne, le succès des Hitlériens commence à porter ses fruits. Sur la sommation du général von Schleicher, qui va jouer dans la politique du Reich un rôle de premier plan, le général Groener donne sa démission de ministre de

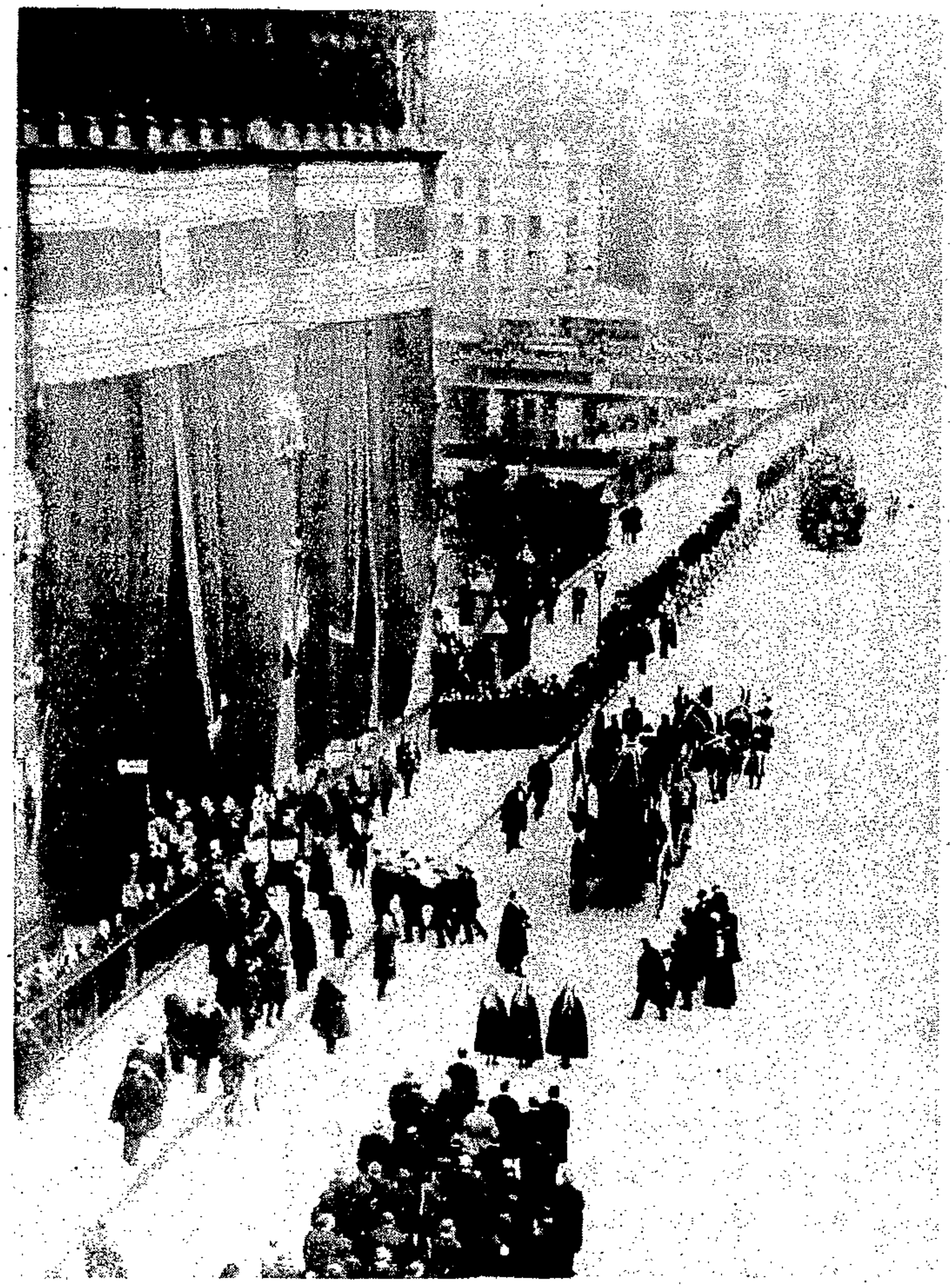

(Photo Wide-World.)

Les funérailles de Paul Doumer.
Le cercueil entre à Notre-Dame.

la Reichwehr. Et, après des hésitations, le 30 mai, le maréchal-président accepte la démission du cabinet du Reich que lui offre le chancelier Brüning.

Juin 1932

Rentrée de la nouvelle Chambre, qui élit pour président M. Fernand Bouisson, tandis que le Sénat remplace M. Lebrun par M. Jeanneney.

Congrès socialiste, où les « non-participationnistes » l'emportent sur les « participationnistes ». Pourparlers entre socialistes et radicaux bolchevisants.

Le 4 juin, M. Herriot constitue son ministère. Il prend les Affaires étrangères. M. Renoult est garde des Sceaux et vice-président du Conseil. M. Chautemps a l'Intérieur, M. Daladier les Travaux publics. Le ministère de la Défense nationale, pensée suprême de M. Tardieu, est supprimé. M. Paul Boncour va à la Guerre, M. Georges Leygues à la Marine, M. P.-P. Painlevé à l'Air. Le ministère de la rue de Rivoli est scindé : à M. Germain-Martin les Finances, à M. Palmade le Budget.

Le reste sans importance. Notons cependant que M. Herriot s'appuie sur « le mur d'argent » : le jeune Raymond Pâtenotre obtient un sous-secrétariat.

Au premier contact avec la Chambre, la majorité Tardieu, devenue minorité, se divise. M. Tardieu attaque, M. Flandin prêche l'abstention. Le ministère obtient la confiance par 390 voix contre 152.

La question financière est la plus pressante. Le budget en cours est en déficit. Sous l'influence de la crise, les rentrées d'impôts sont en baisse. On prévoit pour le budget de 1933 un déficit de 7 à 12 milliards.

MM. Germain-Martin et Palmade annoncent un programme d'économies qui atteindra jusqu'aux traitements des fonctionnaires, dont les syndicats se révoltent et menacent de se mettre en grève.

Tandis que les groupes du Cartel conservent des formations massives, l'opposition s'effrite.

Dès son accession au pouvoir, M. Herriot doit partir pour Lausanne, où siège la Conférence des réparations, tandis que se tient à Genève la Conférence du désarmement.

A Lausanne, les Allemands refusent toute garantie politique en échange des réparations. Ils n'acceptent que le principe d'un solde forfaitaire qu'ils renieraient quelques jours plus tard.

En Allemagne, après la démission du chancelier Brüning,

(Photo Wide-World.)

Herriot sortant du palais de la S. D. N.
Un peu d'air pur!...

le maréchal-président constitue un cabinet « présidentiel ». M. von Papen est chancelier, le général von Schleicher ministre de la Reichswehr, M. von Gayl, ministre de l'Intérieur. C'est le cabinet « des barons » qui semble destiné à préparer le retour des Hohenzollern.

Le chancelier dédaigne de lire sa déclaration ministérielle

au Reichstag : il la confie à la radio. Et c'est par lettre que le Reichstag est dissous. Les élections sont fixées au 31 juillet.

*
* *

La nécessité où nous sommes de commencer dès juillet l'impression de l'Almanach ne nous permet pas de suivre plus loin le détail des événements.

La conférence de Lausanne aboutit en fait à l'abandon de toutes réparations, sans aucune garantie que l'Amérique donnera quitus à ses débiteurs européens.

La France et l'Angleterre concluent bien un *accord de confiance* (*gentlemen's agreement*) ; mais comme toutes les nations sont admises à y adhérer, cette convention ne rappelle en rien — la presse anglaise a d'ailleurs soin de le dire et répéter — l'ancienne entente cordiale.

La Chambre manifeste son horreur pour la politique d'économies, annoncée par MM. Germain Martin et Palmade. Elle vote avant de se séparer un projet amenuisé, mais qui contient cependant une augmentation de l'impôt sur le revenu.

L'Italie fait cause commune avec le Reich.

La criminelle politique de Briand a porté ses fruits...

PIERRE TUC.

UN CONSEIL !...

SI VOUS RECHERCHEZ UNE BONNE MAISON SPÉCIALISÉE POUR LES APPAREILS A IMPRIMER SOI-MÊME, A PLATS OU ROTATIFS, LEURS FOURNITURES AINSI QUE CELLES POUR MACHINES A ÉCRIRE ..... *ADRESSEZ-VOUS*

***A LA MAISON FOURMENT* (fondée en 1898)**

8, rue Latérale-Raymond-IV, TOULOUSE.

LÉON DAUDET CONTRE LE SYNDICAT DES ASSASSINS

par ABEL MANOUVRIEZ.

Bajot et l'*Œuvre* condamnés

Dans la lutte obstinée qu'il soutient avec un courage admirable depuis des années pour défendre contre le syndicat des assassins la mémoire de son fils, Léon Daudet vient de marquer un point notable. Il a obtenu de la Cour d'appel la réformation du jugement honteux de la XIIe chambre correctionnelle du 20 juillet 1931 qui le déboutait dans le procès en diffamation qu'il avait intenté à l'*Œuvre* et au chauffeur Bajot. Celui-ci, dans le numéro du 16 juin 1927 de la feuille du gros T..., avait publié une lettre dans laquelle il déclarait ne pouvoir se joindre aux pétitionnaires réclamant la mise en liberté de Léon Daudet, alors emprisonné, à la suite de l'arrêt de la Cour d'assises de la Seine (premier procès Bajot), et ajoutait : — « Je le ferais, malgré ce que tous les miens et moi-même avons souffert si je pouvais avoir un doute, si léger soit-il, sur la bonne foi de M. Léon Daudet, mon adversaire. Mais il n'y a aucun doute. M. Léon Daudet sait et a toujours su que son fils s'est suicidé dans ma voiture, le 24 novembre 1923. Pour des fins que je méprise (*sic*) et en employant les pires moyens, il a voulu fausser la vérité et persister dans son dessein. »

Ce passage constituait-il ou ne constituait-il pas le délit de diffamation prévu et puni par la loi de 1881 sur la presse? Les allégations de Bajot étaient-elles ou n'étaient-elles pas, selon les termes de cette loi, de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération de Léon Daudet? Telle était la seule question qui pouvait être soumise au tribunal. Sommé par Léon Daudet de faire la preuve de ce qu'il avançait, Bajot avait eu l'imprudence d'accepter de faire cette preuve et il avait été autorisé par le tribunal à la faire. Dès lors,

il devait être condamné automatiquement du moment qu'il ne la faisait pas, et il ne pouvait invoquer sa « bonne foi » tout au plus que comme une circonstance atténuante. Cela est de droit élémentaire. N'importe quel étudiant de première année le sait. Le jugement de la XIIe chambre, qui violait ces principes de doctrine et de jurisprudence établis sans contestation, n'en fut que plus scandaleux. Le président Audièvre et ses deux assesseurs se déshonorèrent littéralement par des attendus qui niaient avec une égale effronterie les textes de loi et les sentiments de l'humanité. Ils acquittèrent Bajot en mettant en avant sa « bonne foi », ce qui fit lever les bras au ciel à tous les juristes, et avec des *attendus* sur les mobiles des campagnes de Léon Daudet qu'un anthropophage ou un Peau-Rouge n'eût pas osé signer de son nom.

L'intérêt des débats du procès, qui revint en appel, devant la Cour, le 14 décembre 1931, fut de replacer la discussion sur son véritable terrain. Grâce aux questions posées par le président Coutant — un vrai magistrat, celui-là, — grâce à l'éloquente et pressante plaidoirie de Me de Roux, il fut tout de suite entendu qu'une seule question pouvait être posée, celle de la bonne foi, non pas de Bajot, mais de Léon Daudet. La XIIe chambre avait interverti les rôles et la charge de la preuve. Tout simplement...

Les débats furent, cette fois, relativement brefs. Devant la Cour d'appel, en effet, on n'entend pas de témoins, sauf exceptions très rares. On ne juge que sur pièces écrites. La Cour statue après avoir entendu un rapport, les plaidoiries des avocats et les conclusions du ministère public.

Léon Daudet n'était pas venu et n'était représenté que par conclusion d'avoué. Sa présence n'était pas nécessaire puisqu'il ne devait pas y avoir, comme en première instance, de véritables débats oraux et qu'on ne pouvait pas s'attendre, en l'absence de toute audition de témoins, à des révélations sensationnelles du genre de celles qui avaient été la moisson abondante des journées judiciaires de juin et de juillet derniers.

LES CRAYONS **CONTÉ**
SONT LES MEILLEURS

L'interrogatoire se borna à une question posée par le président à Bajot :

— *Pourquoi avez-vous écrit cette lettre à l'*Œuvre? *Quelles raisons vous ont poussé à agir ainsi? Pourquoi, si vous vous plaigniez de la campagne de M. Léon Daudet, n'avez-vous pas poursuivi ses articles, comme vous l'aviez fait une première fois?*

Chaque fois que Bajot est interrogé directement, il laisse échapper quelque aveu, quelque maladresse qui fait brèche dans la construction péniblement échafaudée par ceux qui le poussent, de la thèse qu'il est censé soutenir. La gaffe habituelle sortit, comme on pouvait le prévoir :

Bajot. — *M. Daudet a toujours su que son fils s'est suicidé dans mon taxi... Il a déclaré qu'il croyait au suicide quand il a reconnu le corps à l'hôpital... C'est plusieurs jours après, à la suite du numéro du* Libertaire, *qu'il a changé d'idée et qu'il a cru au meurtre.*

L'infortuné Bajot ne se rendait pas compte qu'il démolissait ainsi ses propres dires. Si Léon Daudet a « changé d'idée », c'est donc qu'il n'a pas toujours cru au suicide. Le président Coutant le lui fit doucement observer : « C'est vous-même qui le dites... »

Au banc de la défense, les mines de Mes Noguères et Paz s'allongeaient tristement. Bajot comprit subitement qu'il s'était enferré. Il baissa la tête et ne répondit plus. C'était l'aveu.

*
* *

Avec cette logique implacable qu'il met au service d'une éloquence enflammée, Me de Roux s'attacha tout d'abord à montrer en quoi répondait la lettre de Bajot. Pourquoi subitement, Bajot éprouva-t-il le besoin d'écrire et de donner son opinion? Léon Daudet était alors en prison, ce qui souleva, dans toutes les couches de l'opinion, une émotion considérable. Des pétitions circulaient de tous côtés, qui se couvraient de noms illustres, tant à l'Académie qu'au barreau. Des adversaires politiques eux-mêmes s'étaient honorés en les signant. Se tenant strictement sur le terrain de l'humanité, ces pétitions se bornaient à demander qu'on ne maintînt pas en prison un père désespéré de la mort de son fils.

Tel quel, cet appel, si noble et si mesuré, gênait pourtant

certaines gens. Comment organiser une contre-manifestation? Il ne pouvait être question d'aller demander à d'autres académiciens ou à d'autres bâtonniers de dire qu'on faisait bien d'emprisonner ce père douloureux. On n'en aurait pas trouvé un seul qui y consentît.

On avait sous la main l'*Œuvre* de Gustave Téry, journal à tout faire, qui figure au rang de nos adversaires les plus acharnés et les plus constants, l'*Œuvre*, organe du défaitisme, qui, à la veille du meurtre de Plateau, avait publié des articles provocateurs, et qui, maintenant, se spécialisait dans la défense des auteurs du drame du 24 novembre 1923. Déjà condamnés deux fois en correctionnelle pour diffamation envers nous, Téry et son lieutenant Jean Piot ne tenaient pas à passer une fois de plus sur le banc des prévenus. Il leur fallait pourtant, pour la besogne qu'ils méditaient, un collaborateur. Lequel choisir? Le Flaoutter? C'était risqué... Bajot, alors? On s'adressa de préférence à Bajot qui, lorsqu'on a besoin de lui, en certaines circonstances, est toujours prêt à répondre « présent ». Cette fois encore, Bajot fut réquisitionné, et il se laissa faire comme il s'était laissé faire, boulevard Beaumarchais, le 24 novembre 1923.

Me DE ROUX. — *On lui fit signer la lettre que vous savez. On lui fit écrire le passage que M. André Thérive serait le premier à ne pas reconnaître comme un spécimen de littérature populiste : « Pour des fins que je méprise... »* (Rires.) *Nous ignorions, jusqu'ici, que les connaissances requises pour l'examen du permis de conduire comportassent une telle adresse à se mouvoir dans la finalité ou la causalité.* (Nouveaux rires.)

Nous avons poursuivi l'*Œuvre* et Bajot. Bajot a alors déclaré : « Je vais faire la preuve de ce que j'avance. » Nous lui avons répondu : « Trop heureux! Faites-la! »

Désormais, le sort de Bajot était enfermé par nous dans ce dilemme : « Vous m'accusez, moi Daudet, de ne pas croire ce que je dis et d'avoir employé les pires moyens pour arriver à des fins méprisables. Ou vous en ferez la preuve, ou vous serez condamné, Et dans ce dernier cas, vous le serez d'autant plus sévèrement que ce que vous m'imputez est abominable, infiniment plus grave que le rôle de comparse dans le crime dont je vous ai chargé. »

L'affaire est venue devant la XIIe chambre. Du côté de Bajot, on s'est efforcé de retarder le plus longtemps possible le jour des débats. On a dit : « Daudet est en exil. Il est demandeur. Il faut qu'il comparaisse en personne. » Le tribunal, la Cour d'appel, la Cour de Cassation ont donné raison à Bajot, ce qui était exorbitant du droit commun, mais en alléguant, dans leurs décisions successives, la nécessité de cette mesure pour l'administration de la preuve. Nous étions donc bien tous d'accord sur le terrain où devait être placée la discussion.

Sur ces entrefaites, commencent les révélations de Landau et de Goldsky. C'était au lendemain d'un jugement de la 1re chambre civile qui condamnait Daudet à 50.000 francs de dommages-intérêts envers Delange et à la même somme envers Colombo. L'émotion causée par les révélations de Landau et de Goldsky a peut-être fait perdre de vue la position juridique du procès. Le tribunal correctionnel a oublié qu'il ne s'agissait pas de savoir si Bajot avait donné une version exacte ou fausse de ce qui s'était passé, boulevard Magenta, le 24 novembre 1923, mais de savoir si ledit Bajot était dans son droit en écrivant que Léon Daudet exploitait la crédulité publique à propos de la mort de son fils.

D'ailleurs, le tribunal n'a pas dit que Bajot avait fait sa preuve. Il s'est contenté de l'acquitter en lui accordant l'excuse de la bonne foi.

Me de Roux montra ici, en s'appuyant sur la doctrine et la jurisprudence, que la bonne foi de Bajot ne pouvait être, au pis aller, qu'une circonstance atténuante.

Mais cette bonne foi, même, n'existait pas. Avec Téry et Piot, il a accusé Daudet de lui avoir fait faire des propositions suspectes, et, en février 1927, il se déclarait à la disposition du tribunal pour préciser l'époque à laquelle ces propositions lui auraient été transmises. Or, à la première audience du procès actuel, à la XIIe chambre, invité à s'expliquer sur ce point, il reconnut n'avoir jamais entendu parler de propositions de la part de Daudet pour le faire changer d'avis sur les circonstances de la mort de Philippe. La mauvaise foi de Bajot consiste justement dans ces variations continuelles entre ce qu'il écrit et ce qu'il dit.

La bonne foi de Daudet, la seule question qui importe ici, elle est éclatante. Elle est reconnue dans le réquisitoire Scherdlin, dans les conclusions de l'avocat général Peignot,

aux assises, lors du premier procès Bajot. Pas un mot, pas un geste, de la part de ce père malheureux, qui ne témoigne de sa volonté passionnée d'arriver à la découverte de la vérité. Comment sa conviction s'est-elle faite? Elle s'est faite peu à peu, par bribes, à mesure que lui parvenaient les renseignements, à mesure que s'avérait inexacte la version officielle du suicide, à mesure que, derrière les mensonges et les invraisemblances, apparaissait la face hideuse du crime. Les étapes de cette conviction, Mme Léon Daudet les a retracées dans le petit livre émouvant qui s'appelle *La vie et la mort de Philippe*.

Reprenant une à une les raisons de l'impossibilité du suicide, Me de Roux souligna ensuite la plus éclatante, celle que M. Mirman a appelée « le pilier d'airain de sa conviction », la levée de la surveillance des policiers, le soir du drame. Se tournant vers les avocats de Bajot, il les mit au défi d'expliquer cette mesure incroyable.

Dans la dernière partie de sa plaidoirie, Me de Roux s'attacha enfin à résumer les résultats acquis des audiences de la XIIe chambre, en juin et juillet. Ces résultats sont de la première importance : précisions sur les aveux passés par le communiste Colombo et sur le rôle des anarchistes, nouveaux renseignements donnés par Mme Le Flaoutter, déclarations sensationnelles de Landau et Goldski. Les lettres de menaces de Le Flaoutter au témoin jusqu'ici inconnu de la scène du crime, dans le sous-sol du boulevard Beaumarchais, sont actuellement déposées chez un membre illustre du barreau de Paris. Elles démontrent le sérieux de ce qu'ont dit Landau et Goldski. Le temps n'est sans doute pas éloigné où ce témoin se fera connaître. Alors, la vérité entière éclatera.

En attendant, Me de Roux a demandé au tribunal de réformer le jugement du 20 juillet 1931, Bajot n'ayant pas apporté la preuve de sa monstrueuse accusation.

*
* *

A l'audience, l'avocat général Leman s'associa aux conclusions de Me de Roux et demanda, comme lui, la réformation du jugement. Il n'y a, déclara-t-il, pas d'autre question à se poser que celle-ci : y a-t-il, n'y a-t-il pas diffamation dans la lettre de Bajot publiée par l'*Œuvre*? Incontestablement oui, répondit-il. Les termes de cette lettre,

les allégations qu'elle renferme sont de nature à « porter atteinte à l'honneur et à la considération » de Léon Daudet. L' « intention coupable » de Bajot, sinon son « intention de nuire », ne fait pas de doute non plus, et sa bonne foi pourrait tout au plus constituer une circonstance atténuante au délit qu'il a commis. Le tribunal s'est trompé lorsqu'il a acquitté Bajot en disant que sa bonne foi était établie. La preuve des faits diffamatoires ayant été autorisée, il eût fallu, pour pouvoir acquitter Bajot, que celui-ci en eût apporté la preuve. Cette preuve n'a pas été apportée. Bajot lui-même, au cours de son interrogatoire, a dû reconnaître que Léon Daudet n'avait pas *toujours* cru au suicide.

— *Rien, conclut M. Leman, n'est venu établir que ce père meurtri ait employé sa douleur pour des fins méprisables. Je relisais, dans les pièces du dossier, les paroles si vraies et si sensées prononcées par M. Albert Wilm à l'audience de la XIIe chambre, et je pensais avec lui qu'il n'est pas un homme ayant eu la joie d'avoir des enfants et de prolonger par eux son existence qui ait pu jouer une comédie pareille.*

Après ces paroles humaines et sensées, il fallut subir la plaidoirie effrontée de Me Noguères, l'avocat de Bajot, qui reprit, une fois de plus, la tentative de démonstration, vingt fois réfutée par Me de Roux et par Léon Daudet lui-même, de la version policière. Bien entendu, Me Noguères se garda bien de faire la moindre allusion aux faits qui gênent la cause qu'il soutient : la « vision » de Le Flaoutter, la visite de Delange à Lariboisière pour savoir si l'enfant avait parlé avant de mourir, la présence cachée pendant un an de Lannes sur les lieux de la surveillance, et la levée de celle-ci, à la fin de l'après-midi du crime, alors que le jeune anarchiste dangereux est censé courir dans Paris. Me de Roux, sur ce dernier point, avait adressé un défi à Me Noguères. Le défi n'a pas été relevé.

Me Paz, second avocat de Bajot, parla ensuite. Il accumula inexactitudes et gaffes. Déçu par les conclusions de l'avocat général Leman, il traduisit cette déception avec une maladresse insigne :

— *Je m'attendais, dit-il, à une neutralité bienveillante...* (sic). *Au lieu de cela, qu'avons-nous vu? Le ministère public a fait appel du jugement...*

L'avocat général Leman répondit sèchement que c'était

le droit du Parquet. Sur quoi, intervention énervée de Me Noguères clamant :

— *J'ai vu le procureur général!...*

— *Et moi, répliqua Me Leman, je ne l'ai pas vu, c'est la différence! Veuillez me dire, Me Noguères, ce que signifie votre interruption! Pensiez-vous que le Procureur général interviendrait dans cette affaire et me donnerait des instructions? Je vous somme de vous expliquer!*

Livide, décontenancé, l'avocat de la Sûreté générale et de Bajot ne put que balbutier, puis garder le silence.

A huitaine suivante, Me Le Troquer plaida pour l'*Œuvre* et Me de Roux répliqua.

L'arrêt fut rendu le 5 janvier 1932. Il allait plus loin que les conclusions de l'avocat général Leman, lequel avait admis, de la part de Bajot, une certaine bonne foi. Tout le système de Me de Roux était adopté. : L'arrêt retenait l'intention de nuire, caractérisée par le but que se proposait Bajot et l'*Œuvre* : faire rester Daudet en prison à l'encontre des pétitions qui réclamaient sa libération.

L'arrêt déclarait « qu'à cette intention de nuire se joint une mauvaise foi évidente, qu'en effet, lorsque Bajot écrit : « M. Daudet... a toujours su que son fils s'est suicidé », il affirme sérieusement un fait inexact, et il relevait que Bajot n'avait pas apporté la preuve à laquelle il était tenu.

Bajot et le gérant de l'*Œuvre* étaient ainsi reconnus coupables du délit de diffamation. L'action publique étant éteinte par l'effet de la loi d'amnistie, la Cour ne les condamnait qu'à un franc de dommages-intérêts et aux dépens, « considérant que Daudet n'a justifié d'aucun préjudice matériel et que le préjudice moral ne saurait être réparé, dans une espèce aussi douloureuse que par l'allocation de la somme ordinairement fixée pour établir le principe d'un dommage ».

L'arrêt du 5 janvier reste sur le terrain légal des décisions antérieures constituant *provisoirement* la chose jugée. Il consacre l'échec lamentable de Bajot essayant de contester la bonne foi du père douloureux. C'est pour celui-ci un commencement de satisfaction et de réparation, en attendant l'heure de la justice totale. Celle-ci ne saurait plus longtemps tarder. Elle avance maintenant à grands pas.

ABEL MANOUVRIEZ.

LA DÉROUTE DES PACIFISTES AU TROCADÉRO

par GEORGES GAUDY

Le fameux congrès du désarmement... de la France, organisé en novembre 1931, sur l'initiative de Mme Louise Weiss et de l'*Europe Nouvelle*, chère à feu Aristide Briand, comportait trois séances privées qui se déroulèrent au Palais Royal, à l'*Institut de Coopération Intellectuelle*, dans un désordre innénarrable et une séance publique au Trocadéro, manifestation qui devait, dans l'esprit des prêtres et des prêtresses du pacifisme francophobe, prendre aux yeux du monde étonné, l'importance d'un triomphe, avec pleurs de joie, embrassements, embrassement général des cœurs, et trépignements de fureur sur le tombeau de l'armée française.

Cette soirée, certes, est inoubliable, mais l'intérêt qu'elle prit dès le début, et qui alla grandissant jusqu'à la fin, fut tout différent de celui qu'avaient souhaité les promoteurs.

Dès l'ouverture des portes l'affluence était considérable.

On n'aurait jamais pu prévoir qu'il existait à Paris tant d'amis de l'Allemagne. Les importants personnages du congrès du désarmement qui, vers 20 h. 30, prenaient place à la tribune, contemplaient cette foule avec des sourires attendris. Mme Louise Weiss, ne pouvant contenir sa joie, papillonnait sur l'estrade, adressant à la ronde des saluts gracieux.

Marc Sangnier, qui, durant la séance privée de l'après-midi, avait déambulé dans les couloirs d'un air souffrant, comme un homme qui aurait dans le ventre cinquante discours, parut soulagé à la vue de cet auditoire. Peut-être espérait-il qu'on le réclamerait et qu'il pourrait parler.

Dire ce qui s'est passé dans cette soirée mémorable sans omettre un détail, c'est chose impossible. Essayons d'en donner une idée à ceux qui n'étaient pas là.

Dès 20 heures, les alentours du théâtre sont noirs de

forces de police. A la grille deux Boches filtrent les arrivants et contrôlent leurs cartes.

A l'intérieur, ce sont encore des Boches qui assurent le service d'ordre. A la table de la presse, plusieurs pasteurs allemands et américains se sont assis. Ils répondent avec insolence à plusieurs de nos confrères, qui doivent menacer afin de pouvoir occuper les places auxquelles ils ont droit.

Herriot préside

Le gros Herriot vient prendre place à la table présidentielle et recueille de violents applaudissements pacifistes. Il se lève, promène sur l'assistance un regard bovin et ouvre la bouche. Mais nul n'entend son meuglement.

En même temps qu'il passait de la position assis à la position debout, une étrange rumeur s'élevait dans la salle. Voici notre Herriot tout surpris qui regarde en haut, en bas, à droite, à gauche.

Les phares

Des phares puissants illuminaient la tribune. On commence à comprendre que ces éclatantes lumières ne sont pas du goût du public.

— Mais éteignez donc ces phares! gémissent des voix navrées.

Herriot a compris. Il fait un signe. Les projecteurs mis en veilleuse, il se réjouit dans son cœur charitable d'avoir fait plaisir au bon peuple et reprend son bourdonnement.

S'il prononce en effet des paroles, on ne s'en aperçoit guère. Sa voix se perd dans un brouhaha qui l'étouffe et la berce comme le roulement monotone d'un fleuve.

Et çà et là des cris irrités se font entendre.

— On n'y voit rien! Allumez donc les phares!

Herriot fait un signe et les lumières de briller de nouveau. *Fiat lux!*

Mais des lamentations éplorées protestent contre cette clarté. Dans le meilleur des mondes, il y aura toujours des mécontents. Mme Louise Weiss va et vient d'un bout de la tribune à l'autre, obéissante aux ordres du public, qui se trouve ainsi tour à tour aveuglé ou plongé dans une

pénombre presque aussi obscure que le discours inintelligible du malheureux Édouard.

Des témoins dignes de foi assurent qu'après ce discours fantôme, Mme Weiss a fait entendre son aimable voix. Mais nul ne s'en est aperçu. Toute l'attention du public était alors portée vers un autre point de la salle.

(Photo Wide-World.)

Le balcon pendant la bagarre.

Les bêtes fauves

Dans la loge n° 27, Binet-Valmer avait eu l'heureuse surprise de rencontrer des Camelots du Roi. Avec ces chers amis, il n'avait pu s'empêcher de faire entendre quelques protestations.

Tout d'un coup, bien que la porte de la loge ne soit pas fermée, un individu, de l'extérieur, brise la vitre, à l'aide d'une chaise. Ceci bien entendu, dans l'intention de blesser les occupants. L'un d'eux reçoit un éclat à la face et saigne abondamment. La porte s'ouvre, et si les êtres qui font irruption dans la loge sont des hommes, c'est que le nom d'homme ne signifie plus rien.

Ces individus appartiennent aux bandes du Juif Nowina. A trois contre un, ils se ruent sur les Camelots du Roi. qui,

bravement, font tête. L'un des apaches, la gueule écumante, s'arme d'un gros fragment de vitre. Les coups de poing, les coups de pied, les coups de chaise tombent comme la grêle. Dans cet étroit espace une lutte violente s'engage. Trois fois les Camelots sont chassés de la loge. Trois fois ils la reprennent dans un assaut furieux.

D'autres Camelots, placés dans une baignoire voisine, viennent aider leurs camarades. La loge 27 est définitivement reprise, Nowina et ses nervi soigneusement corrigés, puis, souriants, avec Binet-Valmer qui parle au public, les Camelots reviennent se montrer pour attester leur victoire.

Binet-Valmer, magnifique, interpelle M. Herriot, en lui montrant un de nos camarades que les pacifistes ont blessé et dont le sang ruisselle.

Une ovation interminable est faite à Binet-Valmer.

La fête continue

Sur l'estrade, les pacifistes sont consternés. « C'est épouvantable! se lamente l'un d'eux, c'est l'Action française qui a fait ça! » Hors de lui, le pacifiste Pierre Cot s'écrie : « Il faut les tuer, il faut les tuer... » Le pauvre!

Il se précipite vers M. Guichard, directeur de la police municipale, et s'écrie : « Monsieur Guichard, il faut que vous fassiez cesser le chahut! » Et M. Guichard de rire et de répondre : « Ce n'est pas mon rôle, et puis comment voulez-vous que je fasse? »

A un certain moment, notre ami Calzant qui, seul, dans un fauteuil d'orchestre, entouré de voisins hostiles, lance d'énergiques et pertinentes paroles, menacé, se dresse et, avec crânerie, tient ferme sur sa position. Des gardes républicains doivent venir de l'extérieur pour le prier de sortir. Accompagné de cette escorte d'honneur, il quitte la salle en beauté, aux cris de « Vive Calzant! Vive l'armée! »

Il est bien difficile de savoir les noms des orateurs qui se succèdent, malgré toute la bonne volonté de M. Herriot qui met toute son âme et tous ses poumons au service d'un auditoire qui ne veut rien entendre. Il est encore plus vain d'espérer qu'on pourra connaître les idées générales que tous ces gens prétendent exprimer. Par contre on comprend à merveille ce que veut le public. Ce public réclame le délé-

gué chinois, invite au silence les apôtres du pacifisme, crie vive la France et si puissamment, si longuement que la salle en tremble.

Un jeune homme vient dans l'intention de lire un message « au nom des étudiants ». On comprend entre deux houles de bruit qu'il est question d'étudiants juifs. C'est tout ce qu'on peut savoir. Un personnage qui s'efforce de lire une déclaration au nom de mutilés et d'anciens combattants.

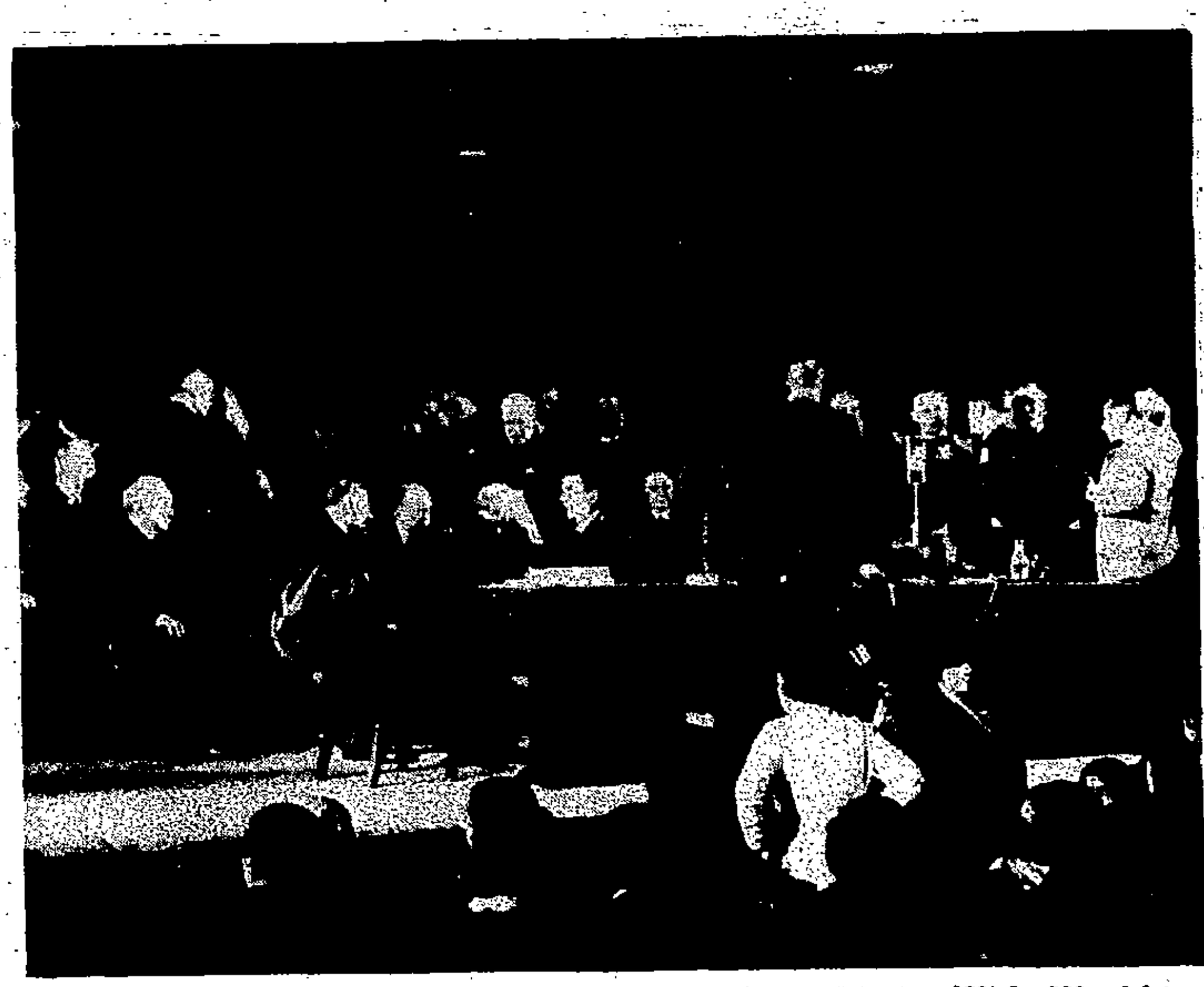

(Photo Wide-World.)

L'affolement des orateurs eng...irlandés.

a la même infortune. Peut-être saura-t-on, dans la vallée de Josaphat, où ces gens ont bien pu combattre. Il s'agissait peut-être des troupes de Ma-Tchang-San.

Lord Cecil prononce en anglais un discours. Puis une cacophonie singulière se fait entendre dans un angle de la tribune. Il paraît que la T. S. F. diffuse un message extraordinaire du sénateur Borah.

Voici Paul-Prudent Painlevé qui, comme il l'avait fait la veille, prononce les seules paroles françaises que les ora-

teurs de ce meeting aient voulu faire entendre. C'est pourquoi l'heureux Paul-Prudent, qui peut parler dans le silence, est l'objet d'un triple ban.

Quand l'Allemand Joos vient à son tour nous débiter son boniment, un de nos amis le questionne en allemand sur le Casque d'acier. Et voici encore un orateur qui parlera pour lui tout seul dans un vacarme indescriptible.

De violentes bagarres éclatent aux balcons. On voit des hommes tomber. Cela dure de longues minutes.

L'agité Nowina, livide, court à droite et à gauche, essaie vainement de regrouper ses troupes rossées. Il cherche à monter à la tribune pour parler et doit s'enfuir sous les huées.

Le francophobe Houghton ouvre et referme la bouche pendant dix minutes, comme un rêveur éveillé qui parlerait.

On n'entend qu'une *Marseillaise* retentissante.

L'Espagnol Madariaga, déchaîné, se permet, paraît-il, d'injurier les Camelots du Roi.

Mais six cents voix chantent la *Madelon.*

Le mouchard mouché

Un groupe de Croix de Feu réclame, sur l'air des lampions, la parole pour le colonel de La Rocque.

Un mouchard blême qui les surveillait arrive avec des argousins. Mais ces anciens combattants vous empoignent notre mouchard, vous le secouent comme un prunier malade, mettent en fuite ses suivants, vont remettre leur agresseur, devenu leur victime, à des agents qui en feront on ne sait quoi. Le mouchard, verdâtre, a disparu. Et pendant dix minutes, la salle en joie continue de crier :

— Sortez le mouchard! Sortez!

Les Croix de Feu reprennent fièrement leur place et ligueurs, étudiants, Camelots du Roi s'unissent à eux pour crier interminablement :

— Vive la France! Vive la France!

Qu'importe ce qui se passe à la tribune où des gens désemparés tournent en cercle comme des ablettes que poursuit le brochet.

La salle chante *Auprès de ma blonde.* Puis on reprend la *Madelon.* C'est le triomphe de la gaieté et de l'énergie françaises, l'écrasement des ennemis de la patrie.

L'assaut de la tribune

Le délégué espagnol, le nommé Madariaga, l'un des bavards les plus intarissables qui aient gesticulé et postillonné sur une tribune, continue de s'agiter dans un tumulte grossissant. Cependant plus d'un personnage remarquable, craignant d'être trop remarqué, quitte l'estrade, filant à l'anglaise vers l'ombre des coulisses. Hurlant, vociférant, bondissant comme un singe enragé d'un bout de la tribune à l'autre, le furieux Nowina s'imagine que son épilepsie calmera l'auditoire que cette gymnastique simiesque amuse follement.

Pendant que MM. de Jouvenel et Herriot s'injurient, le colonel de La Rocque et Joseph Delest demandent la parole. On la leur refuse.

Il faut donc mettre un terme à cette comédie. Les Camelots du Roi, les anciens combattants de l'Association Marius Plateau escaladent la tribune de concert avec les « Croix de Feu » que guide M. Genay.

La tribune est en un clin d'œil nettoyée de ses occupants pacifistes. Lucien Lacour et Robert Bourin déclarent que la réunion est dissoute. Le public s'écoule alors docilement.

Pendant toute la séance les appareils de T. S. F. installés pour diffuser les discours, n'avaient cessé de faire entendre à des milliers d'auditeurs de France et de l'étranger la protestation victorieuse des patriotes parisiens.

GEORGES GAUDY.

SAVON PUR
LE FER A CHEVAL
Le meilleur savon de Marseille
Le meilleur marché à l'usage
Savonneries J. B. Paul
9, rue Sainte-Victoire, MARSEILLE

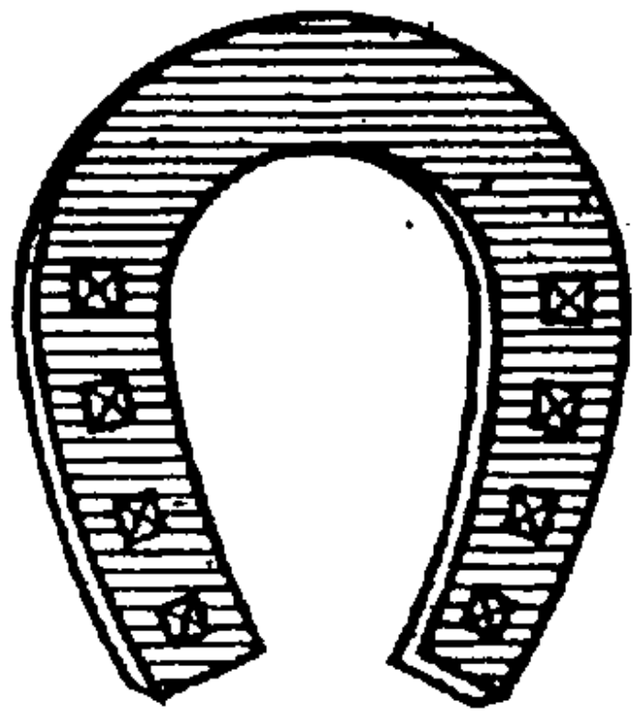

L'HOMME ET SON REVE
(d'après Maxime Real del Sarte)

Pétris, modèle, étreins tes osselets, ta cendre,
Hume le vin doré des formes de l'Amour
Et, dans ce tourbillon qui ne veut pas descendre,
Des larves de ta nuit fais éclater le jour

L'astre de ton désir entre tes mains s'enflamme :
Toi qui l'as tant voulu, le rêvais-tu si beau,
Lorsque désespérant des promesses de l'âme,
Tu regardais mentir la pierre du tombeau?

Que des biens et des maux se poursuive la ronde :
Arrête, ô volonté du poète vainqueur!
L'effort impétueux des mystères du monde
A trouvé l'éternel dans le choix de ton cœur!

CHARLES MAURRAS

L'ANNÉE ÉCONOMIQUE

par FIRMIN BACCONNIER

Voici deux années que la France est entrée pleinement dans la crise mondiale. *Pleinement*, disons-nous, car nos industries textiles étaient en difficultés dès 1928, et les trois quarts de notre agriculture dès 1929. Mais ce n'est guère qu'au cours du dernier trimestre 1930 que nos mines, notre métallurgie, notre construction mécanique et nos transports ont été véritablement touchés par la crise.

Où en sommes-nous après ces deux années de grande dépression économique? Les derniers indices de l'activité industrielle, publiés par la Statistique Générale de la France, sont les suivants :

	MOYENNE 1930	MAI 1932
Indice général	140	93
Industries mécaniques	157	93
Métallurgie	125	72
Industries textiles	85	56
Industries extractives	123	99
Bâtiment	137	101
Cuir	110	93
Papier	130	110
Caoutchouc	898	631
Automobiles	640	400

Ne perdons pas de vue que ces indices ne portent que sur la production industrielle, c'est-à-dire sur 55 % de l'activité économique française; l'agriculture représentant 45 % de cette activité. Notons, d'autre part, que les textiles entrent pour 23 % dans l'activité économique nationale. Ces deux observations faites, les indices ci-dessus doivent être traduits comme suit :

Indice général base 100 en 1913 : indice 140 en 1930, indice 93 en avril 1932. Lisons : *depuis la guerre, l'industrie française s'est développée dans une telle mesure que, lorsqu'elle faisait vivre cent personnes en 1913, elle pouvait*

en faire vivre 140 en 1930; mais la crise est venue et, en en mai 1932, l'industrie ne peut plus faire vivre que 93 personnes.

Ces chiffres sont des moyennes; ils s'entendent pour l'ensemble de nos industries.

Passons aux indices particuliers. Voyons les *Textiles.* Les chiffres de la statistique générale établissent que là où ces industries pouvaient faire vivre, en 1913, cent personnes, elles ne pouvaient plus, en 1930, n'en faire vivre que 85, et, en 1932, elles ne peuvent en faire vivre que 56. C'est-à-dire que l'activité de nos industries textiles — malgré l'apport alsacien — ne représente guère plus aujourd'hui que la moitié de l'activité d'avant-guerre. A l'heure actuelle nous n'avons plus que le *Bâtiment* (pour des raisons très spéciales) et le *Papier*, dont les indices d'activité sont supérieurs à ceux d'avant guerre. Nous ne voulons faire état ni du *Caoutchouc* ni des *Automobiles.* Leurs indices élevés s'expliquent par ce fait que ces industries, avant la guerre, n'en étaient encore qu'à leurs commencements. Mais depuis 1930, l'industrie mécanique a vu son activité réduite d'un tiers, les mines de 25 %, la métallurgie de 40 %.

Les données de la Statistique générale de la France sont confirmées par le déficit des chemins de fer, la diminution de notre production métallurgique et de notre consommation de charbon, le déficit des taxes sur le chiffre d'affaires et l'augmentation du nombre des faillites et liquidations judiciaires.

Les recettes de nos sept grands réseaux du 1er janvier au 23 juin, comparées à celles de la période correspondante de 1931, sont en diminution de 1.150 millions et demi, soit 17,33 %.

Touchant la métallurgie, pour les cinq premiers mois de 1932, par rapport aux cinq premiers mois de 1931, la baisse de production apparaît comme suit : production globale de fonte, baisse de 38 %; production globale d'acier, baisse de 35 %; production des produits finis de fer et d'acier, baisse de 36 %. Au mois de mai 1932, le nombre des hauts-fourneaux en activité n'était plus que de 79, au lieu de 129 à fin mai 1931, et on comptait 132 hauts-fourneaux hors feu au lieu de 81.

La consommation française de charbon pendant les cinq

premiers mois de 1932, s'est élevée à 31.100.000 tonnes, contre 36.700.000 tonnes pendant la période correspondante de 1931. La baisse est de 15 %.

Le rendement des diverses taxes sur le chiffre d'affaires est inférieur d'environ cent millions par mois à celui de la période correspondante de l'année antérieure. Cela correspond à une diminution du chiffre d'affaires de 60 milliards en une année.

Enfin, voici quel a été, depuis le début de l'année 1932, le nombre des faillites et liquidations judiciaires déclarées en France :

	FAILLITES	LIQUIDATIONS JUDICIAIRES	TOTAL
Janvier	687	473	1.160
Février	698	520	1.218
Mars	779	563	1.342
Avril	780	434	1.214
Mai	717	365	1.082

La moyenne mensuelle des années précédentes avait été :

En 1931	602	faillites et	304	liquidations
En 1930	521	—	235	—
En 1929	508	—	218	—

L'indice du nombre des faillites et liquidations judiciaires réunies, calculé en prenant pour base 100 le nombre de l'année 1913, est 150 en mai dernier, contre 145 en avril, 136 en mars, 135 en février, 141 en janvier, 116 moyenne mensuelle de 1931, 97 moyenne mensuelle de 1930, 93 moyenne mensuelle de 1929.

Voici maintenant pour l'agriculture. Elle représente, nous l'avons vu, 45 % de l'activité économique nationale.

L'agriculture a pu joindre tout juste les deux bouts en 1929 et 1930, alors que son revenu brut annuel était estimé aux environs de cent milliards. En 1931, ce revenu brut n'a pas dû être bien supérieur à 80 milliards.

Pour 1932, écoutez ce qu'écrit un correspondant de l'*Information :*

LES CRAYONS **CONTÉ**
SONT LES MEILLEURS

E. LE MOULT

Exposition Coloniale 1931, Membre du Jury, Hors concours.

ENTOMOLOGISTE

4, rue Duméril (13e) — Tél. : Gob. 83-40 (3 lignes)

34, bld des Italiens — Tél. : Provence 88-21

Gare de l'Est, *Salles d'accueil, Boutique n° 4.*

PARIS

Possède les plus jolis cadeaux à la mode décorés avec ***des ailes de papillons naturels naturalisés***

GRAND CHOIX D'ARTICLES SOIGNÉS
ET AUX MEILLEURS PRIX EN

Bijouterie — Articles de bureau — Cristallerie
Orfèvrerie — Ameublement — Maroquinerie, etc.

La plus importante organisation entomologique du monde entier

STOCK de plusieurs millions d'insectes de tous ordres et de tous pays.
LOTS très intéressants de Coléoptères et Lépidoptères.
MATÉRIEL pour Etude et Classement.
MEUBLES en tous genres, tiroirs pour collections.

ACHAT — VENTE — ÉCHANGE

FOURNISSEUR DES PRINCIPAUX MUSÉES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

ÉDITEUR

de l'important ouvrage sur les papillons intitulé

" LES MACROLÉPIDOPTÈRES DU GLOBE "

Par Adolphe SEITZ

Ouvrage avec planches en couleurs comportant 16 volumes de planches et 16 volumes de texte. Documentation très étudiée écrite par les meilleurs et les plus réputés entomologistes du monde entier. ***Facilités de paiements mensuels pour cette importante édition.***

De tous les produits agricoles de quelque importance, seul le blé est au coefficient cinq et demi *sur* 1913. *Le bœuf sur pied a baissé, depuis octobre* 1931, *de* quarante pour cent *sur ses cours antérieurs. Sur les* 2e *et* 3e *qualités, la baisse* en avril 1932 *atteint même cinquante pour cent sur avril* 1931. *L'ensemble pour le* bœuf *est au coefficient* quatre *par rapport à* 1913. *Il en est exactement de même du coefficient* quatre *pour le* veau *et le* porc *poids vif. Prix de misère pour l'éleveur, dont les frais d'exploitation sont au coefficient* neuf *sur l'avant-guerre* (main-d'œuvre, *coefficient* onze *et* douze), *et dont les prix de revient, surtout en élevage, sont quasi incompressibles.*

Pour les œufs, *la baisse, cette année, atteint* cinquante pour cent *à la production, et le lait, toute l'année, est ramassé, dans nos campagnes, à* douze sous *le litre, soit au coefficient* trois *sur* 1913.

Ce qui fait que, comme on l'a très bien dit, le PAYSAN EST EN ÉTAT DE FAILLITE INCONSCIENTE *et ne tient le coup que grâce à son prodigieux esprit d'économie.*

Au total, la situation de notre agriculture n'est pas plus enviable que celle de nos industries, qui est fort mauvaise et qui n'est pas du tout en voie d'amélioration.

Le chômage

Depuis le mois de juillet 1931, le nombre des chômeurs inscrits a évolué comme suit :

1931	
4 Juillet	35.377
31 Octobre	56.121
15 Novembre	71.462
1932	
Janvier	162.000
Février	270.583
19 Mars	305.496
30 Avril	282.013
25 Juin	232.371

Ces chiffres donnent la statistique des chômeurs secourus par les fonds publics. Il convient d'y ajouter le nombre des chômeurs secourus par les bureaux de bienfaisance, qui, à la date du 25 juin, s'élevait à 29.496, ce qui, à cette

date, forme un total de 263.162 unités. On voit que, depuis le 19 mars, date à laquelle on comptait 305.496 chômeurs officiellement secourus, le nombre de nos chômeurs inscrits a diminué sensiblement.

Mais les sans-travail qui demandent des secours aux fonds publics ne représentent qu'une fraction du total de nos chômeurs réels.

De l'enquête mensuelle effectuée par les inspecteurs du travail et les ingénieurs des mines dans les établissements qui occupent au moins cent personnes, il résulte que les effectifs de ces établissements (au nombre de 8.997), ont été ramenés de 2.858.422 en octobre 1930, à 2.387.420 au début de juin 1932. En vingt mois, la diminution des effectifs est de 471.002 unités. Mais ne perdons pas de vue qu'il ne s'agit que des établissements occupant au moins cent personnes. Sur les moyens et petits établissements, dont la population ouvrière représente bien près de 3 millions d'unités, nous n'avons pas de renseignements précis. Si, dans ces établissements, les effectifs ont été réduits dans la même proportion que dans les grands, il faut chiffrer, compte tenu des 292.000 ouvriers étrangers rapatriés en 1931 et en 1932, à un peu plus de 600.000 le nombre de nos chômeurs complets.

Et il y a, en outre, nos chômeurs partiels.

Dans les établissements qui emploient plus de cent personnes, la proportion des effectifs travaillant moins de 48 heures par semaine s'élève en juin à 51,08 %, contre 51,67 % en mai, 53,88 % en avril, 56,16 % en mars, 56,35 % en février, 51,60 % en janvier. Depuis le mois de février le chômage partiel est donc en légère diminution. Néanmoins, il atteint un peu plus de 1.200.000 ouvriers dans les grands établissements. Si, dans les moyens et petits établissements, la proportion est la même, le nombre de nos chômeurs partiels est assez voisin de 2 millions et demi d'unités.

Toutefois, ne chôment qu'un jour au plus par semaine 28,28 % des effectifs. Ceux qui chôment plus d'un jour par semaine constituent 14,42 % des effectifs totaux. Quant à ceux qui chôment plus de deux jours, leur proportion est de 8,38 %.

Voici les industries qui ont le plus grand nombre de chômeurs partiels, les chiffres ci-après représentant le pour-

centage des effectifs qui travaillent au moins 48 heures par semaine :

Travail des pierres précieuses	Néant
Arrondissements minéralogiques	15,78 %
Travail des métaux fins	24,43 %
Métallurgie	29,33 %
Industries textiles	34,40 %
Travaux des métaux ordinaires	41 %
Cuirs et peaux	45,72 %
Pierres et terres au feu	49,04 %
Industries du bois	55,99 %
Caoutchouc, papier, carton	59,91 %
Travail des étoffes, vêtements	64,08 %
Pailles, plumes, crins	67,54 %
Industries chimiques	72,60 %
Industries de l'alimentation	74,47 %
Taille des pierres, moulages	74,71 %

Il faut lire : dans le travail des pierres précieuses, il n'y a pas un seul ouvrier qui travaille au moins 48 heures par semaine; dans les mines, 15 ouvriers seulement sur cent font la semaine normale; dans la métallurgie, 29 ouvriers sur cent font la semaine normale; dans les industries textiles, 34 ouvriers seulement sur cent, etc., etc...

L'évolution du commerce extérieur de la France

Voici comment se traduit le commerce extérieur de la France métropolitaine avec ses fournisseurs et clients, depuis 1927 :

Commerce avec les pays étrangers
(en millions de francs)

	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	BALANCE
1927	46.999	47.207	+ 216
1928	46.693	43.019	— 3.674
1929	51.274	40.631	—10.643
1930	45.980	33.983	—11.997
1931	36.029	23.267	—12.762
1932 (5 premiers mois)	10.480	6.025	— 4.455

Commerce avec la France d'outre-mer
(en millions de francs)

	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	BALANCE
1927	6.058	7.717	+ 1.659
1928	6.627	6.324	+ 1.597
1929	7.010	9.441	+ 2.431
1930	6.530	8.851	+ 2.321
1931	6.169	7.154	+ 985
1932 (5 premiers mois).	2.195	2.481	+ 286

De l'examen de ces chiffres, il résulte que notre commerce avec l'étranger nous a appauvris en 1931 de 12.762 millions et pendant les cinq premiers mois de 1932, de 4.455 millions.

Au contaire, notre commerce avec la France d'outre-mer nous a enrichis en 1931 de 985 millions et pendant les cinq premiers mois de 1932, de 286 millions.

En 1931, le meilleur client de la France a été la Grande-Bretagne, qui nous a acheté pour 5.038 millions de marchandises; puis vient l'Algérie avec 3.970 millions; au troisième rang, l'Union belgo-luxembourgeoise, avec 3.581 millions.

Pendant les cinq premiers mois de 1932, c'est l'Algérie qui se classe en tête des meilleurs clients de la France métropolitaine. Le tableau ci-dessous, qui donne le montant de nos ventes pour les cinq premiers mois de 1932, le fait paraître :

La France métropolitaine a vendu pendant les 5 premiers mois de 1932 :

à l'Algérie ..... pour	1.293	millions de marchandises
à l'Union belgo-luxembourgeoise	963	—
à la Grande-Bretagne..	955	—
à l'Allemagne	717	—
à la Suisse	703	—
aux Etats-Unis	426	—
au Maroc	310	—
à la Tunisie.....	309	—
à l'Italie	294	—
aux Pays-Bas	251	—

à l'Espagne	178	—
à l'Indo-Chine	176	—

On notera que les trois pays qui composent l'Afrique française du Nord (Algérie-Tunisie-Maroc) figurent parmi les huit meilleurs clients de la France métropolitaine. L'Algérie occupe le premier rang, le Maroc le septième, la Tunisie le huitième. A elle seule l'Afrique française du Nord achète deux fois plus de marchandises à la France métropolitaine que l'Union belgo-luxembourgeoise, deux fois plus que la Grande-Bretagne, près de trois fois plus que l'Allemagne, près de cinq fois plus que les Etats-Unis, quatre fois plus que l'Italie et l'Espagne réunies.

Le fait frappant de notre commerce extérieur, c'est le fléchissement de nos exportations, qui n'atteignent même plus les chiffres d'avant guerre.

En effet, nous avons exporté en 1913 pour 6.880 millions de francs (en francs de 20 sous), de marchandises, soit pour 34.400 millions de francs à quatre sous.

En 1931, nous n'avons atteint que 30.421 millions. En 1932, si la moyenne mensuelle ne se relève pas (1.470 millions en mai), nous aurons toutes les peines du monde à atteindre le chiffre de 20 milliards.

C'est surtout l'exportation de nos produits manufacturés qui fléchit. Elle avait dépassé 32 millards en 1927 et 1928 et n'avait été guère inférieure à ce chiffre en 1929. Mais en 1930, l'exportation des produits manufacturés n'a été que de 26.957 millions; elle est descendue à 18.956 millions en 1931 et, en 1932, il faudra nous estimer heureux si nous doublons le chiffre des cinq premiers mois (5.236 millions).

Les industries qui ont le plus souffert du recul de nos exportations sont les industries textiles et celles dites de luxe. Par rapport à l'année 1928, l'exportation a été réduite en 1931 dans les proportions que voici : habillement (63 %); fils et tissus (49 %); verrerie (45,6 %); luxe (45,5 %); cuir

BÈGUES L'INSTITUT des BÈGUES, *148, bld de Grenelle, PARIS,* s'occupe spécialement de la guérison du **BÉGAIEMENT**

(43,8 %); métallurgie (31,9 %); mécanique (31,6 %); papier (25 %); industries chimiques (23,7 %).

Qu'est-ce qui a conduit nos industries exportatrices à cette extrémité-là? Le marasme de ces industries tient à des causes particulières, dont nous portons la responsabilité, et à une cause plus générale qui ne dépend pas de nous.

Deux causes particulières dont les pouvoirs publics portent la responsabilité, appellent plus particulièrement l'attention : premièrement les traités de commerce de 1927 et 1928 qui désavantagent d'une manière vraiment scandaleuse nos industries transformatrices (mécanique, textiles, cuirs et peaux); deuxièmement, l'énormité des charges fiscales que nous supportons depuis 1926, charges qui s'incorporent dans les prix de revient et qui mettent nos transformateurs en situation de très nette infériorité vis-à-vis de la concurrence étrangère.

La cause la plus générale qui a déterminé le rétrécissement de nos exportations (ainsi que celles de la plupart des pays), c'est le nationalisme économique qui se développe dans le monde. Les pays qui, autrefois, fournissaient à l'Europe ses matières premières et lui achetaient ses produits transformés, travaillent maintenant la matière sur place et, de clients, sont devenus des concurrents. C'est nous qui avons créé l'industrie de la soie aux Etats-Unis et nous nous plaignons maintenant que les Etats-Unis soient, pour notre industrie de la soie, un marché fermé. Le Brésil fut autrefois un « énorme client », le mot est de M. Mathon, de nos industries textiles; le Japon aussi, la Roumanie aussi, l'Australie aussi. Mais le Brésil, mais le Japon, mais la Roumanie, mais l'Australie s'organisent pour installer chez eux l'industrie textile et bientôt ils ne nous achèteront plus rien.

Le mouvement qui porte les pays fournisseurs de denrées alimentaires et de matières premières à installer une indus-

CARTES POSTALES DE JEANNE D'ARC

Monuments du Sculpteur Maxime Réal del Sarte

La douzaine : **3 fr. 75** franco. Le cent : **23 fr.** franco.

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE, 12, rue de l'Isly, Paris (8e).

C. C. P. 926-78.

trie transformatrice est universel. La conséquence est que les débouchés des industries exportatrices, qui ont pu paraître au cours du siècle dernier illimités, se rétrécissent de plus en plus, et que l'exportation des produits manufacturés ne sera désormais possible que pour certains produits de qualité supérieure. En règle générale, nos producteurs et nos transformateurs devront surtout compter sur le marché national, c'est-à-dire le marché métropolitain et son prolongement, le marché mondial.

LE MOUVEMENT DES PRIX

Prix de gros, prix de détail, coût de la vie

La Statistique générale de la France publie chaque mois les indices qui caractérisent le mouvement des prix.

Ces indices sont au nombre de trois : *prix de gros, prix de détail, coût de la vie.*

Les indices des prix de gros sont établis d'après les prix de 45 marchandises (20 denrées alimentaires et 25 matières industrielles) dont 29 sont des produits nationaux et 16 des produits importés.

L'indice des prix de détail est établi d'après les prix pratiqués à Paris pour 13 denrées choisies parmi les produits de première nécessité (pain, viande, lard, beurre, œufs, lait, fromages, pommes de terre, haricots, sucre, huile, pétrole, alcool à brûler).

L'indice du coût de la vie représente le mouvement de la dépense d'une famille ouvrière de 4 personnes. Dans la fixation du chiffre, l'alimentaton intervient pour 60 %, le chauffage et l'éclairage pour 5 %, le logement pour 12 %, l'habillement pour 15 %; les dépenses diverses pour 8 %.

Les trois indices sont calculés sur la base 100 en 1914.

L'indice des prix de gros s'est inscrit, à la fin de juin 1932, à 408. Il faut lire: les 45 marchandises considérées, qui coûtaient 100 francs avant la guerre, coûtent 408 francs en juin 1932.

L'indice des prix de détail s'inscrit en juin à 548. C'est-à-

dire que les 13 denrées alimentaires qui coûtaient 100 francs avant la guerre coûtent maintenant 548 francs.

L'indice du coût de la vie s'inscrit à 534 pendant le premier trimestre de l'année en cours. Il faut lire: la famille ouvrière de 4 personnes qui, avant la guerre, dépensait 100 francs, dépense aujourd'hui, pour se procurer les mêmes choses, 534 francs.

Les prix de gros en France et à l'étranger

Nous venons de voir que l'indice des prix de gros portait sur 45 marchandises, qui sont principalement des matières premières : charbon, fer, blé, laine, coton, etc... Ces 45 marchandises comprennent 29 produits français et 16 produits étrangers.

Jusqu'au mois de mars 1929, les produits français étaient d'un prix moins élevé que les produits étrangers. L'indice, sur la base 100 en 1914, s'établissait à 647 pour le produit français et à 665 pour le produit étranger. Il y avait entre les deux indices une différence de 18 points à l'avantage du produit national. A partir du mois suivant (avril 1929) la situation est renversée. L'indice du produit national s'inscrit à 648, celui du produit importé à 625. La différence, qui est de 23 points, est au bénéfice du produit étranger et l'écart entre les deux indices s'élargira de mois en mois. Fin juin 1930, l'indice du produit national s'inscrit à 585, celui du produit importé à 470: l'écart est de 115 points.

Fin juin 1931, l'indice des produits nationaux s'inscrit à 560, celui des produits importés à 366 : l'écart est de 194 points.

Fin mai 1932, l'indice des produits nationaux s'inscrit à 492, celui des produits importés à 294 ; l'écart est de 198 points.

Fin juin 1932, les deux indices se rapprochent légèrement : 475 et 287; mais l'écart demeure considérable : 188 points. Ce que l'on doit traduire ainsi : *quand l'exportateur étranger nous vend une marchandise qui coûtait 100 francs avant la guerre, il nous cède aujourd'hui cette marchandise à 287 francs. Mais la marchandise que l'exportateur français cédait à 100 francs avant la guerre, n'est cédée par lui aujourd'hui qu'au prix de 475 francs. C'est-à-*

dire que l'exportateur étranger cède à 287 francs ce que nous ne pouvons laisser à moins de 475 francs. La différence à l'avantage de la marchandise étrangère est de 188 francs.

Là est l'explication, tout au moins l'explication principale, de la mauvaise situation de notre commerce extérieur. L'étranger vend moins cher que nous; il cède à des prix plus bas que les nôtres son charbon, ses objets d'alimentation, ses engrais, ses tissus, ses chaussures.

Le coût de la vie en France et à l'étranger

Le coût de la vie est en baisse partout, mais la baisse est beaucoup plus forte à l'étranger que chez nous.

Depuis fin décembre 1929, c'est-à-dire depuis que la baisse des prix de détail a suivi la chute mondiale des prix de gros, jusqu'au début de 1932, l'indice du coût de la vie a baissé aux Etats-Unis de 14 %, en Grande-Bretagne de 12,5 %, en Allemagne de 20 %, en Belgique de 19 %, en France de 6 % seulement.

Mais il convient de noter qu'en France le coût de la vie n'a pas suivi la même courbe que dans la plupart des autres pays. Malgré la chute des prix de gros à partir de décembre 1929, le coût de la vie, chez nous, a continué à monter jusqu'au début de l'an dernier. Il n'a fléchi que pendant l'année 1931, pour s'orienter de nouveau, dès le début de 1932, à la hausse, tandis qu'à l'étranger la baisse s'est, au contraire, accentuée pendant l'hiver 1931-1932.

A l'étranger, la baisse a porté principalement sur la nourriture, dont le coût a diminué, fin 1929 à fin 1931, de

CONSERVATION PARFAITE DES ŒUFS
PAR LES
« COMBINÉS BARRAL »
(PROCÉDÉ RECONNU LE PLUS SIMPLE
ET LE PLUS EFFICACE PAR DES MILLIERS DE CLIENTS)
5 " COMBINÉS BARRAL " pour conserver 500 œufs, franco à domicile ***11 francs***
Adresser les Commandes avec un mandat-poste dont le talon sert de reçu à M. Pierre RIVIER, Directeur de la Société des « COMBINES BARRAL », 8, villa d'Alésia Paris. (R.C.: Seine 49-658)

27,3 % aux Etats-Unis, de 16,9 % en Grande-Bretagne, de 25,6 % en Allemagne, de 34,8 % en Belgique.

En France, d'après l'indice établi par la Commission du coût de la vie de la région parisienne, l'alimentation a non pas diminué, mais augmenté de 9 % entre le quatrième trimestre de 1929 et le deuxième trimestre de 1931. Pendant le second trimestre de 1931, elle a baissé de 13 %.

Le vêtement a baissé, pendant la période considérée, de 15,5 % aux Etat-Unis, 11,6 % en Grande-Bretagne, 29,3 % en Allemagne, 8,4 % en Belgique. En France, il a augmenté de 3,6 % jusqu'au troisième trimestre de 1930, et à partir de ce moment, il a commencé à diminuer. A l'heure actuelle, la baisse du vêtement représente 18,8 %.

Les autres éléments du coût de la vie sont demeurés sans changement en Grande-Bretagne. Mais le chauffage et l'éclairage ont diminué de 5 % aux Etats-Unis, de 10,4 % en Allemagne, 17,3 % en Belgique et seulement de 2,2 % en France.

En bref, le coût de la vie est en baisse sensible partout depuis fin décembre 1929. En France, la baisse n'a commencé qu'à partir de janvier 1931 et elle est maintenant arrêtée, tandis qu'à l'étranger la baisse ne se ralentit pas.

Les impôts

A la séance de la Chambre du 11 février, M. François Piétri, alors ministre du Budget, s'est exprimé ainsi :

Il ne faut pas oublier qu'aux 53 milliards du budget de l'Etat, s'ajoutent 15 milliards des budgets départementaux et communaux, 7 milliards du budget de la Caisse d'amortissement et 9 milliards des budgets annexes, au total 85 milliards.

Un jour sur trois, a dit encore le ministre, *le Français travaille pour le profit exclusif de l'Etat. Il paie 30 % de son revenu. L'Italien ne paie que 27 %, l'Anglais 22 %, l'Allemand 20 %, l'Américain 10 % seulement. Nous pouvons donc revendiquer hautement le record peu enviable de la fiscalité.*

Il convient de rectifier un chiffre de M. Piétri. Ce n'est pas 30 % de son revenu que paie le contribuable français,

mais 40 %, le revenu national n'ayant pas excédé l'an dernier 200 milliards. Les charges fiscales sont deux fois plus lourdes en France qu'en Allemagne et quatre fois plus qu'aux Etats-Unis. Le régime démocratique nous vaut ce peu enviable privilège, qui écrase la production nationale et qui est générateur de chômage et de misère.

Joignez que le gouvernement estime que ce n'est point assez pour le contribuable français de payer 40 % du revenu national. A Lausanne, le gouvernement a pratiquement abandonné une créance de la France sur l'Allemagne qui nous permettait d'inscrire chaque année à nos budgets une recette de deux milliards. Cette somme, désormais, passe des épaules du contribuable allemand à celles du contribuable français. D'autre part, peu de jours après la conférence de Lausanne, le Parlement français relevait les taxes postales et le taux de l'impôt sur le revenu. Bientôt le contribuable français paiera 50 % du revenu national.

Comment sortir de la crise économique?

Nous croyons répondre à cette question en observant d'abord comment la crise a éclaté et en examinant pourquoi la plupart des pays étrangers y sont entrés avant nous et paraissent touchés plus durement que nous.

L'Angleterre souffre d'une très forte dépression économique depuis 1925. Mais voyons la structure économique de l'Angleterre. Sa population rurale ne représente pas 10 % de sa population totale; elle vit depuis un siècle de l'exportation de ses produits manufacturés et du trafic maritime; mais les pays qui étaient hier ses clients sont devenus ses concurrents : d'où contraction des exportations anglaises et diminution du trafic maritime anglais. L'Allemagne a voulu singer l'Angleterre et, comme elle, s'industrialiser sans mesure. Sa population rurale avant la guerre représentait un peu plus de 40 % de sa population totale; aujourd'hui, elle n'en représente même pas le tiers. La petite Allemagne agricole ne saurait absorber tous les produits manufacturés de la grande Allemagne industrielle, et comme celle-ci ne peut écouler à l'étranger (encore l'écoule-t-elle à perte) qu'une partie de l'excédent de sa production, l'Allemagne compte cinq ou six millions de chômeurs.

Même situation aux Etats-Unis. Les Nord-Américains se sont crus très malins en faisant reposer leur expansion industrielle et financière sur la faible rémunération des capitaux investis dans l'agriculture. La population strictement rurale représente là-bas un peu plus du tiers de la population totale. *En 1928, le revenu de ces agriculteurs n'atteignait que neuf et demi pour cent du revenu total des Etats-Unis.* Circonstance aggravante : l'agriculture américaine est *spécialisée :* les fermiers ne font ou que du blé, ou que du maïs, ou que du tabac, ou que du coton, de sorte qu'une mauvaise année de coton, par exemple, signifie la ruine à peu près complète des planteurs. Et cette ruine a des conséquences. En 1929, les agriculteurs américains à peu près ruinés, ont dû vendre, au lieu de produits, les valeurs de bourse qu'ils avaient dans leur armoire; ils ont jeté sur le marché américain une masse si imposante de papier, que les cours de Bourse se sont effondrés : c'est le krach d'octobre 1929 à Wall-Street, puis la crise industrielle américaine qui a fini par gagner le monde.

La France (à l'exception de ses textiles trop tournés vers l'exportation) a été touchée un peu plus tard que les autres pays pour trois raisons principales :

1° Sa production rurale, bien que fortement diminuée, représente encore au moins 45 % de sa population totale, c'est-à-dire près de la moitié de sa clientèle industrielle;

2° La France agricole est un pays de polyculture : une mauvaise récolte de céréales, par exemple, peut y être compensée par les revenus de l'élevage, du fourrage ou des fruits.

3° Le pouvoir d'achat de nos populations rurales a été maintenu dans une certaine mesure par la protection accordée au blé et à la betterave à sucre; grâce à cette protection, nos agriculteurs ont pu se porter pendant quelque temps aux achats des produits industriels. D'autres produits ont été protégés par la suite, mais beaucoup trop tard.

Les considérations qui précèdent nous montrent la voie qu'il faut suivre pour sortir de la crise économique. Il y a crise parce que la plupart des pays ont accroché leur prospérité à l'excès de développement industriel. Le retour à la santé économique implique l'équilibre de la force agricole et de la force industrielle.

FIRMIN BACCONNIER.

L'ARMÉE DE LA S. D. N.

Chanson de JABON

Au moment où la Chine et le Japon se flanquaient des coups de torchon, les Volontaires de Paix et les plus ardents pacifistes résolurent de s'engager dans l'armée de la S. D. N. et de partir illico pour se battre contre les Japonais. Ce fut une franche rigolade.

AIR : *Les pioupious de Berlin.*

L'armée d'la S. D. N.
Compt' déjà des troupiers
Soldats et capitaines
Sont de rudes guerriers.
Là-bas en Mandchourie
On dit qu'ça va barder,
L'Japon, on l'certifie,
Est rud'ment embêté.
Avec crainte il épie
L'arrivée d'cette armée.
Plan, planplan, rataplan,
Plan, planplan, rataplan,
Plan, plan.

Le premier volontaire
Venu se proposer,
C'est Pierr' Cot, oui ma chère,
Il s'est fait enrôler.
Comm' camoufleur, du reste,
Pierr' Cot sera très fort,
Il changera de veste
Un' fois de plus encore,
Il retourn'ra sa veste,
Il le fait sans effort.
Plan, planplan, rataplan,
Plan, planplan, rataplan,
Plan, plan.

LE CHARIVARI

CENTIÈME ANNÉE

HEBDOMADAIRE SATIRIQUE ILLUSTRÉ

... qui dit tout...

CHARLES MAURRAS.

...demeuré la seule gazette qui dit ce que les autres ne disent pas.

LÉON DAUDET.

Pour connaître tous les dessous de la Politique, des Journaux, des Salons, de la Justice, des Arts, du Théâtre, du Cinéma, des Lettres, etc...

Pour goûter les meilleurs dessins satiriques,

ABONNEZ-VOUS

LE CHARIVARI

HEBDOMADAIRE SATIRIQUE ILLUSTRÉ

Un an : 50 francs

41, rue Saint-Placide - PARIS-VIe

Téléph. : LITTRÉ 24-05

Compte chèque postal : PARIS 93585

Ensuite un bon apôtre
Est venu : Mark Sangnier,
Disant : « Je suis des vôtres,
Et surtout, pas d'quartier,
Dans vos rangs je m'engage,
Là-bas j'irai parler,
Et mon discours d'usage
Achèv'ra les blessés.
Dans mon discours, je gage,
Y'en aura d'assommés.
Plan, planplan, rataplan,
Plan, planplan, rataplan,
Plan, plan.

Herriot, être admirable,
Bien vit' s'est engagé.
Quel poids considérable,
C'est le gros de l'armée.
Un autre est v'nu s'offrir
Pâtenotr'-Desnoyers...
Il va se faire occire,
Car il est bête à tuer.
Il va se faire occire,
Car il est bête à tuer.
Plan, planplan, rataplan,
Plan, planplan, rataplan,
Plan, plan.

Monsieur Rostand Maurice,
Brav'ment s'est décidé
A prendre du service
Dans cette grande armée.
Il a voulu, fantasque,
Un casque assez pointu.
Pourquoi donc un tel casque?
P't'êtr' pour s'asseoir dessus...
Pourquoi donc un tel casque?
P't'êtr' pour s'asseoir dessus...
Plan, planplan, rataplan,
Plan, planplan, rataplan,
Plan, plan.

Les gars d'l'Hôtel de Ville
Sont décidés à tout.
Je crois que nos édiles
Vont en mettre un bon coup.
Ils se sont fait inscrire :
« Aviateurs », c'est sensé.
Car on ne peut pas dire
Qu'ils ne sav'nt pas voler.
Certes, on ne peut pas dire
Qu'ils ne sav'nt pas voler!
Plan, planplan, rataplan,
Plan, planplan, rataplan,
Plan, plan.

JABON.

Assurer la Stabilité, l'Hygiène

par le plus puissant **DÉSINFECTANT ANTISEPTIQUE**

CRÉSYL-JEYES

Seul « CRÉSYL » Véritable, authentique, le plus puissant, le plus énergique

" JEYES - DÉSINFECTANT "

Adopté par l'Institut Pasteur, les Ecoles Nationales Vétérinaires, les Services départementaux et municipaux d'Hygiène, les Services Agricoles, etc., etc...

DÉSINFECTION et ASSAINISSEMENT
des Habitations, Ecuries, Etables, Porcheries, Chenils, Poulaillers, Colombiers.

INDISPENSABLE dans tous les ménages
pour la désinfection des Water-Closets, Eviers, Boîtes à ordures, l'assainissement des Chambres de malades.

EXIGER RIGOUREUSEMENT LE « JEYES »

Envoi franco sur demande de la Brochure *avec prix-courant*

Sté Fse de Produits SANITAIRES et ANTISEPTIQUES
18, RUE CHARLES-BASSÉE à FONTENAY-s-BOIS (SEINE)

QUELQUES PLATS RÉGIONAUX DE FRANCE

présentés par RAVIGOTE

LA CHOUCROUTE ALSACIENNE

On a dit avec raison qu' « elle est reine en Alsace ». Mais pour l'apprécier il faut la goûter chez l'Alsacien qui la fabrique lui-même, dans son baril. Il faut les feuilles de choux d'Alsace et, quand on la fait cuire, il faut le vin blanc d'Alsace, les charcuteries d'Alsace, le tour de main des ménagères alsaciennes.

Faisons de notre mieux; selon notre modèle :

Un kilo de choucroute est la proportion pour 4 personnes. Avant de l'employer la laver à grande eau, puis la presser dans la main; non pas jusqu'à lui enlever les acides et ferments qui la caractérisent et la rendent digestive. (Il est reconnu que la choucroute alsacienne n'est pas lourde, mais légère à l'estomac.)

Dans une marmite (terre cuite ou porcelaine) mettre avec la choucroute du bouillon à mi-hauteur, un verre de vin blanc, de la graisse d'oie (à défaut, de la graisse de porc), un pied de veau. A mi-cuisson, ajouter 100 grammes de lard fumé et un saucisson de Strasbourg. La cuisson est achevée après 2 heures.

Avant de servir, on retire le pied de veau, on fait réchauffer en les ajoutant dans la marmite, force charcuteries : saucisses, cervelas, jambon du pays qui forment la garniture du plat.

On présente, avec la choucroute, du porc et des pommes de terre en robe de chambre. Boisson : bière ou vin blanc d'Alsace.

LA SELLE OU LE CUISSOT DE SANGLIER

Parmi les gloires champenoises figure encore le gros gibier des Ardennes. Sans doute, le sanglier tend à disparaître : le ravage qu'il fait dans les campagnes équivaut à son arrêt de mort. A moins que le grand chasseur ardennais Saint-Hubert ne veuille protéger le restant d'un gibier de si haute saveur dont s'honore la gastronomie.

Une selle, un cuissot de sanglier doivent rester dans la marinade plus longtemps qu'un morceau de chevreuil. La marinade sera aussi plus forte en vinaigre que pour les autres venaisons; elle comporte, avec abondance de vin rouge, l'huile, le vinaigre, oignons, carottes, céleri, échalotes, sel, poivre en grains et de Cayenne, et force aromates depuis les baies de genièvre jusqu'aux clous de girofle en passant par nos plantes culinaires odorantes.

Le rôtissage se fait à la broche dans les mêmes conditions que les autres rôtis, la viande ayant été lardée avant ou après la mise en marinade.

AGRICULTEURS

Pour toutes vos Cultures

et, en particulier, pour vos

POMMES DE TERRE

employez

le

MARC DE COLLE

fabriqué par la

Maison

Émile BERTRAND

ANNONAY

(Ardèche)

La sauce, dite sauce venaison est une sauce marinade ou poivrade parfois adoucie de crème ou rendue onctueuse par l'addition d'un foie de volaille pilé (foie gras d'oie si possible), mais qui a pour caractéristique l'addition d'une cuillerée à café de confiture de groseille.

Une purée de marrons accompagnera le rôti.

LE BEURRE BLANC NANTAIS

La ville de Nantes est gourmande entre toutes; elle partage la spécialité de son beurre blanc avec l'Anjou dont elle est proche voisine.

Cette sauce, qui accompagne surtout le poisson de rivière, jouit d'une haute renommée; elle est en effet délicieuse, mais d'une exécution délicate.

Ses éléments sont très simples : une gousse d'ail, trois échalotes, sel, poivre, un bon demi-verre de vinaigre; du beurre dont on emploiera autant qu'il en faudra pour avoir assez de sauce.

On fait un petit hachis, bien fin, de l'ail et de l'échalote et on le met dans une casserole avec le sel, le poivre et le vinaigre. On laisse réduire presque complètement sur le feu; le hachis doit être cuit et le vinaigre assez réduit pour ne plus faire que l'humecter.

Pendant que le brochet (ou autre poisson) cuit dans le court-bouillon, on met au bain-marie la petite casserole où l'on a obtenu la réduction du vinaigre (ce qui a pu être fait à l'avance) et on y introduit un à un des morceaux de beurre en tournant toujours comme pour une mayonnaise.

La sauce ne doit pas tourner en huile mais monter et prendre consistance de crème.

Quand on a la quantité voulue, on dresse sur le plat chaud le poisson égoutté et on le masque avec le beurre blanc. Servir très chaud.

GATEAU DE CRÈME A L'AVOINE

Ayez de chez le grainetier trois quarts de livre d'avoine en grains (soit 375 grammes). Faites-les griller à sec dans une poêle sans les brûler en les remuant constamment.

Quand ils sont torréfiés, jetez-les dans un litre un quart de lait bouillant et écrasez-les, ce qui prend quelques minutes.

Laissez tremper un peu de temps cette purée d'avoine dans le lait retiré du feu; il sera alors de couleur beige. Passez à la fine passoire.

Tandis qu'il est encore tiède, versez-y six œufs entiers que vous aurez battus en omelette, trois cuillerées de sucre en poudre et aromatisez avec du kirsch ou de la fleur d'oranger (une petite cuillerée).

Faites cuire au four ou au bain-marie dans un moule caramélisé. Quarante minutes de cuisson bien surveillée.

Retirez du bain-marie. Laissez refroidir. Démoulez au moment de servir en entourant d'une crème Chantilly épaisse, bien sucrée.

Cet entremets a beaucoup de délicatesse et de finesse; il nous vient de Normandie par les sans-filistes.

LA POCHOUSE

La pochouse ou panchouse est une matelote propre à la Bourgogne.

Quatre poissons y sont inséparables : la perche, le brochet, la carpe, et l'anguille. Cependant, la tanche remplace parfois la carpe, à condition d'être belle comme doit l'être aussi la perche.

Les poissons étant préparés, on les coupe en tranches; on coupe aussi du lard gras soit en tranches, soit en dés, pour foncer la casserole. Comme condiments, quelques gousses d'ail que l'on écrase, un oignon émincé, du thym, de l'estragon. On dispose sur ce lard et sur ces condiments les morceaux de poisson assaisonnés de sel et de poivre. On mouille avec du vin blanc, assez pour que cela baigne; et l'on met la casserole à grand feu. On ajoute alors un ou deux petits verres de cognac et on fait flamber jusqu'à extinction. La cuisson doit se faire dix minutes à grand feu de manière à obtenir une notable réduction de la sauce. A ce moment, on modère le feu, on ajoute un gros morceau de beurre manié de farine et on laisse mijoter. Au moment de servir, on lie la sauce avec des jaunes d'œufs délayés dans un grand verre de crème fraîche.

Servir sur plat très chaud garni de croûtons frottés à l'ail et frits au beurre dans la poêle. Les morceaux de poisson se rangent au-dessus en couronne masqués par la sauce que l'on passe en la versant.

LE CLAFOUTIS

C'est un entremets ou gâteau limousin qui se fait avec des cerises noires.

Comme il est bon, il y a des imitations : *clafoutis poitevin*, avec des cerises rouges, *périgourdin*, avec des cerises et tous autres fruits mélangés; *clafoutis auvergnat* que l'on dénomme *milliard*, etc...

Voici la recette du clafoutis limousin. Pour 6 ou 8 personnes, trois grosses cuillerées de farine, trois cuillerées de sucre en poudre, trois œufs entiers,une pincée de sel, un verre et demi de lait, 750 grammes de belles cerises noires bien mûres.

On mélange les œufs un à un avec le sucre, la farine et le sel en travaillant fortement avec la cuiller de bois. On ajoute petit à petit le lait tiède et on mélange jusqu'à obtenir une pâte très lisse et de la consistance d'une pâte à crêpes.

On range les cerises dans une tourtière ou dans un plat allant au feu et l'on verse par-dessus la pâte bien remuée. Porter au four bien chaud. La cuisson exige de 30 à 35 minutes. La pâte doit alors se détacher facilement du plat ou de la tourtière.

On sert le clafoutis un peu refroidi et saupoudré de sucre vanillé ou non.

N. B. — Quand les cerises ne sont pas dénoyautées, il semble peu agréable de rencontrer sous la dent les noyaux. Mais ceux-ci communiquent au gâteau un goût caractéristique très fin. On a proposé, pour n'en rien perdre, d'introduire dans la pâte du kirsch ou de la liqueur de noyau.

LA BOURRIDE

Cette délicieuse soupe est une spécialité provençale, imitable pourtant, puisque de bons gourmets l'ont trouvée excellente faite seulement avec des sardines fraîches.

Couper les poissons en tronçons, les mettre dans la casserole sur un lit d'oignon émincé, de thym, laurier, morceau d'écorce d'orange, et de fenouil (au goût). Saler, poivrer; mouiller avec de l'eau chaude.

Après dix minutes de cuisson à bon feu, les poissons sont cuits.

Dans la soupière ou le plat creux qui paraîtra sur la table, on a préparé des tranches de pain d'un centimètre d'épaisseur; vous versez dessus ce qu'elles peuvent boire du bouillon de poisson.

Il reste à lier le bouillon qui constitue la soupe. Pour cela, vous le versez à travers une passoire sur une sauce d'ailloli préparée à cet effet. Il faut verser petit à petit avec précaution en tournant toujours.

La soupe ainsi obtenue est mise à feu très doux pour y réchauffer *sans bouillir*. On ne cesse pas de tourner avec la cuillier de bois.

Quand elle a épaissi à bonne consistance, on la verse sur les tranches de pain.

Servir bien chaud et envoyer le poisson en même temps.

LE COQ AU VIN

C'est une vieille recette due à Gaston Phœbus, comte de Foix et qui s'est maintenue surtout à Clermont-Ferrand et, généralement, en Auvergne. La coutume était de l'exécuter dans les « hostelleries » avec célérité en présence des convives. En voici le texte ancien toujours en vigueur :

« A donc quand voudrès cuire le coq au vin, il fault prendre un poulet jeunet de Limaigne et l'ayant prestement occis, le despecer en six quartiers.

« Puis en un coquemar ou pot de terre, faire revenir à feu à demi, ensemble trois onces de lard de porc maigre et ferme taillé en forme de dés à jouer, une once de beurre frais, plus encore des petits oignons.

« Sur le moment que seront revenus les ingrédients, jetés en votre coquemar ledit poulet despecé et farci d'une gousse d'ail haschée menue, adjoutés un bouquet de persil et autres plantes bien odorantes comme thym et laurier sans oublier morilles ou champignons. Tenés couvert sur le feu vif tant et si bien que le tout soit en belle couleur de rôt partout semblable, puis ostés le couvercle et enlevés doulcement la graisse surabondante.

« Que si ensuite, vous avés un doigt de bonne vieille eau-de-vie, voir Armagnac, arrosés d'icelle le poulet, et flambés.

« Et sur le tout ensemble répandés vivement chopine de bon vin vieux du païs de Chanturge préférablement et quand ensuite seront bien cuits à poinct poulet, espices, saulce au vin sur le feu vif, servés chauld enduiet de beurre fondu marié de fine fleur de froment blanc. »

Cette recette est parfaite.

RAVIGOTE.

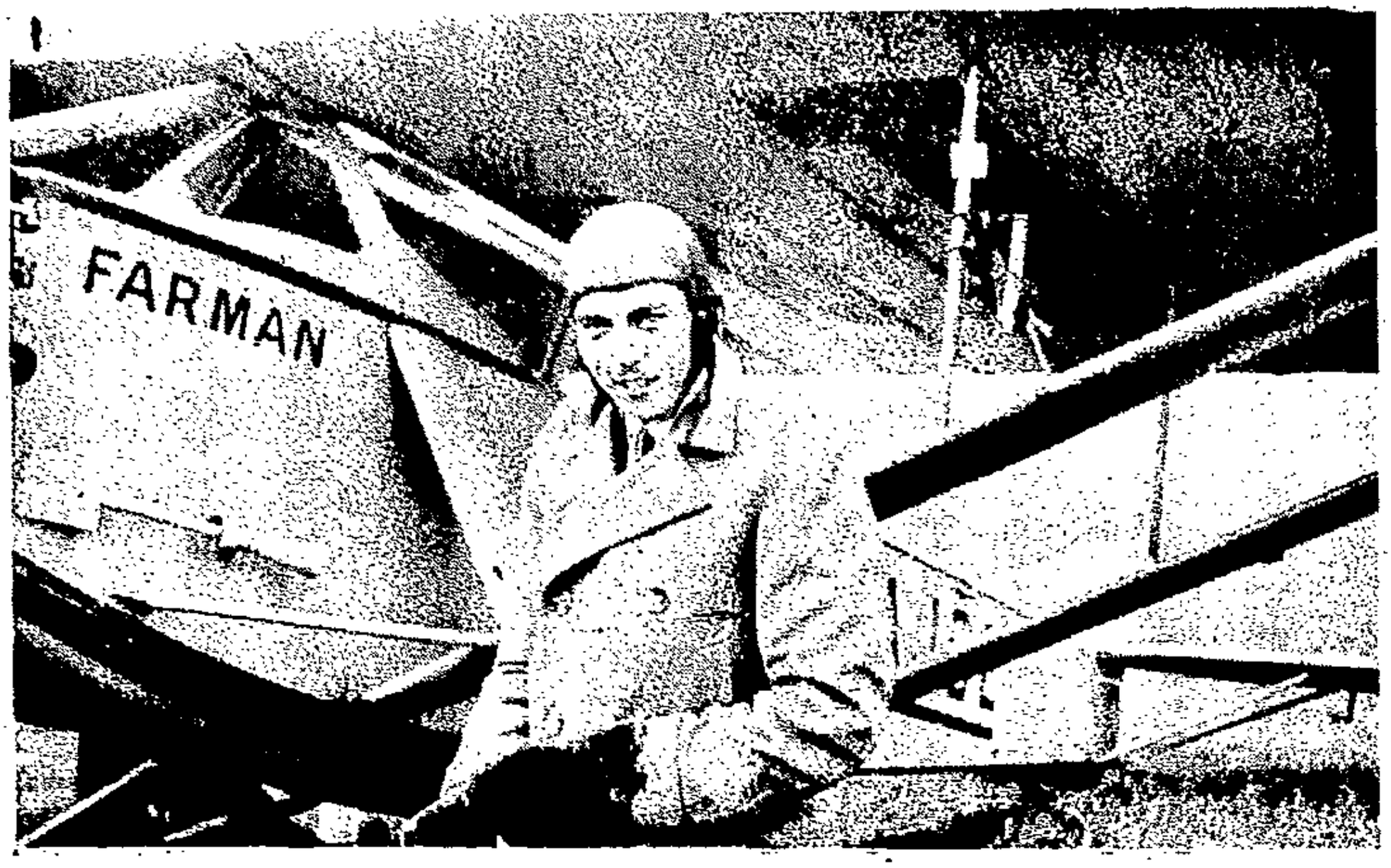

Monseigneur le Comte de Paris, qui vient de passer son brevet de pilote d'avions devant son appareil.

Madame la Duchesse de Guise
et Monseigneur le Comte de Paris
au Manoir d'Anjou.

LA RÉPUBLIQUE CONTRE L'ARMÉE

par le Général LAVIGNE-DELVILLE

Le Bilan de 1932

Il est triste, mais nécessaire, de montrer à l'opinion royaliste le bilan de la décadence que pendant le présent « exercice » la République a infligé à notre force nationale. Sous la pression des démagogues, du fait des idéologues humanitaristes et des utopistes de Genève, le recul est général, de notre esprit, de nos institutions, de notre organisation militaires.

Les hommes d'abord. — De Maginot à travers l'innovation tricéphale d'un Tardieu, nous tombons à Paul Boncour. Avocat malheureux, à La Haye comme à Genève, de tant de bonnes causes françaises, sa suffisance autant que son insuffisance nous ont réduits à des concessions nombreuses. Ses convictions (?) socialistes les imposent à un patriotisme dont il reste à démontrer la réalité. Il compte au rang de ces parlementaires à la Jaurès qui, après avoir démoli nos forces militaires Actives au nom de nos Réserves « sans lesquelles tout l'édifice défensif de la France s'écroule », sacrifient celles-ci à l'illusoire garantie de la S. D. N.

Le haut commandement ensuite. — Les membres du C.S.G. continuent à se confiner dans leur rôle de militaires disciplinés; ils assistent résignés et inactifs — toujours trop loin de la troupe — à l'effritement qualitatif et quantitatif de l'arme que la République mettrait entre leurs mains au jour du danger pour sauver la France! Aucun de ces grands chefs ne semble avoir encore compris la manœuvre par laquelle les ministres constitutionnellement *responsables* se couvrent de leur silence, même désapprobateur, pour pouvoir rejeter sur eux, le cas échéant, toutes les responsabilités. Frappés d'une impuissance politique organique, ils se croient

dégagés de toute responsabilité envers le pays et exemptés de tout courage civique. Par contre on voit réapparaître, glorieux en 1932, le Messimy effondré de 1914! Le parlementaire qui détruit n'a rien appris, le commandement qui encaisse a tout oublié ! En plus noterai-je — indice inquiétant pour qui sait prévoir — le choix de certains chefs, n'ayant pas fait la guerre comme combattants, placés à la tête d'organismes dont on souhaite et prépare rapidement la transformation hasardeuse. Ils ne sauraient dès lors, du fait de cette infériorité de guerre, défendre sérieusement l'esprit, la tradition et l'efficacité combattives de leur troupe.

L'Instruction — Nos cadres — personne ne peut le nier — sont découragés. D'abord par la façon médiocre dont ils sont défendus par le ministre politique de la Guerre, puis par l'assimilation toujours péjorative qu'on leur réserve vis-à-vis des autres fonctionnaires. Ils sont surtout fatigués « par les difficultés de leur tâche », a dit le général Weygand, ingrate et sans lendemain. L'incorporation bisannuelle, la mise au service auprès des réservistes convoqués des soldats actifs du contingent — employés alors comme simples « valets d'armes » — empêche toute continuité d'instruction dans la campagne; que dis-je! dans la section, dans le groupe même!

Le désaccord entre l'instructeur et le mobilisateur par quoi celui-ci bouleverse au jour de l'emploi tout ce qu'a fait celui-là, porte le trouble, sinon l'inquiétude, dans les esprits. Il faudrait logiquement instruire nos cadres de façon à rendre inopérante la critique de Charles Benoist. On pourrait alors dire : « N'importe quel officier devant être apte à « commander n'importe quelle unité, on pourra, au jour de « la mobilisation le mettre n'importe où!... » Quand, en outre, on pense que des lieutenants, des capitaines nommés pendant la guerre font encore depuis plus de quinze ans le même métier dans de telles conditions — et qui *s'aggravent* — on peut se demander et admirer ce qui leur reste d'ardeur militaire et de foi communicative pour le service courant et l'instruction journalière!

L'organisation. — Depuis que la composition de nombreuses unités, petites ou grandes,, est soumise au régime des décrets, l'instabilité augmente et toujours naturelle-

ment dans le sens des réductions. Simple exemple : nous assistons aujourd'hui à la reconstitution du bataillon de mitrailleurs. Formation d'origine parlementaire — je veux dire imposée au commandement par le parlement, — ce bataillon se révélait peu utilisable en dehors de cas strictement limités. Il avait donc fallu, par des remaniements successifs, le rendre apte à la guerre de mouvement, par exemple. A peine y était-on arrivé qu'on dut le supprimer pour des raisons militairement obscures. Il renaît aujourd'hui, mais prélevé sur la substance générale et rattaché par un cordon ombilical au nombril des places fortes...

Par un paradoxe plus « radical » encore (donc très républicain) l'organisation de la convocation des réservistes — par classes — ne permet pas la constitution (cadres et effectifs), de l'unité de guerre telle qu'elle devrait fonctionner à la mobilisation [1]. C'était pourtant l'objectif dont le général Debeney nous annonçait la réalisation pour 1930, en exécution de l'article 49 de la loi de mars 28. Or, en 1932, aucun centre de mobilisation n'a encore constitué réellement *une seule* de ces unités. S'il l'a fait avec des éléments effectifs et matériels exacts, *ce n'est que sur le papier*. S'il l'a fait *sur le terrain*, ce n'est qu'en bouleversant et négligeant tous ses fichiers, etc., de mobilisation!

La mobilisation. — On conçoit que, dans ces conditions, notre mobilisation ne soit pas en progrès en 1932. Je n'insisterai pas sur ce point délicat. Chacun de nos officiers de réserve en sait assez pour se demander si notre couverture sera, en temps utile, *sur place* avec des effectifs *suffisants* et suffisamment *instruits* pour résister à l'agression d'une armée de métier, et si à l'abri (!) de cette couverture nos unités auront le temps de se mobiliser, de s'instruire, de se concentrer pour être en état de combattre, *et avec quels délais!*

Rien de cela n'a été réellement et pratiquement expérimenté. La défense nationale — et par la faute de ministres politiques qui s'occupent d'autre chose — ne repose encore que sur des hypothèses non vérifiées.

Effectif et matériel. — On sait que la S. D. N. veut

1. Et pourtant depuis deux ans l'Italie fait ses grandes manœuvres avec des unités ainsi constituées.

CHEZ PLON

MARÉCHAL JOFFRE

MÉMOIRES

Tome I. — **L'Avant-Guerre (1910-1914). La Guerre de mouvement (1914).**

Tome II. — **La Guerre de stabilisation (1915). L'Offensive d'ensemble de l'Entente (1916). La Mission du maréchal en Amérique (1917).**

2 volumes in-8°
avec dans chacun d'eux 18 gravures hors-texte et 10 cartes.
Chaque volume sur alfa broché ..... **36** fr.
Les deux volumes reliés demi-chagrin, plats papier, tête dorée,
sans coins : sous étui ..... **147** fr.
avec coins : sous étui ..... **152** fr.
Reliés demi-basane racinée, plats papier, tête dorée sans coins,
sous étui ..... **142** fr.
avec coins ..... **152** fr.

MARÉCHAL FOCH

MÉMOIRES

pour servir à l'histoire de la guerre de 1914-1918

Deux volumes in-8° avec gravure hors-texte. Les deux volumes
brochés ..... **60** fr.
Reliés demi-chagrin, plats papier, tête dorée, sans coins .. **140** fr.
avec coins ..... **150** fr.
Reliés demi-basane racinée, plats papier, tête dorée avec
coins ..... **140** fr.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

nous diminuer de 100.000 hommes. Nous verrons que les Paul Boncour et autres arriveront à sauver. D'ores et déjà nous sommes sûrs, grâce aux fausses manœuvres, mais surtout à l'état d'esprit de nos négociateurs, de marcher vers des diminutions. En matériel nous abandonnons la plus grosse partie de notre artillerie lourde. Les anciens combattants de 1914 expliqueront à leurs successeurs les inconvénients de cette concession sans garantie faite à la S. D. N. Economie ruineuse peut-être plus grave, en tout cas plus coupable encore, que celles que nous infligeront les parlementaires d'avant guerre!

Budget. — Ici le mal démocratique sévit en 1932 dans toute son ampleur. Ce qu'on essaye de sauver à Genève, on le sacrifie au Palais-Bourbon ou au Luxembourg. La défense nationale perd à coup sûr : on nous annonce ici un premier ensemble de mesures qui « détruisent l'équilibre « péniblement institué pour la réorganisation (!!) de l'ar- « mée », et « ouvrent par voie budgétaire une véritable « brèche dans nos institutions militaires »[1]. Au total, plus d'un milliard et demi va être supprimé sur le budget de la Guerre. Il supporte à lui seul plus de moitié de ce qu'on cherche à économiser dans les innombrables autres ministères « civils »! Attendons-nous, d'ailleurs, à ce que la défense républicaine des fonctionnaires, etc., etc., vienne encore primer la défense nationale.

Non seulement nous voyons aujourd'hui une loi de finances démolir une loi organique et le Conseil Supérieur de la Guerre frappé d'immobilité devant l'inexécution des *conditions* préalables posées par lui à son adhésion au service d'un an, mais, par comble d'ironie ou de naïveté, il nous faut entendre un général — sénateur d'ailleurs — se consoler de tous ces abandons en disant : « Certes, j'ai « le cœur angoissé car j'ai devant les yeux d'autres mesures « que je connais bien qui sont prises en face de nous et « qui, elles, ne sont pas précisément des mesures paci- « fiques. Puisse ce que nous apportons permettre au gou- « vernement de mettre une fois de plus au grand jour le « visage pacifique de la France et d'être enfin compris »!!

1. Général Bourgeois, rapporteur de la Commission de l'armée au Sénat.

Et voilà ce que le virus parlementaire peut faire d'un brave homme qui, évidemment, n'a pas fait beaucoup la guerre, mais qui, jusqu'à présent, nous avait habitués à plus de bon sens.

Du désarmeur Painlevé au désarmeur Boncour. — Bien naïfs ont été ceux qui ont espéré que le « patriotisme » d'un socialiste français ferait autre chose que d'accentuer le sens et le nombre « des désarmements destinés à assurer (*sic*) la sécurité nationale »!!

Dès aujourd'hui, nous constatons :

a) la diminution de près d'un mois de la durée du service militaire par le retard d'incorporation des classes. Or, c'est à partir de 1933 que le retour progressif à l'incorporation à 20 ans devait parer à l'insuffisance numérique des contingents nés au moment de la guerre. L'armée perd en quantité et en qualité.

b) la diminution du recrutement et de l'avancement des sous-officiers de carrière, seuls touchés jusqu'ici entre tous les fonctionnaires (parce qu'ils ne sont ni électeurs ni défendus par leurs chefs naturels contre un ministre politique pratiquement indifférent, incompétent et irresponsable).

c) l'arrêt du recrutement de la garde mobile et des employés « civils » de la guerre. Or, ces deux dernières mesures faisaient partie des « conditions préalables » que le Conseil supérieur de la Guerre mettait à son acceptation du service d'un an. Il se laisse duper par les politiciens une fois de plus!!

d) la diminution des périodes de réserve (de 23 à 15 jours) et la réduction de l'amplitude et de la durée des grandes manœuvres. Or, comme l'a dit le général Niessel au Congrès des sous-officiers de réserve : « Les périodes « d'instruction ne sauraient être supprimées sous aucun « prétexte. Le gouvernement et le parlement ont donné à « la France une armée de réserve. Si l'on ne fait pas le « nécessaire pour l'instruction de celle-ci, on n'aura plus « d'armée du tout. » Constatons donc une diminution, un désarmement d'un tiers de 1932 à 1933.

e) la suppression d'une grande unité de la réserve générale immédiatement prête dans ses effectifs et son matériel. Or, c'est sur ces unités que l'on compte pour garnir la couverture insuffisamment assurée dans les conditions

actuelles par nos unités métropolitaines squelettiques dont la mobilisation est lente, la concentration difficile et la mise au point manœuvrière et combattante laborieuse.

f) l'arrêt de la fabrication des matériels de guerre, et peut-être le ralentissement de l'organisation défensive de nos frontières. Or la mise en état de celles-ci devait être (toujours d'après le Conseil supérieur de Guerre), la contrepartie et la parade de l'évacuation prématurée de Mayence, le contribuable français étant obligé, naturellement, de payer de sa poche les concessions du briandisme et du locarnisme qui rendent la guerre et l'invasion possibles, donc probables. Or le matériel moderne si compliqué a besoin d'être entretenu, connu, perfectionné. « Si la part correspondant aux « fabrications et celle destinée à doter les études et essais » (j'ajouterai en plus à l'*outillage*, pour que le *démarrage* de la construction soit aussi rapide en cas de violation de nos frontières dans les usines françaises que dans les usines allemandes) « si ces parts, a dit le général Weygand « (Armée moderne, août 1932), ne peuvent pas être fixées « *ne varietur*, *aucune d'elles ne doit être sacrifiée.* » Or, elles le sont, et on peut se demander ce qu'il faut penser de cette réaction verbale. Elle ne suffit pas à dégager une part de responsabilité personnelle, mais elle montre où se trouve la responsabilité générale. Peut-être aussi le désir de mettre au point un plan d'opérations nouveau, rendu nécessaire par toutes les désorganisations et insuffisances antérieures, prime-t-il dans l'esprit du chef militaire de l'armée l'angoisse d'avoir à supporter toutes ces ingérences de la politique dans et contre la défense nationale.

Pris dans le dilemme entre Genève et la rue Saint-Dominique, M. Boncour doit dire là-bas : *Je désarme* et ici : *Je n'abandonne rien* de ce qui fait la sécurité de la France. Comprenne qui pourra! En tout cas, le système n'est pas bon. Espérons qu'il sera court.

Pourquoi la défense nationale est trahie. — Certes, la méthode employée par nos négociateurs à Genève, par nos « organisateurs parlementaires à l'intérieur, est mauvaise. Il serait suffisant, pour le prouver, de montrer où nous en sommes descendus année par année depuis l'évacuation anticipée de Mayence. Mais il est plus utile de préciser l'esprit dont elle procède et qui explique sa con-

tinuité — quels que soient — de Poincaré à Boncour en attendant Renaudel et Blum — ses protagonistes.

La méthode consiste à céder *d'avance :* On se présentera les mains pleines de concessions et les poches largement ouvertes devant des adversaires qui, par camouflage ou truquages, ont gardé tous leurs arguments.

Quand un Paul-Boncour veut, en prévision cartelliste, poser sa candidature politique au ministère de la Guerre, il s'écrie à Dijon devant des anciens combattants : « Mesurons sans démagogie (!) quelles réductions (de la défense nationale) sont possibles dans l'état de choses actuel... pour aboutir à une première (!?) étape qui ne donne pas à l'Allemagne le prétexte qu'attend, hélas, une partie croissante de son opinion, et qui donne, au contraire, à ses éléments de démocratie luttant dans des conditions difficiles, la possibilité d'y résister... » En termes plus clairs, car cet avocat ne parle ni ne pense très bien en français, cela veut dire : Nous avons fait déjà bien des concessions sans contreparties; l'Allemagne ne nous en a su aucun gré, au contraire; « ceux contre lesquels nous nous battons à Genève en ont complètement perdu le souvenir ». En conséquence... continuons... pour ne pas exciter les mauvais Allemands et ne pas décourager les bons!

Si donc, à Genève où nos effectifs, notre matériel, notre budget de défense nationale sont en jeu, on voit les représentants de la France tenir *momentanément* sur un de ces points, c'est qu'ils lâchent *immédiatement* sur les deux autres!

La méthode est plus « désarmante » encore puisqu'elle sacrifie le certain à l'incertain, l'expérimenté à l'hypothétique. J'en ai montré la nocivité dans notre « organisation » intérieure. Appliquée à Genève en 1932 contre les forces restantes de notre défense nationale, elle nous mène à une évolution complète de notre système militaire auquel notre loi d'un an, *vidée de plus en plus de sa substance,* ne peut s'adapter — du moins en République où l'officier, le prêtre, l'instituteur sont empêchés de travailler d'accord. Certes, il ne s'agit pas d'excuser les camouflages allemands, ni d'imiter les combinaisons italiennes, mais il est certain que dans l'organisation qui va nous être imposée — en dépit de notre Souveraineté Nationale! — nos deux voisins auront sur nous — et pendant les années cruciales

de 1934 à 1939 — une avance et une supériorité manifestes.

Mais le plus grave est la constance de cette méthode qui s'affirme depuis 1918 malgré la leçon des événements et à travers les variations des hommes qui nous gouvernent et qui ne sont pas tous forcément des imbéciles. Ils savent pourtant que leur politique intérieure qui nous désarme, leur politique extérieure qui ménage notre ennemi le plus dangereux, mènent la France inéluctablement à l'invasion et, sauf miracle, au désastre. Ils savent, en plus, qu'ils ne survivraient pas tous à la déclaration d'une nouvelle guerre et que nous sommes quelques-uns qui, avant de repartir au front, commencerions par nettoyer les arrières pour que les jeunes combattants n'aient plus à craindre les coups de poignard dans le dos. Ils pensent bien aussi que les Français — et plus encore les Allemands — victorieux, ne garderaient aux politiciens survivants leurs places aux leviers de commande... Mais, de gré ou de force, inconsciemment souvent, ils sont forcés de marcher. Pour deux raisons : la République déteste l'armée. La franc-maçonnerie internationale commande.

La République déteste l'armée. — Le combat inéluctable en démocratie de l' « égalité » contre la hiérarchie, de la « liberté » contre la discipline, de la quantité contre la qualité, a pu être dissimulé longtemps. Il le fallait au cours de la Révolution pour propager la doctrine républicaine par les armes au delà des frontières. Après nos revers de 1870 il était difficile de ne pas tolérer — quitte à le brimer et à l'humilier dès qu'on le pourrait (nous en savons quelque chose, nous les vieux d'avant guerre), l'instrument de la revanche à laquelle il était permis de penser — sans en parler toutefois!

Mais, depuis la « victoire », la République est libérée de cette anomalie et de cet anachronisme.

La F.·. M.·. commande. — Le programme F.·. M.·. est très net sur ce point. Voici comment il s'exprime : « *Tous les peuples sont frères.* Soyons citoyens de l'univers. Humanité, Humanitarisme — mais d'abord soyons de bons Européens. Et pour que nous soyions frères, commençons par oublier tout ce qui a pu nous diviser ». En effet, voyez les « orateurs ». S'ils parlent des événements de 1914 à 1918, si parfois tout de même ils prononcent les mots d'invasion,

de dévastation, de sacrifices sanglants et de guerre détestée, il semble que les Français n'aient jamais été envahis, dévastés, tués que par la force des choses, par la fatalité... Pas par les Allemands en tout cas, leur nom n'est jamais prononcé, leur responsabilité jamais rappelée! Et quand, par aventure, naïveté ou sincérité, un ancien combattant veut préciser, on l'écarte aussitôt comme importun, gênant, désobligeant tout au moins. L'expérience peut se faire tous les jours.

« Mais puisque tous les peuples sont frères (et voici le « passage » du raisonnement : l'hypothèse prise pour la réalité), il n'y a aucune raison de se méfier l'un de l'autre (même de ceux qui crient le désarmement en s'armant?) et c'est par la bonté naturelle aux peuples comme à l'homme, que l'on gagnera tous les cœurs ». « La méfiance est une erreur, la défense est une provocation. L'armée, et surtout l'active, est non seulement inutile, mais nuisible, car elle ne peut que vouloir (!) la guerre et mener inéluctablement à la guerre. »

C'est avec de telles insanités, avec de pareilles pauvretés que la République nourrit « l'opinion publique » et qu'elle réalise tranquillement et sûrement le désarmement de la France en face d'une Allemagne dont la F.·. M.·. ordonne de respecter l'unité; d'une Italie que les Paul-Boncour, les Renaudel etc., etc., cherchent à exciter contre nous!

Concluons. La République c'est la guerre. La guerre, telle que nous la prépare la République, c'est la défaite honteuse. Aucun patriote, aucun combattant passé ou futur, aucun offi-

Nous signalons...
LÉON, tailleur réputé,
Messieurs et Dames
accordera désormais aux ligueurs et membres de l'A. F. une remise spéciale de **10** *% sur tous ses prix marqués.*

35, rue Bergère, PARIS (9e) Téléph. : Provence 77-09.
Maison spécialement recommandée n'exécutant que le beau vêtement strictement **sur mesures** mais aux prix les plus modérés.

cier ne peut donc plus être républicain, sous peine d'illogisme. Que doit-il être? *National d'abord*, et puisque la guerre est toujours possible — qu'elle est certaine au moment où, du fait de notre décadence militaire qui s'accentue, l'Allemagne qui s'arme jugera que la balance rétablie à son avantage — le pays ne saurait se passer d'armée.

« Mais si on ne saurait s'en passer — dit le *Duc de* « *Guise* parlant par la bouche de *Charles Benoist* — il faut « faire tout ce qui est nécessaire pour en avoir une. Le plus « nécessaire est de l'honorer comme elle en est digne, dans « ses gloires et dans son travail, dans ses exploits et dans « son silence, dans sa grandeur et dans sa servitude; de ne « point paraître se méfier d'elle ou en avoir peur. Etre « hostile ou indifférent envers l'armée c'est être injuste et « être ingrat... En rendant au Soldat son rang dans la « reconnaissance et la confiance de la *Nation*, la *Monarchie*, « faiseuse de Paix, mais faiseuse d'Ordre, sonnera au « Drapeau autour duquel la France se rassemblera. »

Général LAVIGNE-DELVILLE

HANAPPIER, PEYRELONGUE & Cie

MAISON FONDÉE EN 1817

A BORDEAUX

GRANDS VINS

OLD PETER'S GIN - Y.A.P. WHISKY

ROLLS'PORT

COLLECTION DE CARTES POSTALES ROYALISTES

Cette collection comprend, par une pièce de chaque, nos cartes postales royalistes actuellement en vente.

Prix : **40 francs** franco.

Une prime gratuite sera jointe à toute commande nous parvenant avant le 1er juillet 1933.

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE, 12, rue de l'Isly, Paris (8e).

C. C. P. 926-78.

A LA GRANDE MAISON DE RUSTIQUES

172, Avenue du Maine (14e)

Métro : **Mouton-Duvernet** *Tél.* : **Ségur 80-91**

Meubles et objets d'art rustiques.

Ancien et reproduction d'ancien en Normand, Breton, Provençal, Bressan, gothique.

Installations, Décorations, Lustres, etc...

Grand choix de cosy-corners.

Échange de mobiliers.

Facilité de paiement.

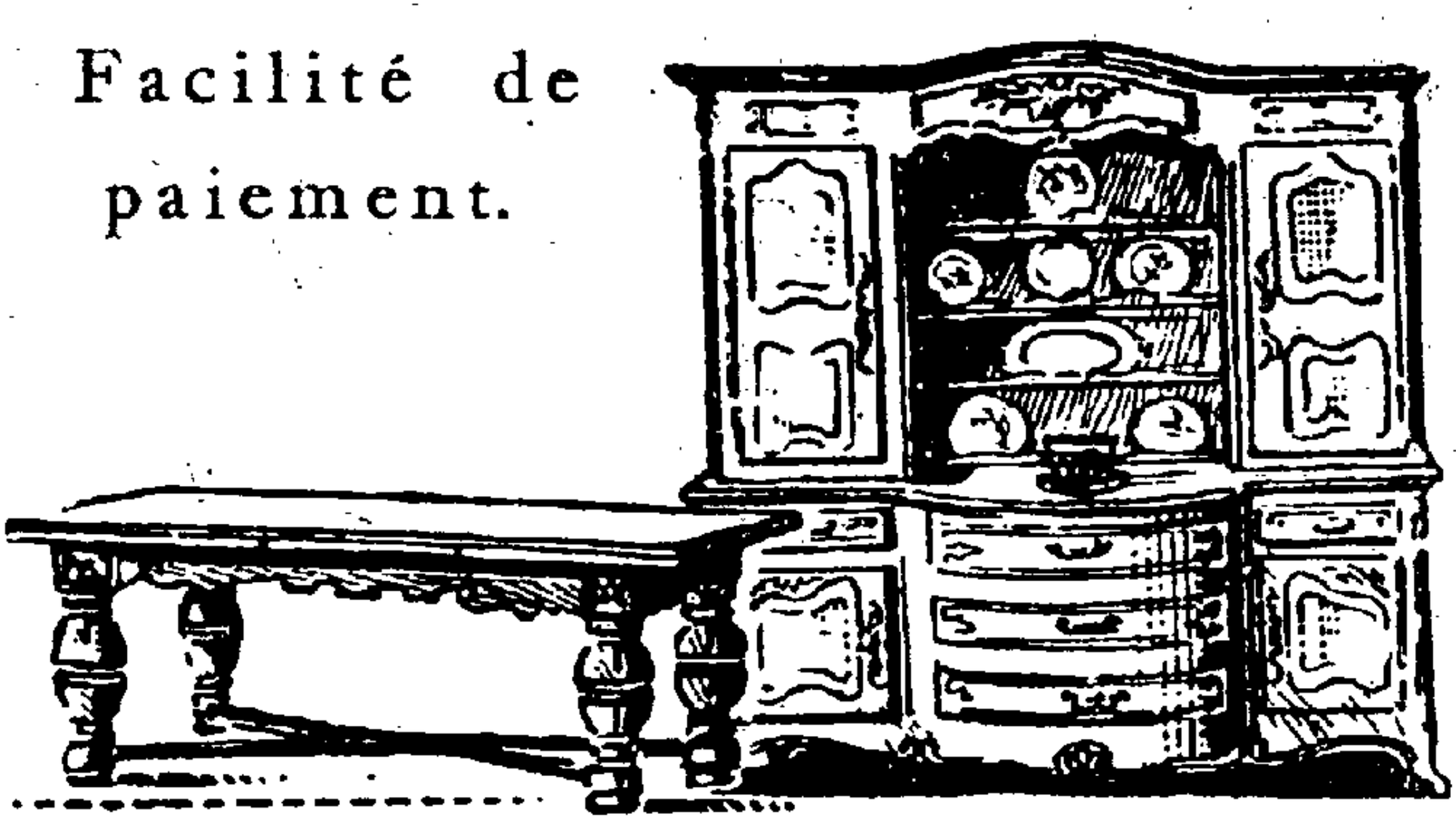

LE COMMANDANT DUBLAIX

par Louis Gonnet

Ceux qui l'ont connu garderont le souvenir de sa douceur, de sa bonté, de son obligeance. La plus belle des qualités, la modestie, qui est, chez beaucoup, le voile de l'humilité chrétienne, rayonnait en lui. Elle guidait ses actes, beaucoup ont coudoyé le commandant Dublaix sans se douter de sa science et de sa sagesse.

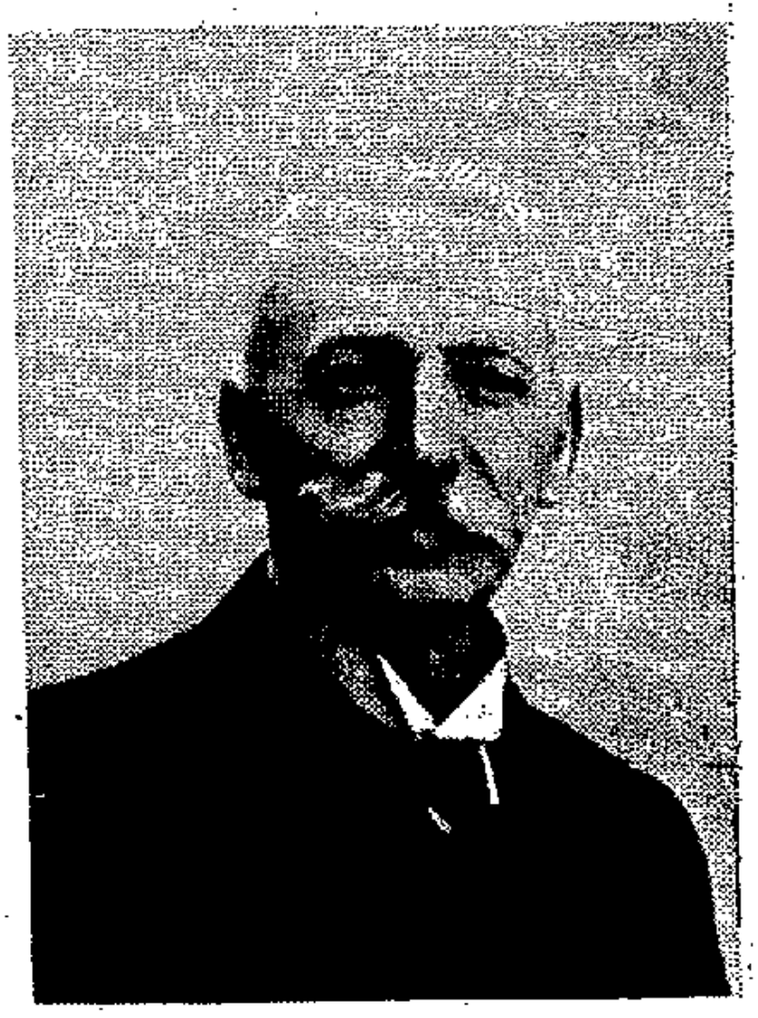

Sa carrière militaire s'annonçait magnifique. A trente ans, il était capitaine, à trente-sept ans, chevalier de la Légion d'honneur, à quarante ans, chef de bataillon. Il avait dix campagnes à son actif, au Tonkin comme à Madagascar; il avait commandé en des postes difficiles, aux légionnaires étrangers et aux bataillons d'Afrique; il connaissait le troupier et savait se faire obéir. Noblement il servait la France.

La République lui demanda de servir ses haines antifrançaises.

En 1906 — l'année des inventaires — le commandant Dublaix est à la tête d'un bataillon du 47e d'infanterie caserné à Saint-Malo. Le général Davignon, commandant la division, donne à ce régiment l'ordre de fournir les troupes nécessaires « pour effectuer, à défaut d'ouvriers civils, les destructions auxquelles il pourrait y avoir lieu de procéder pour permettre aux agents du gouvernement de remplir leur mission ». En langage clair, cela veut dire que si les serruriers refusent de forcer les serrures des églises, les soldats, par ordre formel, feront cette besogne. Et le 7 février le bataillon Dublaix est désigné pour exécuter, le cas échéant, ce travail de cambrioleur.

Né catholique et monarchiste, n'ayant jamais été gagné

par le Ralliement, le commandant Dublaix avait été ancré dans sa foi et ramené aux pratiques religieuses par l'anti-dreyfusisme. Sa religion était éclairée. Il rédigea aussitôt une lettre de démission. Ses supérieurs immédiats faisant valoir l'intérêt de l'armée à ne pas perdre un bon soldat, obtinrent qu'il la déchirât.

Le 22 février, devant l'église de Paramé, le commandant Dublaix est à la tête de sa troupe. Le commissaire spécial un nommé Gérard, accomplit sa mission en homme désireux de faire remarquer son zèle et d'en obtenir prompte récompense. Les ouvriers civils se dérobant, c'est d'une voix hargneuse qu'il se tourne vers le commandant Dublaix et lui dit brutalement : « Enfoncez-moi ces portes! »

Le commandant se dresse sur son cheval. Comme il l'a dit plus tard, il sentit son cœur se soulever de dégoût. Il riposte au commissaire : « Vous m'ordonnez de violer la maison de mon père, je n'obéirai pas. Catholique, l'église est pour moi la maison paternelle : je n'y toucherai pas. » Il transmit l'ordre au sous-officier commandant l'escouade munie des outils de crochetage et se retira.

Ce fut le premier acte de protestation d'officiers catholiques contre le viol des églises. Son exemple était suivi le lendemain par le commandant Héry, les capitaines Spiral et Cleret de Longavant devant l'église paroissiale de Saint-Servant, et quelques jours plus tard par le lieutenant Robert de Boisfleury, à Saint-Philibert de Bouaine. Ce sont de tels actes qui ont obligé le gouvernement de la République à mettre les pouces et à faire cesser les inventaires d'églises ou, du moins, à les accomplir subrepticement avec la connivence des curés.

En 1909, le commandant Dublaix, dont la carrière était brisée, quittait l'armée.

Mais il prenait rang parmi les combattants de la plume et quelquefois, s'il faut en croire le cardinal Andrieu, la plume vaut une épée. Le commandant Dublaix était anti-libéral et monarchiste. Il entra à la *Gazette de France*, à *l'Univers* arraché à la politique du ralliement par Dom Besse et le chanoine Lecigne, et sous le pseudonyme de Saint-Maurice il écrivit de brillants articles de défense militaire, religieuse et sociale. Il fit aussi partie du bureau

politique de Monseigneur le Duc d'Orléans et, à ce titre, collabora à la *Correspondance nationale*.

Mais écrire ne suffisait pas à son activité. Il devint l'un des plus utiles conférenciers de l'*Action française*. Ses discours, ses conférences étaient étudiés dans le moindre détail. Combien de fois l'ai-je vu entrer dans mon bureau à la recherche du renseignement précis, de la citation exacte que je ne pouvais pas toujours lui donner. Il y vint pour la dernière fois trois mois avant sa mort, le corps affaibli, mais l'esprit toujours vif.

Il écrivit aussi plusieurs brochures dont les titres marquent bien dans quelles directions il entendait servir : *Le Duc d'Orléans, sa doctrine, son programme, — République et Royauté, — Charles Maurras, apologiste du Catholicisme, — La Condamnation du Sillon.*

A la guerre de 1914 il demanda un emploi du grade qu'il avait occupé dans l'armée. Il avait alors 53 ans et était ainsi dégagé de toute obligation militaire. L'ostracisme républicain le parqua dans des emplois de la zone des armées, inférieurs, très inférieurs à son passé militaire.

La guerre finie, il reprit son activité politique. Sa santé, fortement ébranlée déjà, ne lui permettait plus les longues randonnées de conférences. Mais il pouvait toujours écrire. L'*Action française* lui confia, de 1923 à 1926, la délicate chronique religieuse; il y fut d'une prudence et d'une science remarquables. Avec le même souci d'informations sûres et d'une scrupuleuse honnêteté, il continua cette chronique religieuse dans les *Almanachs d'Action française* de 1927 à 1931, sans un mot de trop, mais sans déguisement de la moindre parcelle de vérité.

La mort qu'il voyait venir ne l'épouvantait point. Du moins, étant donnée la situation faite par le clergé aux royalistes, voulut-il mourir sans gêner ni compromettre qui que ce fût. Quelques semaines avant sa fin, prévoyant l'impotence qui le guettait, le commandant Dublaix quitta son lit, s'habilla et s'en fut demander l'Extrême-Onction au domicile d'un prêtre de ses amis. Il revint chez lui et c'est plein d'espoir, de foi et de charité, ayant gardé sa parfaite lucidité et l'usage de la parole, qu'il rendit son âme loyale au Seigneur.

Louis GONNET.

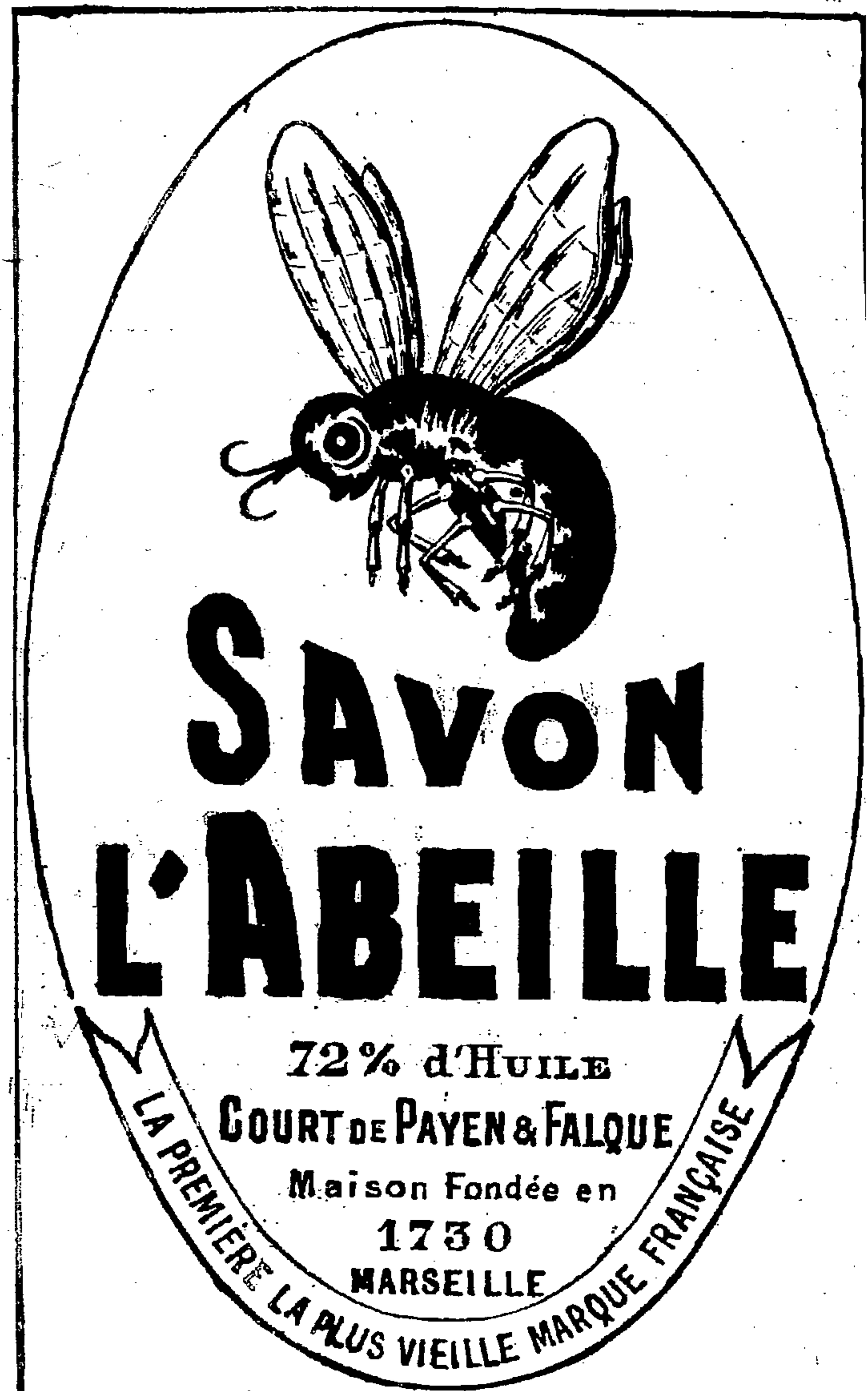

Le savon l'ABEILLE est recommandé pour le lavage du linge fin et de couleur, des flanelles, du linge de soie et convient particulièrement à toute personne qui a la peau fine et délicate.

A LA GLOIRE DE TURENNE

par L. DE GÉRIN-RICARD

Le 18 septembre, a été inauguré, sur les bords de la Fecht, un monument à la gloire du maréchal de Turenne.

Il est la réplique de celui qui fut élevé primitivement à Sasbach et commémore la bataille qui rendit l'Alsace française.

Cette campagne fut celle où Turenne, au dire de tous les grands chefs de guerre, depuis Napoléon 1er jusqu'au général Weygand, put donner toute la mesure de son génie militaire, alors à son apogée. Et la bataille de Turckeim, que livra Turenne, tandis que Condé se battait dans le Nord et que Louis XIV conduisait lui-même une armée en Franche-Comté, fut, d'après le témoignage du duc de Bournonville, « une des plus longues, des plus opiniâtres et des plus canonnées ».

Peu de cérémonies évoquent pour les Alsaciens et pour les Français des événements aussi chargés de sens, d'enseignement. Les politiciens de la République sectaire et unitaire, qui n'ont su que semer des germes d'anarchie parmi ces belles provinces si chèrement reconquises, devraient bien méditer l'histoire de la conquête de l'Alsace.

M. le général Weygand a dit mieux que personne ne pouvait le faire toute l'intelligence guerrière du capitaine qui inventa la guerre de mouvement alors que l'on ne connaissait surtout à l'époque que la guerre de siège. Le biographe de Turenne a mis l'accent sur la ténacité de celui qui disait : « Il ne faut pas qu'il y ait un homme de guerre en repos en France tant qu'un Allemand sera en Alsace. » Et encore : « Il faut rester sur place tant que l'on a une armée nombreuse, même si l'ennemi est beaucoup plus fort. » Ce qui eut lieu à Turckheim.

Le général Weygand a grandement vanté aussi la hardiesse de celui qui fut le premier général de l'ancien régime à penser que « l'on reconnaissait l'ennemi en l'attaquant ». Que ce soit au cours de ses campagnes contre

les Espagnols, les Hollandais et les Allemands ou lorsqu'il sauva l'Etat à Gien — alors que tous le croyaient perdu — en battant les troupes de M. le Prince dix fois plus nombreuses, ou encore lorsqu'il décida la reine, presque sans escorte, à rentrer à Paris qu'occupaient les rebelles, c'est d'une audace extraordinaire dont il fit montre et aussi de ce don de discerner sur l'instant, la décision qui sauvera tout. Une des qualités essentielles du chef de guerre, peut-être la première. Ce qui n'est pas moins admirable, c'est la merveilleuse collaboration de Turenne avec la monarchie.

Tout le désignait pour être un rebelle, à cette époque de désordres, comme furent toujours les régences. Il était le second fils de ce terrible duc de Bouillon, possesseur de la principauté de Sedan, fameux capitaine, qui prit la ville de Stenay pendant sa nuit de noces, mais intrigant acharné, chef des huguenots révoltés. Le frère du maréchal, le duc de Bouillon, hérita de ce véritable besoin d'intrigue; il fit partie de toutes les conspirations et notamment de celle de Cinq-Mars et de de Thou.

De plus, Turenne était protestant, et la lutte des huguenots contre le pouvoir royal n'avait alors point encore cessé. Mais Anne d'Autriche et Mazarin avaient tout de suite compris quel prodigieux atout ce serait que d'avoir avec soi celui qui s'était déjà révélé excellent officier — dans une bataille où Mazarin avait lui-même, comme capitaine, joué un rôle de premier plan à Casale — et qui pouvait parler d'égal à égal aux princes allemands qu'il connaissait bien. Anne d'Autriche et Mazarin avaient sans doute aussi deviné les qualités de cœur, de race, qui désignaient tout naturel-

Une bonne adresse

KEMPENERS

PREMIER GRAND COUPEUR – SPÉCIALISTE DE

L'HABIT *LA JAQUETTE* *LE SMOKING*

Collection d'étoffes première qualité sans cesse renouvelée
Coupe irréprochable **Prix intéressants**

46, Rue de Sévigné, Paris (III°) **Tél. : Arch. 57-73**

lement Turenne pour devenir un de ces serviteurs de l'Etat comme l'ancien régime avait su en former, tel ce Père Joseph, encore préoccupé, dans son agonie, de la lutte contre la Maison d'Autriche...

Aussi, le premier ministre saura-t-il se l'attacher et ne désespérera-t-il jamais de lui. Après la défaite de Marcinthal, on murmura contre Turenne, mais Mazarin continuera à lui donner toute sa confiance et ses encouragements.

Et c'est ainsi que celui qui pouvait perdre l'Etat le sauva et devint un des plus grands artisans de la grandeur française.

Sous Louis XIV, la collaboration continua. Mais, tandis que, dans l'anarchie de la régence, Turenne était livré à lui-même, avec le monarque absolu, il servit sous un maître. « Ce qui, note le général Weygand, développa de façon surprenante l'étendue, les ressources et l'originalité de son génie. » Et voilà qui est une des plus éclatantes démonstrations de l'excellence du « politique d'abord ».

L. DE GERIN-RICARD.

LÉON DAUDET

ÉCRIVAINS ET ARTISTES. Études sur *Shakespeare, Molière, Rabelais, Ronsard, Mistral, Rodin, Manet, Baudelaire, Hugo, Dostoïewski, Beethoven, Berlioz, Bizet, Stendhal, Mérimée, Proust, Gide, Loti, Bourget, Maurras, Bainville, Capus, Courteline, Donnay, F. de Curel, Porto-Riche, Mounet-Sully, Porel, Sarah Bernhardt, Réjane,* etc...

Les 8 vol. in-16 jésus, illustrés par G. GOOR.

Sur bel alfa ..... **200** fr.

Conditions de vente par mensualités indiquées sur demande.

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE, 12, rue de l'Isly, Paris (8e).

C. C. P. 926-78.

INTÉRIEURS D'AUJOURD'HUI

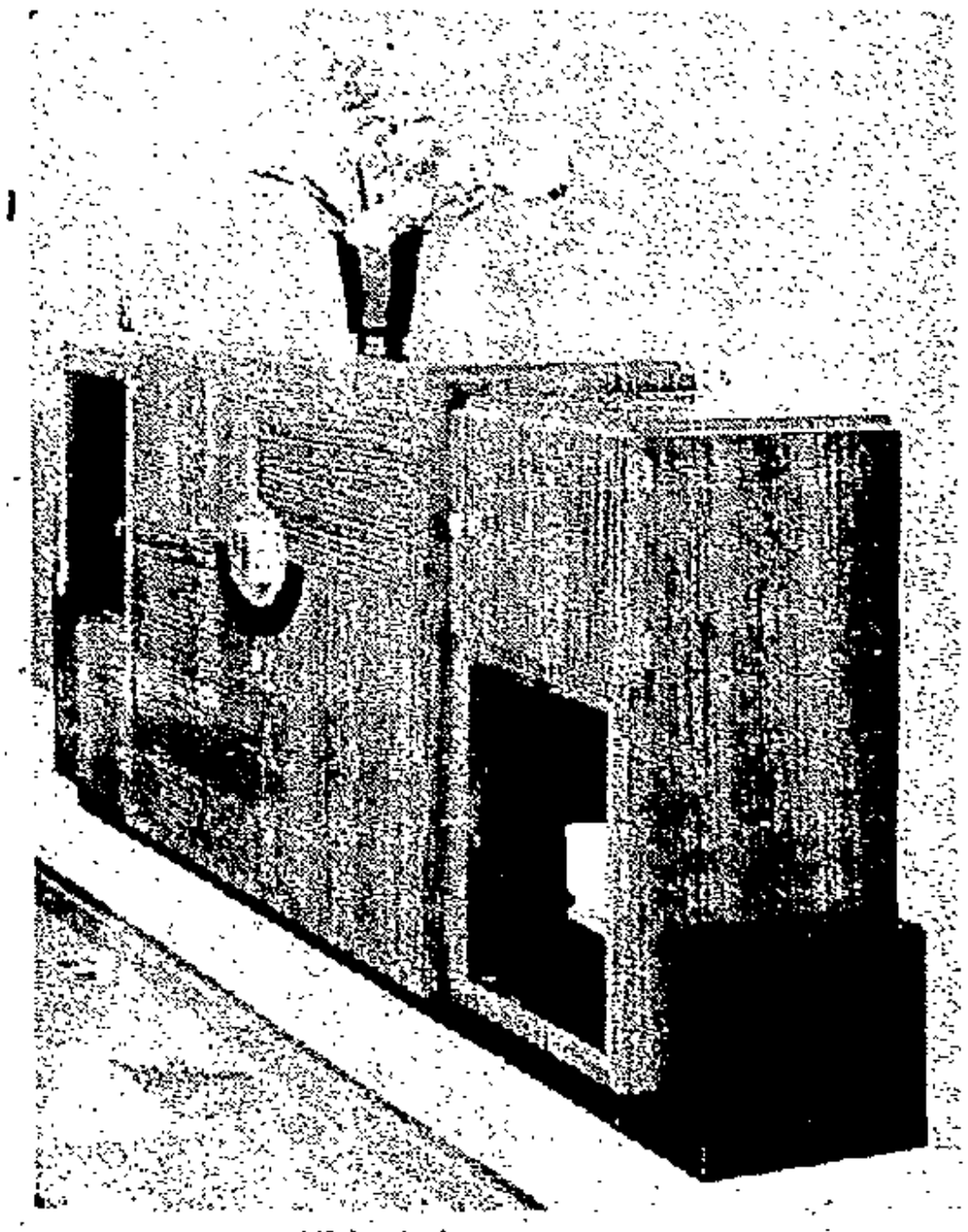

Les conditions de la vie moderne exigent ces meubles simples et d'entretien facile, qui donnent une note confortable et gaie aux jeunes foyers. Tout le charme de ces ensembles est dans la juste proportion des lignes et dans la perfection des bois choisis, c'est dire qu'ils nécessitent la collaboration de dessinateurs avertis et de techniciens habiles.

De plus, ils permettent de tenir compte de l'ambiance propre à chaque appartement et de lui donner une note personnelle et intime. L'ATELIER 75 est venu à point combler la lacune qui existait jusqu'ici entre la production en série et les œuvres coûteuses des grands décorateurs. Une équipe de jeunes dessinateurs de talent,

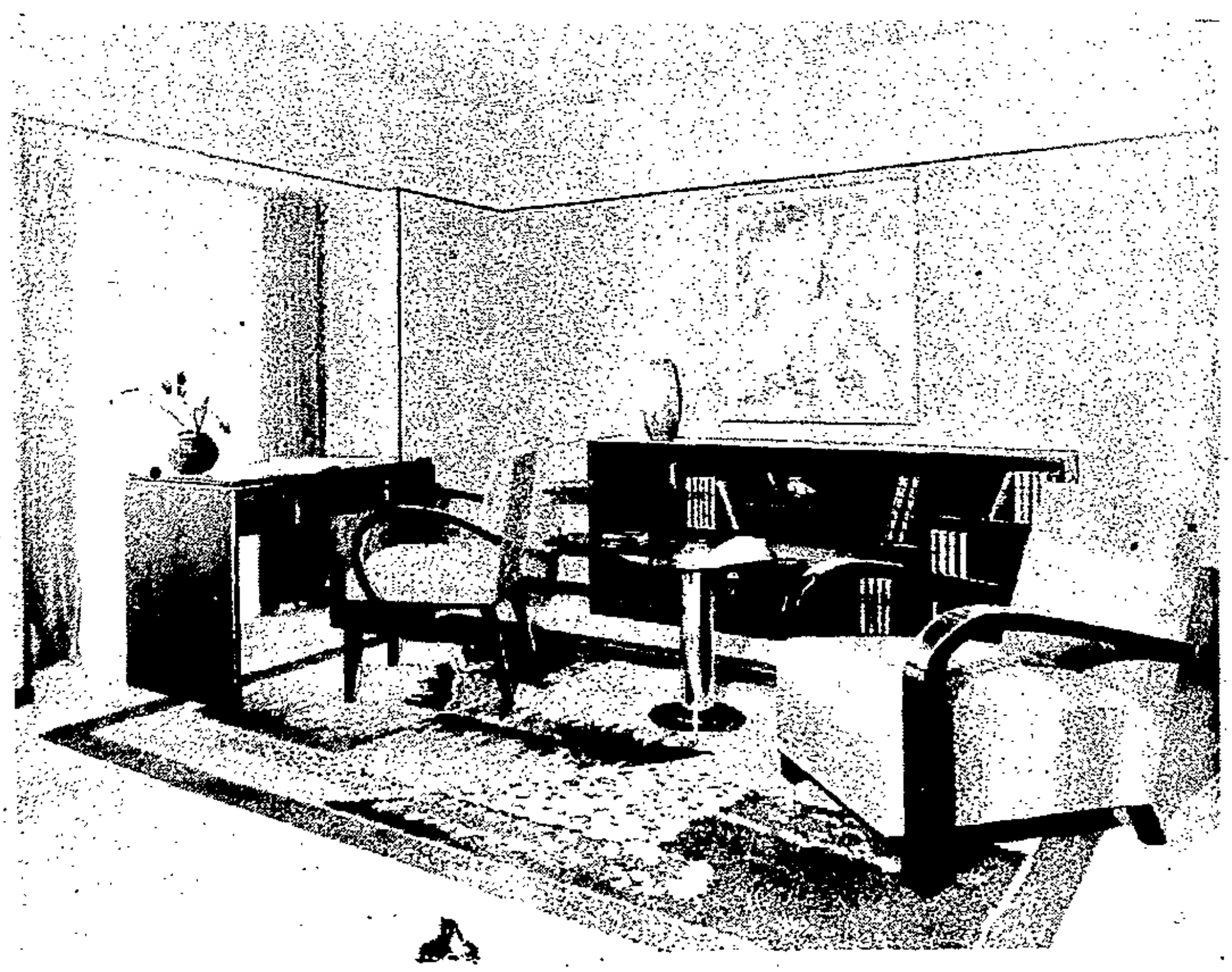

des conceptions originales et une organisation supprimant tout intermédiaire permettent à cette maison de réaliser de véritables tours de force en créant pour chacun de ses clients des ensembles séduisants et de prix réellement modérés.

C'est pourquoi le Tout Paris intellectuel et artiste fait maintenant

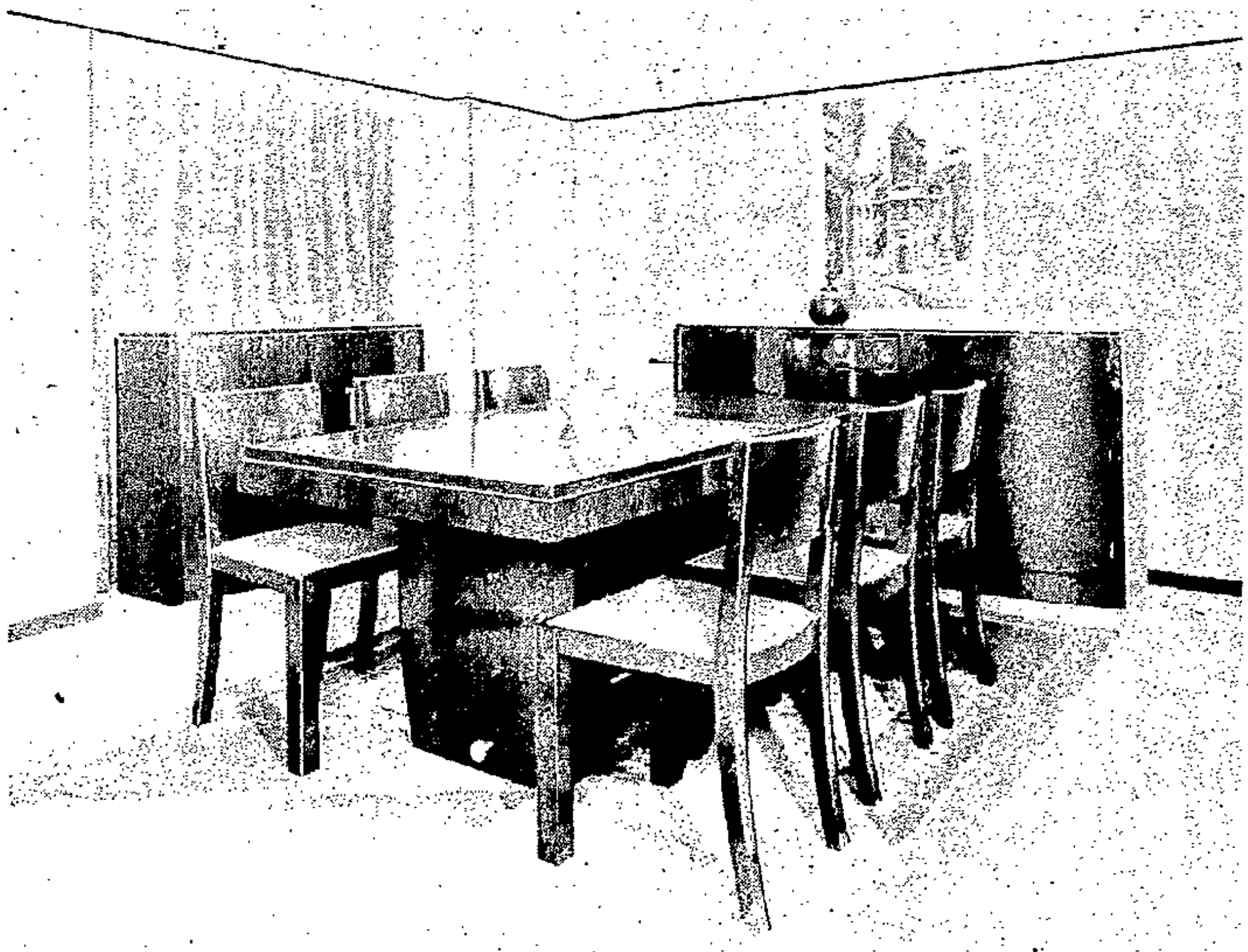

appel à cette maison bien française dont les principaux critiques ont apprécié l'œuvre en de nombreux articles dans les revues d'art.

Rappelons que l'ATELIER 75, spécialiste du meuble moderne, étudie gracieusement toutes les installations qui lui sont soumises et conseille ses clients de la façon la plus désintéressée pour le cadre à créer chez eux en accord avec ses meubles. Le meilleur accueil est réservé au lecteur de l'*Action française*. Bureaux, Ateliers, Exposition : 75, Bd du Montparnasse, Paris-VIe.

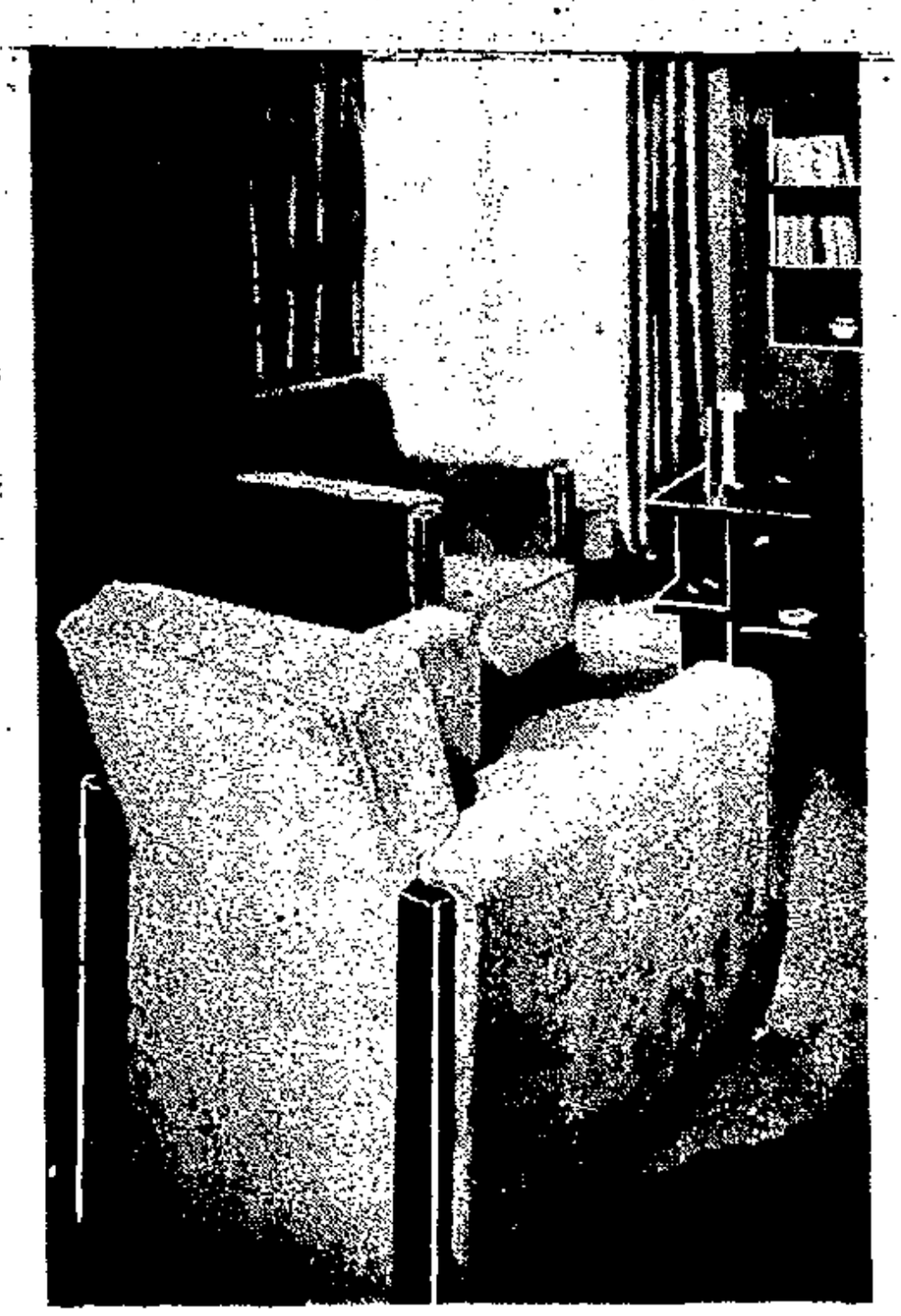

L'ANNÉE RELIGIEUSE

par Louis Laferté

Le Saint-Siège et l'Italie

Un conflit entre la conception fasciste de l'Etat et l'immuable doctrine de l'Eglise touchant spécifiquement l'éducation de la jeunesse s'est déroulé au cours de l'année 1931-1932.

Les apologistes de la politique du Pape régnant ont pu croire et surtout faire croire à ceux qui les lisent en aveugles, que le traité de Latran (11 février 1929) avait éteint, à l'avantage de l'Eglise, toutes les causes de conflits. En fait, les conflits n'ont pas tardé à renaître et ce fut, en 1931, à propos de l'Action catholique qui, dans la pensée et d'après les instructions du Saint-Père, doit se borner à promouvoir la religion par les bonnes œuvres de toute nature, sans s'occuper de politique, mais sans pouvoir empêcher aucun de ses membres de faire individuellement de la politique.

Un beau jour, Mussolini crut s'apercevoir que les cadres de l'Action Catholique italienne étaient aux mains des disciples de dom Sturzo, des démocrates chrétiens, en un mot. Des polémiques s'ouvrirent dans les journaux, puis Mussolini fit fermer, dans toute l'Italie, les locaux des sections de l'Action Catholique. Le Pape répondit, le 29 juin, fête des saints Pierre et Paul, par la signature de l'encyclique *Non abbiamo bisogno* condamnant en termes très énergiques et très sévères l'esprit anticatholique et l'attitude persécutrice du Duce et de son gouvernement. Quoique écrite en italien, cette encyclique s'adresse à tous les évêques du monde en communion avec le Saint-Siège. Elle fut publiée le 5 juillet par l'*Osservatore romano* et le lendemain par les *Acta Apostolicae Sodis*. Des envoyés du Pape, MM. Vanneuville et Spellmann, voyageant en avion (a-t-on dit), avaient déjà porté hors de Rome le texte original italien et des traductions officielles en français et en anglais, de

sorte que, malgré les obstacles que l'on semblait craindre du gouvernement fasciste, l'encyclique fut publiée en même temps par les journaux catholiques de l'Europe et de l'Amérique.

Engagé de cette sorte, le conflit allait-il mener à des actes violents? On parlait, à voix basse, du départ du Pape!

Mais, pendant que la presse fasciste attaquait la Cité du Vatican en des articles auxquels l'*Osservatore romano* ne put pas toujours répondre avec pertinence, le Vatican et le Duce négociaient.

L'*Osservatore romano* du 3 septembre 1931 enregistra l'accord intervenu : l'Action Catholique italienne qui, jusqu'alors était sous la direction d'un président général nommé par le Pape, devenait « essentiellement diocésaine », les directeurs ecclésiastiques et laïques seraient dorénavant nommés par les évêques qui les prendraient en dehors de « ceux qui ont appartenu à des partis opposés au régime ». Tout but syndical était interdit à l'Action Catholique. Les cercles de jeunes gens analogues à notre Jeunesse Catholique devenaient des « associations de jeunes gens de l'Action Catholique » et toute activité d'ordre athlétique ou sportif leur était interdite : imaginez nos patronages catholiques réduits à l'assistance à la messe, aux instructions religieuses et à des représentations théâtrales.

Le 11 février 1932, troisième anniversaire du traité du Latran, S. Exc. le chevalier Benito Mussolini, revêtu de l'uniforme de premier ministre, portant le collier de l'ordre de l'Eperon d'Or et le collier de la Très Sainte Annonciation, était reçu à la porte de la Cité du Vatican avec des honneurs très particuliers, à peine inférieurs à ceux des souverains; introduit auprès de Sa Sainteté par « Mgr le Maître de Chambre lui-même », il eut une audience d'une durée exceptionnelle, une heure et cinq minutes.

Pendant ce temps, on imprimait, dans la même Cité Vaticane, le numéro de l'*Osservatore romano* portant la date du 12 février. Nous l'avons sous les yeux; au-dessous d'un grand portrait de S. S. Pie XI, s'allonge la liste de Ses encycliques; celle du 29 juin 1931, l'encyclique *Non abbiamo bisogno*, par laquelle, selon la *Croix*, « Pie XI condamne, au nom de son ministère apostolique, l'esprit anticatholique et l'attitude persécutrice du gouvernement fasciste », a disparu!

Le Saint-Siège et l'Espagne

Le 14 avril 1931, le Roi Alphonse XIII quittait l'Espagne. Le 15 avril, la Cité du Vatican communiquait aux agences le texte suivant :

« *Cité du Vatican, 15 avril.* — L'abdication du roi d'Es-
« pagne n'a pas produit au Vatican une impression très
« profonde, car après le résultat des élections et les décla-
« rations que le roi a faites après et qui laissaient croire à sa
« disposition à abdiquer, cet événement était plus ou moins
« prévu.

« Pour ce qui touche l'Eglise, le chef actuel du mouve-
« ment républicain, M. Alcala Zamora, a récemment déclaré
« d'une façon explicite que la République respecterait la
« religion et les institutions de l'Eglise catholique.

« On a remarqué aussi que la participation du clergé
« en faveur de la monarchie aux récentes élections qui ont
« provoqué l'abdication a été très réduite. Cela prouve qu'en
« Espagne on avait la sensation que la situation changeait et
« le clergé a gardé une prudente réserve dans l'attente des
« événements.

« En substance, le Vatican considère la situation sans
« appréhension, soit parce que le Saint-Siège est indifférent
« aux divers régimes et qu'il est disposé à traiter avec tous
« les pouvoirs constitués de fait, soit parce que les diri-
« geants du régime républicain espagnol actuel ont déclaré
« respecter l'Eglise.

Je suis partout, dans son numéro du 23 avril 1932, consacré spécialement à l'Espagne, affirme que « peu de temps
« avant la révolution d'avril, le comte Welczeck, ambassa-
« deur d'Allemagne, réunit à sa table M. Alcala Zamora,
« son avocat et son ami, qui, dans l'opposition antimo-
« narchique, représentait l'élément catholique, et Mgr Tedes-
« chini, nonce apostolique à Madrid. Ce fut à ce dîner que
« l'on discuta discrètement de l'attitude qu'aurait le clergé
« aux prochaines élections et de son ralliement éventuel
« à un régime républicain ». M. Zamora, ajoute-t-on, prit vis-à-vis du Nonce des engagements formels.

Cette entrevue du Nonce trahissant le souverain auprès de qui il était accrédité, et du chef révolutionnaire, catalogué comme excellent catholique, sous l'égide de l'ambassadeur

allemand versant des libations en l'honneur de la future république espagnole, a pu faire l'objet des « plus expresses réserves » de la *Documentation catholique*, l'accord n'est-il pas avoué implicitement, par la dépêche officielle que nous citons plus haut?

De toutes ces compromissions, quel a été l'effet?

Le 15 juin 1931, le cardinal Segura, archevêque de Tolède et primat d'Espagne, est expulsé du territoire espagnol. Le 30 septembre suivant, il doit donner sa démission de toutes ses charges et dignités entre les mains du Pape et rester à Rome comme cardinal de curie.

A plusieurs reprises, l'épiscopat espagnol adressa au gouvernement et aux fidèles des lettres collectives de protestations sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat tels qu'ils étaient prévus dans la constitution nouvelle discutée par les Cortès. Rien, pas même les interventions du Nonce Tedeschini, n'empêcha le vote d'une constitution déclarant qu'il n'existe plus de religion officielle, que les Congrégations seront soumises à une loi spéciale leur interdisant notamment d'enseigner, que les Jésuites coupables de faire « en plus des trois vœux canoniques, un autre vœu spécial « d'obéissance à une autorité autre que l'autorité légitime « de l'Etat », sont expulsés et leurs biens nationalisés, que le budget des cultes sera supprimé en 1934, que l'enseignement est laïque et obligatoire, que le divorce par consentement mutuel est établi.

La discussion de la loi sur le divorce a permis de connaître à quelle absence de sens chrétien en étaient arrivés certains membres du clergé. Le 13 décembre 1931, un député du groupe de l'Action républicaine, le chanoine Lopez Doriga, doyen du chapitre de la cathédrale de Grenade, a été frappé de suspense par le vicaire capitulaire de l'archevêché pour ses déclarations faites aux Cortès en faveur du divorce!

Du reste, l'élément laïc catholique marche dans les mêmes voies. Le citoyen Alcala Zamora qui, selon la dépêche de la Cité du Vatican, avait « déclaré d'une façon explicite que la République respecterait la religion et les institutions de l'Eglise catholique » a bien donné sa démission de président du Conseil après le vote de l'expulsion des Jésuites, mais, le 10 décembre 1931, il acceptait son élection à la présidence de la République et, comme tel, ce loyal et vaillant

catholique, ce commensal du nonce Tedeschini, signera tous les décrets, lois et actes contre la religion, notamment, le 23 janvier 1932, cette loi contre les Jésuites, dont le vote a amené sa démission.

Un autre chef catholique républicain, M. Michel Maura, qui démissionna aussi du Conseil des ministres en même temps et pour les mêmes raisons que Alcala Zamora, parle ainsi dans ses discours :

« Une partie de l'opinion politique, respectable comme « elles le sont toutes (!), a arboré un drapeau revision- « niste, et, en vertu de ceci, le problème religieux, qui « pourrait être considéré comme résolu (on vient de voir « de quelle façon), demeure vivant et palpitant. Je suis « opposé à la campagne revisionniste qui, si elle réunit « assez d'adeptes, finira par constituer une grave pertur- « bation. »

Avec de tels chefs exprimant de telles idées, il est permis de sourire, lorsqu'on lit, dans un article sur *la République espagnole* (*Etudes* du 20 mai 1932) les conseils que donne le R. P. Paul Dudon :

« Les catholiques espagnols laisseront-ils maîtres du « terrain les ennemis jurés de leurs croyances?... A la fac- « tion antireligieuse qui les a frappés déjà et qui les menace « de nouveaux coups, nous souhaitons que les catholiques « espagnols fassent le sort qu'elle mérite, en mettant au « tombeau, dans les urnes prochainement ouvertes, la majo- « rité qui a fait l'article 26 de la Constitution! »

Beau style, pompier, pompeux à souhait, inopérant à plaisir. Il eût peut-être été plus prudent pour les diplomates d'Eglise, quand ils en avaient la possibilité, de ne pas pratiquer en Espagne la politique du pire en y désirant et en y favorisant l'établissement de la République.

Le Saint-Siège et l'Allemagne

Le fascisme et l'hitlérisme ont au moins un point commun : la conception hegelienne d'un Etat-dieu. Nous avons vu comment le Saint-Siège en est réduit à se comporter avec le fascisme triomphant en Italie. Nous allons voir comment il se comporte avec l'hitlérisme, le national-socialisme, en passe de conquérir l'Allemagne.

En novembre 1930, le cardinal Michel von Faulhaber, archevêque de Munich, prononçait un sermon en l'église des Théatins de Munich. « Christianisme et nationalisme allemand », tel en était le sujet. Et le cardinal émettait des théories qui sonnent étrangement à nos oreilles de catholiques français. « Considérons », disait le Prince de l'Eglise, « quelques traits caractéristiques allemands de notre chris- « tianisme ». « Je ne dis pas », expliquait-il, « que tout « peuple peut adapter la religion chrétienne à ses goûts et à « son esprit de race... Mais, dans la manière où une nation a « accepté le christianisme, dont elle en porte l'empreinte « dans son histoire et dont elle le manifeste aujourd'hui « dans sa vie populaire, apparaîtront toujours à nouveau « le caractère et les caractéristiques de cette nation. « L'exemple le plus beau restera le *Heliand* dont le chantre « évoque la virile fidélité de la vieille Germanie pour son « Sauveur comme pour *un roi national germanique.* »

Nous sommes avertis : pour certains Allemands anti-catholiques, le vieux dieu allemand peut se nommer Thor, Teutatès ou le Soleil dont la croix gammée est le symbole; pour un Allemand catholique, le Christ-Roi des nations n'est plus qu'un *roi national germanique.* Des deux côtés, on en vient à l'Allemagne au-dessus de tout.

Et c'est pourquoi, sans doute, un seul évêque d'Allemagne a formellement condamné le mouvement hitlérien. C'est l'évêque de Mayence, l'Exc. Louis Hugo, et cette condamnation remonte à septembre 1930. L'évêque de Mayence ne semble pas avoir changé d'idées depuis, car le 9 septembre 1931, il refusait les obsèques religieuses à M. Gemeinler, député national-socialiste au Reischtag.

Les évêques de Bavière, le cardinal Faulhaber à leur tête, les évêques de la province de Cologne dont l'archevêque est le cardinal Schulte, le cardinal Bertram, archevêque de Breslau, ont pu écrire contre le mouvement hitlérien, même interdire à leur clergé d'entrer dans ce mouvement, pour les fidèles, les sanctions ont été soumises aux règles générales de la théologie pastorale. Pratiquement, il n'y a ni refus de sacrements, ni refus d'obsèques religieuses.

D'ailleurs, l'*Osservatore romano* du 25 février 1931 énonçait nettement ce qu'il appelait « la vraie portée de la condamnation » :

« La déclaration de l'épiscopat ne contient ni une défense « de collaboration politique avec le national-socialisme, ni « une défense de collaboration avec la social-démocratie « ou avec les partis libéraux. Au contraire, la déclaration « établit explicitement et énergiquement que la condamna- « tion religieuse porte uniquement sur certaines maximes « de politique culturelle (c'est-à-dire ce qui touche à la « foi et aux mœurs) et non aux principes de politique « d'Etat (c'est-à-dire purement politique et ne touchant pas « la foi et la morale) du national-socialisme... En aucun « cas, la condamnation de certains principes d'un pro- « gramme n'entraîne en soi la condamnation générale de « toute la politique du parti mis en cause : elle n'entraîne « pas une telle condamnation générale, parce qu'en fait « l'Eglise ne prend pas position contre l'attitude purement « politique des partis. Par conséquent, la condamnation de « quelques principes de politique culturelle en particulier « et les règles de conduite pastorale ne signifient aucune « défense de la part de l'Eglise de collaborer en politique « avec les partis frappés d'une telle condamnation. »

On croit rêver en lisant ces lignes qui énoncent exactement l'inverse de ce qui a été fait en France.

Dans un article récent des *Etudes* (20 juillet 1932), M. Robert d'Harcourt, spécialiste de la question hitlérienne, a dénoncé le péril incontestable que le national-socialisme fait courir à la jeunesse catholique allemande. « Aucun « doute n'est permis, » écrit-il, « une cruelle et régulière « hémorragie vide les rangs de la jeunesse universitaire « Ce sont trop souvent les meilleurs éléments, les plus fiers, « les plus généreux, qui se détachent du noyau catholique « et passent à Hitler, nous allions écrire : passent à l'en- « nemi... J'ai cité dans la *Revue des Deux-Mondes* du « 1er juillet 1932, le témoignage mélancolique d'un émi- « nent éducateur religieux, me disant récemment à Berlin : « Nous perdons nos meilleurs sujets. »

Ainsi donc, contre la déliquescence du catholicisme parmi la jeunesse allemande, de timides protestations de l'Episcopat, quelques sanctions inopérantes. Pourquoi? M. Robert d'Harcourt le dit en une courte et terrible phrase. « Entre « la voix des Pasteurs catholiques et les tambours de Hitler, « le choix, pour des cœurs d'adolescents, dans un pays

« déchiré et souffrant, le choix était fait d'avance. » Pour la jeunesse allemande : « suivre les évêques, c'était trahir « l'Allemagne ».

Mais cependant, il y a des principes. Il y a des principes naturels humains. Il y a des principes chrétiens. Pourquoi le Pasteur suprême, le gardien de ces principes sur lesquels repose toute la foi catholique et toute la civilisation chrétienne s'est-il tu?

Le Saint-Siège et la France

Ou pourquoi a-t-il réservé toutes ses rigueurs au nationalisme français? Dans la lettre de l'épiscopat de la province de Cologne, les évêques s'expriment ainsi : « Il y a « lieu de prêter grande attention au fait que l'autorité « suprême de l'Eglise, N. S. P. Pie XI, a condamné le « mouvement nationaliste (national sozialistische Bewe- « gung) d'Action Française, se rapprochant manifestement « des erreurs des chefs nationaux-socialistes sur certains « points essentiels. »

S'il y avait (ce qui n'est pas) rapprochement sur certains points essentiels, pourquoi n'y a-t-il pas eu sanctions équivalentes?

Mais ce « rapprochement » est une erreur manifeste. Un prêtre allemand, de culture latine, l'abbé Georges Moenius, a eu le courage de le penser et le courage plus grand encore de l'imprimer. Un abîme, explique-t-il, sépare les conceptions de Charles Maurras et d'Adolphe Hitler : Maurras est fédéraliste, c'est-à-dire régionaliste, tandis que Hitler est nécessairement la proie d'une centralisme vorace. Pour Maurras, l'Etat n'est pas le Moloch dévorant ses citoyens. Pour Hitler, dernier rejeton des idées hégéliennes et bismarckiennes, l'Etat signifie le dieu actuel et donc tout-puissant.

La vraie raison du silence de Rome, de la Cité du Vatican, nous la connaissons bien : il y a un épiscopat allemand qui, justement ou non, canoniquement ou non, limite l'exercice des pouvoirs romains. Et il y a les sympathies du Pontife régnant pour l'Allemagne; tout ce qui explique l'appréciation de la *Gazette de Cologne* du 31 mai 1927 : *Depuis la chute d'Adrien VI, en effet, Pie XI, par ses*

actes et son caractère, est certainement le plus allemand des papes qui aient trôné sur le siège de Saint-Pierre.

En France, nous n'avons plus d'épiscopat.

Ceci est mis en valeur, avec preuves à l'appui, dans un livre, *L'Eglise catholique en France*, dont l'auteur, anonyme, s'il n'est pas évêque, comme d'aucuns l'ont dit, est certainement un prêtre ayant occupé de hautes charges dans une administration diocésaine. Le malaise de l'Eglise en France, ses causes proches et lontaines, les effets qui découlent de ces causes sont indiqués, démontrés, appréciés avec une rare compétence et une grande indépendance de jugement. Qu'ont répondu, à ces arguments, et le R. P. de la Brière, dans les *Etudes*, et M. Maurice Brillant, dans *la Vie catholique?* Des négations de l'évidence, des plaisanteries faciles, et, naturellement, le rappel obligé de la condamnation de l'*Action Française*. Ni le religieux, historien et théologien, ni le littérateur bien pensant n'ont abordé la vraie question. C'est que, par l'effet de l'article 267 du Code canonique promulgué en 1927, qui marque que, dans le territoire qui leur est assigné, *les Nonces doivent surveiller l'état des Eglises et en rendre compte au Souverain Pontife*, par cet article, disons-nous, un diplomate italien de naissance, pétri de préjugés à tout le moins hasardés sur la prédominance du Pontife romain, ne connaissant rien ou à peu près rien de l'histoire, civile, politique, religieuse, des mœurs, des coutumes du pays où il est accrédité, ennemi déclaré peut-être, ou sournois de ce pays [1], devient *ipso facto* le supérieur, le surveillant, le dénonciateur des évêques, fussent-ils cardinaux.

1. En ce qui concerne le Nonce apostolique à Paris, Mgr Louis Maglione, le docteur Specklin, dans une conférence donnée à Lyon, le 7 septembre 1932, a confirmé par des preuves nouvelles, ce que l'*Action Française* avait déjà prouvé les 12, 13, 18, 19 et 22 avril 1928, à savoir que Mgr Maglione avait profité de sa situation à la Nonciature de Berne en 1918, pour se livrer à l'espionnage en faveur de l'Allemagne.

La mise en page de cet almanach nous presse et nous interdit de donner maintenant tous les détails de cette affaire, d'ailleurs pendante encore. Disons simplement que nul argument n'a été porté contre les dires du docteur Specklin et de l'*Action Française*. Par la plume du cardinal Verdier, les cardinaux français ont adressé au Pape une lettre de fidélité. On sait ce que valent ces pensums et

Ainsi sont violées des conditions temporelles d'indépendance de gouvernement ecclésiastique parfaitement légitimes et qui ont fait, dans le passé, la preuve qu'elles étaient sages et bonnes. Mais l'avis de plusieurs théologiens nous permet d'ajouter que la Constitution divine de l'Eglise est aussi violée : son divin Fondateur ayant voulu que tous les évêques fussent les successeurs des apôtres et n'ayant pas voulu que la primauté de Pierre soit une tyrannie.

Les évêques français acceptent ces conditions d'existence. Les évêques allemands ne les acceptent pas, par crainte peut-être d'une révolte de leurs ouailles. C'est pourquoi le mouvement hitlérien n'est l'objet que de condamnations théoriques, tandis qu'en France le mouvement d'Action Française — si différent du fascisme et de l'hitlérisme, puisqu'il est décentralisateur et qu'il tend et conclut à la Monarchie d'une Famille héréditaire et non à la dictature d'un individu — est réprouvé.

Le résultat d'une telle abdication des volontés et des caractères est visible : l'influence de l'Eglise décroît en France et ce ne sont pas les rigueurs contre les membres de l'Action Française qui la relèveront.

Les enterrements sans prêtre qui ont eu lieu cette année ont été ceux de catholiques dignes, fervents, et, très souvent, notoirement exemplaires. Voici, par exemple, M. Charles du Verne, décédé en janvier. Il est maire de Puiseux (Nièvre) depuis 32 ans; bienfaiteur de l'église, il vient d'en payer, de ses propres deniers, l'installation électrique. Le curé, qui l'en a remercié en chaire et qui est son commensal de chaque semaine, fuira la maison où agonise son paroissien. En mai, le marquis de Forton meurt subitement à Montpellier, il a été prieur de la Confrérie des Pénitents blancs de Montpellier, son activité a ranimé cette

comment les signatures sont inscrites au bas de ces parchemins. Mais dire au Pape : Très Saint Père, vous êtes grand, toutes sciences et toutes vertus habitent en vous et votre Nonce est le reflet de Votre Sainteté, ces hyperboles ne valent pas un bon texte de discussion critique.

Notre brave Herriot a enfin certifié que « depuis le jour où le gouvernement français lui avait donné son agrément en toute connaissance de cause », le Nonce avait mérité l'estime et la confiance des gouvernants républicains. Mais de cela, l'*Action française* n'a jamais douté.

antique institution et a agi, par surcroît, sur les nombreuses confréries répandues en Languedoc et en Provence. En juillet, c'est le marquis de Kernier, ancien député royaliste et catholique, qui meurt aux environs de Rennes. Depuis 42 ans il est maire du Val-d'Izé. Tous trois sont des propriétaires terriens importants : ils ont des fermiers, des domestiques, des administrés, ils ont, pour employer la vieille expression romaine, une « clientèle ». En refusant les obsèques religieuses, l'évêque croit peut-être qu'il empêchera ces « clients » de suivre le cercueil? Les exemples ont montré qu'il se trompait. Les « clients » vont de la maison mortuaire au cimetière. Mais en mêlant leurs voix aux *Pater* et au *Credo*, ils ne ratiocineront pas sur « l'obéissance due aux désirs du Pape », ils penseront plus brutalement que M. le Curé et Mgr l'Evêque font de la politique, que le mort qui les précède a été frappé parce que royaliste, tandis que M. Aristide Briand... Et c'est ainsi que dans des cerveaux simples s'efface le respect des fidèles pour le prêtre, pour les cérémonies religieuses, pour les sacrements.

Oh! sans doute, les hautes personnalités ecclésiastiques sont l'objet de distinctions honorifiques. On les décore, on les invite aux dîners et réceptions officiels; elles assistent en grande pompe aux obsèques des Maréchaux; même, pour ne pas trop faire gémir les pacifistes chrétiens qui sont des républicains fort avancés, on tolérera que l'archevêque de Paris esquisse un signe de croix et murmure rapidement un *De Profundis* sur le cercueil d'Aristide Briand, dont il se glorifiera plus tard d'avoir été « l'ami ». Même on verra des catholiques prônés assis quelque temps au banc du Conseil des Ministres.

Tout cela c'est la façade qu'accepte une République pas trop sûre de son lendemain. Mais le fond antireligieux est toujours là. De ces salamalecs, de ces hypocrisies réciproques, aucun bénéfice pour la Foi, la morale, les mœurs.

Ainsi l'intelligence française sera peu à peu vidée de la moelle du catholicisme.

LOUIS LAFERTÉ.

L'ANNEE SPORTIVE

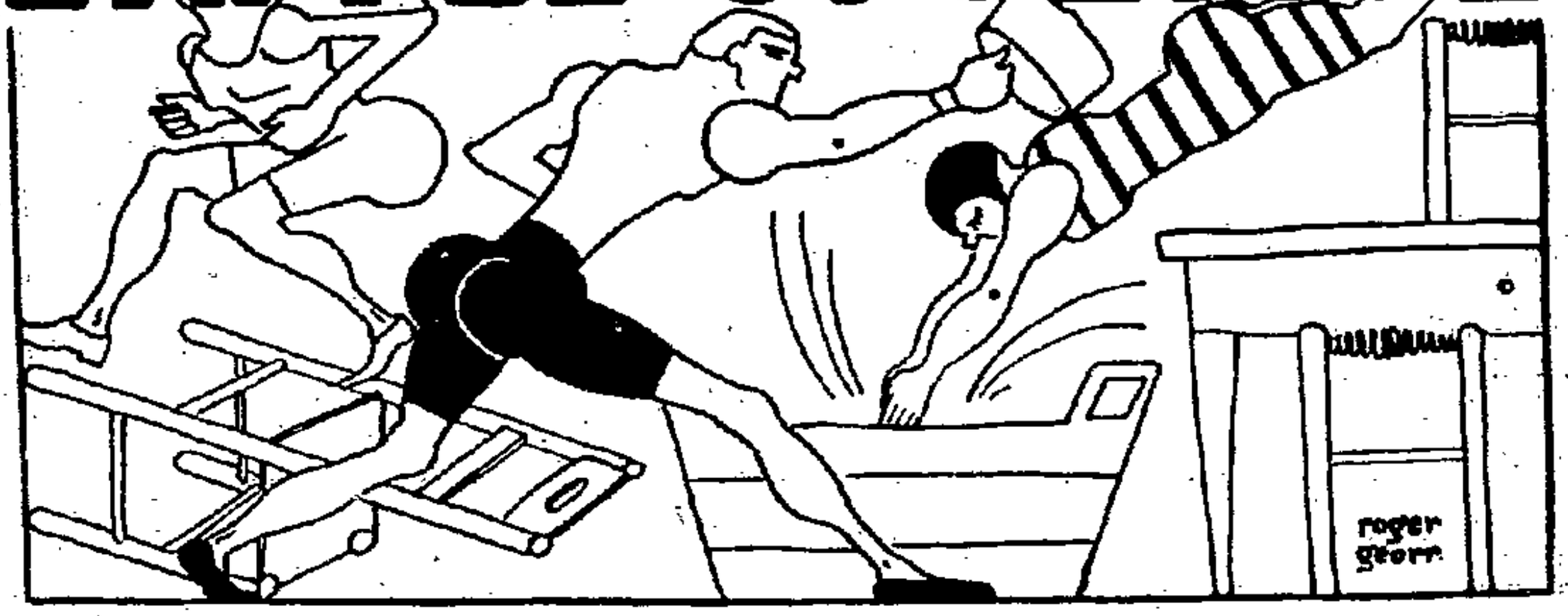

par ELIE BOUTEILLE

La place nous étant mesurée, il ne nous est pas possible de faire en un si court espace une revue complète de tous les sports. Nous nous contenterons, en ce qui concerne les sports mécaniques, de rappeler que ce sont toujours les Anglais qui ont le record de la plus grande vitesse en avion (en hydravion, plus précisément), et que pendant l'année 1932 ils ont réalisé, grâce à Kaye Don, la plus grande vitesse en canot automobile. La plupart des grandes courses automobiles ont été gagnées, en Europe, par la marque italienne Alfa-Roméo qui, soutenue à la fois par son gouvernement et les autres marques italiennes, représente vraiment l'effort de la construction automobile de son pays.

Du point de vue sports athlétiques, nous examinerons seulement les épreuves dont le retentissement est mondial. Ce sont, dans l'ordre chronologique, le Tour de France cycliste, la Coupe Davis de tennis, les Jeux olympiques, les championnats du monde de cyclisme, et les championnats d'Europe d'aviron.

Nous ne parlerons ni du ballon ovale, ni du ballon rond. Le premier vient de subir une terrible crise, il n'y a pas eu de *matches* internations, la fusion entre la vieille fédération et la fédération dissidente est trop récente pour

qu'on puisse en espérer déjà des résultats. Le deuxième est en pleine transformation, en France. La création du professionalisme a amené une situation nouvelle. Il faut attendre quelques années pour juger les conséquences de cette nouvelle organisation.

Le Tour de France cycliste

On sait quelle est la formule actuelle du Tour de France cycliste. Il y a deux catégories de coureurs de 40 chacune : les groupés et les isolés. Les premiers sont répartis en cinq équipes nationales : française, belge, italienne, allemande et suisse. Les isolés, ou individuels, sont choisis parmi les meilleurs coureurs restant après le premier choix et sans distinction de nationalité. En 1932, le choix des équipiers français fut fort laborieux. M. Desgrange, directeur de l'*Auto* et « inventeur » du Tour de France, voulait constituer une équipe comprenant à la fois des vieux routiers et des jeunes « espoirs ». A vrai dire, l'intention du père du Tour était avant tout de faire gagner Charles Pélissier pour lequel il a un faible inexplicable, car le benjamin des Pélissier n'a jamais gagné une grande course. C'est dans l'intention de favoriser « Charlot » que furent créées les étapes courtes et le système des bonifications qui donnait, en principe, l'avantage aux coureurs doués d'une bonne pointe de vitesse finale. Mais le sort ne fut pas favorable aux projets de M. Desgrange. Charles Pélissier eut la malchance de se briser la clavicule en participant à une réunion de courses sur piste, au vélodrome de Nice, et, du coup, il dut déclarer forfait pour le Tour. Il fallait lui trouver un remplaçant et, comme Le Calvez, soldat, n'avait pas pu obtenir de permission, c'est deux hommes nouveaux qu'il fallait découvrir. Moineau et Barthélemy furent choisis. L'équipe de France comprenait alors en plus de ces deux coureurs : Leducq, qui devenait capitaine de l'équipe en l'absence de Pélissier, Archambaud, Marcel Bidot, Péglion, Lapébie, Speicher. Elle semblait, sur le papier, bien disparate, bien mal équilibrée. Tellement que trois journalistes seulement, dont notre ami Marcel Gentil, pronostiquaient la victoire d'André Leducq, et personne n'osait espérer la victoire de l'équipe française au classement par nations.

Le fait est qu'au départ l'équipe belge avec ses Demuysère, Ronsse, Bonduel et Aerts et autres Schepers semblait si redoutable que la victoire paraissait ne pas devoir lui échapper. La plupart des pronostiqueurs donnaient Demuysère ou Schepers comme vainqueurs probables et l'équipe tout entière comme gagnante presque certaine au classement par nations.

A la vérité, tous les plus beaux raisonnements de nos confrères n'étaient basés que sur la valeur physique de chacune des unités composant l'équipe belge. Bien peu avaient songé que cette équipe comprenait trois groupes qui ne peuvent se sentir : des Flamands, des Wallons et un Bruxellois, Jean Aerts. La discorde régna sans arrêt au camp belge et l'on peut dire que c'est le moral qui leur fit perdre une belle occasion d'enlever brillamment le Tour de France.

Il est une autre équipe qui devait faire parler d'elle : l'équipe italienne. Il est vrai qu'elle a gagné au classement par nations, mais ses débuts avaient été fort pénibles, et l'on eut l'impression après les trois premières étapes qu'elle serait irrémédiablement battue, mais elle possédait d'excellents grimpeurs qui, petit à petit, dans les étapes de montagne, réussirent à rattraper le retard pour, finalement, l'emporter devant l'équipe fançaise, l'équipe belge et l'équipe allemande.

Cette dernière équipe pourra fort bien nous étonner dans les années qui vont suivre. Les coureurs allemands ont fait beaucoup de progrès, et si Stoepel avait mieux connu le parcours il aurait obligé André Leducq à pousser un peu plus pour gagner.

Car il faut bien le dire, André Leducq a gagné facilement grâce à sa bonne forme physique mais, surtout, grâce à son intelligence de la course.

Connaissant le parcours à fond, il avait étudié à l'avance

LE CENTRAL HOTEL à NANTES

le mieux situé (*en face de la Grande Poste*)
160 chambres et appartements très confortables
RESTAURANT de tout premier ordre
1er prix du concours de *Bonne Cuisine* de l'Automobile-Club de l'Ouest.
Cave renommée — Prix modérés — Garage

son allure de course. Jamais il ne fit un effort inutile et c'est à cela qu'il dut de terminer dans un état de fraîcheur tel que nous en fûmes littéralement ahuri lorsqu'il vint nous rendre visite le lendemain de son arrivée.

Mal secondé par des coéquipiers dont la forme était loin d'égaler la sienne, il fit en quelque sorte sa course seul, utilisant habilement la lutte Stoepel-Camusso pour la deuxième place. Lorsque l'équipe italienne s'enfuyait pour essayer de faire gagner du terrain à Camusso, Leducq prenait le sillage de l'équipe allemande qui poursuivait les fugitifs pour défendre la place de Stoepel, et réciproquement. Et c'est ainsi qu'André Leducq se trouvait presque toujours, à l'arrivée de l'étape, dans le groupe de tête et qu'il put battre le record des étapes gagnées dans le Tour de France grâce à sa pointe de vitesse finale.

Nous connaissons déjà l'ossature de l'équipe de France pour le Tour 1933. Elle comprendra : Charles Pélissier, André Leducq, Antonin Magne, Archambaud, Le Calvez et Speicher. Il restera deux hommes à choisir. Cette ossature est excellente, sur le papier tout au moins; mais nous ne comprenons pas pourquoi M. Desgrange s'obstine à faire commander l'équipe de France par Charles Pélissier, dont le palmarès est nul, quand il y a dans l'équipe deux hommes qui ont fait leurs preuves : André Leducq, vainqueur du Tour 1930 et 1932, Antonin Magne, vainqueur du Tour 1931. Il y a là un favoritisme incompréhensible.

La Coupe Davis

Il était écrit que depuis deux saisons la Coupe Davis devait nous réserver des surprises. En 1931, c'était la défaite des Américains devant les Britanniques dans la finale interzones. En 1932, c'est la défaite de l'équipe italienne devant les Allemands, qui sémblaient avoir tant baissé en tennis, puis celle des Anglais, finalistes de 1931, devant la même équipe allemande. A ce moment de la compétition, tous les augures du tennis étaient perplexes. L'Allemagne ferait-elle la passe de trois et éliminerait-elle l'Amérique dont l'équipe comprenait le fameux Vines, champion d'Angleterre sur herbe, et dont tout le monde parlait comme d'un phénomène?

L'équipe allemande possède un excellent joueur, Von Cramm, jeune, fin, intelligent et qui fera parler de lui, et des joueurs comme Prenn et Jannecke, puissants, résistants, tenaces. Malgré toute sa valeur, cette équipe dut s'incliner devant l'équipe américaine composée de Vines, Shields pour les simples et Van Ryn-Allison pour le double.

La grande finale devait donc se disputer une fois de plus entre la France et l'Amérique.

Le choix de l'équipe de France donna lieu à maints commentaires, quelquefois discourtois à l'égard de Jean Borotra. On sait que ce dernier, longtemps avant la Coupe Davis, avait décidé de ne pas jouer. Ce n'est que sur la demande expresse de la Fédération, bien embarrassée par la maladie de René Lacoste, qu'il accepta de jouer les simples. Cette décision provoqua maintes critiques. Pourquoi avoir choisi Borotra, trop vieux, « fini », et non pas Boussus, jeune et en forme? Et voilà que ce « pelé, ce galeux » de Borotra s'est permis de battre, dès le premier jour, dans la première rencontre, la « terreur » Vines, ramenant ainsi la confiance au camp français. Et comme Borotra a gagné son deuxième match de simple contre Allison et que la France ne l'emporta que par trois victoires à une, on peut dire que c'est grâce à lui que la Coupe Davis est restée en France. A propos de son dernier match contre Allison, on a écrit qu'une erreur d'un juge de ligne avait frustré l'Américain de la victoire. En admettant même que Borotra ait perdu, nous sommes convaincus que la Coupe Davis ne serait pas allée en Amérique, car, à ce moment, Cochet ne se serait pas endormi devant Vines. Il l'aurait battu, peut-être même en trois manches sèches.

Les Jeux olympiques

Les Jeux de la Xe Olympiade se sont déroulés, aux Etats-Unis, à Los Angelès. Ils obtinrent, surtout au point de vue purement athlétique, un succès sans précédent. A vrai dire, ce sont surtout les jeux athlétiques qui comptent dans cet amalgame d'épreuves de toutes sortes, où, sous le prétexte de rétablir la tradition antique, on a mélangé la gymnastique, le tir, l'équitation, les concours d'art avec la lutte et les courses qui sont à l'origine des Jeux.

On connaît toute la portée des Jeux olympiques. Que ce soit un bien ou un mal, nous n'avons pas à en discuter ici, mais il est un fait que l'on est obligé de constater : c'est la grande propagande faite pour leur pays par les vainqueurs olympiques. Combien de gens ignoreraient la Finlande sans les victoires de Nurmi?

C'est à cause de cette propagande que tous les États du monde subventionnent les Fédérations sportives dont les athlètes sont susceptibles de participer aux Jeux olympiques.

La France, comme les autres pays, a alloué un crédit destiné au choix, à l'entraînement des athlètes, et à couvrir les frais de transport, nourriture, etc... Mais comme nous en sommes au régime des économies, ce crédit fut limité et les Fédérations reçurent l'ordre de ne choisir que les seuls athlètes capables de se classer honorablement.

La représentation française à Los Angelès s'est, dans l'ensemble, assez bien comportée. Notre plus grande désillusion est venue de la piètre exhibition de notre équipe d'athlétisme. On comptait beaucoup sur Noël et Winter au lan

Traitez et soignez vos vins et vos cidres pour les faire meilleurs : vous les vendrez plus chers!

Traitez et soignez vos vignobles, vos vergers, vos jardins et potagers pour avoir des produits meilleurs et supérieurs!

POUR VOS { VINS / VENDANGES / CIDRES

Suivez les conseils de notre notice et employez les spécialités légales qu'elle recommande.

— Vous aurez des VINS brillants, de bonne tonne, moelleux et exempts de toutes maladies. Vos cidres auront ces mêmes qualités et ne noirciront pas.

Notice gratis sur demande.

POUR VOS { VIGNOBLES / VERGERS / JARDINS / POTAGERS

Employez
la Bouillie « MIDOL »
l'Arséniate « VERDOL »
Verdol, spécifique de la pomme de terre (Doryphora).
Vous aurez des fruits superbes vous assurant le meilleur revenu.

Notice gratis sur demande.

Etablissement R. FAGE, Bordeaux, 17, rue Camille-Godard

Tél.: 81822-80436. *Inter.* 35. *Télégr. MADOL.* (*R. C. Bordeaux* 862 *A*)

cer du disque. Ils furent à la hauteur de leur réputation, prenant respectivement les places de troisième et deuxième. On comptait beaucoup aussi sur Vigneron, dans le 3.000 mètres steeple, sur Rochard dans le 5.000 mètres, et sur Keller dans le 800 mètres. Tous trois abandonnèrent. Nous ne parlerons pas des autres. Ils n'ont pas même figuré. Ceci n'a pas empêché M. Méricamp, secrétaire général de la Fédération française d'athlétisme, de déclarer à sa descente du paquebot que tout avait été pour le mieux. Et cependant tous les records olympiques, sauf un (celui du saut en hauteur), ont été battus et un nombre considérable de records du monde ont été améliorés. Le nom de Séra Martin disparaît des tablettes, remplacé par celui de l'Anglais Hampson. Il est vrai que les dirigeants de l'athlétisme français estiment que records et titres olympiques sont choses négligeables, qu'il vaut mieux faire courir des jeunes gens, le plus de jeunes gens possible, plutôt que de former des phénomènes. On peut se demander alors s'ils n'ont envoyé des représentants à Los Angelès que pour justifier les subventions olympiques et permettre à deux d'entre eux de faire un voyage d'agrément. S'ils continuent à tenir à leur point de vue, point n'est besoin d'une fédération d'athlétisme, les fédérations de gymnastique suffiront à former des athlètes moyens.

Mais revenons aux Jeux.

Nos représentants ont enlevé onze titres de champion olympique: Hostin, Suvigny et Duverger dans les poids et haltères; Pacôme en lutte libre; Perrin et Chaillot en course cycliste à tandem; Lebrun aux régates à la voile; le commandant Lesage en équitation; l'équipe française de fleuret et celle d'épée ont enlevé le titre de champions par équipes; enfin trois de nos compatriotes ont remporté le premier prix du concours d'architecture. Cela fait dix victoires pour les Jeux d'été, auxquelles il faut ajouter la victoire de M. et Mme Brunet-Joly, aux Jeux d'hiver, en patinage artistique par couples.

Toute la presse française a publié un classement internations dans lequel la France est troisième, pour l'ensemble des Jeux, derrière l'Allemagne et l'Italie. An vrai, il n'y a pas de classement officiel et tous ceux qui ont été publiés étaient plus ou moins tendancieux. Un fait subsiste : dans

les jeux athlétiques seuls, la France se classa treizième (!), *ex æquo* avec les Iles Philippines, Cuba et la République de San-Marin ou à peu près. C'est assez dire que nous sommes loin de progresser ou même de nous tenir en bon rang, quoi qu'en pense M. Méricamp, qui ne tient pas, évidemment, à ce qu'on discute sa dictature.

ELIE BOUTEILLE.

Paul TRAHIN

Expert-Comptable

Tenue de toutes Comptabilités
à Paris et Province

CONTROLE PÉRIODIQUE
INVENTAIRES - BILANS - LIQUIDATIONS

15, rue Fabre-d'Eglantine, Paris (12e)
Tél. : Diderot 81-84

LÉON DAUDET

ÉCRIVAINS ET ARTISTES. Études sur *Shakespeare, Molière, Rabelais, Ronsard, Mistral, Rodin, Monet, Baudelaire, Hugo, Dostoïewski, Beethoven, Berlioz, Bizet, Stendhal, Mérimée, Proust, Gide, Loti, Bourget, Maurras, Bainville, Capus, Courteline, Donnay, F. de Curel, Porto-Riche, Mounet-Sully, Porel, Sarah Bernhardt, Réjane,* etc...

Les 8 vol. in-16 jésus, illustrés par G. GOOR.
Sur bel alfa ..... **200** fr.

Conditions de vente par mensualités indiquées sur demande.

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE, 12, rue de l'Isly, Paris (8e).
C. C. P. 926-78.

LES LIVRES DE L'ANNÉE

par HUBERT DE LAGARDE

L'apparition des premiers fascicules du *Dictionnaire politique et critique* [1] de Charles Maurras, établi par les soins de Pierre Chardon, a constitué l'événement fondamental de l'année. A l'heure où nous écrivons ces lignes, la publication de cet ouvrage monumental n'est pas achevée. Mais déjà ce que nous en avons constitue la documentation la plus complète et la plus précieuse sur l'œuvre immense du maître de la pensée française. *L'Enquête sur la Monarchie* avait formulé la doctrine qui « assure la continuité de la France, de son territoire et de son esprit ». Cette doctrine, on la trouve dans le *Dictionnaire*, appliquée aux cas concrets des grands problèmes politiques et leur donnant une exacte solution. De telle sorte que ces deux ouvrages, qui se complètent mutuellement, sont indispensables à quiconque s'intéresse au sort du pays.

Charles Maurras a encore publié l'an dernier : *Nouveaux méandres* [2], *Prologue d'un essai sur la critique* [3], *Triptyque* [4], *Heures immortelles* [5], *Le Quadrilatère* [6], autant d'ouvrages admirables, rayonnement d'une pensée capable de pénétrer tous les domaines en se parant toujours des formes les plus pures.

Avec la *Pluie de sang* [7], qui embrasse la période du conflit mondial, Léon Daudet a repris la suite de ses *Souvenirs* qui s'arrêtaient au mois de juillet 1914. Ce beau livre, étincelant de flamme et brûlant de patriotisme, où l'on voit les deux directeurs de l'*Action Française* livrer aux traîtres de l'intérieur une guerre acharnée, est parmi les ouvrages les plus prenants que Léon Daudet ait jamais proposés à notre admiration. A la suite de la brillante conférence

1. CH. MAURRAS : *Dictionnaire politique et critique* (A la Cité des Livres).
2. CH. MAURRAS : *Nouveaux méandres* (Ed. du Cadran).
3. CH. MAURRAS : *Prologue d'un essai sur la critique* (La Porte étroite).
4. CH. MAURRAS : *Triptyque de Paul Bourget* (Ed. de la Revue française).
5. CH. MAURRAS : *Heures immortelles* (Nouvelle Librairie Française).
6. CH. MAURRAS : *Le Quadrilatère* (Flammarion).
7. LÉON DAUDET : *La Pluie de sang* (Flammarion).

GUY DE POURTALÈS

WAGNER

HISTOIRE D'UN ARTISTE

Le livre le plus complet sur Wagner

Le récit biographique le plus important de Guy de Pourtalès

En préparation :

ANDRÉ MAUROIS

LA VIE DE VOLTAIRE

EXCLUSIVITÉ HACHETTE

qu'il fit à la salle Pleyel, Léon Daudet a publié, en outre, une étude sur *Gœthe*[1] dont on a pu dire qu'elle était la plus lumineuse et la plus profonde qui ait été écrite à la gloire du grand poète.

Quarante mille volumes avaient été consacrés à l'empereur. Tout semblait avoir été dit. Et voilà que le *Napoléon*[2] de Jacques Bainville a tout remis en question. Jamais on n'avait rien lu d'aussi intelligent sur cet homme, son caractère et son destin. La vraie figure nous en est apparue, jugée, pour la première fois peut-être, objectivement, sans passion et sans haine. L'expression de « chef d'œuvre historique » ne saurait mieux s'appliquer qu'au volume de Bainville dont les six cents pages ont fait litière de tant de légendes accumulées depuis un siècle.

Maurice Pujo vient de terminer un volume de souvenirs de guerre, intitulé *La Guerre et l'homme*, qui est présentement sous presse chez Flammarion et qui va sortir dans quelques jours. Il a bien voulu en détacher pour les lecteurs de l'Almanach l'amusant passage qu'on a lu plus haut.

Romans et nouvelles

Comme chaque année, l'automne 1931 donna le jour à un grand nombre d'ouvrages d'imagination. Il y en eut quelques-uns de bons, peu d'excellents. Le prix Goncourt fut décerné à M. Jean Fayard, pour son roman *Mal d'amour*[3], d'une fraîcheur juvénile. Le fort beau récit *Vol de nuit*[4] valut le prix Femina à M. de Saint-Exupéry, qui exerce, ainsi qu'on le sait, les fonctions de pilote de ligne aérienne au Maroc, cependant que M. Philippe Hériat avec l'*Innocent*[5] et M. Pierre Bost avec le

(Studio Piaz.)

Jean Fayard.

1. Léon Daudet : *Gœthe et la synthèse* (Grasset).
2. Jacques Bainville : *Napoléon* (Fayard).
3. Jean Fayard : *Mal d'amour* (Fayard).
4. Antoine de Saint-Exupéry : *Vol de nuit* (N. R. F.).
5. Philippe Hériat : *L'Innocent* (Denoël et Steele).

Scandale [1] se voyaient respectivement attribuer par les courriéristes littéraires le prix Théophraste Renaudot et le prix Interallié.

Ajoutant une pierre nouvelle au solide édifice de son œuvre, l'éminent académicien Paul Bourget, dont le quatre-vingtième anniversaire a été fêté par l'ensemble du monde des lettres, a publié en un volume deux longues nouvelles. Il y a plus de trente ans que Jacques Bainville signalait ce penchant du maître pour un genre « où le conte s'élargit et peut se permettre de plus délicates études psychologiques, sans perdre toutefois ses qualités de dramatique concision ». *Le Diamant de la Reine* et le *Louveteau* [2] soulignent l'unité de forme et de pensée d'une œuvre qui s'étend sur plus d'un demi-siècle.

François Mauriac.

Un roman magnifique, *Le Nœud de vipères* [3], nous a donné l'occasion d'admirer une fois de plus le talent incomparable de M. François Mauriac. Comme Balzac, ce grand écrivain pourrait dire des personnages qu'il met en scène : « Je les grandis, je les idéalise dans leur laideur, je donne à leurs difformités des proportions effrayantes... » Le triste héros du *Nœud de vipères* est, dans son âpre désir de vengeance que combat un reste de sentiments moraux, d'une beauté sinistre. Avec *Genitrix*, ce livre est sans doute le chef-d'œuvre de M. Mauriac.

M. André Maurois, dans le *Cercle de famille* [4], a tenté de défendre la thèse assez discutable et, somme toute, débilitante, de la souveraine puissance de l'hérédité. On retrouve dans ce roman les qualités de fine observation psycholo-

1. Pierre Bost : *Le Scandale* (N. R. F.).
2. Paul Bourget : *Le Diamant de la reine*, suivi de *Le Louveteau* (Plon).
3. François Mauriac : *Le Nœud de vipères* (Grasset).
4. André Maurois : *Le Cercle de famille* (Grasset).

gique qui faisaient le charme de *Climats*. L'étendue du sujet semble, néanmoins, avoir un peu desservi l'auteur. Avec d'admirables chapitres, le *Cercle de famille* manque parfois de cohésion, d'unité et M. Maurois nous permettra de préférer à ce roman le charmant *Côté de Chealsea* [1], délicat pastiche proustien qui dépasse de très loin ce que d'autres avaient déjà tenté dans le genre.

1. André Maurois : *Le Côté de Chealsea* (N. .R F.).

ŒUVRES
DE
MAURICE MAETERLINCK

dans la *Bibliothèque-Charpentier* à **12** fr. le volume.

LA SAGESSE ET LA DESTINÉE (104e mille) ..... 1 vol.
LA VIE DES ABEILLES (168e mille) ..... 1 vol.
LE TEMPLE ENSEVELI (38e mille) ..... 1 vol.
LE DOUBLE JARDIN (31e mille) ..... 1 vol.
L'INTELLIGENCE DES FLEURS (62e mille) ..... 1 vol.
LA MORT (70e mille) ..... 1 vol.
LES DÉBRIS DE LA GUERRE (19e millle) ..... 1 vol.
L'HOTE INCONNU (33e mille) ..... 1 vol.
LES SENTIERS DANS LA MONTAGNE (24e mille) .. 1 vol.
LE GRAND SECRET (25e mille) ..... 1 vol.
LA VIE DES TERMITES (97e mille) ..... 1 vol.
LA VIE DE L'ESPACE (50e mille) ..... 1 vol.
LA GRANDE FÉERIE (30e mille) ..... 1 vol.
LA VIE DES FOURMIS (70e mille) ..... 1 vol.
L'ARAIGNÉE DE VERRE (40e mille) ..... 1 vol.

THÉATRE

MONNA VANNA. Pièce en 3 actes ..... 12 fr.
MONNA VANNA. Drame lyrique en 4 actes ..... 2 fr. 50
JOYZELLE. Pièce en 5 actes ..... 12 fr.
L'OISEAU BLEU. Féerie en 6 actes ..... 12 fr.
LA TRAGÉDIE DE MACBETH. Trad. nouv. ..... 12 fr.
MARIE-MAGDELEINE. Drame en 3 actes ..... 12 fr.
PELLÉAS ET MÉLISANDE. Dr. lyr. en 5 actes .. 4 fr.
INTÉRIEUR. Pièce en 1 acte ..... 2 fr. 50
LA MORT DE TINTAGILES. Dr. lyr. en 5 actes .. 2 fr. 50
ARIANE ET BARBE-BLEUE. Conte en 3 actes ... 3 fr. 50
LE MIRACLE DE SAINT-ANTOINE. Farce en 2 actes ..... 4 fr.
LE BOURGMESTRE DE STILMONDE suivi de **LE SEL DE LA VIE** ..... 12 fr.
LES FIANÇAILLES, pièce en 5 actes et 11 tableaux. 30 fr.
THÉATRE, t. I. **La Princesse Maleine - L'Intruse - Les Aveugles** ..... 12 fr.
t. II. **Pelléas et Mélisande - Alladine et Palomides - Intérieur - La Mort de Tintagiles** .... 12 fr.
t. III. **Aglavaine et Sélysette - Ariane et Barbe-Bleue - Sœur Béatrice** ..... 12 fr.

FASQUELLE ÉDITEURS
11, rue de Grenelle, Paris (7e)

M. Julien Green, qui est parmi les écrivains les mieux doués de la jeune génération, a publié *Epaves* [1], roman très pénible mais qui porte la marque d'un beau talent de narrateur. De Pierre Chardon, nous avons eu *L'Expérience inutile*[2] où l'on a retrouvé avec plaisir l'attachante Bérénice de *La Faillite sentimentale*. M. Edmond Jaloux, avec la *Balance faussée* [3], nous a donné une de ses réussites les plus complètes.

Julien Green.

Parmi les ouvrages les plus marquants de l'année, citons encore *L'Ile verte* [4] de M. Pierre Benoît, *Claire* [5] de M. Jacques Chardonne, *Madame Clapain* [6] de M. Edouard Estaunié, *Kavalier Scharnhost* [7] de M. Jean des Vallières, *Antarès* [8] de M. Marcel Arland et *A la poursuite du vent* [9] de M. Robert de Traz. Signalons enfin un recueil de nouvelles intitulé *Dans l'ombre bleue du roi René* [10] que nous venons de parcourir et qui révèle chez son auteur, M. Eugène Curet, de fortes qualités d'écrivain.

L'Histoire, les Souvenirs, les Mémoires

Le genre parfaitement désastreux des « vies romancées » semble passé de mode. Par contre, outre le *Napoléon* de Bainville, l'année a vu paraître plusieurs fortes études biographiques parmi lesquelles il faut particulièrement signaler le *Ri-*

1. Julien Green : *Epaves* (Plon).
2. Pierre Chardon : *L'Expérience inutile* (Nouvelle Librairie Française).
3. Edmond Jaloux : *La Balance faussée* (Plon).
4. Pierre Benoît : *L'Ile verte* (Albin Michel).
5. Jacques Chardonne : *Claire* (Grasset).
6. Edouard Estaunié : *Madame Clapain* (Perrin).
7. Jean des Vallières : *Kavalier Scharnhorst* (Albin Michel).
8. Marcel Arland : *Antarès* (N. R. F.)
9. Robert de Traz : *A la poursuite du vent* (Grasset).
10. Eugène Curet : *Dans l'ombre bleue du roi René* (Librairie Tacussel, Marseille).

ÉDITIONS DU SIÈCLE

Le Livre du jour

RENÉ DE PLANHOL

LE MONDE

A L'ENVERS

« Un réquisitoire qui vient à son heure. »

Un volume ..... 12 fr.

CATALOGNE et Cie
7, rue Servandoni, Paris (6e)

chelieu[1] du comte de Saint-Aulaire et le *Ferdinand de Lesseps*[2] de M. Robert Courau, deux ouvrages de la plus haute valeur.

M. Octave Aubry a enrichi l'histoire de la famille impériale de deux études, l'une consacrée à *Napoléon III*[3], l'autre au *Roi de Rome*[4], cette dernière étant incontestablement la plus réussie et marquant les progrès d'un talent qui s'affirme chaque jour davantage.

Dans la jolie collection « Historia », dont l'illustration mérite d'être vantée, M. Frantz Funck-Brentano a réédité sa remarquable vie de *Lucrèce Borgia*[5], tandis que M. William Sérieyx, lauréat de littérature militaire en 1931, nous donnait une étude particulièrement captivante sur le général *Cambronne*[6].

Nelson a trouvé simultanément un biographe français en la personne de M. André Gervais[7], et deux biographes anglais qui sont MM. George Edinger et E. J. C. Neep[8]. Il n'est pas sans intérêt de mettre les deux ouvrages en parallèle. Chose curieuse, c'est de l'autre côté de la Manche qu'on s'est montré le plus sévère pour ce redoutable ennemi de la France. Le vieux proverbe qui interdit d'être prophète en son pays serait-il, par hasard, d'origine britannique?

Bien qu'elle soit assurément trop laudative — mais pouvait-il en être autrement? — on ne saurait passer sous silence la « vie » du *Prince Napoléon*[9] qu'a publiée M. Ferdinand Bac, car cet ouvrage abonde en anecdotes inédites que l'auteur renforce fréquemment de souvenirs personnels très curieux.

Le *Charles Ier*[10] de M. Jérôme Troud est fort honorable : il apporte des renseignements nouveaux sur les deux tentatives de restauration monarchique en Hongrie. Néanmoins, historiquement parlant, il semble bien qu'il était encore un

1. Comte de Saint-Aulaire : *Richelieu* (Dunod).
2. Robert Courau : *Ferdinand de Lesseps* (Grasset).
3. Octave Aubry : *Napoléon III* (*Tallandier*).
4. Octave Aubry : *Le Roi de Rome* (Fayard)).
5. Fr. Funck-Brentano : *Lucrèce Borgia* (Tallandier).
6. W. Sérieyx : *Cambronne* (Tallandier).
7. André Gervais: *Un grand ennemi, Nelson* (Renaissance du Livre).
8. Georges Edinger et E. J. C. Neep : *Nelson* (Payot).
9. Frdinand Bac : *Le Prince Napoléon* (Ed. des Portiques).
10. Jérôme Troud : *Charles Ier, empereur d'Autriche et roi de Hongrie* (Plon).

Écrivains de

PROVENCE

JEAN GIONO

SOLITUDE DE LA PITIÉ

Rappel :

LE GRAND TROUPEAU

HENRI BOSCO

LE SANGLIER

Rappel :

IRÉNÉE PIERRE LAMPÉDOUZE

LE QUARTIER DE SAGESSE

EXCLUSIVITÉ HACHETTE

peu tôt pour écrire la vie du malheureux prince condamné à mourir en exil par une guerre qu'il n'avait pas voulue et dont il s'efforça vainement de hâter la fin. Le livre de M. Jérôme Troud ne saurait être définitif.

Pour en finir avec les biographies, signalons enfin le volume consacré par Mlle Lydie Peretti à *Letizia Bonaparte* [1]. C'est, à notre connaissance, le premier ouvrage où le curieux caractère de la mère de Napoléon ait été à la fois consciencieusement et finement étudié.

***

Parmi les études historiques d'ordre général, le premier rang revient sans conteste au beau livre *La Société française sous Napoléon III* [2] de M. André Bellessort. Dans la préface, l'auteur a modestement déclaré qu'il ne prétendait offrir au lecteur qu'une simple « esquisse » des milieux du Second Empire. En réalité, cet ouvrage d'une tenue magistrale est, sous sa forme concise, des plus profonds et des plus substantiels qu'il nous ait été donné de lire. Il servira nécessairement de base à tous les historiens qui voudront étudier la période si brillante et pourtant si funeste du règne de Napoléon III.

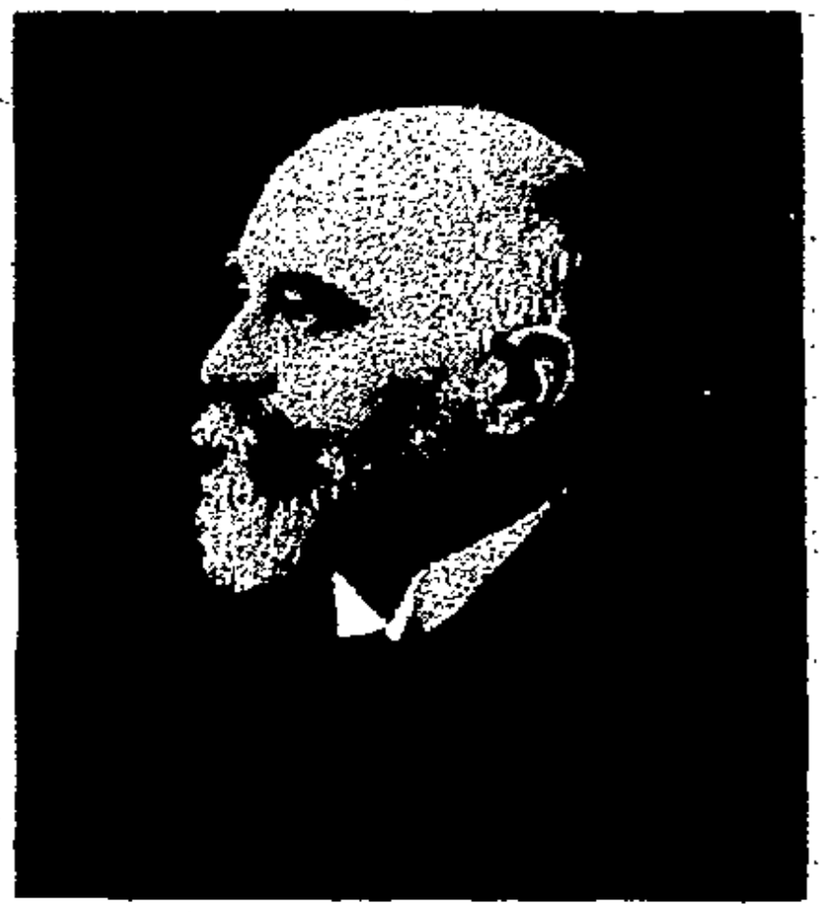

André Bellessort.

L'épopée des *Zouaves pontificaux* [3], ces vaillants chevaliers de la « neuvième croisade », qui arrosèrent de leur sang les champs de bataille romains pour sauvegarder le pouvoir temporel, a été dite avec talent par le comte Edgar de Barral.

M. André Savignon, qui était particulièrement qualifié pour parler de *Saint-Malo* [4] où il a sa résidence, conte, en un très beau livre, la vie ardente et fière de la vieille

1. Lydie Peretti : *Letizia Bonaparte* (Plon).
2. André Bellessort: *La Société française sous Napoléon III* (Perrin)
3. Comte Edgar de Barral : *Les Zouaves pontificaux 1860-1870* (Librairie du Dauphin).
4. André Savignon : *Saint-Malo, nid de corsaires* (La Renaissance du Livre).

ÉDITIONS DU SIÈCLE

Les Maîtres étrangers

Collection d'ouvrages étrangers présentés
par des écrivains français

Vicki Baum

HÉLÈNE WILFUR

(Roman)

Introduction d'ANDRÉ BELLESSORT

Mary Webb

LE POIDS DES OMBRES

Introduction de DANIEL-ROPS

David Herbert Lawrence

LA FEMME ET LA BÊTE

Introduction d'EUGÈNE MARSAN

Otto Flache

LA JEUNESSE DÉCHAINÉE

Introduction de MARGUERITE MELERA

Daniel Fibick

LES AFFRANCHIS

Introduction de ROBERT DE SAINT-JEAN

CATALOGNE et Cie

7, rue Servandoni, Paris (6e)

cité aux corsaires intrépides. Du capitaine de corvette René Jouan, nous avons reçu une *Histoire de la marine française* [1] fort intéressante et très complète.

On attend avec impatience le *Siècle de Louis XV* de M. Pierre Gaxotte, dont la *Revue Universelle* a déjà publié plusieurs passages qui ne le cèdent en rien, pour la valeur documentaire et critique, à l'admirable *Révolution française* que chacun a lue et relue.

Enfin on ne peut clore ce chapitre sans rendre hommage à M. Warrington Dawson, attaché spécial à l'ambassade des Etats-Unis, qui, dans un livre fort intéressant sur la *Reconstruction historique de Williamsburg* [2] a publié une liste de trois cents noms de soldats français glorieusement tombés aux champs de Virginie. Il reste, fort heureusement, des Américains qui n'ont pas oublié l'intervention des troupes françaises dans la guerre de l'Indépendance. Et M. Warrington Dawson est de ceux-là.

***

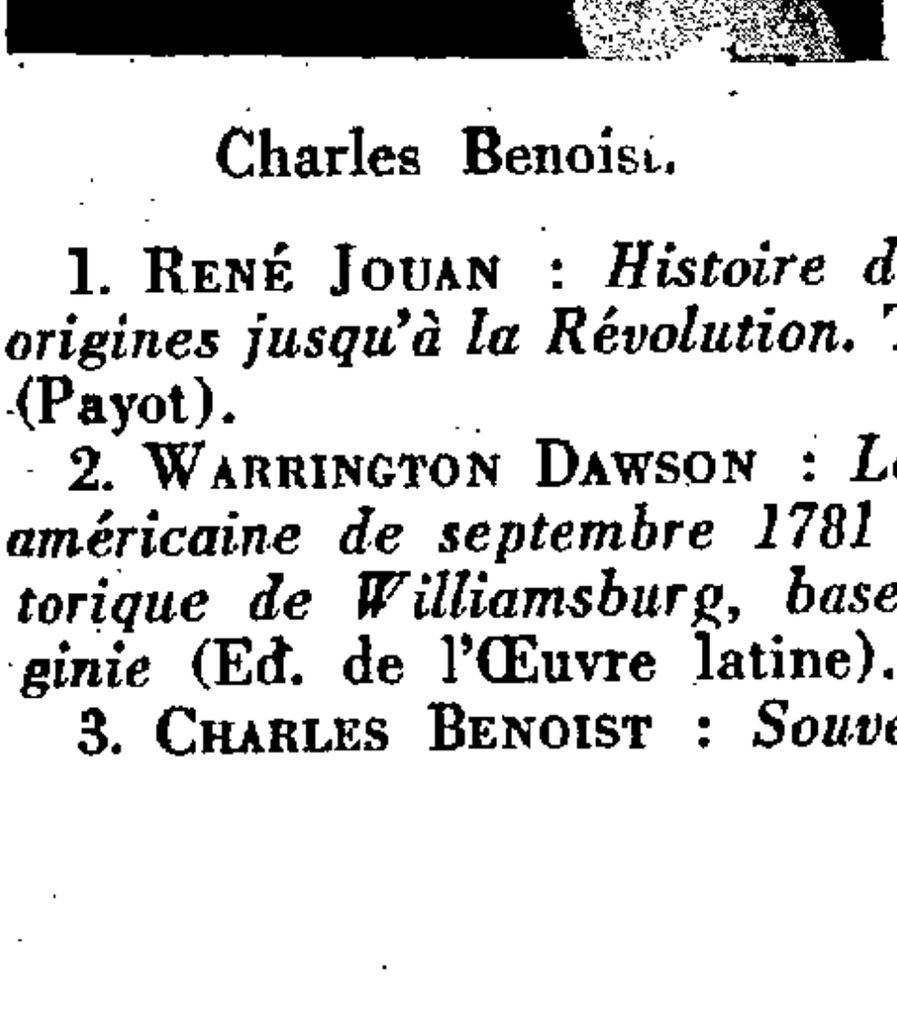

Charles Benoist.

De nombreux recueils de *Souvenirs*, apportant chacun leur part de contribution à l'Histoire, ont été publiés cette année.

M. Charles Benoist, que sa belle carrière, à la fois politique, littéraire et diplomatique, mit en relations avec les personnages les plus marquants de notre époque, était particulièrement qualifié pour nous dire les siens. Le premier tome de ses *Souvenirs* [3] a paru en avril dernier. Cet ouvrage

1. René Jouan : *Histoire de la marine française.* Tome I : *Des origines jusqu'à la Révolution.* Tome II : *De la Révolution à nos jours* (Payot).

2. Warrington Dawson : *Les Français morts pour l'Indépendance américaine de septembre 1781 à août 1782 et la reconstruction historique de Williamsburg, base des armées de Rochambeau en Virginie* (Ed. de l'Œuvre latine).

3. Charles Benoist : *Souvenirs.* Tome I : *1883-1893* (Plon).

qui englobe une période de dix années (1883-1893) est d'un intérêt exceptionnel. Mille anecdotes sérieuses ou plaisantes y sont contées avec un naturel et une aisance qui nous les font revivre aux côtés de l'auteur. Mais c'est principalement dans le chapitre intitulé « La politique de Léon XIII », que M. Charles Benoist a montré ses dons prodigieux d'évocation : le récit des entrevues que lui accorda le Souverain Pontife, à l'époque où la question du « ralliement » passionnait les esprit, prendra place à la fois dans l'histoire de Rome et dans l'histoire de France.

Dans un autre ordre d'idées, la publication des *Papiers* de *Stresemann*[1] a constitué un événement historique et politique de premier plan. Le second tome de cet ouvrage, que la presse de gauche et une partie de la presse dite de droite se sont bien gardées de signaler à leurs candides lcteurs, a démontré de façon irréfutable, par la voix même du ministre allemand, que l'*Action Française* disait vrai en affirmant que les accords de Locarno n'étaient qu'une fumisterie tragique dont la sécurité de la France ferait les frais.

Pour rester sur le chapitre de l'Allemagne, celle-ci, qui renie en toute occasion la responsabilité de la dernière guerre, avait reçu, peu de temps auparavant, un cinglant démenti par les *Mémoires du baron Beyens*[2], ministre de Belgique à Berlin de 1912 au tragique mois d'août 1914. On trouvera dans cet ouvrage le récit de certaines conversations de l'auteur avec des personnalités allemandes, qui constituent autant de preuves nouvelles de la culpabilité germanique dans le conflit mondial.

Un document très curieux sur les débuts de l'hitlérisme et qui montre l'âme de nos voisins sous son jour véritable nous a été fourni par l'écrivain allemand Ernst von Salomon, qui, ayant fait partie de la « Sainte-Vehme » et ayant participé à l'assassinat de Rathenau, éprouva le désir de conter ses exploits dans un livre intitulé *Les Réprouvés*[3]. *O tempora!*... Ces « réprouvés » d'hier sont aujourd'hui les idoles du peuple allemand...

1. *Les Papiers de Stresemann.* Tome I : *La Bataille de la Ruhr; la conférence de Londres.* Tome II : *Locarno et Genève* (Plon).
2. Baron Beyens : *Deux années à Berlin : 1912-1914*, 2 vol. (Plon).
3. Ernst von Salomon : *Les Réprouvés* (Plon).

Rappelons encore la publication des *Carnets de Galliéni* [1] qui ont montré le grand chef aux prises, en pleine guerre, avec Aristide Briand, et celle du dernier tome des mémoires du général Mordacq, relatifs au *Ministère Clemenceau* [2], volume qui apporte des lumières nouvelles sur les causes de l'échec du « Père la Victoire » lors de l'élection à la présidence de la République du 17 janvier 1920.

Le petit-fils du général Cousin de Montauban, comte de Palikao, a fait paraître les *Souvenirs* [3] de son grand-père relatifs à la célèbre expédition de Chine de 1860 dont M. Bellessort a dit, justement, qu'elle fut la seule, de toutes les expéditions du Second Empire, qui ait été « consciencieusement préparée ».

Après vingt ans de silence, le capitaine Lux a révélé, dans un ouvrage passionnant [4], le secret de son évasion de la forteresse de Glatz.

Les *Mémoires du maréchal Joffre*, dont l'*Illustration* et *Candide* ont donné quelques extraits, paraîtront incessamment en librairie.

Essais, Voyages, Ouvrages divers

La *Grammaire de l'Académie Française* [5], dont la première édition, pour le moins, peut être classée dans la catégorie des « Essais », puisqu'on a vu cet ouvrage se modifier progressivement au cours des éditions suivantes, a donné lieu, dès son apparition, à des critiques fort amusantes. On n'a pas à rappeler ici les articles étincelants de verve que lui consacra Léon Daudet, ils sont dans toutes les mémoires.

M. Pierre Champion, avec *Mon vieux quartier* [6], et M. Daniel Halévy, avec *Pays parisiens* [7], nous ont tous deux conviés à une excursion dans la capitale. Aux côtés de cice-

1. *Les Carnets de Galliéni* (Albin-Michel).
2. Général Mordacq : *Le Ministère Clemenceau.* Tome IV : *Juillet 1919-janvier 1920* (Plon).
3. *Souvenirs du général Cousin de Montauban, comte de Palikao* (Plon).
4. *L'évasion du capitaine Lux* (1910-1912), racontée par son auteur (Les Œuvres représentatives).
5. *Grammaire de l'Académie Française* (Firmin-Didot).
6. Pierre Champion : *Mon vieux quartier* (Grasset).
7. Daniel Halévy : *Pays parisiens* (Grasset).

rones aussi avertis, aussi riches en souvenirs personnels, la promenade ne pouvait manquer d'agrément.

M. Paul Morand, qui préfère les expéditions lointaines et qui utilise pour ses rapides déplacements la voie aérienne en attendant d'employer la voie stratosphérique, nous a convié à visiter toute l'Amérique du Sud, par son beau livre *Air indien* [1]. Du même auteur, *Flèche d'Orient* [2] renferme quelques pages de toute beauté sur les sombres paysages du delta du Danube.

(Cliché Marchand.)

Marguerite Yourcenar.

Dans un ouvrage intitulé *L'Araignée de verre* [3], l'éminent écrivain Maurice Maeterlinck a décrit, avec cette richesse de style qu'on lui connaît, la vie étonnante de l'insecte qui inventa pour ses besoins le scaphandre et la cloche à plongeur.

M. Jacques Delamain, dont la première œuvre, *Pourquoi les oiseaux chantent,* avait eu beaucoup de succès, nous a, par un nouveau livre, *Les Jours et les Nuits des Oiseaux* [4], fait pénétrer davantage dans l'intimité de ces petits êtres délicats dont le chant séduira toujours les poètes.

Enfin ne terminons pas cette revue des livres sans rappeler l'étude délicate et touchante que Mlle Marguerite Yourcenar consacra à *Pindare* [5], ainsi que la réédition des poèmes de *Sappho* [6] traduits par M. Mario Meunier, deux ouvrages magnifiques qui ont fait les délices des hellénistes comme des profanes.

HUBERT DE LAGARDE.

1. PAUL MORAND : *Air indien* (Grasset).
2. PAUL MORAND : *Flèche d'Orient* (N. R. F.).
3. MAURICE MAETERLINCK : *L'Araignée de verre* (Fasquelle).
4. JACQUES DELAMAIN : *Les Jours et les Nuits des oiseaux* (Stock).
5. MARGUERITE YOURCENAR : *Pindare* (Grasset).
6. MARIO MEUNIER : *Sappho* (Grasset).

LES CRAYONS **CONTÉ**
SONT LES MEILLEURS

LE CINÉMA SONORE

par François Vinneuil

Quelques mots sur sa technique

Comme chacun s'en doute, le film sonore n'est pas sorti tout à coup, équipé de pied en cap, d'un studio d'Amérique, en l'an de grâce 1927.

Depuis plus d'une trentaine d'années, l'enregistrement photoélectrique du son avait donné lieu à de nombreuses recherches de laboratoire. Il semble bien, entre parenthèses, qu'une place éminente, parmi ces pionniers du cinéma sonore, doive être attribuée au Français Augustin Lauste, l'un des collaborateurs d'Edison, qui, dès 1906, faisait breveter, en Angleterre, un appareil avec emploi d'une cellule photoélectrique de sélenium, pour l'enregistrement simultané du mouvement et du son et qui est vraisemblablement l'auteur du premier film sonore existant (à New-York 1911). Mais c'est la mise en pratique de l'amplification des courants électriques, à laquelle on doit déjà tous les progrès du phonographe, qui a permis d'utiliser et de développer ces découvertes en donnant le moyen de reproduire, de « lire » jusque dans leurs moindres vibrations, ou presque, les sons enregistrés.

Le principe déjà étudié par Lauste, et de nombreux physiciens, est le suivant. Les vibrations sonores sont d'abord changées, à travers le microphone qui les a captées et l'amplificateur, en oscillations électriques d'une fréquence musicale. Ces oscillations électriques sont elles-mêmes transformées en vibrations lumineuses, grâce à un traducteur « courant-lumière » (galvanomètre, lampe modulatrice à hélium) actionné par l'amplificateur. Ce traducteur modifie en intensité et en direction les faisceaux d'une source lumineuse placée au-dessus. Ces intensités lumineuses épousent ainsi toutes les variations du courant et vont directement et photographiquement

impressionner une pellicule sensible se déroulant suivant un mouvement continu dans une chambre noire pourvue d'un guichet très étroit. On développe le négatif sonore ainsi obtenu d'après les procédés habituels de photographie. On y voit littéralement le son, sous forme de petites dents de scie d'inégale longueur, ou de hachures plus ou moins serrées.

Dans la plupart des procédés actuels, dont on ne peut indiquer ici, même sommairement, les variantes, l'image et le son s'inscrivent sur deux pellicules différentes, les deux appareils enregistreurs étant jumelés. Des machines tireuses spéciales reportent automatiquement la photographie sonore sur le film visuel.

La reproduction du son est en quelque sorte l'inverse de son enregistrement. Le film, animé d'un mouvement régulier, passe devant une fente très étroite que traverse un mince faisceau lumineux. Le film agit comme un obturateur de surface variable (les dents de scie de la photo étant inégales) sur ce faisceau lumineux, qui, suivant l'expression consacrée, devient « modulé », ses modulations correspondant exactement au graphique acoustique du film.

Les variations de ce faisceau sont transformées en courant électrique par un traducteur « lumière-courant » ou cellule photo-électrique. Ces cellules émettent des courants électriques extrêmement faibles. C'est pourquoi leur utilisation pratique date seulement du jour où l'on a découvert de puissants amplificateurs. Chaque installation de cinéma sonore comporte un de ces amplificateurs, qui reçoivent les courants émis par la cellule et actionnent un haut-parleur, d'où sortent les fracas de la bataille ou les cent voix de l'orchestre, que l'ingéniosité de l'homme a su graver en minuscules traits noirs sur une vulgaire pellicule. Chaque projecteur d'images comporte un système de reproduction sonore pour la partie phonographique de la bande. On obtient donc automatiquement le synchronisme de l'image et du son [1].

1. N. B. Quelques systèmes, Vitaphone notamment, utilisent encore le disque de grand diamètre, enregistré et reproduit à peu près comme pour le phonographe, mais leur emploi est de moins en moins fréquent.

Nous conseillons d'autre part aux lecteurs qui désireraient un

*
**

Il faut observer maintenant que l'enregistrement simultané du son et de l'image n'est pas aussi fréquent que les spectateurs peuvent le supposer. Bien entendu, il est de rigueur dans tous les dialogues (à moins toutefois qu'on ne leur substitue leur traduction en langue étrangère, comme dans tous les films « doublés »). Mais nombre de scènes où la parole n'intervient pas sont tournées « en muet » pour simplifier et faciliter la prise de vue. Ce n'est qu'après coup, au tirage et au montage, qu'on les pourvoit d'un commentaire sonore ou musical adéquat à leur sens, et que l'on a préparé séparément. Les studios disposent, en effet, de toute une collection de bruits enregistrés d'après nature et que l'on fait intervenir au moment voulu : sifflets de locomotives, cris de sirènes, rugissements de fauves, brouhaha d'une rue citadine, d'un départ de paquebots, ou d'un marché oriental, moteurs d'avions, d'autos, de motos, etc. D'autre part, l'amplification à volonté permet bien des subterfuges. Il y a encore de beaux jours pour le vieux « bruiteur » de coulisses. Et l'on reconstitue facilement une catastrophe en chambre avec quelques tôles et quelques bâtons qui feront un vacarme horrifique à travers le haut-parleur.

Si l'on excepte certaines reproductions défectueuses dans des salles de second ordre, médiocrement ou maladroitement équipées, on ne peut qu'admirer les foudroyants progrès accomplis par une industrie qui compte à peine cinq années d'âge. La période de tâtonnements y fut très courte. La qualité acoustique de la majeure partie des films projetés est telle que nous n'y prenons plus garde, que nous oublions les savants, les ingénieurs, les ouvriers à qui nous devons ces magnifiques résultats. Il ne reste plus au cinéma sonore qu'à alléger et perfectionner son matériel. Scientifiquement, il est au point. Que n'a-t-il suivi la même évolution dans le domaine artistique!

FRANÇOIS VINNEUIL.

exposé moins succinct de se reporter au livre de M. Hemardinquer, *Le Cinéma sonore*, à la Librairie de l'Enseignement technique, la seule étude complète et claire existant à l'heure actuelle sur cette question.

ARTHRITIQUES

Méfiez-vous des Contrefaçons
et Imitations

Pour PRÉPARER votre EAU
ALCALINE ET DIGESTIVE

N'employez que le

SEL VICHY-ÉTAT

Le seul véritablement extrait de l'eau des SOURCES de l'ÉTAT

Lessive les Reins,
l'Estomac et l'Intestin
et Élimine
l'ACIDE URIQUE

Le Paquet : pour un litre d'eau **0 FR. 35**

Exiger SEL VICHY-ÉTAT
portant le rond bleu **VICHY-ÉTAT**

TOUTES PHARMACIES

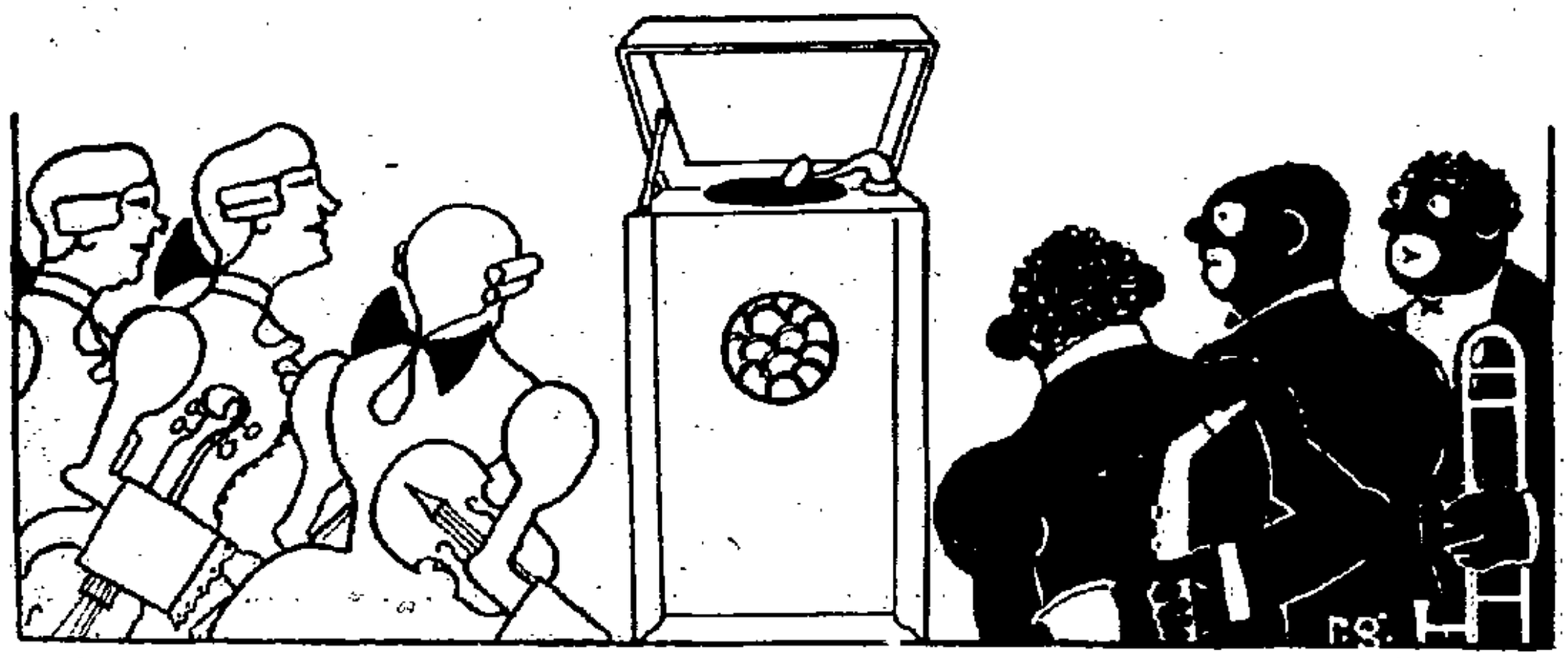

L'ANNÉE PHONOGRAPHIQUE

par DOMINIQUE SORDET

Les éditeurs de disques se sont beaucoup plaints cette année, comme presque tout le monde, du mauvais état des affaires. Ils ont en outre accusé la T. S. F., qui en effet, pendant de longs mois, en a pris à son aise avec eux, alimentant ses programmes de nuit et de jour avec des disques dont on oubliait d'indiquer la provenance : de telle sorte que leur éditeur, après avoir payé les interprètes et engagé tous les frais de la gravure, voyait sa marchandise dispersée aux quatre coins de l'éther sans que le nom de sa firme et le numéro du disque fussent indiqués aux acheteurs éventuels.

Difficulté des temps, concurrence de la radio, telles furent cette année les deux plaintes inévitablement recueillies chaque fois qu'un éditeur de disques était interrogé sur la situation de son industrie.

*
**

Il semble bien que ces doléances soient fondées. On n'a pas de statistiques sous les yeux, on ignore dans quelle mesure les recettes ont fléchi, on sait pourtant par la lecture des journaux financiers que des maisons très importantes ont perdu de l'argent. Sans doute, ces pertes proviennent-elles parfois de causes qui n'ont aucun rapport direct avec l'importance des affaires traitées. Une firme de disques a failli

être engloutie dans la catastrophe de son banquier. Une autre a jugé sage de réévaluer au plus bas ses stocks. Quoi qu'il en soit, il est certain que le ciel s'est assombri, que l'ère est close des gaspillages, des folies, des espoirs démesurés.

On pouvait craindre que cette situation ne fût très préjudiciable à l'édition d'art, aux enregistrements des chefs-d'œuvre de la musique, dont chacun sait qu'ils coûtent beaucoup plus cher à établir et se vendent beaucoup moins que les romances à la mode, que les « thèmes de film ».

Eh bien, un coup d'œil d'ensemble sur la production de l'année 1932 laisse une impression très favorable, et donne même, il faut en convenir, une haute idée du courage artistique de certaines grandes firmes. Courage qui trouvera d'ailleurs sa justification et sa récompense, car l'avenir du phono est lié à l'importance et à la qualité de ses archives, et le meilleur moyen pour une industrie d'art de doubler le cap des tempêtes, est encore de faire de l'art.

Les catalogues se sont enrichis de plusieurs œuvres considérables, exécutées et enregistrées dans des conditions qui n'offrent prise à aucune critique sérieuse. C'est ainsi que nous pouvons entendre chez nous désormais, merveilleusement reproduits si nous avons la chance de disposer d'un instrument perfectionné, très convenablement si nous utilisons un phonographe de bon modèle, la *Symphonie sur un thème montagnard*, de Vincent d'Indy (Polydor); la *Troisième Symphonie*, de M. Albert Roussel (Polydor); la *Symphonie espagnole*, d'Edouard Lalo (Gramophone); le *Concerto pour piano*, de Maurice Ravel (Columbia); le *Concert*, de Chausson, avec MM. Cortot et Thibaud (Gramophone); le *Concerto en la majeur*, de Mozart, pour piano, avec M. Arthur Rubinstein (Gramophone), sans compter de très nombreuses pages symphoniques dont certaines, comme par exemple la *Danse macabre*, de Saint-Saëns, dirigée par M. Ruhlmann (Pathé), ou les deux valses de Florent Schmitt pour orchestre intitulées *Reflets d'Allemagne* (Pathé), attestent les progrès techniques décisifs réalisés d'une année à l'autre par certaines maisons.

Nous venons de citer les grands enregistrements d'orchestre de l'année. Mais il nous faudrait plusieurs pages pour énumérer tout ce qui a paru de bien dans le domaine instrumental et vocal. Voici par exemple la sonate *Les*

Adieux, de Beethoven, par M. Robert Casadesus (Columbia); un superbe « choral » de Bach, pour orgue, *Les Temps anciens sont révolus*, par M. Edouard Commette (Columbia); l'air des *Maîtres Chanteurs* « *Am stillen Herd* », par M. Lauritz Melchior (Gramophone); le monologue d'*Hamlet*, par M. Endrèze (Pathé); le « *Pie Jesu* » du *Requiem* de Fauré, par Mlle Jane Laval (Columbia). Voici des airs de *Carmen*, « L'Amour est enfant de Bohême », et de *Manon*, « Le Rêve », par Mme Ninon Vallin (Pathé) et M. Jean Planel (Pathé), qui, enregistrés il y a quelques mois, surprennent par une transparence et une pureté qui n'avaient jamais été atteints jusqu'ici.

Inutile de rappeler par ailleurs à nos lecteurs la magnifique collection de la Comédie-Française (Gramophone), à laquelle M. Lucien Dubech a donné ses soins, quatorze disques, tous intéressants, et dont quelques-uns sont admirables, notamment celui de Mme Julia Bartet.

On sait par ailleurs que M. Jacques Hébertot a fait paraître une série de disques royalistes, au premier rang desquels je place pour ma part *Le Testament de Louis XVI*, lu par M. Georges Colin.

Il ne faut donc pas désespérer de l'avenir, ni même du présent de l'art phonographique. Mais plus que jamais il apparaît que le disque et le phono sont destinés à l'enchantement et à l'éducation d'une élite de vrais amateurs de musique, alors que la radio, plus variée, plus vivante, et souvent en marge de l'art, s'adresse au public immense en quête de distractions et de plaisirs musicaux faciles.

DOMINIQUE SORDET.

TRAITEMENT RATIONNEL

CONSTIPATION

et conséquences par

GRAINS

de

VALS

à base d'extraits végétaux et opothérapiques

UN grain au repas du soir

agit pendant la nuit
et donne un résultat le lendemain matin

Nettoie l'estomac

Evacue l'intestin

Décongestionne le foie

Régularise fonctions digestives et intestinales

LABORATOIRE H. NOGUES

-:- 7 et 7bis Rue Galvani à PARIS -:-

(anciennement 11, Rue Joseph-Bara)

et toutes Pharmacies

L'ANNÉE HIPPIQUE

par André Sancy

En 1931, Deauville n'obtint pas son succès habituel par suite du temps exécrable qui ne cessa de régner sur le littoral de la Manche et les ventes de poulains furent encore plus décevantes que l'année précédente. Les principales épreuves de la grande réunion normande furent pour *Brûledur*, *Pearl Cap* et *Deiri*; dans le Grand Prix, *Celerina* battit *Confidence* d'une encolure.

Les gagnants du Derby et du Grand Prix, *Tourbillon*, à M. M. Boussac, et *Barneveldt*, au comte de Rivaud, firent leur réapparition dans le prix Royal Oak; *Barneveldt* ne figura pas et *Deiri*, confirmant ses bonnes courses de Normandie, battit *Tourbillon* d'une encolure; l'épreuve fut meurtrière pour les trois poulains qui tombèrent boiteux et furent retirés de l'entraînement.

La triomphatrice de l'automne fut *Pearl Cap*, à M. Edw. Esmond qui, dans le prix de l'Arc de Triomphe, prit sa revanche de la défaite que lui avait infligée *Prince Rose* dans le Grand International d'Ostende. Ce fut la dernière course disputée par la fille de *Le Capucin* dont le nom restera, à côté de ceux de *Semendria*, de *Kizil Kourgan* et de *La Camargo*, pour ne parler que des plus récentes, comme celui d'une des meilleures juments qu'ait produites notre élevage. On doit la placer à la tête de la génération de 1928 comme s'étant montrée à la fois la meilleure et la plus régulière; elle ne subit que deux défaites, comportant de sérieuses excuses et enleva, à deux ans, la Poule des Pouliches à Maisons-Laffite, le prix Robert Papin, le prix Morny, le prix La Rochette, le prix Herod, et, à trois ans, la Poule d'essai, le prix de Diane, le prix Minerve, le prix Jacques Le Marrois, à Deauville, le prix Vermeille et le prix de l'Arc de Triomphe. C'est un beau palmarès.

Parmi les autres trois ans, vainqueurs à l'été et à l'automne de 1831, il faut citer *Hêtre Pourpre*, gagnant du Grand Prix de Vichy, *Sans Ame* qui enleva le Municipal,

et *Brûledur* le Grand Prix de Marseille. Parmi les vieux chevaux, *Filidor* remporta une victoire inespérée dans le prix Gladiateur par suite de la chute de M. le Maréchal à quelques mètres du poteau.

Dans les courses de deux ans, la première partie de la campagne fut favorable à *Ealdhild*, à *Cœur-de-Lion* et à *Shelley* qui, par la suite, se comportèrent mal. *La Bourrasque*, à M. G. Beauvois, enleva le prix La Rochette et le Grand Criterium; *Gris-Perle*, à M. J. Hennesy, le prix de Condé, ce qui leur valut d'être placés en tête de liste dans le Handicap Optional; dans son ensemble, la génération de 1929 fut considérée comme médiocre.

*
* *

Les courses reprirent à Nice dès le premier dimanche de janvier. Toutes les grandes épreuves d'obstacles revinrent à des chevaux de quatre ans. *Alvarado*, à M. A. K. Macomber, qui remporta le Grand Prix de la Ville de Nice (500.000 francs), *Cryptoméria* et *Duumvir* triomphèrent sur les bords du Var, *Mirage-III* et *Mameluck-II* à Cannes.

A Vincennes, les épreuves internationales au trot attelé, disputées au cours de l'hiver, remportèrent un grand succès. Deux champions américano-italiens, *Hazleton* et *Net-Worth*, s'adjugèrent, le premier le prix d'Amérique, le second les prix d'Angleterre et de Belgique; les prix de Copenhague et d'Italie revinrent à des concurrents français, *Et ta Grandeur* et *Epaminondas*.

En plat, on peut dire qu'à la fin de la première partie de la campagne, deux poulains de trois ans se détachent nettement : *Strip the Wellow*, à M. A. J. Duggan, et *Macaroni*, à M. J. Prat; lequel est le meilleur? A l'heure où ces lignes paraîtront, le prix de l'Arc de Triomphe se sera sans doute chargé de nous l'apprendre. *Macaroni*, par Passebreul, remporta les quatre courses où il se présenta dans un style impressionnant; comme il ne possédait aucun des grands engagements, on espérait qu'il donnerait sa mesure exacte dans le prix du Président; par suite d'un deuil, il fut retiré de la course. *Strip The Willow*, par Massine, fut acheté 150.000 francs à Deauville. Ce poulain qui tient sa robe grise de sa mère, *May-Queen*, fille de *Roi-Hérode*, fit ses

débuts à Saint-Cloud le jour de la réouverture des courses plates; il ne fut pas placé dans le prix Omnium II; sur la ligne droite de Maisons-Laffite, il enleva le prix Delâtre, puis fut second de *Cœur-de-Lion II* dans le prix Lagrange. Il échoua ensuite dans plusieurs tentatives, aussi lorsqu'il se présenta dans le prix du Jockey-Club contre des concurrents qui l'avaient battu à plusieurs reprises, il partit complètement délaissé. S'accommodant du terrain sec et marquant de grands progrès, il triompha nettement de *Shred* (Semblat) à M. Edw. Edmond, et de *Gris-Perle* (Jennings), à M. J. Hennesy, tandis que le grand favori *Bosphore* n'était pas placé.

Dans le Grand Prix de Paris, le public ne tenant pas compte de la course de Chantilly, accordait ses préférences à *Premier-Janvier* qui, comme *Bosphore* avant le Derby, n'avait pas encore connu la défaite. *Strip the Willow* partit à 11/1, et monté par R. Brethés, alors qu'Hervé l'avait piloté dans le Prix du Jockey-Club, il remporta une nouvelle victoire battant *Satrap* (Donoghue) à Lord Derby, et *Fog Horn* (Bouillon), qui se montra le meilleur du trio de l'écurie de Rothschild.

Dans le prix de Diane, la même écurie de Rothschild avait pris les deux premières places, *Perruche Bleue* (Hervé) battant d'une tête *Ligne-de-Fond* (Bouillon), *La Bourrasque*, à M. G. Beauvois, troisième à une encolure. Comme *Brûlette* l'année précédente, ce fut une pouliche née et entraînée en France, *Kandy*, à M. de Saint-Alary, qui fut victorieuse dans les Oaks; elle courut ensuite, sans figurer, dans la Poule d'Essai.

A Saint-Cloud, le prix du Président, la grande épreuve de l'été, ouverte aux chevaux de tout âge et de tout pays, fut l'apanage d'un des concurrents étrangers, l'anglo-belge *Prince Rose* (Morjau) à M. H. Coppez; il battit très nettement *Taxodium* (Bouillon) au baron de Rothschild et *Gris-Perle*, le troisième du Derby.

Dans les épreuves pour chevaux de 4 ans et au-dessus, *Brûlette* (Semblat), à M. Birkin, triompha, dans le prix du

LES CRAYONS **CONTÉ**
SONT LES MEILLEURS

Cadran, de son demi-frère *Brûledur*; au Tremblay, dans l'épreuve instituée par la Société de Sport à l'occasion de son cinquantenaire, le vainqueur fut *Sans-Ame* (Semblat), à M. Edw. Esmond.

Des lots bien meilleurs que ces années dernières se présentèrent dans les grandes épreuves d'Auteuil. Le Grand Steeple Chase donna lieu à une arrivée palpitante entre *Strelitz*, 6 ans (J. Luc), au vicomte M. de Rivaud, et *Duc-d'Anjou*, 4 ans (R. Tremeau), à M. L. Tacquet, qui parvint à prendre une tête sur le poteau. Au contraire, dans la Grande Course de Haies, l'étonnant *Pour-le-Roi*, 4 ans (Costadoat), à M. Emile Marchand, remporta une victoire facile sur *Alvarado*, 4 ans (Bonaventure), à M. A. K. Macomber.

Dans les courses au trot, le prix Conquérant (trot attelé), fut pour *Grippeminaud*, à Mme Ch. Badiou, et le prix du Président (trot monté), pour Gaël, à M. A. Col.

Au cours de l'année 1931-32, nous avons eu à déplorer la mort de plusieurs éleveurs et sportmen connus : le comte Dauger, qui possédait le haras de Menneval, près de Bernay, où était née *Plaisanterie*; le baron Aug. de Nexon, M. Olry-Rœderer, le baron Fernand Nivière, les lieutenants de Saint-Maur et Bovet, du 4e hussards, qui furent victimes d'un terrible accident d'automobile; le lieutenant de Saint-Chéreau, du 31e dragons, tué au cours d'un *cross-country* à Nancy. Deux jockeys d'obstacles trouvèrent la mort le même jour, Barbaray, à Auteuil, Hawkins, à Bordeaux. Signalons aussi la disparition de l'entraîneur Davis qui, avec ses pensionnaires, avait remporté de très nombreux succès.

ANDRÉ SANCY.

AMBULANCES

GARDES-MALADES A DOMICILE

Ventouse - Massages - Piqûres - Pédicure
Désinfection d'appartement et de literie

7, rue de Sèvres, PARIS
(près du *Bon Marché*)

TÉLÉPHONE : LITTRÉ 52-67 & 52-68

L'ACTIVITÉ DE L'ACTION FRANÇAISE EN 1932

par PIERRE LECŒUR

Depuis l'an dernier, la roue de la politique parlementaire a tourné. Les élections ont changé la majorité. Mais, conduite par Herriot ou Tardieu, la politique de la France est demeurée la même. C'est encore et toujours « la politique du chien crevé ».

Pourtant, les événements intérieurs et extérieurs pressent les Français de se ressaisir. Jamais tant de menaces n'ont été accumulées sur nos têtes. Seule, avec un groupe d'anciens combattants, l'Action Française aura fourni au cours de l'année qui s'achève, aux peuples qui nous observent, la preuve que le patriotisme n'est pas mort dans ce pays qui, abandonné de ceux qui se prétendent ses chefs, tend à s'abandonner lui-même. Notre ami Georges Gaudy fait ailleurs le récit de la déroute infligée par les soins de l'Action Française le vendredi 27 novembre 1931, aux pacifistes réunis au Trocadéro.

Cet événement est d'importance et méritait une page à part.

A ce seul geste ne s'est pas bornée l'activité de l'Action Française. En dépit de la difficulté des temps, qui rend moins aisée à ses amis l'aide matérielle qu'elle doit leur demander, elle a poursuivi sans relâche son œuvre d'instruction politique des Français, préparation indispensable à la tâche qu'elle s'est donnée de renverser la République. Sous la direction de Paul Robain, secrétaire général de la Ligue, qui, payant d'exemple, parcourt sans se lasser la France du Nord au Midi et de l'Alsace à la Bretagne, des conférenciers ont été partout donner nos raisons, expliquer notre doctrine, réveiller les énergies. De toutes ces manifestations, il n'est pas possible de donner ici le détail. Tout

au plus, nous sera-t-il permis de rappeler brièvement les plus importantes d'entre elles.

Si nous prenons les manifestations dans leur ordre chronologique, nous trouvons tout d'abord une très heureuse intervention des Camelots du Roi de Strasbourg qui, le 11 novembre 1931, prirent l'initiative de pavoiser l'hôtel de ville. La municipalité strasbourgeoise est autonomiste et communiste. Elle se refuse à s'associer aux commémorations nationales. C'est pour parer à ce qu'il y a de désagréable pour des Français à voir une ville comme Strasbourg se mettre hors de la communauté française, que les Camelots du Roi ornèrent, en dépit des attaques du personnel municipal, l'hôtel de ville de ballons tircolores et d'une grande banderole portant ces mots : *Vive l'Alsace française!*

Le 15 novembre, le parti démocrate populaire, dont on sait l'action néfaste, devait clore son congrès, qui se tenait à Lille, par un grand meeting à l'Hippodrome. A l'heure où le public devait entrer, les organisateurs s'aperçurent sans joie que la salle, préalablement visitée par les Camelots du Roi, était inutilisable. Des vapeurs ammoniacales, des gaz lacrymogènes rendaient l'air irrespirable. Il fallut aux Pédés porter ailleurs leurs pas. On s'en fut à la Salle Rameau, mais, en chemin, il y eut quelques rencontres avec les Camelots du Roi justement curieux des effets de leur désinfection préventive. Elles tournèrent à la confusion et à la déroute des congressistes.

Le XVIIIe Congrès d'Action Française eut lieu du mercredi 9 au dimanche 13 décembre. Il fut particulièrement remarquable par le nombre et l'ardeur des congressistes. L'Amiral Schwerer, qui le dirigea du début à la fin, avec l'autorité et la flamme bienveillante qu'on lui sait, fit tirer à tous les auditeurs toutes les leçons que les différentes séances comportaient, en sorte que, rentrés dans leurs sections, présidents et secrétaires eurent à appliquer un programme clair et pratique d'action et de propagande. La première journée de ce XVIIIe Congrès se termina par une enthousiaste réunion de rentrée des Etudiants d'Action Française, donnée dans la grande salle Bullier, sous la présidence de Léon Daudet. Au cours de cette magnifique manifestation, les assistants, saisis par l'émotion, purent

entendre une voix qui leur parlait de l'exil, celle de S. A. R. Monseigneur le Comte de Paris. On nous saura gré de rappeler ici cette allocution du Dauphin éloigné de sa Patrie :

J'éprouve une émotion poignante à me représenter la salle où vous m'écoutez, jeunes Français de mon âge, qui partagez mon espérance, qui tendez au même avenir!

Heureux de vous adresser la parole, même de si loin, je ne puis m'empêcher de voir, comme si j'étais parmi vous, vos têtes pressées, vos yeux étincelants d'enthousiasme et de joie, le rayonnement et la vibration de vos cœurs, et, puisque tant d'espaces nous séparent encore, je veux que vous sachiez combien tout ce qui vibre et rayonne en vous rayonne aussi et vibre en moi.

C'est pourquoi, mes chers camarades, il me faut ajouter mon cri à vos cris de Vive la France et de Vive le Roi : en saluant la Patrie et mon Père, ces cris vont au salut, à l'avenir, à la prospérité de notre pays, de notre Nation, et je veux dire : à la tranquillité et à la paix du monde entier.

Hélas! C'est ma voix toute seule qui s'en va vers vous. Même ceux d'entre vous que j'ai la grande joie de voir et de connaître doivent éprouver quelque peine à se représenter la solitude et les tristesses de cet exil d'où mes paroles vous sont adressées.

Qu'importe, mes chers camarades, en avant toujours! Mon but n'est certes pas de vous apitoyer sur moi, ni même de vous parler de moi. Très simplement, je veux vous dire : l'œuvre nationale et sociale que vous voyez devant vous, devant votre vie qui commence, grande œuvre de justice et de paix, de progrès et de gloire, je la vois comme vous, avec vous, et peut-être avec plus d'ardeur encore, car l'exil me hante et me presse; tous les périls de l'heure apparaissent plus clairs du dehors et, depuis notre beau printemps de Palerme, où l'avenir s'est ouvert à moi, cette œuvre qui nous est commune soulève et transporte plus haut, toujours plus haut, mes volontés et mes espoirs.

Mes chers camarades étudiants, je suis avec vous de tout cœur.

Comme on peut le penser, l'influence considérable de l'Action Française au Quartier Latin n'est pas sans éveiller

CECI INTÉRESSE

tous les jeunes gens et jeunes filles et tous les pères et mères de famille.

Une occasion unique de vous renseigner de la façon la plus complète sur toutes les situations, quelles qu'elles soient, et sur les études à entreprendre par correspondance pour y parvenir, vous est offerte par la plus importante école du monde

L'ÉCOLE UNIVERSELLE

Par correspondance de Paris, placée sous le haut patronage de plusieurs Ministères et Sous-Secrétariats d'Etat.

Elle vous adressera gratuitement, sur demande, celles de ses brochures qui vous intéressent :

BROCHURE N° 41.501. — Classes primaires complètes; Certificat d'études, Brevets, C. A. P., Professorats.

BROCHURE N° 41.509. — Classes secondaires complètes; Baccalauréats, Licences (lettres, sciences, droit).

BROCHURE N° 41.513. — Grandes écoles spéciales; Agriculture, Industrie, Travaux publics, Mines, Commerce, Armée et Marine, Enseignement, Beaux-Arts, Colonies.

BROCHURE N° 41.521. — Emplois réservés aux sous-officiers de carrière, aux mutilés et réformés de guerre.

BROCHURE N° 41.526. — Toutes les carrières administratives (France et Colonies).

BROCHURE N° 41.534. — Carrières d'Ingénieur, Sous-Ingénieur, Conducteur, Dessinateur, Contremaître dans les diverses spécialités : Electricité, Radiotélégraphie, Mécanique, Automobile, Aviation, Métallurgie, Mines, Travaux publics, Architecture, Béton armé, Chauffage central, Topographie, Froid, Chimie.

BROCHURE N° 41.537. — Carrières de l'Agriculture.

BROCHURE N° 41.547. — Carrières du Commerce; Administrateur, Secrétaire, Correspondancier, Sténo-Dactylo, Contentieux, Représentant, Publicité, Ingénieur commercial, Expert-comptable, Comptable, Teneur de livres, Emplois de la Banque, et de la Bourse, des Assurances, de l'Hôtellerie.

BROCHURE N° 41.551. — Langues étrangères (Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, esperanto). — Tourisme.

BROCHURE N° 41.559. — Orthographe, Rédaction, Rédaction de lettres, Eloquence usuelle, Versification, Calcul, Calcul extra-rapide, Dessin, Ecriture, Calligraphie.

BROCHURE N° 41.563. — Carrières de la Marine marchande.

BROCHURE N° 41.566. — Solfège, Piano, Violon, Flûte, Saxophone, Accordéon, Harmonie, Transposition, Contrepoint, Fugue, Composition, Orchestration, Professorats.

BROCHURE N° 41.573. — Arts du Dessin; Cours universel de Dessin, Illustration, Décoration, Figurines de mode, Anatomie Artistique, Aquarelle, Travaux d'agrément, Peinture, Gravure, Pastel, Histoire de l'art, Préparation aux métiers d'Art et aux Professorats.

BROCHURE N° 41.578. — Métiers de la Couture, de la Coupe et de la Mode (Petite main, Seconde main, Première main, Couturière, Vendeuse, Vendeuse-retoucheuse, Représentante, Modéliste, Modiste, Coupe pour hommes, Coupeuse), Professorats.

BROCHURE N° 41.585. — Journalisme (Rédaction, Fabrication, Administration) **Secrétariats.**

BROCHURE N° 41.591. — Carrières du Cinéma.

BROCHURE N° 41.597. — Carrières coloniales.

Grâce aux cours par correspondance de l'École Universelle

Chacun peut aujourd'hui acquérir *chez soi*, quelle que soit sa résidence, *à ses heures de loisirs*, quelles que soient ses occupations, *facilement*, quelles que soient ses études antérieures, avec le *minimum de frais* et dans le *minimum de temps*, toutes les connaissances utiles pour occuper la situation dont il se sent digne.

Outre les brochures qui vous intéressent, demandez tous les renseignements et conseils spéciaux dont vous pouvez avoir besoin. Ils vous seront fournis à titre absolument gracieux et sans aucun engagement de votre part.

ÉCOLE UNIVERSELLE, 59, Bd. Exelmans, PARIS (XVIe)

la jalousie et la colère des autres groupes politiques, un jour seulement s'était passé depuis ce rassemblement de la jeunesse *intellectuelle* du pays autour de Maurras et des chefs de l'Action Française que, profitant d'un mince prétexte, celui des élections au Conseil de discipline, socialistes et communistes voulurent faire croire qu'ils étaient les maîtres du quartier Latin. Provoquant par des cris injurieux nos amis dans la cour de la Sorbonne, ils reçurent bientôt de ces derniers la réponse qui s'imposait. Conduits par Georges Calzant, les Etudiants d'Action Française infligèrent aux bandes socialo-communistes une sévère correction. Beaucoup durent aller se faire panser dans les pharmacies voisines, plusieurs furent obligés d'aller chercher des soins à l'hôpital.

Après le banquet qui, le samedi 12 décembre, marqua la fin des séances d'études et de travail du Congrès, nombreux furent ceux qui, comme chaque année, tinrent à rendre hommage de leur souvenir fidèle à nos martyrs en défilant l'après-midi du dimanche, dans le petit cimetière de Vaugirard, devant les tombes de Marius Plateau et d'Ernest Berger.

Les semaines qui suivirent furent marquées par de nombreuses interventions des Camelots du Roi et Ligueurs d'Action Française contre la propagande démoralisatrice et la politique de trahison des pacifistes, chrétiens ou non. A Lyon, nos amis font huer Pezet. A Challans, le 20 décembre, dans une réunion organisée par Marc Sangnier, Joseph Delest fait acclamer une motion contre la politique des organisateurs, puis, conduits par Edouard de la Débuterie, les Camelots du Roi envahissent la tribune et terminent la réunion au chant de *la Royale*. Le 23 décembre, à Perpignan, les Camelots du Roi empêchent une certaine Frida Perten de venir faire croire à de naïfs auditeurs que l'Allemagne est pacifiste. Des bagarres éclatent dans la salle et la police doit dissoudre la réunion.

C'est ensuite le 6 janvier 1931, à Argenteuil, que nos amis interviennent vigoureusement. Le premier orateur ayant déclaré que lui et ses amis parleraient « républicain (!) d'abord et français ensuite », les Camelots du Roi, sans trop parler, agirent. Sous la conduite de Capron, ils envahissent la tribune, bousculent les décors et vident orateurs, public et service d'ordre. Mouchardés par les pacifistes,

quatre de nos amis, Pierre Juhel, André Fleury, Michel de Camaret et Roy furent arrêtés.

Le jour de cette bagarre, mourait à Paris un des rares ministres vraiment patriotes : André Maginot. Les obsèques nationales qui lui furent faites, un dimanche, à une heure très matinale, furent suivies par un groupe important de l'Association Marius Plateau, qui, comme on sait, réunit les anciens combattants d'Action Française.

Joseph Delest, le 13 janvier, retrouvait à Béziers Marc Sangnier. Comme à Challans, la réunion tourna à la confusion du fondateur du *Sillon*.

Le 15 janvier, des vendeurs des feuilles pacifistes s'étant risqués au Quartier Latin, des Etudiants d'Action Française les mirent en fuite, non sans avoir administré une bonne correction à ceux d'entre eux qui, en offrant leurs canards au public, proféraient des injures contre l'Action Française.

Le 18 janvier, la bande pacifiste chercha une revanche à Toulouse. Ce soir-là, les Etudiants d'Action Française donnaient une grande réunion. Celle-ci se déroula dans le calme. Mais, aidés par la municipalité, nos adversaires s'étaient groupés pour tomber sur de petits groupes de nos amis préalablement divisés par la police locale. Quelques-uns de nos amis isolés furent frappés par de lâches agresseurs. Mais, vivement regroupés, nos amis firent un nettoyage rapide des coins où ces pacifistes apaches s'étaient embusqués. Nombreux furent alors ceux qui durent aller se faire panser leurs blessures. Le mauvais coup préparé grâce à la complicité des conseillers municipaux socialistes de Toulouse, tourna finalement à la confusion de nos adversaires.

Comme on le voit, les Camelots du Roi et les Etudiants d'Action Française ont mené la vie dure aux pacifistes de tout poil et de toutes couleurs. Est-il besoin de dire que ceux-ci ont conçu quelque rancune de tant de défaites additionnées.

En présence de ces faits, un grand conseil fut tenu. Lecache, un petit juif qui préside aux pâles destinées d'une *Ligue internationale contre l'antisémitisme*, un autre juif, Nowina, président des *Anciens Combattants pacifistes*, les anarchistes du *Libertaire*, les *Jeunes Républicains* de Sangnier, d'autres encore s'unirent. On décida, pour le dimanche

Le cortège de Jeanne d'Arc en 1932

(Cliché Rol.)

Les membres des Comités directeurs de l'Action Française.

(Cliché Rol.)

Le cortège traditionnel rue de Rivoli.

7 février une « expédition punitive » au quartier Latin. Au moment du départ, en haut de la montagne Sainte-Geneviève, l'armée groupait deux cents hommes. Malgré le calme apparent, au bout de la rue Soufflot, le vent de frousse en avait déjà dispersé une bonne moitié. Pourtant le programme ne comportait que l'agression de vendeurs isolés de l'*Action Française*. La bande descendit le boulevard Saint-Michel. A la hauteur de la rue des Ecoles, un fort groupe paraissait attendre. Les Camelots du Roi alertés étaient sur leurs gardes. De moins en moins rassurée, la bande continua la descente du boulevard en pressant le pas. Peine inutile. En arrivant à la place Saint-Michel, un autre groupe de Camelots du Roi était là. Le groupe de la rue des Ecoles avait suivi. L'armée pacifiste se trouva ainsi prise de deux côtés. La bataille s'engagea. Elle fut courte, mais sérieuse. Bientôt les petites rues avoisinantes voyaient filer au pas de course les débris éclopés de la bande. Beaucoup de ces malheureux guerriers de la paix, recrutés parmi les employés aux Halles et les camelots professionnels, durent rejoindre l'Hôtel-Dieu proche et la Charité. La matinée se termina par la dispersion rapide et un peu rude d'une quinzaine de vendeurs du *Libertaire*.

Le grand plan d'attaque de MM. Lecache, Nowina, Sangnier et autres avait piteusement échoué.

Quelques jours plus tard, une manœuvre du Sénat, renversant le ministère dans un moment délicat pour la politique française, obligeait l'Action Française à souligner aux yeux de l'opinion publique cet acte scandaleux. Du 17 au 20 février, les Etudiants d'Action Française se livrèrent contre les sénateurs à une série de manifestations. Les Camelots du Roi apportaient leur concours. La police eut forte besogne pour éviter aux vieux du Luxembourg un juste châtiment. Quatre-vingts arrestations le vendredi et quatre-vingt-seize le samedi marquèrent l'importance de l'action engagée.

LES CRAYONS CONTÉ
SONT LES MEILLEURS

La *Ligue internationale des femmes pour la paix* ayant organisé à Arles, le 8 mars, une réunion avec le concours d'une quelconque bochesse, les Camelots du Roi de la région, sous la direction de Jules Servant, résolurent d'intervenir. Notre ami Servent ayant demandé au début de la réunion à prendre la parole après chaque orateur, pour

(Photo Santerre.)

La manifestation de Noisy-le-Grand.
De gauche à droite : Paul Robain, Charles Maurras, Léon Daudet, Lucien Lacour, Maurice Pujo.

faire entendre une voix française dans le débat, ses arguments ne plurent pas aux organisateurs qui eurent la fâcheuse pensée, pour eux, de vouloir l'expulser. Ce ne fut pas long; en quelques instants vitres, chaises, poêle, tables, volèrent en éclats ou se brisèrent, tandis que le public fuyait.

Ce nettoyage fait, nos amis se retirèrent en chantant *la Royale*. Ils se rendirent sur les Lices et entrèrent dans un café. Apprenant le fait, les organisateurs allèrent ameuter la radicaille du lieu. Avec elle, ils vinrent chercher querelle dans le café où les Camelots du Roi se trouvaient. Nos

amis se défendirent énergiquement. Mais la police alertée écroua à Tarascon Jules Servant, qui fut ignoblement condamné quelques semaines plus tard.

Nous noterons ici une date douloureuse pour l'Action Française. Dans la nuit du 5 au 6 avril, Lucien Moreau, membre des Comités directeurs de l'Action Française, succombait à une crise cardiaque. L'Almanach d'Action Française rappelle ailleurs la figure, la vie et l'œuvre d'un des premiers fondateurs du grand mouvement de renaissance nationale et monarchique.

Les premiers jours de mai furent marqués par le succès de deux grandes réunions de propagande, organisées par les Etudiants d'Action Française dans le quartier des Ecoles, avec le concours des principaux orateurs de l'Action Française.

Par suite des élections, la fête de Jeanne d'Arc fut retardée. On la remit au 15 mai. Cette date étant celle de la Pentecôte, les groupements catholiques en profitèrent pour s'abstenir de tout cortège. Fidèle à la tradition qu'elle a instituée, l'Action Française, au contraire, fit appel, comme chaque année, à tous les patriotes. Elle en fut récompensée. Un long cortège, digne de tous ses devanciers, et plus beau par l'effort manifesté, alla fleurir les statues de la Sainte de la Patrie.

Poursuivant leur sale besogne, les pacifistes avaient organisé, le 26 mai, à Gagny, une grande réunion. Par la voix du *Populaire*, les militants avaient été conviés à entendre des orateurs chargés de démoraliser les Français. Pour assurer « l'ordre », la police était dans la salle. Tout devait donc se passer le mieux du monde. Pourtant, comme un orateur magnifiquement chevelu déblatérait contre l'armée et la Patrie, nos amis qui étaient présents, eux aussi, corrigèrent orateurs et organisateurs et vidèrent la salle. Le commissaire de police n'eut donc ensuite aucune peine à déclarer la réunion dissoute.

A la fin du mois de juin et au début de juillet eurent lieu deux manifestations royalistes qui eurent chacune un grand succès. En Provence, loin d'un grand centre, près du village de Saint-Martin-de-Crau, une foule de cinq mille royalistes se trouva rassemblée le 26 juin en plein champ pour célébrer la Saint-Jean. La présence de Léon Daudet

La manifestation de Noisy-le-Grand

(Photo Santerre.)

Léon Daudet à la tribune.

(Photo Santerre.)

Un coin de la foule.

avait naturellement attiré beaucoup d'amis. Après la ferrade, qui dura jusqu'à midi, on déjeuna sur l'herbe. Puis Léon Daudet parla à cette foule provençale qu'il connaît et aime. Il parla du régime républicain qui tue la France, et de la Famille Royale exilée. Il fut acclamé et entouré et dut reprendre la parole avant de regagner Paris.

Enfin, pour terminer cette année de propagande et d'action, le 3 juillet, aux environs de Paris, à Noisy-le-Grand, l'Action Française rassembla une foule importante, accourue de Paris et de la banlieue pour entendre l'amiral Schwerer, Paul Robain et Léon Daudet, ainsi qu'un jeune conférencier de la Fédération de la banlieue Est, M. Delalande. Cette réunion en plein air fut favorisée d'un temps magnifique. Par centaines, les voitures automobiles amenèrent les auditeurs. Les services spéciaux d'autobus fonctionnèrent sans arrêt depuis le matin jusqu'à l'heure de la réunion. Une foule que les habitants de la région, accourus, eux aussi, grossirent encore s'assembla autour de la tribune. C'est sur les paroles vibrantes, les accents ardents de Léon Daudet que prit fin cette belle manifestation de la force des idées d'Action Française sur le public parisien. Les habitants de Noisy-le-Grand gardent un souvenir émerveillé de l'ordre qui ne cessa de régner partout au cours de cette journée.

Encore une fois, nous n'avons pu retracer dans ces courtes pages que les faits principaux. Dans combien de villes, de bourgs, de villages, nos amis se sont pourtant dépensés! La volonté d'aboutir avant les catastrophes qui nous menacent ont accru encore leur ardeur. Ce n'est qu'en lisant chaque jour l'*Action Française* que ceux d'entre vous, lecteurs de l'*Almanach*, qui n'êtes pas encore abonnés au seul journal indépendant de la grande presse parisienne, que vous vous rendrez compte vraiment du travail qui se fait à l'Action Française.

PIERRE LECŒUR.

OUVRAGES DIVERS

Nombre limité

En vente à la

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE

12, rue de l'Isly, PARIS (8e). — C. P. 926-78.

BARRÈS (Maurice). — Chroniques de la Grande Guerre (14 tomes sur Lafuma). Le vol.	40	»
BEAUMARCHAIS. — Théâtre. Notices par René Benjamin. Un vol.	60	»
BENOIT (Pierre). — L'Oublié... Un vol., sur Hollande	30	»
La Châtelaine du Liban. Un vol., sur alfa	30	»
BOSSUET. — Sermons. Introductions et notices par H. Massis. Les 2 vol.	120	»
CHAMBORD (Comte de). — La Monarchie française. Un vol. relié	25	»
Chanson de Roland (la). — FAGUS. Un vol.	60	»
COUDEKERQUE-LAMBRECHT. — Léon de Montesquiou. Un vol.	60	»
CROISSET (François de). — Aux Fêtes de Kapurthala. Un vol.	20	»
DAUDET (Léon). — Au temps de Judas. Un vol.	40	»
Ecrivains et Artistes (tomes dépareillés, chacun pouvant être lu séparément)	15	»
Termites parlementaires. Un vol.	30	»
Le Garde des Sceaux. Un vol.	30	»
DUBECH (Lucien). — La Comédie Française d'aujourd'hui. Un vol.	12	»
DUTRAIT-CROZON. — La Justice républicaine. Un vol.	5	»
ESPINASSE-MONGENET. — Guirlande. Un vol.	25	»
FARRÈRE (Claude). — Le dernier dieu. Un vol.	35	»
Mes voyages. 2 vol.	24	»
Cent millions d'or. Un vol.	20	»
FOSCA. — Claude Monet. Un vol.	10	»
FREDERIX. — Goya. Un vol.	20	»
HARTMANN. — L'Œuvre de François Mauriac. Un vol.	25	»
HELSEY (Edouard). — La France et l'Allemagne. Un vol.	12	»
LAFAYETTE (Mme de). — Histoire de la Princesse de Montpensier. Un vol.	20	»
MARSAN (Eugène). — Eloge de la paresse. Un vol.	20	»
Où en est la science? Un vol. : 6 francs; sur Montgolfier.	9	»
MAURIAC (François). — Trois récits. Un vol., sur alfa	30	»
MAURRAS (Charles). — L'Action Française et le Vatican. éd. originale	18	»
L'Anthropophage, éd. originale. Un vol.	70	»
Avenir de l'Intelligence. Un vol. sur alfa	20	»
Anatole France politique et poète. Un petit vol. sur Hollande.	50	»
ORLAN (Pierre Mac). — La Seine. Une plaquette	9	»
PECHKOFF (Zivoni). — La Légion étrangère. Un vol.	30	»

PEGUES (R. P. Thomas). — Commentaire français de la somme théologique de Saint-Thomas d'Aquin. Liste de 19 volumes, franco sur demande, (ces volumes se vendent séparément 30 à 40 francs l'un).
PÉROCHON (Ernest). — Les gardiennes. Un vol. ..... 15 »
RIOTOR (Léon). — L'Hôtel de Ville. Un vol. ..... 9 »
ROSEAU D'OR. — Vingt titres différents. Prix de 10 à 30 fr. l'un; liste franco sur demande.
A. S. — La Vérité sur le conflit actuel polono-allemand. Un vol. ..... 15 »
THOMAS D'AQUIN (Saint). — Somme théologique. Texte latin et traduction française.
Traité de Dieu. Traduction, notes et appendices par le R. P. Sertillanges, O. P., Ch. vol. broché : 12 fr.; relié. 16 »
Traité de la Prudence. Traduction, notes et appendices par le R. P. Noble, O. P. Un vol., relié ..... 15 »
Le Verbe incarné. Traduction, notes et appendices par le le R. P. Héris. O. P. Un vol., broché : 11 fr.; relié. 15 »
Vie de Jésus. Traduction. notes et appendices par le R. P. Synave, O. P., 2 vol., brochés; le vol. ..... 11 »
La Grâce. Traduction, notes et appendices par le R. P. Mulard. Un vol. broché ..... 11 »
La Tempérance. Traduction, notes et appendices par le R. P. Folghera, O. P. 2 vol., brochés : 22 fr.; reliés .... 32 »
L'Ame humaine. Traduction, notes et appendices par le R. P. Webert, O. P. Un vol., broché : 11 fr.; relié .. 16 »
L'Espérance. Traduction, notes et appendices par le R. P. Le Tilly, O. P. Un vol., broché : 11 fr.; relié ..... 16 »
VALDOUR (Jacques). — Le Faubourg. Un vol. ..... 9 »
VALÉRY. — Réponses. Un vol. ..... 20 »
XXX. — Eglise catholique en France. Un vol. ..... 12 »
XXX. — Ses amis à Charles Forot. Un vol. ..... 20 »

DIVERS

CARTES POSTALES. — Algérie. Les 10 cartes différentes ..... 4 »
Les 100 cartes assorties ..... 35 »
PORTRAITS. — Monseigneur le Duc d'Orléans ..... 2 »
Monseigneur le Duc d'Orléans, par Maxime Réal del Sarte. 15 »
HÉLIOGRAVURE. — Monseigneur le Duc de Guise, grande marge ..... 30 »
DESSINS. — Jacques Bainville ..... 8 »
Léon Daudet, par Nemoz ..... 20 »
— — Edition du Capitole ..... 12 »
Charles Maurras, en noir ..... 10 »
— — en sépia ..... 15 »
Henri Vaugeois, par Joron ..... 3 »
PHOTOGRAPHIES. — Manifestations diverses de l'Action Française. L'une ..... 2 »

Expéditions rapides. Franco de port à partir de **100** *francs.*

INSTITUT D'ACTION FRANÇAISE

L'Institut d'Action Française, fondé en février 1906, a pour objet l'étude de l'histoire vraie, avec celle des grands problèmes politiques et sociaux. Ses cours ont repris régulièrement, après l'interruption de la guerre, en 1919. Complètement réorganisé sous la direction de M. Lucien Dubech depuis quatre ans, l'Institut d'Action Française a donné, dans la grande salle de la Maison des Centraux, des cours — suivis par un auditoire toujours nombreux — de MM. Funck-Brentano, André Bellessort, M. de Roux, Pierre Gaxotte, le Colonel Larpent, Lucien Dubech, André Rousseaux, etc., des conférences de MM. le Professeur Perrot, le Professeur Mauriac, Tristan Derème, René Benjamin, Constantin-Weyer, Jean Croué, José Le Boucher, etc...

L'année scolaire 1931-1932 a été particulièrement brillante. Elle a été illustrée par deux cours, l'un de Mlle Geneviève Ruxton, sur « *Jules Lemaître* »; l'autre de M. René Benjamin, sur « *Le rire des grands comiques* », et par des conférences de MM. Pierre Gaxotte, Lucien Dubech et Dominique Sordet.

Le programme de l'année 1932-1933 comporte déjà des cours et conférences de l'Amiral Schwerer, de MM. Lucien Dubech, André Bellessort, Ferro, Croué et de Mmes Pierre Chardon et Geneviève Ruxton.

Le prix d'entrée pour chaque conférence est fixé à 10 fr. (Etudiants : 1 fr.). Les billets ainsi que les cartes d'abonnements, soit pour un seul cours, soit pour l'ensemble des cours et conférences, sont en vente à la Librairie d'Action Française. On trouve aussi des billets à la Maison des Centraux.

De plus, comme chaque année, des conférences organisées par les Etudiants ont été faites dans la grande salle de l'Hôtel des Sociétés Savantes, 8, rue Danton, avec le concours des Maîtres les plus aimés du quartier Latin. Les Etudiants sont admis gratuitement sur présentation de leur carte de scolarité, ainsi que les abonnés à la série annuelle des Cours et Conférences de l'Institut.

Toute la correspondance concernant l'Institut d'Action Française doit être adressée impersonnellement à l'Administration de la S.L.E.P.A.F., 1, rue du Boccador. Paris (8e).

LIGUE
D'ACTION FRANÇAISE

La Ligue d'Action Française comprend deux sortes d'adhérents : les Ligueurs et les Alliés.

Pour être Ligueur d'Action Française, il faut :

1° Etre Français *de naissance.*

2° Avoir signé la déclaration connue, être prêt à en remplir les engagements et avoir répondu au questionnaire de la *main-d'œuvre civique.*

3° Avoir acquitté le montant de la cotisation annuelle (10 francs au minimum, membre adhérent; 50 francs au minimum, membre donateur). Le versement annuel est indispensable. Les adhérents qui n'ont pas acquitté le montant de leur cotisation pendant deux années consécutives peuvent être déclarés démissionnaires.

4° Avoir été agréé par la Section locale et par le Siège central de Paris.

Les Alliés d'Action Française ne signent aucune déclaration, ne prennent aucun engagement.

Favorables en fait soit aux principes, soit aux effets de la propagande de l'Action Française et tenant à l'encourager, ils paient les cotisations diverses attachées aux qualités d'adhérent ou de donateur.

La carte de Membre Allié permet l'entrée à toutes les manifestations ordinaires d'Action Française.

Les Alliés, sincèrement patriotes, doivent être prêts à donner à l'Action Française leur appui pour le rétablissement de l'ordre troublé ou tout autre point concret où les efforts de tous les bons Français seraient utiles.

Pour se faire inscrire à l'Alliance d'Action Française, il suffit de donner son nom et son adresse et de remplir le bulletin de la main-d'œuvre civique.

Partout où des sections d'Action Française sont organisées, les Ligueurs et les Alliés sont mis en relations avec elles. Dans le cas contraire, fort rare aujourd'hui, ils sont rattachés directement et à titre provisoire au Siège Central.

Pour recevoir tous renseignements complémentaires, il suffit d'écrire au Secrétariat de la Ligue d'Action Française.

Président d'honneur	CHARLES MAURRAS.
Vice-Président d'honneur	LUCIEN LACOUR.
Président	Amiral SCHWERER.
Secrétaire Général	M. PAUL ROBAIN.
Adjoint au Président	M. DE CAZENOVE DE PRADINES.
Secrétaire	M. YVES RÉAL DEL SARTE.
Trésorier	M. PIERRE CHASTRES.

FÉDÉRATION DE PARIS & DE LA BANLIEUE

Président ..... M. DE CAZENOVE DE PRADINES.
Vice-Président ..... M. WIRIATH.
Membres du Comité pour Paris .. M. H. BAGUENIER DESORMEAUX.
Docteur BREL.
Colonel DILLEMANN.
Commandant LE CAMUS.
M. SALLE.

Membres du Comité pour la Banlieue Parisienne ..... M. Guy DE BERNARD, Président de la Fédération de la Banlieue Est.
M. E. BERETTA.
M. Maurice BISSON.
M. Jacques DELAFON.
Comte D'ESPLECHIN, Président de la Fédération de la Banlieue Ouest.
M. Louis HELEINE.

PARIS

1er et 2e Arrondissements.

Président : M. Albert LEMPEREUR, 17, rue Pergolèse (16e).

3e et 4e Arrondissements.

Président : le Commandant LE CAMUS, 10, rue Etienne-Marcel prolongée (3e).

Quartiers :

ARSENAL. — *Président :* M. SIAU, 7, boulevard Beaumarchais (4e).
ARTS-ET-MÉTIERS. — *Président :* M. Paul HINDERMEYER, 68, rue Turbigo (3e).
ENFANTS-ROUGES-ARCHIVES. — *Président :* M. PACCARD, 62, rue de Saintonge (3e).
NOTRE-DAME. — M. André GRANDMOUJIN, 7, rue Jean-du-Bellay (4e).
SAINT-AVOYE. — *Président :* M. MAKEREEL, 8, passage de la Réunion, 176, rue Saint-Martin (3e).
SAINT-GERVAIS. — *Président :* M. André ALLARD, 56, rue du Temple (4e).
SAINT-MERRI. — *Président :* M. MILLET, 92, rue Saint-Martin (4e).

5e Arrondissement.

Président d'honneur : M. Roger DISCHAMPS, 10, rue Quatrefages (5e).
Président : M. Raoul MESURE, 130 *bis*, boulevard de Clichy (18e).
Lieu de réunions : 33, rue Saint-André-des-Arts,
tous les vendredis de 18 à 20 heures.

6e Arrondissement.

Président : M. Louis GONNET, 72, rue du Cherche-Midi.
Secrétaire général : M. Marcel GUITTON, 15, rue Jules-Chaplain
Lieu de réunions : 33, rue Saint-André-des-Arts.

7e Arrondissement.

Président : M. Emile RUMEAU, 2, rue Gribeauval.

Lieu de réunions : Salle des Jardiniers de France, 84, rue de Grenelle (1er étage. Porte F).

Quartiers :

ECOLE-MILITAIRE. — *Président :* Colonel DE LA ROCHERE, 17, rue Duroc.

INVALIDES. — *Président :* M. GALLOO, 47, boulevard La Tour-Maubourg.

GROS-CAILLOU. — *Président :* M. Pierre DE MONCHEAUX, 29, avenue de La Bourdonnais.

SAINT-THOMAS-D'AQUIN. — *Président :* M. Emile RUMEAU, 2, rue Gribeauval.

8e Arrondissement.

Président : M. Georges SALLE, notaire honoraire, 133, boulevard Malesherbes.

Lieu de réunions : 10, rue du Havre.

Quartiers :

CHAMPS-ELYSÉES. — *Président :* M. Michel DE BERTIER DE SAUVIGNY, 4, rue Baudry (8e).

EUROPE. — *Président :* M. DE LAVIGERIE, 10, rue de Copenhague.

MADELEINE. — *Président :* M. FOUQUET LAPAR, 36, rue Laborde.

SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE. — *Président :* Comte DE BERTIER DE SAUVIGNY, 33, rue d'Artois.

9e Arrondissement.

Président : le Colonel DILLEMANN, 54, rue La Bruyère.

Lieu de réunions : 10, rue du Havre.

10e Arrondissement.

Président : M. Raymond REGNAULT, 56, rue de Paradis.

Quartiers :

HÔPITAL SAINT-LOUIS. — *Président :* M. F. PERRET-GENTIL, 52, rue de Sambre-et-Meuse.

PORTE-SAINT-MARTIN-SAINT-DENIS. — *Président :* M. A. VERGUET, 37, quai de Valmy.

SAINT-VINCENT-DE-PAUL. — *Président :* M. J. CHARDONNET, 82, quai Jemmapes.

11e Arrondissement.

Président : M. André CHEYLUS, 38, rue Saint-Sabin.

Lieu de réunions : 16, rue Pétion (tous les vendredis).

12e Arrondissement.

Président d'honneur : M. Paul TRAHIN, 15, rue Fabre-d'Eglantine.

Président : M. Maurice AUBRUN, 12, rue des Immeubles-Industriels.

Lieu de réunions : 2, rue de Taïti.

Quartiers :

BEL-AIR. — *Président :* Baron DE GALEMBERT, 48, boulevard Soult.

PICPUS. — *Président :* Docteur BRINGER, 21, rue Picpus.

QUINZE-VINGTS et BERCY. — *Président :* Docteur BITTERLIN, 25, avenue Ledru-Rollin.

13e Arrondissement.

Président : M. Eugène LE MOULT, 4, rue Duméril (13e).

Lieu de réunions : 19, rue Lebrun (2e étage).

Quartiers :

CROULEBARBE. — SALPETRIÈRE. — *Président :* M. A. KUHN, 14, rue Flatters (5e).

GARE. — MAISON-BLANCHE. — *Président :* M. Albert CHARPENTIER, 89 *bis*, rue de Tolbiac.

14e Arrondissement.

Président : M. Maurice BRIAN, 50, avenue d'Orléans.

Lieu de réunions : 2, rue Asseline (tous les jeudis, à 20 h. 45; le 3e jeudi : conférence).

Centre de propagande :

SANTÉ. — M. Elie FOURNIER, 15, rue d'Alésia.

15e Arrondissement.

Président : M. Alfred ROLLAND, 19, boulevard Lefebvre.

Lieu de réunions : 97, rue Blomet, les 1er et 3e lundis de chaque mois.

Quartiers :

GRENELLE. — *Président :* M. Georges DELOCME, 8, rue Alexandre-Cabanel.

JAVEL. — *Président :* M. René MOREL, 135, rue Saint-Charles.

NECKER. — *Président :* M. Georges DE FLORIS, 10, avenue du Maine.

SAINT-LAMBERT. — *Président :* M. Georges LONG, 196, rue de la Convention.

16e Arrondissement.

Président : M. Henri BAGUENIER DESORMEAUX, 59, rue Boissière.

Lieu de réunions : chez M. de Crevecœur, 20, villa Guibert, 83, rue de La Tour, tous les samedis, de 18 à 19 heures.

Quartiers :

AUTEUIL. — *Président :* M. Régis GARNIER, 13, rue de l'Yvette.

CHAILLOT. — DAUPHINE. — *Président :* M. COUREAU-DUMESNIL, 98, rue de Longchamp.

LA MUETTE. — *Président :* le Commandant DE SOLMINIHAC, 6, square Alboni.

17e Arrondissement.

Président : M. Yves SAUVAT, 52, boulevard des Batignolles.

Lieu de réunions : 21, rue Lamandé.

Quartiers :

BATIGNOLLES. — *Président :* M. Yves SAUVAT, 52, boulevard des Batignolles.

EPINETTES. — *Président :* M. Henri HUBER, 9 rue Baron (17e).

LES TERNES. — *Président :* M. Edgard DE LAHOGUE, 19 *bis*, rue Vernier.

PLAINE-MONCEAU. — M. Eugène COSQUER, 131, boulevard Péreire.

18e Arrondissement.

Président : Général DURAND, 148, rue de Vaugirard (15e).

Lieu de réunions : 71, rue du Mont-Cenis (1er et 3e vendredis de chaque mois, à 21 heures).

Vice-président : M. BURGY, 82, boulevard Barbès (18e).

Quartiers :

CLIGNANCOURT. — *Président :* M. André COUTURIER, 16, rue Joseph-Dijon.

GRANDES-CARRIÈRES. — *Secrétaire :* M. Roger ROUGIER, 110, avenue de Saint-Ouen.

LA CHAPELLE. — GOUTTE-D'OR. — M. Paul KLINGLER, 115, rue de la Chapelle.

19e Arrondissement.

Président d'honneur : M. Lucien DUBECH.

Président : M. Emile MARECHAL, 5, rue Guillaumot, Paris (12e). Tél. : Diderot 66-45.

AMÉRIQUE-COMBAT. — *Président :* M. Paul PRALLET, 10, rue Rampal.

VILLETTE. — M. Paul RAULET, Ingénieur.

PONT-DE-FLANDRE. — Mis MATRHIS de LATOUR LESTRANGE, 126, rue de Flandre.

20e Arrondissement.

Président : le Docteur BREL, 58, avenue de la République (11e).

Quartiers :

BELLEVILLE-MÉNILMONTANT. — *Président :* M. Michel BLANCARD, 37, rue Julien-Lacroix.

CHARONNE. — *Président :* M. Jean BLANCHARD, 106, boulevard de Charonne.

PÈRE-LACHAISE. — SAINT-FARGEAU. — *Président :* M. BALESTE, 4, rue Henri-Poincaré.

BANLIEUE

Fédération de la banlieue Nord

AULNAY-SOUS-BOIS. — *Correspondant :* M. CANIVET, 41, rue Anatole-France, à *Aulnay-sous-Bois.*

ENGHIEN, DEUIL (Seine-et-Oise). — *Secrétaire :* M. Raymond GATEAU, 20, rue Gambetta, à *Enghien.* — *Trésorier :* M. Pierre DOUAU, 78, boulevard de Montmorency, à *Deuil.*

EPINAY-SUR-SEINE (Seine). — *Président :* M. F. CHAPUZOT, villa René, rue des Lerris, à *Epinay-sur-Seine.*

ERMONT, EAUBONNE et environs (Seine-et-Oise). — *Président :* M. LEICK, 1, rue Alphonse-Daudet, à *Eaubonne.*

LUZARCHES (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. PLACTEVOET fils, 32, rue Saint-Damien, à *Luzarches.*

MONLIGNON (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. LEPRINCE, 12, rue des Ecoles.

MARGENCY, ANDILLY (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. RICHARD, rue de Montmorency, à *Margency.*

MONTMORENCY (Seine-et-Oise). — *Président :* M. BERETTA, 48, rue De Groslay, à *Montmorency.* — *Secrétaire :* M. ROULLEAU, 29, rue Margency, à *Montmorency.*

PONTOISE et canton (Seine-et-Oise). — *Président :* M. Paul PELLISSIER, 2, rue de Rouen, à *Pontoise.*

PANTIN, AUBERVILLIERS (Seine). — *Correspondant :* M. LAPORTE, 5, avenue Alfred-Lesieur, à *Pantin.*

SAINT-DENIS, PLAINE-SAINT-DENIS, PIERREFITTE, VILLENEUVE-LA-GARENNE (Seine). — *Vice-Président :* M. MORACCHINI, 4, rue du Fort-de-l'Est, à *Saint-Denis.*

Lieu de réunions : tous les mercredis, 10, impasse Thiers, à Saint-Denis.

SAINT-LEU-TAVERNY, BESSANCOURT, FRANCONVILLE, PLESSIS-BOUCHARD (Seine-et-Oise). — *Président :* M. Georges LACHETEAU, 14 *bis*, avenue des Tilleuls, à *Saint-Leu-la-Forêt.*

SAINT-OUEN (Seine). — *Président :* M. Serge PARISOT, 21 *bis*, rue Pasteur, à *Saint-Ouen.*

SARCELLES, VILLIERS-LE-BEL, ECOUEN, GONESSE (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. BECU, 61, avenue de la Gare, à *Villiers-le-Bel.*

Fédération de la banlieue Ouest

Président : le Comte D'ESPLECHIN, 13, rue 22-Septembre, à Bécon-les-Bruyères (Seine). — Toute la correspondance concernant le Président de cette fédération doit être adressée 1, rue du Boccador. Paris (8e).

ARGENTEUIL, SANNOIS (Seine-et-Oise). — *Président :* M. Marcel PEROUX, 10, route de Sannois, à *Argenteuil.*

Permanence : 34, Grande-Rue, Argenteuil.

ASNIÈRES et région, GENNEVILLERS (Seine). — En réorganisation.

BÉCON-LES-BRUYÈRES (Seine). — *Président :* le Comte D'ESPLECHIN, 13, rue du 22-Septembre, à *Bécon-les-Bruyères.*

BOIS-COLOMBES (Seine). — *Vice-président :* M. CHEVRIEUX, 7, rue Philippe-de-Metz, à *Bois-Colombes.*

BOULOGNE-BILLANCOURT (Seine). — *Président :* M. Alexis DESCOURNUT, 57, rue du Général-Galliéni, à *Boulogne.*

CHATOU, CROISSY, MONTESSON (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. Roger LORMEAU, 4 *bis*, rue du Sentier, à *Chatou.*

CLICHY (Seine). — *Président :* M. Auguste BRULE, 104, boulevard Jean-Jaurès, *à Clichy.*

COLOMBES, LA GARENNE (Seine). — En réorganisation.

COURBEVOIE (Seine). — *Président :* M. Paul LUBIN, 10 *bis*, rue Hoche, à *Courbevoie.*

CHAVILLE, VIROFLAY, VILLACOUBLAY (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. LECHANT, 33 *bis*, rue Martial-Boudet, à *Chaville.*

HOUILLES (Seine-et-Oise). — *Président :* M. F. CHATELARD, 166, rue Lavoisier, à *Houilles.*

LEVALLOIS-PERRET (Seine). — *Président :* M. Jacques LOISEL, 40, rue de Trébois, à *Levallois.*

LE VÉSINET (Seine-et-Oise). — *Président :* M. André KENEUT, 66, rue Thiers, *Le Vésinet.*

MANTES et arrondissement. — *Correspondant :* M. DEGLOS, 9, place de l'Etape, à *Mantes.*

MARLY-LE-ROI, MAREUIL-MARLY (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. GAUDET, 5, rue de l'Etang, à *Mareuil-Marly.*

MEUDON, BELLEVUE (Seine-et-Oise). — *Président :* M. DES FRANCS, 15, boulevard Verd-de-Saint-Julien, à *Bellevue.*

MONTFORT-L'AMAURY et environs. — *Correspondant :* M. Henri HEILIGENSTEIN, 5, rue Normande, à *Montfort-l'Amaury.*

NANTERRE, RUEIL (Seine-et-Oise). — *Président :* M. Hubert PETRY 6, villa des Tilleuls, à *Nanterre.*

NEAUPHLE-LE-CHATEAU (Seine-et-Oise). — *Président :* M. DE LA LAURENCIE, 57, Grande-Rue, à *Neauphle-le-Château.*

NEUILLY (Seine). — *Président :* M. LE PAN DE LIGNY, 10, rue de Chezy, à *Neuilly.*

POISSY (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. L. FONTAINE, 4, rue Aux-Moutons, à *Poissy.*

PUTEAUX (Seine). — *Président :* M. LAUNAY, 2, rue de l'Arc-de-Triomphe, *Paris* (17e). — *Secrétaire :* M. Roger ROLLE, 42, rue Parmentier, à *Puteaux.*

SARTROUVILLE. — *Président :* M. Edmond MARIE, 10, rue des Moulins, à *Sartrouville.*

SAINT-GERMAIN et environs (Seine-et-Oise). — *Président :* M. Jacques DU PEUTY, 25, rue de Noailles, à *Saint-Germain.*

SAINT-CLOUD (Seine-et-Oise). — *Président :* M. Auguste AVON, 4, rue Pasteur, à *Saint-Cloud.*

SÈVRES, VILLE-D'AVRAY (Seine-et-Oise). — *Président :* M. Jacques de BERNONVILLE, 73, rue de Brancas, à *Sèvres.*

VERSAILLES et environs, LE CHESNAY (Seine-et-Oise). — *Président :* M. René MALIBAS, 49, boulevard de la Reine, à *Versailles.* Lieu de réunions : 53, rue du Maréchal-Foch; dimanche : 14 heures à 16 heures; jeudi : 20 h. 30 à 22 heures. Deux conférences par mois.

Fédération de la banlieue Est

Président : M. Guy DE BERNARD, 66, avenue de Rigny, à Bry-sur-Marne (Seine). — Toute la correspondance concernant le président de cette fédération doit être adressée 1, rue du Boccador, Paris (8e).

BAGNOLET, LES LILAS, PRÉ-SAINT-GERVAIS, ROMAINVILLE (Seine). — *Président :* Mlle ALBERT, 284, rue de Noisy-le-Sec, à *Bagnolet.*

BRY-SUR-MARNE (Seine). — *Correspondant :* M. Guy DE BERNARD, 66, avenue de Rigny, à *Bry-sur-Marne.*

CHAMPIGNY (Seine). — *Secrétaire :* M. Robert LEMAIRE, 20, avenue de la Marne, à *Champigny.*

CHARENTON, SAINT-MAURICE, ALFORTVILLE, MAISONS-ALFORT (Seine). — *Président :* le Docteur FANTON D'ANDON, 1, rue des Ecoles, à *Charenton.*

CHELLES-VILLEPARISIS (Seine-et-Marne). — M. Paul GOGRY, 50, avenue du Maréchal-Foch, à *Chelles.*

CLAYE-SOUILLY (Seine-et-Marne). — *Correspondant :* M. Georges LETELLIER, à *Claye-Souilly.*

ESBLY (Seine-et-Marne). — *Correspondant :* M. POULAIN, 19, rue de la Mairie, à *Esbly.*

FONTENAY-SOUS-BOIS (Seine). — *Président :* M. MERCIER-BELLEVUE, 5, rue de Nogent, à *Fontenay-sous-Bois.*

GAGNY (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. Estève PETIT, 6, rue des Collines, à *Gagny.*

GARGAN-LIVRY (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* Mlle Henriette FILSJEAN, 28, boulevard du Raincy, à *Livry-Gargan.*

JOINVILLE (Seine). — *Président :* M. BISSON, 12, avenue de la République, à *Joinville.*

LAGNY, THORIGNY, POMPONNE (Seine-et-Marne). — *Secrétaire :* M. POULAIN, 23, rue de Laval, à *Lagny.*

LE RAINCY (Seine-et-Oise), MONTFERMEIL, VILLEMOMBLE, PAVILLONS-SOUS-BOIS (Seine). — *Président :* M. HELEINE, 2, allées Henri-IV. à *Gagny.*

LA VARENNE-SAINT-HILAIRE, CHENNEVIÈRES, ORMESSON, BONNEUIL, SUCY-EN-BRIE. — *Président :* M. Fernand HARMAND, 26, rue des Cèdres, à *Saint-Maur-des-Fossés.*

MEAUX, LIZY-SUR-OURCQ (Seine-et-Marne). — *Président :* M. André TRONCHON, 2, rue de Châge, à Meaux.

MONTREUIL (Seine). — *Président.:* M. Robert VUIBERT, 56, rue de la Fédération, à *Montreuil.* — *Secrétaire et correspondance :* M. Maurice TRESSON, 79, rue de la Solidarité, à *Montreuil.*

NOISY-LE-GRAND (Seine-et-Oise). — *Président :* M. Maurice LARUELLE, 9, rue de la Prévoyance, à *Noisy-le-Grand.*

NOISY-LE-SEC (Seine). — *Correspondant :* M. FRICOTTE, 41, rue Dombasle, à *Noisy-le-Sec.*

NOGENT-SUR-MARNE, LE PERREUX, VILLIERS-SUR-MARNE (Seine). — *Président :* le Docteur MOREAU, 15 bis, avenue Montaigne, *Le Perreux* (Seine). — *Vice-Présidents :* M. André GIRAUD, 62, Grande-Rue, 7, villa Beauté, à *Nogent-sur-Marne,* et le Docteur André COMET, 2 *bis,* allée de Bagatelle, *Le Perreux.* — *Secrétaire* : M. Orsini : 9, rue Lemancel, *Nogent-sur-Marne.*

ROSNY-SOUS-BOIS (Seine), et NEUILLY-PLAISANCE (Seine-et-Oise). — *Président :* M. Marcel BESSEZ, 37, rue Paul-Cavaré, à *Rosny-sous-Bois.*

SAINT-MANDÉ (Seine). — *Président :* M. André DELOYE, 5, rue de l'Alouette, à *Saint-Mandé.*

SAINT-MAUR, PARC-SAINT-MAUR (Seine). — *Président :* M. GORLIN, 11, rue Lucie, à *Saint-Maur-des-Fossés.*

VAUJOURS (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. Henri HULNE, 112, rue de l'Argonne, à *Vert-Galant.*

VINCENNES (Seine). — *Président :* M. MAURY, 1, avenue Lamartine, à Vincennes.

Fédération de la banlieue Sud

ARCUEIL-CACHAN, GENTILLY (Seine). — *Président :* M. MUFFAT, 16, rue des Ecoles, à *Arcueil.*

BOURG-LA-REINE, SCEAUX-ROBINSON, ANTONY, HAY-LES-ROSES, FRESNES, RUNGIS, WISSOUS, CHEVILLY, CHATENAY (Seine). — *Président :* M. Alfred HACKSPIL, 58, rue de Chalais, à l'*Hay-les-Roses.*

CHATILLON, FONTENAY-AUX-ROSES (Seine). — *Président :* M. SALLES, 69, rue de la Côte, à *Plessis-Robinson.*

CLAMART (Seine). — *Président :* M. SALLES, 69, rue de la Côte, à *Plessis-Robinson.*

CHOISY, THIAIS (Seine). — *Vice-président et correspondance :* M. GOSSELIN, 55, avenue de Paris, à *Thiais.*

ETAMPES et arrondissement (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. Paul HOUDY, rue au Comte, à *Morigny-Champigny,* près Etampes.

ISSY-LES-MOULINEAUX (Seine). — *Président :* M. PIRLOT, 60, rue Jean-Jacques-Rousseau, à *Issy-les-Moulineaux.*

IVRY, VITRY, KREMLIN-BICÊTRE, VILLEJUIF (Seine). — *Président :* M. Paul DUCLOUX, 65, route de Choisy, au *Petit-Ivry.*

JUVISY et région (Seine-et-Oise), SAINT-MICHEL-SUR-ORGE. — *Correspondant* : M. André GADIN, 25, rue Montenard, à *Juvisy-sur-Orge*.

MALAKOFF (Seine). — *Président* : Docteur Pierre DURAUD, 27 *bis*, rue Leplanquais, *Malakoff*.

MONTGERON, BRUNOY (Seine-et-Oise). — *Président* : M. BARDIN, 6, rue de la Justice, à *Montgeron*.

MONTROUGE-BAGNEUX (Seine). — *Président* : M. Jean LEGRAND, 6, place de la République, à *Montrouge*. Toutes correspondances au *Vice-Président* : M. LEROY, 54, rue de Bagneux, à *Montrouge*. — Permanence tous les dimanches de 10 à 11 h. 45 chez M. Leroy.

VANVES (Seine). — *Président* : M. André LEQUESNE père, 19, rue de Paris, à *Vanves*. — Permanence tous les mercredis chez le président.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, BOISSY-SAINT-LÉGER, DRAVEIL (Seine-et-Oise). — *Président* : le Docteur ROBINET, 1, avenue Maurice-Berteaux, à *Villeneuve-Saint-Georges*.

Fédération de la banlieue Sud-Est ou P.-L.-M.

CORBEIL, ESSONNES (Seine-et-Oise). — *Président* : M. Georges XEMARD, 3, avenue Darblay, à *Corbeil*.

FONTAINEBLEAU (Seine-et-Marne). — *Président* : M. TAVERNIER, 38, rue Royale, à *Fontainebleau*. — *Secrétaire* : M. Emmanuel GUERIN, 36, rue Lagorse, à *Fontainebleau*.

Correspondants rattachés à la Section de Fontainebleau :

MORET. — M. SUREAU, rue des Fossés, à *Moret*.

CHAMPAGNE. — M. MIALANE, 5, rue du Pas-Rond, à *Champagne*.

MONTEREAU. — M. PERRIN route de Nemours, à *Varennes-sur-Seine*.

SAMÔREAU (Seine-et-Marne). — M. J. DELAFON, *Les Charmettes*, par Samoreau.

MELUN, CHAILLY-EN-BIÈRE, BRIE-COMTE-ROBERT (Seine-et-Marne). — *Président* : M. BEAUMERT, 8, rue Fontaine-la-Reine, à *Melun*.

NEMOURS (Seine-et-Marne). — *Président* : M. Paul MAZIOU, 28, place de la République, à *Nemours*.

RIS-ORANGIS (Seine-et-Oise). — *Correspondant* : M. Gaston BEDU, 11, rue Nationale, à *Ris-Orangis*.

SECRÉTAIRES RÉGIONAUX
ET AGENTS DE LIAISON GÉNÉRAUX

Ces organismes ont été créés pour décharger les services centraux de la Ligue, apporter une aide à nos amis des provinces et créer une liaison plus étroite entre eux.

Les secrétaires régionaux remplissent également les fonctions d'inspecteurs et d'organisateurs de la vente du journal quotidien et de la Production Française Industrielle et Agricole.

Les présidents de nos organisations, ainsi que les ligueurs, alliés, lecteurs et amis n'appartenant pas à un groupe constitué, sont instamment priés de se mettre en rapport avec eux et de se servir

de leur entremise pour toutes les questions concernant la Ligue, la diffusion et l'inspection du journal quotidien et de l'hebdomadaire, la main-d'œuvre civique et, en général, pour tout ce qui concerne la propagande et le mouvement d'Action Française.

Ire ZONE

(Région Nord)

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Oise, Aisne, Ardennes, Marne.

Secrétaire Régional :

M. Maurice Dupont, 7, rue Laurendeau, à Amiens (Somme).
(C. P. Maurice Dupont. Paris 7-808).

IIe ZONE

(Région Nord-Ouest)

Mayenne, Calvados, Seine-Inférieure, Sarthe, Manche, Orne, Eure.

Sans Secrétaire Régional.

IIIe ZONE

(Région Ouest)

1re PARTIE : Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan.

2e PARTIE : Loire-Inférieure, Ille-et-Vilaine, Maine-et-Loire.

Secrétaire Régional :

M. André FEILDEL, 2, rue Frédéric-Caillaud, à Nantes.
(C. P. Nantes, 94-97 et 386-09 Paris.)

IVe ZONE

(Alsace)

Bas-Rhin, Haut-Rhin.

Sans Agent de Liaison Général actuellement.

(Lorraine)

Moselle

Sans Agents de Liaison Général actuellement

pour les départements des Vosges, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Aube, Haute-Marne et le Territoire de Belfort.

Pas d'agent de liaison général.

Ve ZONE

(Région de la Loire)

Cher, Loiret, Indre, Eure-et-Loir, Yonne, Nièvre.

Secrétaire Régional :

Le Commandant ARIES, 66, quai du Châtelet, à Orléans (Loiret).
(C. P. 100-19 Orléans.)

VIe ZONE

(Région du Sud-Ouest)

PARTIE NORD : Charente, Charente-Inférieure, Indre-et-Loire, Vienne, Deux-Sèvres, Vendée, Loir-et-Cher.

Secrétaire Régional :

M. Jean JAMAIN, 5, rue du Dr-Gaillard, à Parthenay (Deux-Sèvres).
(C. P. Bordeaux 9-952.)

PARTIE SUD : Gironde, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées.

Secrétaire Régional :

M. Paul COURCOURAL, 7, rue Ravez, à BORDEAUX (Gironde).
(C. P. Bordeaux 9-496.)

VIIe ZONE

(RÉGION DU MASSIF CENTRAL)

Allier, Corrèze, Creuse, Cantal, Haute-Vienne, Puy-de-Dôme.

Secrétaire Régional :

M. Elie JACQUET, 114, rue Grange-Garat, à Limoges (Haute-Vienne).
(C. P. Limoges 2-541.)

VIIIe ZONE

(RÉGION DE LYON)

Rhône, Ain, Savoie, Haute-Savoie, Saône-et-Loire, Loire, Haute-Loire, Ardèche, Isère, Drôme, Jura.

Secrétaire Régional :

M. Louis JASSERON, 5, place Vendôme, à LYON.
Tél. Parmentier 26-50.
et à la permanence : 26, place Bellecour, LYON.
Tél. Franklin 06-07.

VIIIe ZONE

(MIDI)

Pour la Lozère, la Haute-Saône, le Doubs, la Côte-d'Or.

Pas de Secrétaire Régional.

IXe ZONE

(RÉGION DE TOULOUSE)

Haute-Garonne, Aveyron, Ariège, Gers, Aude, Tarn-et-Garonne, Pyrénées-Orientales, Lot, Tarn.

Secrétaire Régional :

M. Alban CASTELBERT, 14, rue Saint-Sauveur, à TOULOUSE (Hte-G.).
(C. P. 53-17 Toulouse.)

Xe ZONE

(RÉGION DU MIDI — CÔTÉ OUEST)

Pour le département du Gard.

Pas de Secrétaire Régional.

Pour le département de l'Hérault.

Pas de Secrétaire Régional.

(RÉGION DU MIDI — CÔTÉ EST)

Alpes-Maritimes, Hautes et Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Corse.

Pas de Secrétaire Régional.

XIe ZONE. — ALGÉRIE

Alger, Oran, Constantine.

Secrétaire Régional :

M. Paul SICARD, 30, rue Dumanoir, à ORAN.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

FÉDÉRATION PROVENÇALE DES SECTIONS D'ACTION FRANÇAISE

Président :
Le Cdt DROMARD, A. F., 60, rue Grignan, à Marseille (B.-du-R.).
Vice-Président :
M. Albert GALLIZIA, A. F., 60, rue Grignan, à Marseille (B.-du-R.)
Secrétaire :
M. Henri LAVALADE, A. F., 60, rue Grignan, à Marseille.
Secrétaire Général :
M. Pierre REYNAUD, A. F., 60, rue Grignan, à Marseille.
Permanence : 60, rue Grignan, à Marseille (ouverte tous les jours, sauf le dimanche, de 10 h. 30 à 12 heures, et de 14 h. 30 à 20 h.).
La Fédération Provençale comprend cinq Fédérations départementales : Alpes-Maritimes, Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse.

FÉDÉRATION LORRAINE

Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges.
Président :
M. Charles BERLET, 8, rue d'Alliance, à Nancy (M.-et-M.).
Délégué Général à la Propagande :
M. Charles BARTH, 2, avenue de la Gare, à Jarville (M.-et-M.).
Secrétaire Général :
M. Paul MENESTREY, 8, rue de la Monnaie, à Nancy (M.-et-M.).

FÉDÉRATION DES SECTIONS D'A. F. DE FRANCHE-COMTÉ ET DE BELFORT

Haute-Saône, Doubs et Territoire de Belfort.
Secrétaire :
M. Jules DE TREVILLERS, 2, rue Carnot, à Vesoul (Haute-Saône).

FÉDÉRATION DAUPHINOISE

Isère, Hautes-Alpes.
Président :
Docteur Henri ARBASSIER, 35, rue Lesdiguières, à Grenoble (Isère).

FÉDÉRATION DE HAUTE-NORMANDIE

Seine-Inférieure et Eure.
Président :
Marquis DE CHAMBRAY, à Chambray, par Damville (Eure).
Vice-Présidents :
M. Jules LESUEUR, 106, boulevard des Belges, à Rouen (S.-Inf.).
M. Alfred PESLE, 16, rue Louis-Leprévost, à Sanvic (S.-Inf.).
Secrétaire Général :
M. Jules LESUEUR.
Trésorier-Secrétaire pour la Seine-Inférieure :
M. G. CAUCHOIS, 31, rue de Rouen, à Rouen.
Trésorier pour l'Eure :
Baron DU POUGET, Navarre, Evreux (Eure).
Secrétaire pour l'Eure :
Commandant DUBOIS, 50, rue Saint-Louis, à Evreux (Eure).
Propagande et Presse :
Comte DE BONARDI, rue Charles-Corbeau, à Evreux.
Commandant DUBOIS, 50, rue Saint-Louis, à Evreux.

M. Pierre LE CORGNE, 32, rue Gibert-Biharel, à Rouen.
M. COLLANGE, rue Cotton, à Rouen, Saint-Aignan.
M. H. DU CHAYLA, 7, rue Scudéry, Le Havre.

FÉDÉRATION CHAMPENOISE

Aube, Ardennes, Marne, Haute-Marne.
Régions de Provins et de Coulommiers.

Président :

M. Raymond LHEUREUX, château du Valsuzenay, par Vendeuvre (Aube).

Secrétaire :

Docteur L.-D. DESTOUCHES, 1 *bis*, rue Charles-Delaunay, à Troyes.

AIN

Président départemental : M. Albert BAYLE, avocat, 2, rue Lalande, à *Bourg* (Ain).

Secrétaire départemental : M. Julien COMTET. *Permanence d'A. F. :* 10, rue du Docteur-Ebrard (le samedi de 17 à 19 heures).

BOURG. — *Président :* M. Albert BAYLE, avocat. *Permanence :* 10, rue du Docteur-Ebrard, le samedi, de 17 à 19 heures.

OYONNAX. — *Secrétaire :* M. L. NEYROUD, 85 *bis*, rue Voltaire, à *Oyonnax*. *Permanence :* 93, rue Anatole-France, mardi, de 18 à 20 heures.

SECTION DE BRESSE ET DOMBES (CHATILLON-CHALARONNE, NEUVILLE-LES-DAMES, THOISSEY, VONNAS. — *Président :* M. R. DE GEVIGNEY. Le Chapître, à *Neuville-les-Dames*.

AISNE

Président de la Fédération départementale : M. A. CORNU-LANGY, *Bucy-le-Long* (Aisne).

LAON. — *Président :* Le Commandant LE CAMUS. *Permanence :* 39, rue Chatelaine (2e étage), à *Laon*.

CHATEAU-THIERRY. — *Délégué à la propagande :* M. Fernand GRASSOT, à *Chierry*, par *Château-Thierry*.

SAINT-QUENTIN. — Secrétaire : M. Raymond BIARD, 81, rue Voltaire, à *Saint-Quentin*.

SOISSONS. — *Président :* M. A. CORNU-LANGY. *Permanence :* 24, Grande-Rue, à *Soissons*.

VERVINS. — *Président :* M. R. PREUX, Epicerie Centrale, à *Vervins*.

ALLIER

Secrétaire départemental : M. Jean MOURAUD, à *La Chaume*, par *Saint-Pourçain-sur-Sioule*.

MOULINS. — *Président :* le Docteur FOURNY, 33, rue Ledru-Rollin, à *Moulins*. *Permanence :* 28, place de la Bibliothèque, à *Moulins*.

MONTLUÇON. — *Président :* M. Louis DUPUY, pharmacien, route de Moulins, à *Montluçon*.

SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE. — M. Jean MOURAUD, *La Chaume*, par *Saint-Pourçain-sur-Sioule*.

LA PALISSE. — *Président :* M. J. BERTUCAT, industriel, à *La Palisse*.

VICHY. — M. René DOUTRE, 19, rue de Paris, à Vichy. *Permanence :* place de l'Eglise-Saint-Louis, à *Vichy.*

ALPES-MARITIMES

NICE. — Permanence, 4, rue Paul-Deroulède.

CANNES. — *Président :* M. DESCOURNUT, Villa « Les Anémones », *Le Cannet,* près *Cannes. Permanence :* tous les jeudis de 17 h. à 19 h. à la Taverne Royale (entrée par le n° 10 de la rue Buttera), sauf pendant la période du 1er juillet au 1er octobre.

BEAUSOLEIL. — *Président:* M. Alphonse GRANIER, 15, boulevard de la République, *Beausoleil.*

ANTIBES, JUAN-LES-PINS. — Rattaché à Cannes. *Correspondant :* M. NICOT, 4, rue Victor-Emmanuel, à *Antibes.*

GRASSE. — *Correspondant :* M. André BEDOIN, 13, boulevard du Jeu-de-Paume, à *Grasse.*

MENTON. — *Correspondant :* M. PASTOR, quincaillier, 9, rue de la République, à *Menton.*

BASSES-ALPES

HAUTE-PROVENCE. — *Président de la Fédération départementale de Haute-Provence :* M. le Comte Jean DE SAPORTA, château de Rousset, par *Gréoulx-les-Bains.*

MANOSQUE. — *Président :* M. AUBERT, pharmacien, Grande-Rue, *Manosque.*

SISTERON-LES-MÉES. — *Président :* M. Alphonse DE TAILLAS, château de La Gazette, par *Sisteron.*

BANON. — M. le docteur DIVOL, à *Banon.*

GRÉOULX. — *Correspondant :* M. le Comte Jean DE SAPORTA, château de Rousset, par *Gréoulx.*

MALLEMOISSON. — *Correspondant :* M. Henri MICHEL, à *Mallemoisson.*

LES MÉES. — *Correspondant :* M. Auguste FOURNEL, à *La Coste,* par *Les Mées* (rattaché à Sisteron).

MONTFURON. — *Correspondant :* M. Joseph BAGNIS, à *Montfuron.*

NOYERS-SUR-JABRON. — *Correspondant :* M. Marcel EYSSERIC, à la *Grande Bastide,* par *Noyers.*

LE REVEST-DU-BION. — *Correspondant :* M. Jean BARRUOL, au *Revest-du-Bion.*

SIMIANE. — M. le Docteur ESTELLE, à *Simiane.*

LES SALLES (VAR). — M. Rodolphe ROUX, *aux Salles* (localité rattachée à la Fédération de Haute-Provence.)

HAUTES-ALPES

(Département rattaché à la Fédération Dauphinoise)

ARDÈCHE

Secrétaire général du Comité départemental : M. Marc VINCENT, *Les Rochers,* par *Davezieux* (Ardèche).

FÉDÉRATION DU HAUT-VIVARAIS

ANNONAY. — *Président :* M. Charles BERTRAND, 23, boulevard de la République, à Annonay.

TOURNON. — *Correspondant :* M. Jean BOZZINI, Place Carnot, à *Tournon.*
LAMASTRE. — *Président :* M. le Comte DE FRAIX DE FIGON, à *Urbillac,* par *Lamastre.*

FÉDÉRATION DU CENTRE

LA VOULTE-LE-POUZIN. — *Correspondant :* M. Jean CRUMIERE. *Le Pouzin.*
LE TEIL. — *Président :* M. Gabriel CHARRE, *Le Teil.*
BOURG-SAINT-ANDÉOL. — *Président :* M. Arthur FAVIER, à *Bourg-Saint-Andéol.*
SAINT-MARCEL-D'ARDÈCHE. — *Président :* M. Louis TEYSSIER, à *Saint-Marcel-d'Ardèche.*
VILLENEUVE-DE-BERG. — *Correspondant :* M. Xavier DUMAS, à *Villeneuve-de-Berg.*
SAINT-MAURICE-D'IBIE. — *Président :* M. ARSAC, à *St-Maurice-d'Ibie.*

FÉDÉRATION DU BAS-VIVARAIS

Président : M. Albert MALET, château de la Tour, par *Les Vans.*
AUBENAS. — *Président :* M. Georges VERNY, à *Pont-d'Aubenas.*
LAGORCE. — *Président :* M. Georges SERMEAS, à *Lagorce.*
LARGENTIÈRE. — *Correspondant :* M. Louis DEROCLES, agent d'assurances, à *Largentière.*
PRUNET. — *Président :* M. B. FARGIER, à *Prunet,* par *Rocher.*
LES VANS. — *Président :* M. Ernest PORTAL, *Les Vans.*
GRAVIÈRES. — *Président :* M. Léon DAYRE, à *Gravières.*

ARDENNES

Président départemental : M. Ernest DRUY, 15 *ter,* boul. Fabert, à *Sedan.*
Secrétaire départemental : M. Raymond VONNER, 11, rue d'Aubilly, *Charleville.*
MÉZIÈRES-CHARLEVILLE. — *Président :* M. Jean DEMONCEAU, 26, rue Colette, à *Mézières. Secrétaire :* M. Léon DERVIN, 15, rue Irénée-Carrée, à *Charleville.*
SEDAN. — *Président :* M. Ernest DRUY, 15 *ter,* boul. Fabert, à *Sedan.*
RETHEL. — *Président :* M. HEITZ, pharmacien, rue Thiers, à *Rethel.*
TOURTERON. — *Correspondant :* M. A. CHOQUET, à *Tourteron.*
GIVET (et canton). — M. R. PARISOT, 9, avenue Pasteur, à *Givet.*

ARIÈGE

PAMIERS. — *Président :* M. Bernard DE SEYNES-LARLENQUE, à *Saverdun.* — *Correspondance :* M. Bernard SILVESTRE, 14, rue d'Enrouge, à *Pamiers.*
SAINT-GIRONS. — *Président :* M. Henry DE LINGUA DE SAINT-BLANQUAT, Château de Marveille, par *Bordes-sur-Arize. Correspondance* à M. Louis MARSAN, 18, rue Villefranche, à *Saint-Girons. Permanence :* Maison ARIEU, rue Pujol.
AUCAZEIN. — *Correspondance :* Baron Paul DE SOLAN-BETMALE, au Château, à *Aucazein.*
LA BASTIDE-DE-SÉROU. — *Correspondance :* M. Roger D'AMBOIX DE LARBONT, *Le Val Larbont,* près *La Bastide-de-Sérou.*
MAZÈRES. — *Correspondance :* M. Henri MOUCHARD, à *Mazères.*

MOULIS. — *Correspondance :* M. Marcel GAUTHIER D'AUNOUS, Château de *Las Tronques*, par *Moulis*.

AUBE

Président départemental : M. Pierre MILLERET, 36, rue des Terrasses, à *Troyes*.

TROYES. — *Président :* M. Pierre MILLERET, 36, rue des Terrasses, à *Troyes*. *Secrétaire :* Docteur DESTOUCHES, 1 *bis*, rue Charles-Delaunay, à *Troyes*. *Permanence :* chez le Docteur DESTOUCHES.

BAR-SUR-AUBE (en réorganisation). — *Correspondant* : M. Georges AUBRY, place Carnot, à *Bar-sur-Aube*.

LUSIGNY. — *Président :* Docteur E. LOUVET, à *Lusigny*.

LANDREVILLE. — *Correspondant :* M. Armand DUFOUR, viticulteur à *Landreville*.

NOGENT-SUR-SEINE. — *Président :* Docteur MAUVILLE, à *Nogent-sur-Seine*.

AUDE

Président de la Fédération départementale : Comte Christian DE LORGERIL, au Château de Pennautier, à *Pennautier* (Aude).

CARCASSONNE. — *Président :* Docteur CAZALS. *Correspondance* à M. Roger DETOURS, 29, route de Montréal, *Carcassonne*. *Permanence :* 17, rue de la Préfecture.

NARBONNE. — *Correspondant :* M. Fernand MAITRET, 46, rue Rossini prolongée. *Permanence :* 12, rue Lapeyrade.

CASTELNAUDARY. — *Président :* M. Henry BRUNET, 63, rue du Port, *Castelnaudary*. *Permanence :* chez le Président.

AZILLE. — *Président :* M. Jean LATOUR. *Correspondance* à M. LUBIN Estève, à *Azille*.

AIGUES-VIVES. — *Correspondant :* M. Irénée MAYNADIE, par *Peyriac-Minervois*.

BOUTENAC. — *Correspondant :* M. Henri FABRE, à *Gasparrets*, par *Boutenac*.

BRAM. — *Correspondant :* M. Théophile PIQUET, Château de Valgros, *Bram*.

BARBAIRA. — *Correspondant :* M. Jacques FABRE, à *Barbaira*, par *Capendu*.

COURSAN. — *Président : :* M. Léon ESCANDE-JALABERT, 4, rue Hoche, *Coursan*.

CONQUES-SUR-ORBIEL. — *Président :* M. Adolphe FRAISSE, viticulteur, à *Conques-sur-Orbiel*.

CASTELNAU-D'AUDE. — *Correspondant :* M. Fernand BOUTET, propriétaire à *Castelnau-d'Aude*, par *Lézignan*.

CANET-D'AUDE. — *Correspondant :* M. François MIQUEL, à *Canet-d'Aude*.

CUXAC-D'AUDE. — *Correspondant :* M. Jules DELAUDE, « Les Glycines », à *Cuxac-d'Aude*.

ESPERAZA. — *Correspondant :* M. Marcel SENTY, comptable, rue de la République, à Esperaza.

FENDEILLE. — *Correspondant :* M. Jacques DEMANTE, château du *Canast*, par *Fendeille*.

FERRALS-DES-CORBIÈRES. — *Correspondant :* M. Charles LIGNERES, à *Ferrals-des-Corbières.*
GINESTAS. — *Correspondant :* M. Augustin BEZIAT, *Ginestas.*
LIMOUX. — *Président :* M. Antonin AZAIS, place du Bois, à *Limoux.*
LÉZIGNAN. — *Président :* M. Gabriel JOULIA, 52, Cours de la République, *Lézignan.*
LACASSAIGNE. — M. Osmin GUILHERN, à *Lacassaigne.*
LAURABUC. — *Correspondant :* M. Antoine BOUSQUET, industriel à *Laurabuc,* par *Pexiora.*
LAPALME. — *Président :* M. Jean-Louis PELISSIER, à *Lapalme. Correspondance* à M. André GLEIZES, à *Lapalme.*
LAURE. — *Président :* M. Alphonse CASTAGNE, à *Laure. Correspondance* à M Auguste AZALBERT.
MONTRÉAL-D'AUDE. — *Président :* M. Henri DE CALMES, à *Montréal-d'Aude.*
NÉVIAN. — *Correspondant :* M. Paul SURBEZY, à *Névian.*
PEXIORA. — *Correspondant :* M. Raymond TERRIER, négociant, *Pexiora.*
PENNAUTIER. — *Correspondant :* M. Laurent BERTROU, à *Pennautier.*
SALLÈLE-D'AUDE. — *Président :* M. Germain LAVAL, à *Sallèle-d'Aude.*
SAINT-HILAIRE. — *Correspondant :* M. Marius JEAN, à *Saint-Hilaire.*
SAINT-ANDRÉ-DE-ROQUELONGUE. — *Correspondant :* M. Henri MARTY, à *Saint-André-de-Roquelongue.*
SAINT-NAZAIRE. — *Correspondant :* M. Louis FOURNIER, à *Saint-Nazaire.*
SAINT-PAPOUL. — *Correspondant :* M. Jean-Baptiste GUIPAUD, sandalier, à *Saint-Papoul.*
TRÈBES. — *Correspondant :* Comte René DE GARNIER DES GARETS, Château de *Saint-Julien,* par *Trèbes.*
VAL-DE-DAGNE. — *Correspondant :* M. Joseph PECH, à *Val-de-Dagne.*
VILLEDAIGNE. — *Correspondant :* M. Paul JOULIA, à *Villedaigne.*

AVEYRON

Président de la Fédération du Rouergue : M. Pierre MARTIN, 29, Boulevard de la République, *Millau.*
MILLAU. — Adresser la correspondance à M. Christian LAPORTE, 9, place de l'Hôtel-de-Ville, *Millau.*
RODEZ. — *Président :* M. Roger MANIERE, 15, avenue Victor-Hugo. Adresser la correspondance à M. Irénée LACAZE, café du Bourg, place du Bourg, à *Rodez.*
SAINT-AFFRIQUE. — *Président :* M. Joseph BERNARD, 1, rue de l'Industrie, *Saint-Affrique.*
DECAZEVILLE. — *Correspondant :* M. Augustin LATAPIE, comptable, avenue du Maréchal-Joffre (pour cause de similitude de nom, nécessité d'indiquer la profession).
FONDAMENTE. — *Correspondant :* M. Joseph HERMILIS, à *Mézerens,* par *Fondamente.*
RECOULES-PRÉVINQUIÈRES. — *Correspondant :* M. Henry BEDEL, Château de *Buzareingues,* par *Recoules.*

SAINT-GENIEZ-D'OLT. — *Correspondant :* M. Laurent PETIT, *Saint-Geniez-d'Olt.*

SAINT-VICTOR. — *Correspondant :* M. Camille GASTAL, au *Palleyras, Costes-Cozou,* par *Saint-Victor.*

TERRITOIRE DE BELFORT

BELFORT. — Territoire de Belfort, l'arrondissement de Montbéliard (Doubs) et le canton d'Héricourt (Haute-Saône). *Président :* M. Bernard DEJONQUIERES, 39, faubourg de Paris, à *Belfort. Secrétaire-trésorier :* M. Marcel STRIBLEN, 76, Grande-Rue, à *Bavilliers,* par *Belfort.*

BEAUCOURT-AUDINCOURT. — *Président :* M. Louis FISCHESSER, 16, rue de Saint-Dizier, à *Beaucourt. Secrétaire :* M. René STRUB, 23, Cité Chatelot, à *Beaucourt.*

BOUCHES-DU-RHONE

Président de la Fédération Départementale : Commandant DROMARD, 60, rue Grignan, *Marseille.*

Vice-Président de la Fédération départementale : M. Henri LAVALADE, 60, rue Grignan, à *Marseille.*

Secrétaire départemental : M. C. DUNEAU, 60, rue Grignan, à *Marseille.*

MARSEILLE. — *Président :* Commandant DROMARD. *Permanence :* 60, rue Grignan (ouverte de 10 h. 30 à 12 h. et de 14 h. 30 à 20 heures).

AIX. — *Président :* M. Allard THEUS. *Permanence :* 10, rue Mazarine.

ARLES. — M. DE CREMIERS, château de Barret. *Vieux* par *Arles.*

MARTIGUES. — *Président :* M. SALOMON, négociant, route de Port-de-Bouc, *Martigues.*

CHARLEVAL. — *Président :* M. Jules JACQUEMUS, à *Charleval.*

ROQUEVAIRE. — *Président :* M. Marin VERAN, *Campagne Arène,* par *Roquevaire.*

SALON. — *Président :* M. MILHAU, Villa « Les Tilleuls », vieille route de Pelissane, à *Salon.*

AURIOL. — *Correspondant :* M. Marius BRUNET, industriel, quartier Saint-Pierre, à *Auriol.*

LAMANON. — *Correspondant :* M. René SAVOYE, à *Lamanon.*

LAMBESC. — *Correspondant :* M. Louis WARTEL, à *Lambesc.*

MALLEMORT. — *Correspondant :* M. Henri REBOUL, à *Mallemort.*

MAUSSANE. — *Correspondant :* M. Adrien MOUCADEL, propriétaire à *Maussane.*

MOURIES. — *Correspondant :* M. Joseph REYNAUD, coiffeur à *Mouries.*

PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHÔNE. — *Correspondant :* M. Jacques GIRARD, avenue des Pins, *Port-Saint-Louis-du-Rhône.*

SAINT-CANNAT. — *Correspondant :* Mlle VARENNE, à *Saint-Cannat.*

SAINT-ZACHARIE (VAR). — *Correspondant :* M. Louis JURAMY, à *Saint-Zacharie* (localité rattachée à la Fédération des Bouches-du--Rhône.

SECTION CANTONALE DE MOLLEGES (comprend les localités suivantes) :

MOLLÈGES, EYGALIÈRES, CABANNES, ST-ANDIOL, ORGON, PLAN-D'ORGON.
Président : M. CLAVEL, ancien secrétaire de mairie, à *Mollèges.*
Permanence : chez M. CLAVEL, à *Mollèges.*

Vendée provençale

Les localités suivantes groupées sous la présidence de M. REGIS d'OLEON, à *Rognonas*, forment la Fédération de la Vendée Provençale.

BARBENTANE. — *Président :* M. J.-B. RAOULX, à *Barbentane. Permanence:* Café du Midi.
BOULBON. — *Président :* M. Gustave BURAVAN, à *Boulbon.*
CHATEAURENARD. — *Président :* M. Jacques DE BRION, à *Châteaurenard.*
GRAVESON. — *Président :* M. André MILLET, mas Jullian, route de Maillane, *Graveson.*
MAILLANE. — *Président :* M. FASSY, Jean-Marie, sur le Cours, *Maillane.*
MOLLÈGE. — *Président :* M. CLAVEL, ancien secrétaire de mairie, *Mollèges.*
ORGON. — *Président:* M. Louis REYNE, conseiller municipal, *Orgon.*
ROGNONAS. — *Président :* M. Régis d'OLEON, Château d'Oléon, par *Rognonas.*
SAINT-REMY. — *Président :* M. le Marquis DE LAGOY, Château de Lagoy, par *Saint-Remy.*
CABANNES. — *Correspondant :* M. Marius BENOIT, à *Cabannes.*
EYGALIÈRES. — *Correspondant :* M. Henri DELORME, à *Eygalières.*
EYRAGUES. — *Correspondant :* M. MOUNOND, notaire à *Eyragues.*
NOVES. — *Correspondant :* M. Louis ALLAZARD, à *Noves.*

CALVADOS

Président d'Honneur de la Fédération départementale : le Comte R. DE MAISTRE, à *Saint-Martin,* par *Livarot.*
Président de la Fédération départementale : le Comte H. D'AIGNEAUX, à *Saint-Pierre-des-Ifs,* par *Lisieux.* (Téléphone 2, Saint-Pierre-des-Ifs).
Secrétaire et trésorier : M. R. JAMES, 38, rue Hamelin, à *Pont-l'Evêque* (Tél. 30).

CAEN. — *Président :* M. DE CORNIERE, 12, rue Pasteur, à *Caen.* (Tél. 15-27). *Trésorier :* M. MONCUIT, 7, rue Guilbert. *Secrétaire :* M. PORTIER, 32, rue Saint-Martin. *Permanence :* 14, rue Hamon, à *Caen* (ouverte tous les jeudis soir).
LISIEUX. — *Correspondant :* M. LE COZANNET, 21, rue des Terres-Noires, à *Lisieux.*
SAINT-PIERRE-SUR-DIVES. — *Correspondant :* M. ANGLEMENT, 34, rue de Lisieux, à *Saint-Pierre-sur-Dives.*
PONT-L'EVÊQUE. — *Président :* M. R. JAMES, 38, rue Hamelin, à *Pont-l'Evêque.*
CAMBREMER. — *Correspondant :* M. CHOLLET, *à Montreuil-en-Auge,* par *Cambremer.*
FALAISE. — *Président :* M. DES HAMEAUX, propriétaire agriculteur,

Carabillon, à *Cordey*, par *Falaise*. *Secrétaire* : M. R. JULIEN, épicier-grainetier, à *Falaise*.

LIVAROT-VIMOUTIERS-ORBEC. — *Président* : le docteur J. BOULLARD, à *Vimoutiers* (Orne) (Tél. 0,52.) *Secrétaire* : M. R. LEVEQUE, au Val Raquet, aux *Mouthiers-Hubert*, par *N.-D.-de-Courson*. *Correspondant pour Livarot* : M. MAHIEU, place Banaston, à *Livarot*.

CANTAL

Président départemental : Le Comte DE VARAX, Château de Sedaiges, par *Marmanhac*.

AURILLAC. — *Président* : le Comte DE VARAX, Château de Sedaiges, par *Marmanhac*.

CHARENTE

ANGOULÊME. — *Président* : *M.* Raoul DE BERCEGOL, 19, rue d'Austerlitz, Angoulême. *Permanence* : 20, rue de Beaulieu, *Angoulême*.

COGNAC. — *Président* : M. Ferdinand DE ROFFIGNAC, Château Chesnel, *Cherves-de-Cognac*. *Permanence* : 8, rue Magdeleine.

MANSLES. — *Président* : Docteur BARRAUD DE LAGERIE, *à* Aunac.

ROUILLAC-HIERSAC. — *Président* : M. André MIGNOT, *Tarsac*, par *Saint-Saturnin*.

RUFFEC. — *Président* : M. Gabriel CORNUT, à *Villefagnan*.

CHARENTE-INFÉRIEURE

Secrétaire départemental : M. Daniel LAFFITTE, Villa Saint-Louis, boulevard Guillet-Maillet, *Saintes*.

LA ROCHELLE. — *Président* : le Docteur CHABANEIX, 6, rue des Fonderies, *La Rochelle*.

L'EGUILLE. — *Président* : M. A. HERMANT, à *l'Eguille*.

ROCHEFORT-SUR-MER. — *Président* : le Docteur DEMARQUE, 30, rue de la République, *Rochefort-sur-Mer*.

ROYAN. — *Président* : Capitaine BRUNEAU, Villa des Tilleuls, boulevard de Perpigna, *Royan*. *Permanence* : 31, rue Saint-Pierre, *Royan*.

SAINTES. — *Président* : M. Jacques DE SILVESTRE. *Permanence* : 3, quai de l'Yser, *Saintes*.

SAUJON. — *Correspondant* : M. Pierre D'AVIAU DE TERNAY, Château de Chaillonnay, à *Saujon*.

BALLANS. — *Correspondant* : M. Maurice DANIAUD, à *Ballans*.

MONTLIEU. — *Correspondant* : M. Joseph DUMAS, pharmacien à *Montlieu*.

MORTAGNE-SUR-GIRONDE. — *Correspondant* : le Commandant FETE, à Mortagne-sur-Gironde, (en liaison avec la section de *Saintes*).

CHER

Secrétaire départemental : le Vicomte H. DE LUPPE, à *Belair*, par *Levet*.

BOURGES et Arrondissement. — *Président* : le Vicomte Hubert DE LUPPE. *Permanence* : 4, rue des Armuriers, à *Bourges*.

VIERZON. — *Président :* le Comte M. DE LESSEPS, à la *Chesnaie*, par *Vatan* (Indre).
GROUPE DU SANCERROIS. — *Président :* M. G. FRELAT, rue de la Paix, à *Sancerre*.
ARRONDISSEMENT DE SAINT-AMAND. — *Président :* M. Albert LUYLIER, à *Culan*. *Secrétaire-trésorier :* M. E. BRODY DE LAMOTTE, à *Saint-Amand-Montrond*.
GROUPES DU NORD. — *Président :* M. MONTIGNY, à *la Saulzay*, par *Saint-Amand*.
GROUPES DU SUD. — *Président :* le Vicomte A. DE LOUBENS DE VERDALLE, à *La Courcelle*, par *Prévéranges*.
GROUPES DE L'EST. — *Président :* M. E. RAYNAUD, rue des Ponts, *Sancoins*.

CORRÈZE

TULLE et BRIVE. — *Président :* M. LAGRANDANNE, Château Buthier, à *Uzerches* (Corrèze).
USSEL. — *Secrétaire :* M. BERTRAND, photographe à *Ussel*.
LUBERSAC. — *Correspondant :* M. Jean MERLIAC, *Lagaudie*, par *Lubersac*.

CORSE

Président : Le Docteur J. DA PASSANO, 25, Cours Napoléon, à *Ajaccio*.

COTE-D'OR

DIJON. — *Président :* M. Charles ARBASSIER, 6, place Grangier, à *Dijon* (Téléph. 17-70). *Vice-Président :* M. DE JESSE. *Secrétaire :* M. A. BICHOT, 2 bis, rue de Montchapet (C. Ch. Post. Dijon 219.03). *Permanence :* 26, rue Chabot-Charny, à *Dijon*, tous les jours de 18 à 19 heures. Les vendredis réunions à 20 h. 30.
BEAUNE. — *Président :* M. A. CHOPPIN, à *La Creusotte*, par *Beaune*.
NUITS-SAINT-GEORGES. — *Président :* M. Paul GARDEY, à *La Serrée*, par *Nuits-Saint-Georges*.

COTES-DU-NORD

SAINT-BRIEUC. — *Président :* Comte DE COUESSIN, Château de la Coste, par *Saint-Julien*. *Permanence :* 9, rue Vicairie, *Saint-Brieuc*.
PLENEUF. — *Correspondant :* Comte DE NANTOIS, Château de Nantois, par *Pleneuf*.
LANNION. — *Correspondant :* Docteur DE SAGAZAN, rue Jeanne-d'Arc, à *Lannion*.
GUINGAMP. — *Correspondant :* M. DE SAINT-MAUR, à *La Chesnaie*.
PERROS-GUIRREC. — *Correspondant :* M. ROULLEAU, Grand Hôtel de Trestrignel, *Perros-Guirrec*.
DINAN. — *Président :* Capitaine DE BLIGNIERES, *La Cocquenaye*, par *Pleudihen*.
NOTRE-DAME-DU-GUILDO. — *Correspondant :* M. DE LA BLANCHARDIERE, *Notre-Dame-du-Guildo*.

PLANCOET. — *Correspondant :* M. DE COURVILLE, à *Boisrion*, par *Plancoet.*

CREUSE

Président départemental : Docteur Alexis DUFOUR, 21 bis, faubourg de Toulouse, à *Guéret.*

GUÉRET. — *Président :* Docteur Alexis DUFOUR, 21 bis, faubourg de Toulouse, à *Guéret.*

CANTON DE BELLEGARDE. — *Correspondant :* M. François BELLAT, régisseur à *Mainsat.*

CANTON DE CROCQ. — *Correspondant :* M. le Comte G. DE FOURNOUX, à *Saint-Maurice*, près *Crocq.*

CANTON DE FELLETIN. — *Correspondant :* le Docteur DEGUILLAUME, à *Felletin.*

CANTON DE GENTIOUX. — *Correspondant :* M. Victor BARBIER, à *Banizette*, par *La Nouaille.*

AUBUSSON. — *Président :* M. J. POUDELET, Villa Saint-Jean, rue Saint-Jean, à *Aubusson.*

ARRONDISSEMENT DE BOURGANEUF. — Délégué : M. Gérard DE LA GRANGE, *Le Bost Perussé*, par *Bourganeuf.*

BÉNÉVENT-L'ABBAYE. — *Correspondant :* M. Emile MISME, à *Bénévent-l'Abbaye.*

ARRONDISSEMENT DE BOUSSAC. — *Délégué :* M. Pierre SIMOULIN, assurances, à *Boussac.*

CANTON DE CHATELUX-MALVALEIX. — *Correspondant :* M. René BEAUCHESNE, *Le Petit-Freneix*, par *Clugnat.*

DORDOGNE

Président de la Fédération Départementale :
Comte G. DE CHOISEUL-PRASLIN, château de Septfonds, à *Périgueux.*

PÉRIGUEUX. — *Président :* Comte DE CHOISEUL-PRASLIN. *Secrétaire :* M. CHASSAING, 27, rue Victor-Hugo. *Permanence :* rue Victor-Hugo.

BELVÈS. — *Président :* Le Marquis DE COMMARQUE, La Bourlie, *Urval*, par *Le Buisson.*

MUSSIDAN. — *Président :* M. Henri DE GARDONNE, *La Pouzie*, par *Villamblard. Secrétaire :* M. A. DUSSOL, à *Saint-Médard-de-Mussidan.*

RIBÉRAC. — *Président :* M. GUINARD, *La Meyfrenie*, par *Verteillac.*

THIVIERS. — *Président :* M. SAINT-LO, pharmacien, rue Lamy, à *Thiviers.*

SARLAT. — *Président :* M. DE LA TOUR DU ROCH, au *Roch*, par *Sarlat. Secrétaire :* M. G. MARTIN, pharmacien à *Sarlat.*

DOUBS

Président : M. Georges BERNARD, 27, Chemin de Trey, à *Besançon-Saint-Claude. Permanence :* 117, Grande-Rue, à *Besançon* (ouverte tous les mercredis de 18 h. à 19 h. 30).

MONTBÉLIARD et arrondissement rattaché à la section de Belfort.

DROME

Président de la Fédération Départementale :
Commandant DE LA TAILLE, 29, avenue des Balives, à *Valence.*

VALENCE. — *Président :* Commandant DE LA TAILLE, 29, avenue des Balives, *Valence.*

ROMANS. — *Président :* M. Pierre JASSOUD, avocat, 44, avenue de la Gare, à *Romans. Permanence :* 2, rue des Remparts-Jacquemart (1er étage).

MONTÉLIMAR. — *Président :* M. Paul BOUVIER, 17, rue Villette, à Montélimar. *Permanence :* Café des Négociants, place d'Aygu (le mercredi soir).

TAIN. — M. Régis SAUVAGEON, propriétaire viticulteur, à *Gervans.*

NYON. — *Correspondant :* M. Urbain RIVAYROL, à *La Maladrerie,* à *Nyons.*

EURE

Président de la Fédération de Haute-Normandie (Seine-Inf. et Eure):
Le Marquis DE CHAMBRAY, à *Chambray,* par *Damville* (Eure).

EVREUX. — *Président :* le Marquis DE CHAMBRAY. *Permanence :* 2, rue Président-Huet, à *Evreux.*

LOUVIERS. — Président : Le Baron Roger D'ESNEVAL, Château d'Acquigny, à *Acquigny.*

LES ANDELYS. — *Président :* M. Pierre LIZOT, à *Cléry-les-Andelys. Permanence :* au domicile du Président.

BERNAY. — *Président :* le Baron DE VIGAN, château de Cernières, par *Montreuil-l'Argilé* (Eure). *Permanence :* Hôtel du Cheval-Blanc, 10, rue d'Alençon, à *Bernay.*

PONT-AUDEMER. — Capitaine DEDIEU, à *Bosc Benard-Commin,* par *Bourgtheroulde. Permanence :* Hôtel du Palais, rue Stanislas-Delaquaize, à *Pont-Audemer.*

VERNON. — Docteur GILLET, à *Vernon. Permanence :* chez le Président, rue de la Station.

CENTRE DE PROPAGANDE DE VERNEUIL-SUR-AVRE. — *Président :* Comte A. DE LUART, *Le Tertre,* par *Bourth.*

CENTRE DE PROPAGANDE DE PACY-SUR-EURE. — *Président :* M. René JONCHERAY, rue du Faubourg, à *Pacy-sur-Eure.*

CENTRE DE PROPAGANDE LE NEUBOURG. — Président : M. Roland PREVOST, *Rouge-Perriers,* par *Le Neubourg.*

NONANCOURT. — *Correspondant :* M. OGHE, directeur d'imprimerie au *Mesnil-sur-l'Estrée.*

SAINT-ANDRÉ-DE-L'EURE. — *Correspondant :* M. LECADIEU, 36, rue Grande, à *Saint-André-de-l'Eure.*

GISORS. — *Correspondant :* M. Charles HALNAY DU FRETAY, à *Chaumont-en-Vexin* (Oise).

ETREPAGNY. — *Correspondant :* M. B. HARMANT, à *Puchay,* par *Les Andelys.*

FLEURY-SUR-ANDELLE. — *Correspondant :* M. Paul DELAGARDE, à *Nuids,* par *Saint-Pierre-de-Vauvray.*

BRIONNE. — *Correspondants :* Lieutenant-colonel DE VAUGIRAUD, à *Saint-Victor*, par *Brionne* ; M. I. GAY, à *Brionne.*
THIBERVILLE. — *Correspondant :* M. QUERUEL, à *Giverville.*

EURE-ET-LOIR

Fédération départementale : Adresser la correspondance au *Secrétaire* M. René RIGAUT, 13, place Saint-Jean, à *Chartres.*
CHARTRES. — *Président :* M. Gérard SOL. *Secrétaire :* M. René RIGAUT. *Permanence :* 13, place Saint-Jean, à *Chartres.*
DREUX. — *Président :* M. GERBEAUX, 9, rue de Billy, à *Dreux.*
Correspondants :
JANVILLE. — M. MONTOUCHE, marchand de vins à *Janville.*
COURVILLE. — M. DURAND, cultivateur, à *Loulappe*, par *St-Luperce.*
CHATEAUDUN. — M. DE PRUNELE, Château de *Moleans*, par *Chateaudun.*

FINISTÈRE

Secrétaire Départemental : M. A. PINCHON, à Teir Hervic, *Penzès-Taulé.*
QUIMPER. — *Président :* M. Y. DE CAMBOURG, château de Penfrat. par *Bénodet. Permanence :* 6, rue Verdelet, *Quimper.*
BREST. — *Président :* Docteur LE FLAMANC, 25, rue d'Aiguillon, *Brest.*
CARHAIX. — *Correspondant :* Docteur ANDRIEUX, à *Carhaix.*
CHATEAULIN. — *Correspondant :* M. J. KERDRAON, 6, place du Marché, *Chateaulin.*
CHATEAUNEUF-DU-FAOU. — *Correspondant :* Baron DE FOUCAULT, *Kermaunoir-en-Saint-Goazec*, par *Châteauneuf-du-Faou.*
CONCARNEAU. — *Président :* M. A. GUILLEMOT, 8, place de la Mairie, *Concarneau.*
DOUARNENEZ. — *Correspondant :* M. P. LE PINSEC, rue Voltaire, *Douarnenez.*
PONT-AVEN. — *Correspondant :* Vicomte R. DE LA VILLE-MARQUE, *Kermaria, Pont-Aven.*
MORLAIX. — *Président :* M. A. PINCHON, *Peuzès-Taulé. Permanence :* 11, quai de Tréguier, *Morlaix.*
SAINT-POL-DE-LÉON. — *Correspondant :* Vicomte F. DU HALGOUET, rue des Vieilles-Ursulines, *Saint-Pol-de-Léon.*

GARD

Composition de la Fédération des Sections d'Action Française du Gard :
Président : M. Louis SENTUPERY.
Vice-Président : M. Edouard MARTIN.
Secrétaire-Trésorier : M. Charles MALMENAYDE.
(Adresser la correspondance au Secrétaire : 72, rue de la Biche, à *Nîmes.*)
Permanence : 6, rue de la Maison-Carrée, à Nîmes.
NIMES. — *Président :* M. Alfred MASSE, 64, rue Notre-Dame, à *Nîmes.*

Division en Secteurs :

SECTEUR I. — SECTEUR DE GÉNÉRAC

Délégué : M. Hervé TRONC, négociant, à *Générac.*

Sections s'y rattachant :

AIGUES-MORTES. — *Président :* M. Félix MARTIN, 7, boulevard Diderot, à *Aigues-Mortes.*

AIMARGUES. — *Président :* M. Joseph CALAZEL, viticulteur à *Aimargues.*

BERNIS. — *Président :* M. Désiré LEOTARD, courtier en vins, à *Bernis.*

LE CAILAR. — M. Charles ARNAUD, propriétaire, *Le Cailar.*

SAINT-GILLES-DU-GARD. — M. BERTAUT, à *Saint-Gilles-du-Gard.*

SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE. — *Président :* M. Jean PUECH, à *Saint-Laurent-d'Aigouze.*

SECTEUR II

(Provisoirement rattaché à Nîmes)

SECTEUR III

DIONS. — M. Charles BERAUD, à *Dions*, par *La Calmette.*

LA CALMETTE. — *Correspondant :* M. Louis BECHARD, à *La Calmette.*

LA ROUVIÈRE. — *Correspondant :* M. Roger DUCROS, à *La Rouvière*, par *Saint-Geniès-de-Malgoires.*

SAINT-GENIÈS-DE-MALGOIRES. — *Correspondant :* M. Aimé MAYOL, à *Saint-Geniès-de-Malgoires.*

BRIGNON. — *Correspondant :* M. André MONNIER, à *Brignon.*

MONTMIRAT. — *Président :* M. Henri VIEL, à *Montmirat*, par *Vicq-le-Fesq.*

UZÈS. — M. Alfred DELOUME, rue Jacques-d'Uzès.

SECTEUR IV

Délégué : M. Fernand JEAN, propriétaire à *Aubais.*

Sections ou Centres s'y rattachant :

AUBAIS. — *Président :* M. Algert JEAN, négociant à *Aubais.*

AUJARGUES. — *Correspondant :* M. Marcel CAVALERY, à *Aujargues*, par *Sommières.*

CAVEIRAC. — *Correspondant :* M. Louis GALDY, à *Caveirac.*

CONGÉNIÈS. — *Correspondant :* M. A. RESSY, courtier en vins, à *Congéniès.*

JUNAS. — *Correspondant :* M. Armand LANGE, propriétaire à *Junas.*

LANGLADE. — *Correspondant :* M. Joannin TRINTIGNAN, à *Langlade.*

MONTPEZAT. — *Correspondant :* M. Louis ROBERT, propriétaire à *Montpezat.*

MUS. — *Correspondant :* M. Raymond LACOMBE, propriétaire à *Mus.*

SOMMIÈRES. — *Président :* M. Emile JEAN, rue Neuve, à *Sommières.*

SOUVIGNARGUES. — *Correspondant :* M. Albin VERNAZOBRES, à *Souvignargues.*

SAINT-CÔMES. — *Correspondant :* M. David GAUTIER, propriétaire à *Saint-Cômes*, par *Clarensac.*

VERGÈZE. — *Correspondant :* M. Paul LYS, négociant, à *Vergèze.*

SECTEUR V

Délégué : M. Marcel BOURRET, primoriste, à *Roquemaure.*

SECTEUR VI

Délégué : M. Jacques BLACHERE, à *Sernhac.*

SERNHAC. — *Correspondant* : M. Gabriel PON, à *Sernhac.*
SAINT-LAURENT-LA-VERNÈDE. — *Correspondant :* M. Henri LAVERGNE, à *Saint-Laurent-la-Vernède.*
SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE. — *Correspondant :* M. Louis ROMAN, voiturier, à *Saint-Quentin-la-Poterie.*

SECTEUR DES CÔTES-DU-RHÔNE

Délégué : Le Comte DE REGIS, Château de Segriès, par *Lirac.*
BAGNOLS-SUR-CÈZE. — *Président :* M. Edouard DROUIN, à *Bagnols-sur-Cèze.*
CHUSCLAN. — *Président :* M. Roger CHINIEU, à *Chusclan.*
POUZILHAC. — *Président :* M. Charles MARTIN, à *Pouzilhac.*
PUJAUT. — *Président :* M. Alfred BOUZON, à *Pujaut.*

SECTEUR D'ALÈS

Délégué : M. Jean LAUNE, 20, rue Jules-Cazot, à *Alès.*
Sous-délégué : M. Marcel FAGET, ancien notaire, à *Saint-Ambroix*
ALÈS. — *Vice-Président :* M. Marcel MALBOS, rue d'Avejan, à *Alès.*
Secrétaire : M. Jean RAYMOND, rue Brésis, à *Alès.*
BESSÈGES. — *Président :* M. Louis PAGES, à *Foussignargues,* par *Bessèges. Secrétaire-adjoint :* M. FRANÇOIS fils (gare de *Bessèges*).
CARDET. — *Président :* M. Jacques DE CHAPEL, à *Cardet.*
LA GRAND'COMBE. — *Président :* M. Firmin VIALA, allée de Ribes, à *La Grand'Combe.*
LA VERNARÈDE. — *Président :* M. Jules ARGENSON, à *La Vernarède.*
Secrétaire-trésorier : M. Aimé FRANCEZON, à *La Vernarède.*
LE MARTINET. — *Président :* M. Albert VENOBRE, *La Bayte,* par *Le Martinet.*
MOLIÈRES-SUR-CÈZE. — *Président :* M. Augustin MALBOS, à *Meyrannes,* par *Molières.*
LÉZAN-LÉDIGNAN. — *Président :* le Docteur CLERGUE, à *Lédignan.*
SAINT-AMBROIX. — *Président :* M. Maurice FAURE, à *Saint-Ambroix.*
Secrétaire : M. Marcel FAGET, à *Saint-Ambroix.*
SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS. — *Président :* M. Léon MOULIN, à *Saint-Hilaire-de-Brethmas.*
SAINT-JEAN-DU-GARD. — *Correspondant :* M. Eugène ESCOT, à *Saint-Jean-du-Gard.*
SAINT-JEAN-DE-MARUÉJOLS. — *Président :* M. Alexandre CHAMPETIER, à *Saint-Jean-de-Maruéjols.*
SAINT-JUST-ET-VACQUIÈRES. — *Correspondant :* M. Louis HUBAC, à *Saint-Just-et-Vacquières.*
VÉZENOBRES. — *Correspondant :* M. Pierre RODIER, à *Vézenobres.*

HAUTE-GARONNE

Président de la Fédération Départementale : Le Docteur Jean AVERSENQ, 51, rue d'Alsace, *Toulouse.*
TOULOUSE. — *Président :* Docteur Jean AVERSENQ. *Permanence :* 20, rue Saint-Antoine du T. (ouverte toute la journée, sauf le dimanche). *Pour les étudiants et lycéens, correspondance* à M. le Président des Etudiants d'A. F., 20, rue Saint-Antoine-du-T.
MONTRÉJEAU. — *Président :* M. D. SALLES, 18, rue du Barry, *Montréjeau.*

CADOURS. — *Correspondant :* M. Dominique BOSC, à *La Réole*, par *Cadours*.
COX. — *Correspondant :* M. André BEGUE, biscuiterie, à *Cox*.
MONTESQUIEU-VOLVESTRE. — *Correspondant :* M. le Baron DE BALORRE, Château de Palays, par *Montesquieu-Volvestre*.
VILLEMUR. — *Correspondant :* M. Pierre ALLEGRE, *Le Born*, par *Villemur*.

GERS

Président de la Fédération départementale :
Docteur André DE LA BARRIERE, à *Esbérous*, par *Eauze*.
Adresser la correspondance à M. Joseph LACASSIN, Hôtel des Thermes, à *Castéra-Verduzan*.
AUCH. — *Secrétaire :* Capitaine SOUCAIL, 14, rue de Florence, à *Auch*.
GIMONT. — *Président :* M. Bernard CARRERE, château Prince, 4, rue Tournante-de-Luppé, à *Toulouse* (Haute-Garonne).
AUBIET. — *Correspondant :* M. Camille LESPINASSE, à *Aubiet*.
EAUZE. — *Correspondant :* Docteur DE LA BARRIERE, à *Esbérous*, par *Eauze*.
GONDRIN. — *Correspondant :* Docteur CANDELON, à *La-Hitte*, par *Gondrin*.
LAUJUZAN. — *Correspondant :* M. Henri DUBOSC, propriétaire, à *Laujuzan*.
LUPIAC. — *Correspondant :* M. André DE BREZILLAC, château de Gignan, par *Lupiac*.
MASSEUBE. — *Correspondant :* M. Louis LABADENS, à *Masseube*.
MONTESQUIOU-SUR-LOSSE. — *Correspondant :* M. Henri DEFFES, cultivateur, à *Montesquiou-sur-Losse*.
TOUGET. — *Correspondant :* M. René OULE, à *Touget*.
NOGARO. — *Correspondant :* M. Emile LABORDE, à *Luppé-Violles*, par *Nogaro*.

GIRONDE

Président de la Fédération départementale : M. Nel ARIES, 4, rue de la Chapelle-Saint-Jean, à *Bordeaux*.
BORDEAUX. — *Président :* M. Louis LAVILLE DE LACOMBE. *Permanence :* 11, allées de Tourny. (Téléph. 85-156), de 15 à 19 h., sauf le dimanche.
ARCACHON. — *Président :* M. DALHQVIST, 29, cours de Thury, à *Arcachon*.
AMBARÈS. — *Président :* M. Daniel BERGEY, *La Gorp*, par *Ambarès*.
BARSAC. — *Président :* M. Louis BERT, à *Barsac*.
BAZAS-LANGON. — *Président :* M. Gérard DE SIGALAS, *Le Mirail*, par *Auros*.
BRANNE. — *Président :* le Marquis DU VAL, *Grézillac*, par *Branne*.
LA RÉOLE. — *Président :* M. Robert FOURNIER, chemin de Peyredite, à *La Réole*. *Permanence :* Salle Saint-Henri, place du Turon, *La Réole*.
LIBOURNE. — *Président :* le Baron Gabriel DU FOUSSAT, château de Courseillac, par *Ruch*. *Permanence :* 117, rue Thiers, à *Libourne*.

SAINTE-FOY-LA-GRANDE. — *Président :* M. DE CARRIERE DE MONTVERT, à *Montcarret* (Dordogne). *Vice-Président :* M. DUHAR, à *Gensac* (Gironde). *Trésorier :* M. MOUTON, chez M. Guiraud, rue de la République, à *Sainte-Foy. Permanence :* 25, boulevard Gratiolet, à *Sainte-Foy-la-Grande.*

HÉRAULT

Président départemental : Lieutenant-colonel DE PORTALON, 8, rue Paul Riquet, à *Béziers.*

FÉDÉRATION MONTPELLIER-LODÈVE

Président : M. R. DE CAMPEAU, Mas René, route de Lavérune, à *Montpellier.*

MONTPELLIER. — *Président :* M. R. CAMPEAU. *Permanence :* 5, rue des Augustins.

ASPIRAN. — *Président :* M. Louis BARRAL, à *Aspiran.*

BEAULIEU. — *Président :* M. Maurice TEULON, à *Beaulieu.*

BOISSERON. — *Président :* M. Louis MARCHAT, à *Boisseron.*

BOUZIGUES. — *Président :* M. Louis COSTE, rue Sainte, à *Bouzigues.*

BAILLARGUES. — *Correspondant :* M. Léon MERCIER, à *Baillargues.*

CASTRIES. — *Correspondant :* M. Léopold BERTAUD, à *Castries.*

CLERMONT-L'HÉRAULT. — *Correspondant :* M. Maurice TAURAN, 3, rue de la Mairie, *Clermont-l'Hérault.*

COURNONSEC. — *Président :* M. Gaston ALDEBERT, à *Cournonsec.*

COURNONTERRAL. — *Président :* M. Jean CELLIER, à *Cournonterral.*

FABRÈGUES. — *Président :* M. Jean-Marie MICHEL, à *Fabrègues.*

GANGES. — *Président :* M. Alfred POURTALES, à *Ganges.*

GIGEAN. — *Président :* M. Emile AMAT à *Gigean.*

GIGNAC. — *Président :* M. Victor SAMUEL, à *Gignac.*

LUNEL. — *Vice-Président :* M. Laurent TRINTIGNAN, boulevard de la République, *Lunel.*

MAUGUIO. — *Président :* M. Marcel BERTRAND, à *Mauguio.*

MÈZE. — *Correspondant :* M. André LACOMBE, 3, rue de la Loge, à *Mèze.*

MONTAUD. — *Président :* M. Jean CRES, à *Montaud*, par *St-Drezery.*

MONTPEYROUX. — *Président :* M. Maurice CREISSAC, à *Montpeyroux.*

MUDAISON. — *Président :* M. Henry BOURRELLY, à *Mudaison.*

PAULHAN. — *Correspondant :* M. Léon BERTRAND, à *Paulhan.*

PIGNAN. — *Président :* M. Pierre GROLLIER, secrétaire de Mairie, à *Pignan.*

POUSSAN. — M. Paul HERAN, à *Poussan.*

SAINT-ANDRÉ-DE-SANGONIS. — *Président :* M. Henri SERIN, à *Saint-André-de-Sangonis.*

SAINT-JEAN-DE-VEDAS. — *Correspondant :* M. Alfred TEISSIER, à *Saint-Jean-de-Vedas.*

SAINT-CHRISTOL. — *Président :* M. Emile SENGLAT, à *Saint-Christol.*

SATURARGUES. — *Président :* M. Eugène ARNAUD, à *Saturargues.*

SAINT-DREZERY. — *Président :* M. Bernard RIBEYROLLES, à *Saint-Drezery.*

SAUSSINES. — *Correspondant :* M. Gabriel THOUZELLIER, à *Saussines.*

SAINT-PARGOIRE. — *Président :* M. Denis CREBASSOL, à *Saint-Pargoire.*
SÈTE. — *Président :* M. Jules GAUTHIER, 18, quai Aspirant-Herbert, à *Sète.*
TEYRAN. — *Président :* M. Henri GASC, à *Teyran.*
VILLEVEYRAC. — *Président :* M. Louis PRUNAC, à *Villeveyrac.*
VACQUIÈRES. — *Correspondant :* M. Jean-Marie CAVALLIER, à *Vacquières.*
VENDARGUES. — *Président :* M. Paul SABATIER, à *Vendargues.*
VENDÉMIAN. — *Président :* M. Aimé BARRAL, à *Vendémian.*
VILLENEUVE-LES-MAGUELONNE. — *Président :* M. Gustave VASSAS, à *Villeneuve-les-Maguelonne.*

FÉDÉRATION DU BITERROIS

Président : Lieutenant-Colonel DE PORTALON,
8, rue Paul-Riquet, *Béziers* (Hérault).

BÉZIERS. — *Président :* Lieutenant-Colonel DE PORTALON. *Permanence,* 3, rue des Petits-Champs.
ALIGNAN. — *Correspondant :* M. Léon Pastre, à *Alignan.*
BASSAN. — *Correspondant :* M. Pierre VINAS, à *Bassan.*
BÉDARIEUX. — *Correspondant :* M. Aymé ECHÉ, 16, rue Ferdinand-Fabre, à *Bédarieux.*
BESSAN. — *Correspondant :* M. Louis REDON, à *Bessan.*
CAZOULS-LÈS-BÉZIERS. — *Président :* M. Joseph LIGNON-DECOR, à *Cazouls-lès-Béziers.*
COLOMBIERS. — *Correspondant :* M. Oswald FALET, à *Colombiers.*
FLORENSAC. — *Président :* M. Pierre DELMAS, 24, rue Général-Simonneau, à *Florensac.*
MARAUSSAN. — *Correspondant :* M. Paul ROBERT, à *Maraussan.*
MARSEILLAN. — *Correspondant :* M. Louis CHAUVET, à *la Rouquette,* par *Marsellan.*
MAUREILHAN. — *Correspondant :* M. Marius GAUCH, à *Maureilhan.*
MONTAGNAC. — *Président :* M. Louis GELLY, à *Montagnac.*
MURVIEL-LÈS-BÉZIERS. — *Président :* M. Joseph GUY, à *Murviel-lès-Béziers.*
NEFFIÈS. — *Correspondant :* M. René CASSOU, à *Neffiès.*
PÉZÉNAS. — *Secrétaire :* M. Georges ARAOU, 40, avenue de Béziers, à *Pézénas.*
POMEROLS. — *Président :* M. Alban COMBES, à *Pomerols.*
PORTIRAGNES. — *Président :* M. Pierre PAU, à *Portiragnes.*
ROUJAN. — *Correspondant :* Louis BONNEL, à *Roujan.*
SAINT-THIBÉRY. — *Président :* M. Henri COULONDRES, à *Saint-Thibéry.*

ILLE-ET-VILAINE

Président de la Fédération départementale : Docteur LE PANNETIER DE ROISSAY, 27, rue de Chateaudun, *Rennes* (I-et-V.). Téléph. 30-67. (C. P. 386-09. Paris.)
RENNES. — *Président :* Docteur LE PANNETIER DE ROISSAY. *Permanence :* 15, rue Hoche, tous les jeudis soir, de 20 h. 30 à 22 heures.
REDON. — *Président :* Vicomte Jean DU DRESNAY, château du Dre-

neuc, *Fégreac* (Loire-Inf.). *Trésorier :* M. L. FRINOULT, 13, rue du Port, *Redon.*

SAINT-MALO. — *Président :* Comte DE BERMINGHAM. *Permanence :* 3, rue de Toulouse, à *Saint-Malo.*

FOUGÈRES. — *Président :* François BARBIER. *Permanence :* 24, rue de l'Hospice, *Fougères.*

VITRÉ. — *Correspondants :* Comte DE TERNAY, château des Rochers, et M. COCARD, rue de la Mériais, *Vitré.*

MONTFORT. — *Correspondant :* M. René DE LANGLE, château de la Morinais, par *Iffendic.*

INDRE

SECTION DU BAS-BERRY

Président : M. Jacques DE MONTIGNY, château de Beauvais, à *Clion* (Indre). Téléph. : Chatillon 36. (C. Ch. P. 538-66 Paris).

Vice-président : M. Emile PALLIENNE, à *la Berthenoux*, par *La Châtre.*

Secrétaire : M. Henri MIGNOTON, 56, rue de Strasbourg, *Chateauroux.* Téléph. : 5-61.

GROUPE DE CHATEAUROUX ET ARDENTES.

Président : M. Henri MIGNOTON.

Secrétaire : M. R. WYART.

Trésorier : M. BETERMIN.

Permanence : 26, rue Racine (le lundi, de 20 h. 30 à 22 h. 30). Bibliothèque gratuite. Réunion le 1er mardi de chaque mois sauf août et septembre.

ARGENTON. — *Correspondant :* M. René CHARASSON, rue d'Orjon, à *Argenton.*

DÉLÉGUÉS D'ARRONDISSEMENT :

LA CHATRE : M. Emile PALLIENNE, à *la Berthenoux*, par *La Châtre.* Téléph. : 2.

LE BLANC : M. J. CLEMENT, *Le Bois-Pictaveau*, par *Belâbre.* Téléph. : 13.

ISSOUDUN : M. Paul GUIGNARD, à *La Ronde*, par *Vatan.* Téléph. : 46.

ISSOUDUN-VILLE. — *Correspondant :* M. Marcel BURGAL, avenue de Chinault, à *Issoudun.* Téléph. : 191.

INDRE-ET-LOIRE

TOURS. — *Président :* Le Baron Henry AUVRAY. *Permanence :* 47, rue Colbert.

BOURGUEIL. — *Correspondant :* M. LASNIER, à *Restigné.*

CHINON. — *Président :* M. GRIGNON, *La Chancellerie*, par *Huisme.*

LOCHES. — *Correspondant :* M. Louis BARRITAULT, rue Procope, à *Loches.*

ISÈRE

FÉDÉRATION DE L'ISÈRE

Président : le Docteur H. ARBASSIER, 35, rue Lesdiguières, à *Grenoble.*

Secrétaire : Roger PETER, 7, rue Etienne-Marcel, à *Grenoble.*

GRENOBLE. — *Président :* Docteur ARBASSIER. *Secrétaire :* M. Mar-

cel GUTTON, 3, rue Saint-Laurent, à *Grenoble*. *Permanence* tous les jeudis soir, à partir de 20 h. 30 et tous les dimanches matin : 2, rue du Vieux-Temple.

VIENNE. — Section rattachée à la Fédération lyonnaise.

VOIRON. — *Président :* M. Michel LATOUD. *Secrétaire :* M. CHIMAT. *Permanence*, 7, rue des Orphelines.

SECTION DE LA GRANDE-CHARTREUSE. — *Président :* M. René SIBILLE, industriel à *Entre-deux-Guiers*. *Secrétaire :* M. Jules BOUVIER, employé à la Papeterie *Entre-deux-Guiers*.

CENTRE DU PONT DE BEAUVOISIN. — *Président :* M. Elie VIGNARD, industriel aux *Abrets* (Isère). *Secrétaire :* M. Louis GUINET, cultivateur, *La Batie Montgascon*.

CANTON DE LA TOUR-DU-PIN. — M. Antoine BUTTAY, boulevard Gambetta, *La Tour-du-Pin*.

CANTON DU BOURG D'OISANS. — *Correspondant :* M. Noël MARTIN, à *Venosc-en-Oisans*.

CANTON DE GONCELIN. — *Correspondant :* M. Louis GAUTHIER, Quincaillier, à *Pontcharra-sur-Breda*.

CANTON DE VINAY. — *Correspondant :* M. MARTIN, avenue de la Gare, à *Vinay*.

CANTON DE SAINT-JULIEN-DE-RATZ. — *Correspondant :* M. Joseph E. COTTAVOZ, à *Saint-Julien-de-Ratz*.

JURA

DÔLE. — *Correspondant :* Georges DARBON, 21, *Le Boichot*, près *Dôle*.

LONS-LE-SAUNIER. — M. Georges DURAND, 13, avenue de la Gare, à *Lons-le-Saunier*.

POLIGNY. — M. Lucien GROCHE, 4, rue de l'Hôtel-de-Ville, à *Arbois*.

SAINT-CLAUDE. — *Président :* M. LEMARD, montée de la Cueille, *Saint-Claude de Bienne*. *Secrétaire :* M. Jean MAIRE, 16, rue du Pré, à *Saint-Claude*.

LANDES

DAX. — *Président :* M. le Docteur RIBEROL, à *Dax*. *Secrétaire :* M. Joseph DE LATAULADE, avoué, rue d'Aulan, à *Dax*.

MUGRON. — M. Louis D'ANTIN, *Chantilly*, par *Mugron*.

SABRES. — *Correspondant :* M. Georges DAUBAS, à *Sabres*.

SAINT-SEVER. — *Correspondant :* M. Jehan DE LABORDE-LASSALLE, à *Lafeourère*, par *Saint-Sever*.

LOIRE

FÉDÉRATION FOREZIENNE

Président : le Comte DE MAZENOD,
château de Saint-Marcellin (Loire).

SAINT-ETIENNE. — *Président :* le Comte DE MAZENOD. *Permanence :* local de l'U. C. F., 18, rue du Général-Foy, 2e et 4e vendredi, à 20 h. 30.

MONTBRISON. — *Président :* M. Jean COUTURIER, à *Estiallet*, par *Montbrison*. *Permanence :* 1, boulevard Chevassieu, 1er jeudi du mois, à 20 h. 30.

SAINT-CHAMOND ET RIVE-DE-GIER. — *Président :* M. Paul SOICHEY.

Permanence : 40, rue de la République, à Saint-Chamond, le mercredi, à 20 h. 30.

LE CHAMBON-FEUGEROLLES. — *Président :* M. André BRUNON, 12, rue Gambetta. *Permanence :* Hôtel Colombet, place de l'Eglise, 1er et 3e vendredi, de 20 h. à 22 h.

FIRMINY. — *Président :* M. Léopold GRANGER, ingénieur, Les Bruneaux à *Fraisse.*

FÉDÉRATION ROANNAISE

ARRONDISSEMENT DE ROANNE (Loire). — *Président :* M. le Comte HELEN DESVERNAY, à *Régny.*

ROANNE. — *Président :* M. Jean TIXIER. *Permanence :* 10, rue du Bel-Air, jeudi et samedi, de 14 à 18 heures, et de 20 heures à 22 heures.

CHARLIEU. — *Président :* M. Francisque PEGON, 10, rue Saint-Nicolas, à *Charlieu.*

CUINZIER. — *Correspondant :* M. Félicien DEAL, industriel, à *Cuinzier.*

RENAISON. — *Correspondant :* M. Cl. M. GERIN, pharmacien, à *Renaison.*

SAINT-MARTIN-D'ESTREAUX. — *Correspondant :* M. Jacques MARQUET, boucher, à *Saint-Martin-d'Estreaux.*

SAINT-JUST-EN-CHEVALET. — *Correspondant :* M. Jean CHALAMEL, négociant, à *Saint-Just-en-Chevalet.*

SAINT-GERMAIN-LAVAL. — *Correspondant :* M. Albert PEUVERGNE, industriel, à *Saint-Germain-Laval.*

SAINT-ALBAN-LES-EAUX. — *Correspondant :* M. Antoine ROFFAT, Hôtel de la Gare, à *Saint-Alban-les-Eaux.*

SAINT-JUST-LA-PENDUE. — *Correspondant :* M. Louis BŒUF, tisseur aux Cités, *Saint-Just-la-Pendue.*

HAUTE-LOIRE

LE PUY ET LE DÉPARTEMENT (sauf l'arrondissement d'Yssingeaux). — *Président :* M. Louis VISSAGUET. *Permanence :* 23, boulevard Saint-Louis, *Le Puy.*

YSSINGEAUX. — *Président :* M. Armand MALARTRE, à *Dunières.*

LOIRE-INFÉRIEURE

NANTES. — *Président :* Louis FEILDEL. *Permanence :* 16, rue Crébillon, *Nantes.* Ouverte tous les jours sauf le dimanche de 9 h. à midi et de 15 à 19 heures.

ANCENIS. — *Correspondant :* M. CHASSERIAU, boulevard Robert, à *Ancenis.*

CHATEAUBRIANT. — *Président :* Armand DE FREMOND DE LA MERVEILLERE, château de la Galotière, par *Lusanger* (L.-Inf.).

PAIMBŒUF. — *Correspondant :* M. Louis PETIT, 5, quai Eole, *Paimbœuf.*

SAINT-NAZAIRE. — *Président :* M. Louis CHABOT, avenue de la Vera-Cruz, *Saint-Nazaire.* — *Secrétaire-trésorier :* M. Jean SIMON, 25, avenue Villebois-Moreuil, *Saint-Nazaire.*

LOIRET

Président de la Fédération départementale : Vicomte Patrice O'MAHONY, 22, rue Serenne, à *Orléans.*

Délégué à la propagande : M. Bernard JARRY, 8, place de l'Etape, à *Orléans* (chargé de la correspondance).

ORLÉANS. — *Président :* Vicomte Patrice O'MAHONY. *Permanence :* 32, boulevard Alexandre-Martin (heures d'ouverture : de 18 à 19 heures, tous les jours, sauf dimanches et fêtes, et de 17 à 19 heures, le samedi).

CHATILLON-COLIGNY. — *Correspondant :* M. Paul FILLEUL, château de Chatillon-Coligny (centre rattaché à la section de Montargis).

CLÉRY. — *Correspondant :* M. André GUNEAU, Grande-Rue, à *Cléry.*

LORRIS. — *Correspondant :* Docteur Paul BRETON, à *Lorris.*

MAREAU-AUX-PRÉS. — *Correspondant :* M. André HUME. La Perrière, *Mareau-aux-Prés.*

MEUNG-SUR-LOIRE. — *Correspondant :* M. Albert CORNEAU, vétérinaire, 5, rue du Trianon, à *Meung-sur-Loire.*

MONTARGIS. — *Président :* M. Jules CAILLARD, 19, rue du Pont-de-l'Ouche, à *Montargis,* siège de la permanence ouverte le samedi de 14 à 16 heures.

OLIVET. — *Correspondant :* M. Raymond AUGER, 31, rue Nationale, à *Olivet.*

SULLY-SUR-LOIRE. — *Correspondant :* M. Louis MARTIN, rue Porte-Berry, à *Sully-sur-Loire.*

LOIR-ET-CHER

Président départemental : le Marquis DE FERRIERE LE VAYER, *La Menaudière,* par *Montrichard.*

BLOIS. — *Trésorier :* M. MAUVY, 144, rue du Bourg-Neuf, à *Blois. Permanence :* 5, rue Anatole France, *Blois,*

MER. — *Président :* M. Gustave RABIER, à *Ménars. Permanence :* place de l'Eglise, à *Mer.*

MONTEAUX. — *Correspondant :* Lieutenant-Colonel LAMBERT, *La Besnerie,* par *Monteaux.*

MONTRICHARD. — *Président :* le Marquis DE FERRIERE LE VAYER, La Menaudière, par *Montrichard.*

SAINT-AMAND-DE-VENDÔME. — *Président :* le Docteur Edgar JALLET, *à Saint-Amand-de-Vendôme.*

LOT

FIGEAC. — *Secrétaire et correspondance :* M. François DE PUYSEGUR, avocat, rue de Colomb. *Permanence :* rue Roquefort, à *L'Estang.*

ARCAMBAL. — *Correspondant :* Capitaine E. BOUSSAC, *Arcambal.*

CAHORS. — *Président:* Capitaine BOUSSAC, à *Arcambal.* C. C. P. 273-54 Toulouse.

CREYSSE. — *Correspondant :* Bernard CALMON.

FONTANES. — *Correspondant :* Robert LEFRANC, à *Castellas,* par *Fontanes.*

LOT-ET-GARONNE

Président de la Fédération départementale :
le Comte Adrien DE MONTBRON, château de Marcellus, à *Marcellus.*

AGEN. — *Président :* le Marquis DE SAINT-EXUPERY, château

d'Agasse, par *Agen. Secrétaire :* M. MOURGUES, villa Le Lys, rue Bajon, à *Agen. Permanence :* Hôtel-Restaurant du Pin, place du 14-Juillet.

MARMANDE. — M. Bernard DE BLAY DE GAIX, *Mathias*, par *Virazeil.*

MIRAMONT-DE-GUYENNE. — M. J. DE BENTZMANN, à *Miramont-de-Guyenne.*

NÉRAC. — M. EYBERT, château de Peyrecave, à *Montagne-sur-Auvignon.*

TONNEINS. — M. Georges AUDÈBEZ, boulevard de la Gardolle, à *Tonneins.*

VILLENEUVE-SUR-LOT. — M. LOUBIERE, rue Jules-Ferry, à *Villeneuve-sur-Lot.*

VERTEUIL-D'AGENAIS. — *Président :* M. Maurice HARLE, château de Rocquepiquet, à *Vertcuil-d'Agenais.*

LOZÈRE

Président honoraire fondateur : M. Ulysse MASMEJEAN, avocat, à *Mende.*

ARRONDISSEMENT DE MENDE (à l'exception des cantons de Langogne, Grandvieu et Chateauneuf-de-Randon), ARRONDISSEMENT DE MARUÉJOLS. — *Président :* M. Auguste PRIVAT, 5, rue Basse, à *Mende.*

CANTONS DE LANGOGNE, GRANDVIEU ET CHATEAUNEUF-DE-RANDON. — *Président :* M. Marius BRUNEL, ancien négociant, à *Langogne.*

ARRONDISSEMENT DE FLORAC. — *Président :* M. Georges DE VALMALETE, avoué, à *Florac.*

MAINE-ET-LOIRE

Président de la Fédération départementale : Docteur Hébert DE LA ROUSSELIERE, 36, rue Lyonnaise, *Angers.* (Tél. 10-26.)

ANGERS. — *Président :* Docteur Hébert DE LA ROUSSELIERE. *Permanence :* 60, rue du Mail, *Angers.* C. P. 143-98 Nantes.

CHOLET. — *Président :* Docteur DAVID. *Permanence :* 63, rue du Paradis. Téléph. : 207. C. P. Nantes 74-21.

CENTRE DE SEGRÉ. — *Président :* Henri BRARD, château de Bouillé-Menard, par *Combrée.*

DURTAL. — *Correspondant :* M. PANONCEAU, entrepreneur, à *Durtal.*

MONTREUIL-BELFROY. — *Correspondant :* M. Stéphane BRIAU à *Montreuil-Belfroy*, par *Avrillé.*

MURS. — *Correspondant :* M. E. ABELLARD, *à Murs*, par *Les Ponts-de-Cé.*

RABLAY. — *Correspondant :* M. LEROUX, notaire, à *Rablay.*

SAUMUR. — *Président :* M. DE LA VALETTE, place du Roi-René, à *Saumur.*

MANCHE

Président de la Fédération départementale : le Vicomte DE TOCQUEVILLE, château de Carneville, par *Saint-Pierre-Eglise.*

AVRANCHES ET MORTAIN. — *Président :* le Commandant MILLET, à

Bois-Guérin, par *Avranches*. *Vice-Président :* le Colonel DIEULEVEULT, rue du Jardin-des-Plantes, à *Avranches*.

CHERBOURG. — *Président :* Vicomte DE TOCQUEVILLE. *Permanence :* 69, rue Gambetta, à Cherbourg (ouverte régulièrement le samedi, de 17 à 19 heures).

GRANVILLE. — *Correspondant :* M. DE PONTAUMONT, château de Saint-Pair-sur-Mer, à *Saint-Pair-sur-Mer*.

SAINT-LÔ ET COUTANCES. — *Président :* M. Charles THOMAS, *Gourfaleur*, par *Saint-Lô*. *Permanence :* rue de la Barque, à *Saint-Lô*.

VALOGNES. — *Correspondant :* M. P. BIENVENU, 20, rue des Capucines, à *Valognes*.

MARNE

Président de la Fédération départementale :
M. Charles-Roland BILLECART, à *Mareil-sur-Ay* (Marne).

CHALONS-SUR-MARNE. — *Président :* M. Yves COLLIN, 117, rue Léon-Bourgeois, à *Chalons-sur-Marne*. *Secrétaire :* M. COCHELIN, 1, rue Carnot, à *Chalons-sur-Marne*.

EPERNAY. — *Président :* M. Pierre AMIEL, 8, passage Prioux, à *Epernay*. *Secrétaire :* M. Louis PICARD, 10, rue de la Tour-Biron, à *Epernay*.

MONTMIRAIL. — *Président :* M. Léon DUDOY, 38, place Frerot, à *Montmirail*. — *Secrétaire :* M. Maurice BERAT, 3, rue de Montléau, à *Montmirail*.

REIMS. — *Président :* M. H. DEBAR, industriel, rue Marie-Stuart, à *Reims*. *Secrétaire :* M. André GRAU, 58, rue des Moissons, à *Reims*. *Permanence :* 15, place Drouet-d'Erlon, à *Reims*.

SÉZANNE. — *Président :* le Comte DU FOU, Grandes Tuileries, à *Sézanne*.

SAINTE-MENEHOULD. — *Correspondant :* Docteur Maurice GODART, 44, rue Florian, à *Sainte-Menehould*.

VITRY-LE-FRANÇOIS. — *Président :* le Comte DE LA PORTE, château de Bignicourt-sur-Saulx. *Permanence :* 5, rue du Petit-Denier, à *Vitry-le-François*.

HAUTE-MARNE

Président départemental : le Docteur Armand CAREL.
8, rue Dutailly, à *Chaumont*.

CHAUMONT. — *Président :* Docteur Armand CAREL, 8, rue Dutailly, à *Chaumont*.

LANGRES. — *Correspondant :* M. Xavier DE TOYTOT, à *Coublanc*.

SAINT-DIZIER. — *Président :* M. MORETTE, 41, rue des Alliés, à *Saint-Dizier*. *Secrétaire :* M. Maurice PINCHARD, 40 *bis*, avenue d'Alsace-Lorraine, à *Saint-Dizier*.

MAYENNE

Président de la Fédération départementale : M. DE CROZE,
La Villaudray (Mayenne), par *Le Pertre* (Ille-et-Vilaine).

LAVAL (section de Laval et Mayenne). — *Président :* M. GAULTIER DE VAUCENAY. *Permanence :* 69, rue de Joinville, à *Laval* (ouverte tous les jours et toute la journée).

CHATEAU-GONTIER. — *Président du Centre :* M. R. GUILLIER, 2, rue Dublineau, à *Chateau-Gontier.*
ERNÉE. — *Correspondant :* M. BARRET, 19, rue Gambetta, à *Ernée.*
EVRON. — *Président du Centre :* M. R. LAIR DE LA MOTTE, château du Clos-Huet, par *Evron.*

MEURTHE-ET-MOSELLE

Président de la Fédération Lorraine : M. Charles BERLET, 8, rue d'Alliance, à *Nancy.*
NANCY. — *Permanence :* 3, rue Léopold-Lallement, à *Nancy.*
CONFLANS-JARNY. — *Président :* M. Jean PINAT, ingénieur, à *Auboué. Secrétaire :* M. MORIZOT, rue de la Rotonde, à *Jarny. Permanence :* le 2e jeudi de chaque mois, à 20 h. 30, à la Brasserie Concordia, à *Jarny.*
TOUL. — *Président :* M. Pierre AGERON, 38, rue de Briffoux.
LONGWY. — *Président :* Docteur JUBECOURT, 25, rue Abbé-Henrion, à *Longwy-Bas. Vice-Président :* M. Marcel MAGROD, 1, rue du 11-Novembre, à *Longuyon. Permanence :* chez le *Secrétaire :* M. Ernest HIPSCH, 30, rue de Metz, à *Longwy-Haut.*
LUNÉVILLE. — *Président :* Colonel D'HAUSEN. *Vice-Président :* M. GOBERT. *Secrétaire et correspondance* à M. Georges DOMINIQUE, 12, faubourg de Nancy, à Lunéville. *Permanence :* 56, Grande-Rue, à *Lunéville.*

MEUSE

Secrétaire départemental : M. Marcel SAINT-DIZIER, Pavillon Militaire, route de Chonville, à *Lérouville.*
BAR-LE-DUC. — *Correspondant :* M. Marcel QUITTAT, 1, place Reggio, à *Bar-le-Duc.*
COMMERCY. — Marcel SAINT-DIZIER, Pavillon Militaire, route de Chonville, à *Lérouville.*
SAINT-MIHIEL. — *Correspondant :* M. Marcel ALBERT, 7, rue Raymond-Poincaré, à *Saint-Mihiel.*
VERDUN. — *Correspondant :* M. AIRY BAUDOT, 4, rue de la Rivière, à *Verdun.*

MORBIHAN

VANNES. — *Président :* Colonel DE LACOMBE, 34, rue du Port. *Permanence,* 16, rue Port.
GOURIN. — *Correspondant :* M. Pierre DE LA BROSSE, *Gourin.*
JOSSELIN. — *Correspondant :* M. BOUTTEMY, rue Glatinie.
MALESTROIT. — *Correspondant :* M. MONTFORT, à *Malestroit.*
LORIENT. — *Président :* M. A. MANGIN. *Permanence :* 10 *bis,* cours des Quais.
PONTIVY. — *Correspondant :* M. GONOT, 16, rue Leperdit.

MOSELLE

Président de la Fédération départementale : le Colonel GAUGEAT, à *Gorze.*
METZ. — *Vice-Président :* M. Emile FRIEDEN, 18, rue Franchet-d'Esperey. *Secrétaire :* M. F. KUHN, 11, rue Ausone. *Permanence,* 15 *bis,* rue des Clercs.

CHATEAU-SALINS. — *Président :* M. Antoine BARTHELEMY, château d'Alteville, par *Gelucourt.*

FORBACH, SARREBRUCK, SAINT-AVOLD. — *Président :* M. Paul HUILLIER, 10, avenue Stein, à *Stering-Wendel.*

HAGONDANGE. — *Président :* M. le Docteur CIRY, rue de la Gare, à *Hagondange.*

SARREBOURG. — *Président :* M. HERTZ, château de Sarreck, par *Bertelming.*

THIONVILLE. — *Président :* M. Emile TOBIAS, 20, place du Marché, à *Thionville.*

NIÈVRE

Président de la Fédération Nivernaise : M. Léon RIBOUD, à *La Charité-sur-Loire,* Tél. 16.

NEVERS. — *Président :* M. J. AUBERT, 44, rue Gresset, à *Nevers. Permanence :* 3, rue Hoche, à *Nevers.*

ARRONDISSEMENT DE CHATEAU-CHINON. — *Président :* M. Pierre SIMONNET, *Moulins-Engilbert,* par *Château-Chinon.*

ARRONDISSEMENT DE COSNE. — *Président :* M. J. DE FROHARD, *La Roche,* par *Eracy. Correspondants :* M. R. MONMIGNOT, à *Crézan,* par *Donzy;* M. LARIVE, clerc de notaire, à *Saint-Saulge;* M. H. BERTHET, *La Joncière,* par *Plagny;* Vicomte DE LESCURE, château de Pruneveaux, par *Nolay.*

DECIZE. — *Président :* M. TRAVARD, ancien libraire, à *Decize.*

LA CHARITÉ-SUR-LOIRE. — *Président :* M. Léon RIBOUD, négociant, à *La Charité-sur-Loire.*

NORD

FÉDÉRATION INTERPROVINCIALE FLANDRES, ARTOIS, (NORD ET PAS-DE-CALAIS)

Président : M. TITELOUZE DE GOURNAY, château de Clarques, par *Thérouanne* (Pas-de-Calais).

LILLE. — *Président :* M. Edouard BERNARD. *Secrétaire :* M. G. DECOBECQ. *Permanence :* 4, rue des Débris-Saint-Etienne, à *Lille.* (Tous les jours, sauf les jours fériés, de 18 à 20 heures.) Téléph. : 31.46.

ABSCON-FENAIN. — *Président :* M. le Docteur COLIBERT, à *Abscon.*

ANICHE. — *Correspondant :* M. Augustin BEAUCAMP, cultivateur, à *Aniche.*

CAMBRAI. — *Président :* M. Maurice PAGNIEZ, à *Cauroir,* par *Cambrai.*

CAUDRY. — *Président :* M. Jules BRACQ. *Permanence :* 77, rue de Saint-Quentin, à *Caudry.*

DENAIN. — *Correspondants :* M. Alfred DUPRIEZ, rue de Charles-Isbergues, à *Wavrechain-sous-Denain,* et M. Célestin DUPRIEZ, à *Hornaing,* par *Fenain.*

DOUAI. — *Président :* M. Albert MARTIN DE MEREUIL. *Permanence :* 25, rue Saint-Jean, à *Douai.*

DUNKERQUE. — *Président :* M. Louis BOULY DE LESDAIN, 18, rue Sainte-Barbe, à *Dunkerque. Permanence :* chez M. LACROIX, 32, rue Carnot.

HALLUIN. — *Président :* M. Auguste VANDEWYNCKELE, 3, rue de la Gare, à *Tourcoing. Permanence :* Café de la Mairie, à *Halluin.*

HAUBOURDIN. — *Correspondant :* M. René DEWYNTER, 23, place Carnot, à *Haubourdin.*

HAZEBROUCK. — *Président :* M. Ch. WAMBERGUE, à *Lynde,* par *Hazebrouck.*

HIRSON-FOURMIES. — *Président :* M. Fernand GOUTTIERE. *Permanence :* 28, rue des Rousseaux, à *Fourmies.*

LA MADELEINE. — *Président :* M. François MASUREL. *Permanence :* 158, rue de Lille, à *La Madeleine.*

LOMME-LAMBERSART. — *Correspondant :* M. André HUGLO, 83, avenue Bécquart, à *Lambersart. Permanence :* 433, avenue de Dunkerque, à *Lomme.*

LE CATEAU. — *Correspondant :* M. Lucien LESAGE, 38, rue de la Gare, à *Le Cateau.*

MAUBEUGE. — *Correspondant :* M. Léon LAUDE, 16, rue du Grand-Fort, à *Rousies.*

ORCHIES. — *Président :* M. J. MAISONNEUVE, 18, rue de la Poterne, à *Orchies.*

ROUBAIX. — *Secrétaire :* M. E. D'HALLUIN, 23, rue d'Isly, à *Roubaix.*

SAINT-SAULVE. — *Président :* M. VISSE, 120, route de Mons, à *Saint-Saulve.*

TOURCOING. — *Président :* M. Maurice SURMON. *Permanence :* 9 *bis,* rue Nationale, à *Tourcoing,* ouverte les mardi et samedi, de 19 à 21 heures, et le dimanche, de 11 heures à 13 heures.

VALENCIENNES. — *Président :* M. Henri MABILLE DE PONCHEVILLE (Fils), 8, rue Hécart, à *Valenciennes.*

OISE

Président de la Fédération départementale : Commandant CHIVOT, à *Montpeyroux,* par *Villefranche-de-Longchapt* (Dordogne).
ou à *Ansauvillers* (Oise).

Secrétaire : M. DE LA TOUANNE, 27, rue d'Amiens, à *Clermont.* Tél. : 1-77.

Secrétaire adjoint : M. DAUSSY, 22, place du Change, à *Compiègne.*

Trésorier : Comte de THANNBERG, 10, Boulevard Victor-Hugo, à *Compiègne.* Téléph. : 6-72.

BEAUVAIS. — *Président :* M. DE LA TOUANNE. C. P. 1.320-89 Paris. — *Permanence :* 16, rue de la Manufacture, à *Beauvais.*

Secrétaire adjoint : M. CRIQUEBEC, 13, rue de la Taillerie, à *Beauvais.* — *Trésorier :* M. GERARD, à *Senantes* (Oise).

CHAUMONT-EN-VEXIN. — *Correspondant :* Capitaine HALNA DU FRETAY, château de Rilly, par *Gisors* (Eure). Téléph. : 1.

CLERMONT. — *Président :* M. COLLEMANT, à *La Neuville-en-Hez* (Oise). Téléph. : 9. *Trésorier :* M. THERON, à *Saint-Just.* Téléph. : 47.

COMPIÈGNE. — *Président :* le Comte de THANNBERG, 10, boulevard Victor-Hugo, à *Compiègne. Secrétaire-Trésorier :* M. DAUSSY, 22, place du Change.

NOYON. — *Président :* le Baron KIRGENER DE PLANTA, château

d'Estay, par *Apilly*. Téléph. : 2. *Trésorier :* Comte Jacques D'ESCAYRAC, à *Passel*, par *Noyon*. Téléph. : 2-10. *Secrétaire :* M. EGRET, à *Bussy*, par *Grisolles*.

SENLIS. — *Président :* M. Gaston BIED-CHARETON, à *Fleurines*, par *Pont-Sainte-Maxence*. Téléph. : 7.

Correspondants :

CREIL. — M. Marcel DEJARDIN, rue Saint-Cricq-Gazeaux, à *Creil*.

PONT-SAINTE-MAXENCE. — M. Louis COMOY, *Le Montcel*, par *Pont-Sainte-Maxence*.

RESSONS-SUR-MATZ. — M. Raymond ORENS, à *Ressons-sur-Matz*.

ORNE

Président de la Fédération départementale :

le Vicomte Guy DAUGER, château du Jardin, par *Putanges* (Orne).

ALENÇON. — *Président :* Docteur COUDER. *Permanence :* 18, rue des Vieilles-Poteries.

ARGENTAN. — Le Vicomte Guy DAUGER, château du Jardin, par *Putanges*.

DOMFRONT. — *Président :* Commandant DES ORMEAUX, château de Dompierre, par *Champsecret*.

FLERS-DE-L'ORNE. — *Correspondant :* M. Pierre DUGUEY, 56, rue d'Athis, à *Flers-de-l'Orne*.

MORTAGNE. — *Président :* M. Jacques DES NOES, Le Val Dieu, par *Villiers-sous-Mortagne*.

PAS-DE-CALAIS

Président de la Fédération interprovinciale Flandres-Artois (Nord et Pas-de-Calais) : M. TITELOUZE DE GOURNAY, château de Clarques, par *Thérouanne*. Tél. : 1, à Clarques.

ARRAS. — Adresser la correspondance à la permanence, 110, rue de Saint-Quentin, à *Arras*.

BÉTHUNE. — *Président :* M. Emmanuel CLEMENT. *Permanence :* 93, boulevard Victor-Hugo, à *Béthune*.

BOULOGNE-SUR-MER. — *Correspondant et Secrétaire :* M. TRYSTRAM, 63, Grande-Rue, à *Boulogne-sur-Mer*.

CALAIS. — *Président :* le Baron FORSTALL, 15, rue de la Victoire, à *Calais*.

CARVIN. — *Président :* M. Julien LUCHART, constructeur, 134, rue Clemenceau, à *Carvin*.

COURRIÈRES. — *Président :* M. Emile GAUDEFROY, 2, rue Emile-Bretan; *permanence :* chez le Président.

HÉNIN-LIÉTARD. — *Président :* M. Octave HUGOT, 41, rue de l'Abbaye, à *Hénin-Liétard*.

LENS. — *Correspondant :* M. Louis DOUCHET Fils, 12, place Baudin, à *Avion* (P.-de-C.)

MONTREUIL-SUR-MER. — *Président :* M. Robert DE FRANCE, château des Preaux, par *Vron* (Somme). *Permanence :* 42, rue du Phare, à Berck-Plage (ouverte tous les samedis, de 18 h. 15 à 20 heures). Tél. : 336, à Berk-Plage.

NŒUX-LES-MINES. — *Président :* M. Jacques LEJEUNE Fils, 400, rue Nationale, à *Nœux-les-Mines*. *Secrétaire :* M. Julien LEMAIRE. Toutes les communications doivent être adressées au Président.

SAINT-OMER. — *Président :* M. J. TITELOUZE DE GOURNAY. *Permanence :* « National d'Artois », 13, rue de Valbelle, à *Saint-Omer.*

PUY-DE-DOME

Président de la Fédération départementale : M. Jean VISSOUZE, 25, rue Gaultier-de-Biauzat, à *Clermont-Ferrand.*

CLERMONT-FERRAND. — *Président :* M. Jules DUMAS, négociant, 1, rue Terrail. *Permanence :* 16, place Renoux, à *Clermond-Ferrand* (ouverte tous les jours, de 9 heures à midi et de 13 heures à 19 heures, sauf le dimanche, où il y a permanence le matin seulement).

AMBERT. — *Président :* M. Henri BERAUDY, route de Lyon, à *Ambert.*

BASSES-PYRÉNÉES

BAYONNE, BIARRITZ, SAINT-JEAN-DE-LUZ. — *Président :* M. Elie DE SEZE, avocat, à *Saint-Jean-de-Luz. Permanence :* 8, rue Simon Etcheverry, à *Biarritz.*

MAULÉON. — *Président :* M. J. GORRE, villa Jeanne d'Arc, à *Mauléon.*

PAU. — *Président :* M. Etienne BOUDON, avocat, 15, rue d'Orléans, à *Pau. Secrétaire :* M. Alcide ELIS. *Permanence :* 1, rue Montpensier, ouverte de 11 heures à 12 heures, et de 17 h. 30 à 19 heures.

HAUTES-PYRÉNÉES

Président de la Fédération Bigourdanne : M. Jean LAPEZE, avocat, 45, rue Larrey, à *Tarbes.*

TARBES. — *Président :* M. J. LAPEZE. *Permanence :* 6, rue Péré, à *Tarbes.*

BAGNÈRES-DE-BIGORRE. — *Président :* Docteur Portes, place Ramond, à *Bagnères-de-Bigorre. Permanence :* 25, allée des Coustons.

LOURDES. — M. E. Baud, 43, rue de Bagnères, à *Lourdes.*

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Président de la Fédération des Sections catalanes : M. Marcel CARBONNELL, 9 boulevard Wilson, à *Perpignan. Secrétaire :* M. Th. RIPOULL. *Permanence :* 9, rue Foy (ouverte toute la journée).

PERPIGNAN. — *Président :* M. René MITJAVILLE. *Permanence :* 9, rue Foy.

AMÉLIE-LES-BAINS ET PALALDA. — *Président :* M. Philippe BAXES, villa des Pyrénées, à *Amélie-les-Bains.*

ARLES-SUR-TECH ET HAUT-VALLESPIR. — *Président :* M. Laurent GALANGAU, à *Arles sur Tech.*

BAIXAS. — *Président :* M. Emile PASCOT, à *Baixas. Permanence :* Café Roufia.

BAHO ET RÉGION DU RIBÉRAL. — *Président :* M. Henri DOUREL, à *Baho.*

CÉRET. — *Président :* M. Pierre ERRE père, agent d'assurances.

CERBÈRES, PORT-VENDRES, BANYULS-SUR-MER. — *Président :* M. Auguste MASSEY, transitaire, à *Cerbère. Vice-Président :* M. Joseph CANAL, route de la Gare. *Port-Vendres.*

CLAIRA. — *Président :* M. Joseph CUIN, à *Claira. Permanence :* Café du Midi.

CAUDIÈS-DE-FENOUILLÈDES. — *Président :* M. Félix BENARD. Correspondance à M. Pierre RIEUVERNET-LAPOUGE, à *Causiès de Fenouillèdes.*

ELNE. — *Président :* M. Raphaël PAGES, à *Elne.*

FONT-ROMEU. — *Correspondant :* M. Barthelemy ROUS, Hôtel de l'Ermitage, à *Font-Romeu.* (Téléph. : 2.)

ILLE-SUR-TÊT. — *Président :* M. Léopold REIG, à *Ille-sur-Têt.*

MAURY. — *Correspondant :* M. Jean BENASSIS, à *Maury.*

OPOUL. — *Président :* M. Pierre ESPINET Fils, à *Opoul. Permanence :* Café Ferran.

PIA. — *Président :* M. Jean BATAILLE, maire de *Pia. Correspondance :* Joseph SEDES-FILLOLS, à *Pia. Permanence :* Café Panadès.

PRADES. — *Président :* Docteur Xavier DE MASSIA, 3, route Nationale, à *Prades* (Tél. : 4.) *Permanence :* chez le Président.

PRATS-DE-MOLLO. — *Correspondant :* M. Jean WITTWER DE FROUTIGUEN, hameau de *Saint-Sauveur*, par *Prats-de-Mollo.*

PALAU-DEL-VIDRE. — *Président :* M. François JONQUERES D'ORIOLA, à *Palau-del-Vidre.*

RIVESALTES. — *Président :* M. Louis CANTIER, à *Salces.*

SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE. — *Président :* M. Hyacinthe BALALUD DE SAINT-JEAN, à *Saint-Laurent-de-la-Salanque. Correspondance* au *Secrétaire :* M. Zéphirin PATXOT, à *Saint-Laurent-de-la-Salanque. Permanence :* Café Lalanne.

SAINT-HIPPOLYTE. — *Président :* M. Joseph HENRIC, maire de *Saint-Hippolyte. Permanence :* Café de France.

SAINTE-MARIE-DE-LA-MER. — *Président :* M. René HOSPITAL, à *Sainte-Marie-de-la-Mer.*

SAINT-FÉLIU D'AVALL. — *Président :* M. Germain CAMO, à *Saint-Féliu d'Avall.*

SORÈDE. — *Président :* M. Louis BEDOS, à *Sorède.*

SAINT-ANDRÉ. — *Président :* Comte DE LAMMERVILLE, château de Taxo, à *Saint-André.*

TORREILLES. — *Président :* M. Fernand BONZOMS. *Correspondance* à M. Jacques BATAILLE, à *Torreilles. Permanence :* Maison Llobet.

THUIR. — *Président :* M. Jean CAVERIBERE, employé de commerce, *à Thuir. Permanence :* chez le Président.

THÉZA. — *Président :* M. Gabriel JONQUIERE D'ORIOLA, maire de *Théza.*

VILLELONGUE-DE-LA-SALANQUE. — *Président :* M. Etienne DUCASSY, à *Villelongue de la Salanque. Permanence :* Café Rosat.

VINGRAU. — *Président :* M. Lucien BAIXAS, à *Vingrau. Permanence :* chez le Président.

BAS-RHIN

STRASBOURG. — *Président :* Docteur René FONCIN, 44, avenue Forêt-Noire, *Strasbourg. Vice-Président :* M. Joseph DE MOUGINS, 27, rue Erckmann-Chatrian, à *Strasbourg. Permanence :* 15, rue de l'Arc-en-Ciel, à *Strasbourg.*

SCHILTIGHEIM. — *Président :* M. ESCHBACH, 23, rue de Mundolsheim, à *Schiltigheim.*

HAUT-RHIN

Président de la Fédération du Haut-Rhin : M. Charles MUNCK, 5, rue de l'Espérance, à *Mulhouse.*

MULHOUSE (arrondissements de Mulhouse et d'Altkirch). *Président :* M. Charles MUNCK. *Permanence :* tous les vendredis, à 20 h. 30, Café Roth (1er étage), place de l'Hôtel-de-Ville, à *Mulhouse.*

THANN (arrondissement de Thann). — *Président :* M. Paul DUNGLER, place des Engagés-Volontaires, à *Thann. Permanence :* Café Mura (1er étage), rue Saint-Jacques, à *Thann.* Réunions : tous les mardis à 20 h. 30.

COLMAR (arrondissement de Colmar et cantons de Ribeauvillé et Kaysersberg). *Correspondant :* GSELL, rue Jacques-Preiss. *Permanence :* Café Vauban Foch (1er étage), rue Vauban. Réunions : 2e samedi de chaque mois à 20 h. 30.

SAINTE-MARIE-AUX-MINES (canton de Sainte-Marie). — *Président :* M. Georges BERRET, 200, rue Clemenceau, à *Sainte-Marie-aux-Mines.*

RHONE

Président de la Fédération Lyonnaise : le Comte DE KERGORLAY. *Permanence :* 26, place Bellecour, à *Lyon.* (La semaine, de 9 heures à 12 h. et de 14 h. à 19 h.) Téléph.: Franklin 06-07.

SECTIONS DES 1er ET 4e ARRONDISSEMENTS. — *Président :* M. F. CURIAL.

SECTION DU 2e ARRONDISSEMENT. — *Président :* le Comte F. DE LONGCHAMP.

SECTION DU 3e ARRONDISSEMENT. — *Président :* M. J. GOIRAND.

SECTION DU 5e ARRONDISSEMENT. — M. J. LINDER.

SECTION DU 6e ARRONDISSEMENT. — M. J. LELOUP.

SECTION DU 7e ARRONDISSEMENT. — M. J. ROUAST.

AMPLEPUIS. — *Correspondant :* M. LAURENT-THORAL, vins en gros, rue de Belfort, à *Amplepuis.*

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE. — *Président :* le Commandant DE COLBERT, 46, rue de Thizy, à *Villefranche-sur-Saône.* Tél. : 4-88. *Permanence :* 116, rue Nationale, le 1er samedi du mois, à 20 h. 30. (Les cantons d'Amplepuis, Thizy et Lamure sont rattachés à la Fédération roannaise, Loire).

COURS. — *Président :* M. Victor AUROUX, à La Villette, à *Cours. Permanence :* rue du Nord, mercredi et samedi soir.

TARARE. — *Président :* M. Jean BONASSIEUX, 6, rue E. Dolet, à *Tarare.*

THIZY. — *Président :* M. Jean LATHUILLIERE, à *Thizy.*

HAUTE-SAONE

AILLEVILLERS. — *Président :* M. Louis DE BUYER, à *La Chaudeau*, par *Aillevillers.*

GRAY. — *Président :* Docteur CHAMPY, 14, rue de l'Eglise, à *Gray.* Canton d'Héricourt (rattaché à la section de Belfort).

LUXEUIL-LES-BAINS. — *Président :* M. LAURENT-MAGREY, rue de la Gare, à Luxeuil-les-Bains.

VESOUL. — *Secrétaire :* M. Jules DE TREVILLERS, 2, rue Carnot, à *Vesoul.*

SAONE-ET-LOIRE

Président de la Fédération départementale : M. Jean MICHOUD, château de Chazous, par *Hurigny* (Saône-et-Loire).

MACON. — *Président :* M. Jean MICHOUD. *Permanence :* 2, rue du Vieux-Palais, à *Mâcon.*

ANZY-LE-DUC ET MARCIGNY. — *Président :* le Comte Pierre DE VARAX, château des Côteaux, *Chambilly*, par *Marcigny.*

AUTUN. — *Président :* Baron Pierre DE MENGIN, château de Montpéroux, par *La Comelle. Membre du bureau :* M. A. PASQUET, 10, rue de la Grille, à *Autun.*

CHALON-SUR-SAÔNE. — *Président :* le Comte Henri DE MAZENOD, château de Châtenoy, par *Saint-Marcel-lès-Chalon. Permanence :* 9, rue Virey, ouverte tous les samedis, de 16 heures à 18 heures et de 20 h. 30 à 21 h. 30.

CHAROLLES. — *Président :* Vicomte Guy DE MONTESSUS, château de Ballore, par *Saint-Bonnet-de-Joux.*

PARAY-LE-MONIAL ET DIGOIN. — *Président :* le Vicomte J. DE LESCURE, avenue de Charolles, à *Paray-le-Monial.*

LE CREUSOT ET MONTCEAU-LES-MINES. — *Président :* M. Léon CHARMEAUX, 21 *bis*, rue de Melun, *Le Creusot. Vice-Président :* M. Jean-Marie DEGUEURCE, rue de Charolles, à *Montceau-les-Mines.*

LA CLAYETTE. — *Correspondant :* M. Henri BOISSON, rue du Pont, à *La Clayette.*

LOUHANS. — *Correspondant :* M. Guy DE VARAX, château de Sainte-Croix.

TOURNUS. — *Correspondant :* M. François BELTJENS, *L'Ormeteau*, par *Tournus.*

SARTHE

LE MANS. — *Président :* Comte Raoul DE MATHAN, 12, rue Gougeard, *Le Mans. Permanence :* 3 *ter*, rue de Paris.

CENTRES DE PROPAGANDE :

MALICORNE. — M. Louis ONFROY, mécanicien, route du Mans, à *Malicorne.*

SILLÉ-LE-GUILLAUME. — M. Edmond RIPAULT, 1, rue de la Beslinière, *Sillé-le-Guillaume.*

SAVOIE

CHAMBÉRY. — *Président :* Commandant PICOLET D'HERMILLON, à *Bissy*, par *Chambéry. Permanence :* 81, place Saint-Léger (1er et 3e vendredi, de 21 heures à 22 h. 30).

SECTION DE LA MAURIENNE. — *Président :* M. Charles COTTE, ingénieur, à *Epierre.*
LA TARENTAISE. — *Correspondant :* M. Joseph BADARELLI, bijoutier, Grande-Rue, à *Moutiers.*

HAUTE-SAVOIE

ANNECY. — *Vice-Président :* M. Claude CROZIER, Hôtel de France, à *Annecy.*
RUMILLY. — *Président :* M. Maurice JACQUIER, château de Couty, par *Rumilly.*
SECTION DU FAUCIGNY. — *Président :* M. Paul RIONDEL, négociant à *Sallanches.*
SOUS-SECTION DE CLUSES. — *Président :* M. Jacques CARTIER, industriel, Usine Bletton, à *Cluses.*
SOUS-SECTION DU GIFFRE. — *Correspondant :* M. Jean MOGENET, à *Samoens.*
CHAMONIX. — *Correspondant :* M. E. BERNARDET, à *Chamonix.*
CENTRE DE PROPAGANDE DU CHABLAIS. — *Président :* le Comte Humbert DE VIRY, à *Amphion,* par *Publier.*
SECTION DU GENEVOIS. — *Président :* Henri TROTTET, 2, avenue Pictet de Rochemont, à *Genève* (Suisse).

SEINE-INFÉRIEURE

Secrétaire général de la Fédération de Haute-Normandie
(Seine-Inférieure et Eure) : M. Jules LESUEUR,
106, boulevard des Belges, à *Rouen.*

SECTION DE ROUEN. — *Président d'honneur :* le Comte Raoul DE MATHAN. *Président :* M. Jules LESUEUR, 106, boulevard des Belges. à Rouen (Téléph. : 46-34). *Permanence :* 139, et 141, rue de la Grosse-Horloge (tous les jours, de 16 à 20 heures, sauf le dimanche).
SOTTEVILLE-LES-ROUEN. — *Correspondant :* M. LANELLE, 22, rue de Cronstadt, à *Sotteville-lès-Rouen.*
BARENTIN. — *Correspondant :* M. Philippe LEPORT, route de Duclair, à *Barentin.*
CENTRE DE PROPAGANDE D'ELBŒUF-SUR-SEINE. — *Président-Secrétaire :* M. André BUQUET, 35, rue de la République, à *Saint-Aubin, Jouxte-Boulleng.*
YVETOT. — *Correspondant :* M. TOUZE, pharmacien, rue du Calvaire, à *Yvetot.*
DOUDEVILLE. — *Correspondants :* MM. Emile et Henri ANGOT. route de Rose-Mare, à *Doudeville.*
LE HAVRE. — *Président :* M. Alfred PESLE, 16, rue Louis-Le-Prevost, à *Sanvic. Secrétaire :* M. André TINEL. *Trésorier :* M. R. LAUPRETRE. *Permanence :* 19, rue Jules-Siegfried, au *Havre.*
ECRAINVILLE. — *Correspondant :* M. Fortuné DECULTOT, agriculteur, à *Ecrainville,* par *Goderville.*
CANY. — *Correspondant :* M. A. FIQUET, « Caniel », *Cany.*
FÉCAMP. — *Correspondant :* M. Robert BRICHARD, 9, rue Théagène-Bouffart, à *Fécamp.*
BOLBEC. — *Correspondant :* M. G. HERBIN, pharmacien, 36, rue de République, à *Bolbec.*

SECTION DE DIEPPE. — *Président :* M. Claude DELVINCOURT, le Prieuré d'Hacquenouville, route d'Arques, par *Roux-Mesnil*, près *Dieppe*. *Secrétaire :* M. DAKIN, à *Neuville-les-Dieppe*. *Permanence :* 8, rue de l'Oranger (le dimanche seulement).

EU-LE-TRÉPORT. — *Correspondant :* M. LORPHELIN, Grande-Rue, à *Eu*.

GAILLEFONTAINE. — *Correspondant :* le Marquis des Roys, château de Gaillefontaine.

NEUFCHATEL-EN-BRAY. — *Correspondant :* M. Marcel JOLY, rue de l'Est, à *Janval*, pr. *Dieppe*.

SEINE-ET-MARNE

PROVINS. — *Président :* M. Auguste DIOT, à *Chalantre-la-Petite* (Seine-et-Marne). *Secrétaire :* M. Fernand CLERGEOT, 24, rue Micheline, à *Provins*.

COULOMMIERS (en réorganisation).

Pour le reste du département, voir Fédération parisienne.

DEUX-SÈVRES

Président départemental : M. Maurice BRILLAUD, *L'Abbaye, L'Absie* (Deux-Sèvres).

NIORT. — *Président :* M. Jean MONTIGNY, 2, rue Victor-Hugo, *Niort*.

PARTHENAY. — *Président :* M. Raymond DE LA ROCHEBROCHARD. *Permanence :* 55, faubourg Westermann, à *Parthenay*.

BRESSUIRE. — *Correspondant :* M. Gabriel CHARRIE, villa « Les Roses », route de Saint-Porchaire, à *Bressuire*.

SAUZE-VAUSSAIS. — *Président :* M. Michel THEBAULT, à *Sauzé-Vaussais*.

THOUARS. — *Président :* M. Jean THIERRY, place Saint-Médard, à *Thouars*.

MARIGNY. — *Correspondant :* M. Henri GUERIN, à *Marigny*.

SAINT-MARTIN DE SANZAY. — *Correspondant :* M. Ferdinand BERNARDIN, à *Sanzay*, par *Saint-Martin-de-Sanzay*.

SOMME

Président de la Fédération départementale : le Baron DE FRANCE, château des Préaux, par *Vron* (Somme).

ABBEVILLE. — *Président :* le Comte E. DE PAS. *Permanence :* 2, rue Alfred-François, à *Abbeville*.

AMIENS. — *Président :* le docteur FARCY. *Permanence :* 14, rue Frédéric-Petit, à *Amiens*.

DOULLENS. — *Président :* le Comte DE BRANDT DE GALAMETZ, *Havernas*, par *Canaples*.

HAM. — *Président :* le Docteur DUCHAMP, à *Ham*.

PÉRONNE. — *Président :* M. Joseph PORET, 6 et 8, rue Saint-Fursy, à *Péronne*.

ROYE-MONTDIDIER. — *Délégué à la propagande:* M. Henri DUPRIEZ, 36, rue Saint-Gilles. à *Roye*.

TARN

Président de la Fédération départementale :
Docteur DURAND, oculiste, *Le Boutge*, à *Albi*.

ALBI. — *Président :* Docteur DURAND. *Correspondance :* M. Roger BLACHE, 29, rue de Toulouse-Lautrec, *Albi. Permanence :* 4, rue Roquelaure.

CASTRES. — *Président :* Docteur ARIBAT. *Correspondance* à M. Léon MAFFRE, 3, rue Alquier-Bouffard, à *Castres. Permanence :* 11, rue du Temple.

MAZAMET. — *Président :* M. Guy de LATOUR-DEJEAN, rue Prat, à *Mazamet. Correspondance* à M. Jean CABROL, 19, rue Pont-de-Caville, à *Mazamet. Permanence :* Café de la Paix.

RABASTENS. — *Président :* M. Etienne EBRARD, notaire honoraire, à *Rabastens.*

BRASSAC. — *Président :* le Docteur ESTEVE, à *Brassac.*

GAILLAC. — *Correspondant :* M. Emile DURAND-DELGA, château de la Magdeleine, *Gaillac.*

GRAULHET. — *Correspondant :* M. Bertrand ABRIAL, à *La Bressolle, Graulhet.*

LAVAUR. — *Président :* Comte DE TOULOUSE-LAUTREC, château de Saint-Sauveur, par *Lavaur. Correspondance* à M. Jean RAYNAUD, banquier, *Lavaur.*

SAINT-SULPICE-LA-POINTE. — *Correspondant :* M. Jean ESCRIBE, aux *Rious*, par *Saint-Sulpice-la-Pointe.*

VALENCE D'ALBIGEOIS. — *Correspondant :* M. Ludovic PALIES, à *La Faysette-Sainte-Germaine,* par *Valence d'Albigeois.*

SAINT-AMANS-SOULT. — *Président :* M. Félix ROUQUIER, négociant, à *Saint-Amans-Soult.*

TARN-ET-GARONNE

Président de la Fédération départementale :
le Commandant SANTOLINI, 6, Grande-Rue Villenouvelle, à *Montauban.*

MONTAUBAN. — *Président :* M. Edouard HERMENT. *Correspondance* à M. Paul VIGNERAC, 1, allée de Mortarieu. *Permanence :* tous les samedis, de 20 heures à minuit, 28, rue Léon-de-Malleville.

BEAUMONT-DE-LOMAGNE. — *Président :* Baron DE RUBLE, *Le Ruble,* par *Beaumont-de-Lomagne.*

CASTELSARRASIN. — *Correspondant :* le Docteur ANDRIEU, à *Castelsarrasin.*

AUVILLAR. — *Correspondant :* Comte O'KELLY, à *Merles,* par *Saint-Nicolas-de-la-Grave.*

CAMPSAS. — *Correspondant :* M. L. DE COSTES, à *Campsas.*

CAYLUS. — *Correspondant :* M. Emile NEGRE, « Au Gaspillage », à *Caylus.*

DIEUPENTALE. — *Correspondant :* M. R. DE SOULAGES, à *Dieupentale.*

MONTECH. — *Correspondant :* M. Albert DU LAC, à *Montech.*

SAINT-AIGNAN. — *Correspondant :* Baron Edouard DE FINIELS, à *Saint-Aignan.*

SEPTFONDS ET CAUSSADE. — *Président :* M. Ludovic MIQUEL, industriel, à *Sepfonds.*

VAR

Président de la Fédération départementale :
M. DE DAVID BEAUREGARD, à *Hyères.*
Secrétaire de la Fédération départementale :
M. le Commandant OLLIVIER, 11, rue de Chabannes, *Toulon.*

TOULON. — *Président :* M. le Commandant OLLIVIER. *Permanence :* 3, place de la Liberté (ouverte, en semaine, tous les jours, de 17 heures à 19 heures, et le dimanche, de 10 h. à 19 heures.

BRIGNOLES. — *Président :* Colonel DES PORTES DE LA FOSSE, *Le Prieuré*, par *Besse.*

La Section de BRIGNOLES comprend :

La Sous-Section de SAINT-MAXIMIN. — *Président :* M. L. ROSTAN, *La Rouvière*, par *Saint-Maximin.*

Le Groupe de BESSE. — *Président :* Le Colonel DES PORTES DE LA FOSSE, à *Besse.*

Le Groupe de BRIGNOLES. — *Président :* M. Emile FLAYOLS, à *Brignoles.*

Le Groupe de BARJOLS. — *Président :* M. Antoine BARBIER, notaire à *Barjols.*

DRAGUIGNAN. — *Président :* M. le Baron DE LAVAL, château de Sainte-Roseline, par *Les Arcs. Secrétaire :* M. Paul VERAN, 10, boulevard Maréchal-Foch.

HYÈRES. — *Président :* Le Commandant DE DAVID BEAUREGARD, Vieux Chemin de Toulon, *Hyères.*

FRÉJUS-SAINT-RAPHAEL. — Centre de propagande rattaché à Draguignan.

NANS-LES-PINS. — *Président :* M. Edouard RAGOU, négociant en bois, à *Nans.*

SOLLIES-PONT.. — *Correspondant :* M. SOURD, propriétaire, à *Bellegentier*, par *Sollies-Pont.*

OLLIOULES-SANARY. — *Correspondant :* M. HONNORAT, horticulteur, à *Ollioules.*

PUGET-VILLE. — *Correspondant :* M. Joseph DE PEYSONNEAUX, château du Puget, à *Puget-Ville.*

LA GARDE, LE PRADET, LA GARONNE. — *Correspondant :* M. André TYRAN, *La Bayette*, par *Le Pradet.*

LE LAVANDOU, LE RAYOL, CAVALAIRE, LA CROIX. *Correspondant :* M. FRANCOU, pharmacien, à *La Croix.*

LA SEYNE-SUR-MER, SIX-FOURS. — *Correspondant :* M. GROHANDO, 58. boulevard du 4-Septembre, à *La Seyne-sur-Mer.*

LES SALLES. — *Correspondant :* M. Rodolphe ROUX, *Les Salles.* (Localité rattachée à la Fédération de Haute-Provence, en raison des facilités de communication.)

SAINT-ZACHARIE. — M. Louis JURAMY, à *Saint-Zacharie.* (Localité rattachée à la Fédération des B.-du-R., en raison des facilités de communication.)

VAUCLUSE

Président de la Fédération départementale : M. Joseph AMIC, avocat, 28. rue des Teinturiers. *Avignon.*

Secrétaire départemental : M. Yves BOULANGER, 2, rue Salluces, *Avignon.*

AVIGNON. — *Président :* M Joseph AMIC. *Permanence :* 5, rue du Collège-du-Roule (tous les jeudis soir).

CARPENTRAS. — *Président :* M. Louis CARTOUX, villa des Tilleuls, à *Carpentras.*

AUBIGNAN. — *Président :* M. Félix COLOMBET, à *Aubignan.*

MONTEUX. — *Président :* M. Louis ARNAUD, ébéniste, cours de Verdun, *Monteux.*

ORANGE. — *Président :* M. Joseph COSTE, avocat, rue Saint-Jean, *Orange.*

CAVAILLON. — *Président :* M. le Commandant FRAISSE, à *Cavaillon.*

APT. — *Président :* M. Maurice RAMBAUD, industriel, rue Jardin-de-l'Evêché, *Apt.*

JONCQUIÈRES. — *Président :* le Commandant DE LA FOREST-DIVONNE, château de Malijai, *Joncquières* (centre rattaché à la section d'Orange).

L'ISLE-SUR-SORGUES. — *Président :* M. Louis DESCHANEL, Papeteries du Valdor, par *L'Isle-sur-Sorgues.*

SAINT-SATURNIN-LÈS-AVIGNON. — *Correspondant :* M. PASCAL, comptable, Papeteries de Gromel, *Saint-Saturnin-lès-Avignon.*

VALRÉAS. — *Correspondant :* M. Jean CHARETON. « Miro Ventour », à *Valréas.*

CAROMB. — *Correspondant :* M. Auguste BONNEFOY, à *Caromb.*

VENDÉE

Président de la Fédération vendéenne : M. Pierre DE LA BASSETIERE, *Bois-Renard,* par *Les Moutiers-les-Mauxfaits* (Vendée).

Secrétaire de la Fédération vendéenne : M. Ernest OUVRARD, à *Saint-André-d'Ornay,* par *La Roche-sur-Yon.*

SECTION INTERCANTONALE DE LA ROCHE-SUR-YON, SAINT-FULGENT, LE POIRE, MONTAIGU. — *Président d'honneur :* M. Joseph BAUDRY, *Président :* le colonel ROUSSELOT, à *Chavagne-en-Paillers. Permanence :* 15, rue des Sables, à *La Roche-sur-Yon,* ouverte tous les jours sauf le mardi, de 9 à 12 heures, de 16 à 19 heures, et de 20 h. 30 à 22 heures.

LES SABLES-D'OLONNE. — *Président :* M. Henry AUVYNET, *Pierre-Levée,* par *Olonne. Secrétaire-Trésorier :* M. Geoffroy DE LA ROCHE-SAINT-ANDRE, 2, rue Nationale, *Les Sables-d'Olonne.*

FONTENAY-LE-COMTE. — *Président d'honneur :* M. René VALETTE, *Président :* M. Louis RAMPILLON DE LA LARGERE, *La Largère,* par *Thouarsais-Bouildroux.*

CHATEAU-D'OLONNE. — *Président :* M. Paul COLINS, Le Fenestreau, *Chateau-d'Olonne.*

LUÇON. — *Correspondant :* M. LOIC DE LA FLEURIAYE, place Belle-Croix.

SAINT-GILLES-SUR-VIE. — *Correspondant :* M. Georges BARBEAU, imprimeur, à *Saint-Gilles.*

LES ESSARTS. — *Correspondant :* Vicomte DE ROUGE, *Les Essarts.*

MORTAGNE-SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE. — *Correspondant :* M. Charles GUIGNARD, maréchal-expert, à *Saint-Laurent-sur-Sèvre.*

VIENNE

POITIERS. — *Président :* M. Guy DE LA GRANGE, avocat, 12, rue Arsène Orillard, *Poitiers. Permanence :* 9, rue Scheurer-Kestner, *Poitiers.*

SIVRAY. — Le Commandant BIBAULT, à *Romagné* (Vienne).

HAUTE-VIENNE

Président de la Fédération départementale : le Marquis DES MONSTIERS-MERINVILLE, château du Fraysse, par *Nouic* (Hte-Vienne) ou 7, rue du Colonel-Combes, à *Paris.*

LIMOGES. — *Président :* M. Lucien AUVERT, 14, rue d'Arsonval, à *Limoges. Permanence :* 4, place de l'Ancienne-Comédie.

BELLAC. — *Président :* M. FOUQUINON, rue de la Liberté, à *Bellac.*

ROCHECHOUART. — *Président :* M. Charles SOURY-LAVERGNE, exportateur, à *Rochechouart.*

SAINT-JUNIEN. — *Président :* M. François GAUDY, 14, rue Dubois, à *Saint-Junien.*

SAINT-YRIEIX. — *Président :* M. Henri CROUZILLART, industriel, rue du Champ-de-Tir, à *Saint-Yrieix. Secrétaire :* M. L. NENERT, *Le Clos-de-Barre,* à *Saint-Yrieix.*

CHALUS. — *Correspondant :* Le Docteur Pierre CHABROL, à *Chalus.*

VOSGES

Président de la Fédération départementale : M. PERNOT DU BREUIL, rue de Germiny, à *Mirecourt.*

EPINAL. — *Secrétaire :* M. Jules LECUYER, 20, rue Jeanne-d'Arc, à *Epinal.*

SAINT-DIÉ. — *Vice-Président :* M. Aug. ROUSSEAU, 29, rue du Kemberg. *Permanence :* place Saint-Martin, à *Saint-Dié.*

MIRECOURT. — *Président :* M. PERNOT DU BREUIL, rue de Germiny, à *Mirecourt. Permanence :* chez le Secrétaire : M. Joseph MIDON, 55, rue de l'Hôtel-de-Ville.

REMIREMONT. — *Président :* M. A. DUFOUR, avocat, 44, rue du Canton, à *Remiremont. Permanence :* chez le Président.

RAON-L'ETAPE. — *Président :* M. GILLY, à *Raon-l'Etape. Permanence :* chez M. Marcel BODARD, industriel, à *Laneuville-les-Raon.*

GÉRARDMER. — *Président :* M. CHRETIEN, boulevard Kelesch, à *Gérardmer.*

NEUFCHATEAU. — *Correspondant :* M. Louis BRENEL, 20, place Jeanne-d'Arc, à *Neufchâteau.*

YONNE

AUXERRE. — *Président :* M. Jules SERREAU, 4, rue Bourneil, à Auxerre.

AVALLON. — *Correspondant :* M. Cl. AUDIN, 2, rue Porte-Auxerroise, à *Avallon.*

JOIGNY. — *Président :* M. Louis SAFFROY, notaire honoraire, à *Brienon-sur-Armançon.*

SENS. — *Président :* Docteur POTIRON, 8, boulevard du 14-Juillet.

TONNERRE. — *Président :* M. A. CHARLOT, *Cheney,* par *Dannemoine.*

ALGÉRIE

DÉPARTEMENT D'ALGER

Secrétaire départemental : Me Maurice ROURE, avocat, place Lavigerie, à *Blida.*

ALGER. — *Président :* M. Louis DE SAINT-QUENTIN, 9, rue Amiral-Coligny, à *Alger. Permanence :* 39, rue Mogador, à *Alger.*

BLIDA. — *Président :* Docteur A. PLANTIER, avenue A. Le Goff, à *Blida.*

DÉPARTEMENT D'ORAN

Président des Sections d'Oranie : le Commandant Paul SICARD, 30, rue Dumanoir, villa Sicard-Bastos, à *Oran.*

Secrétaire général-Trésorier : M. Jean-Louis BERNARD, 5, rue Baudin, à *Oran.*

ORAN. — *Président :* Commandant Paul SICARD. *Permanence :* 4, rue Lahitte, à *Oran* (les mardi et vendredi, à 18 h. 30).

SIDI-BEL-ABBÈS. — *Président :* M. Lucien MORIN, Jardin Nouzille, à *Sidi-Bel-Abbès. Vice-Président :* M. GRISOT, rue Paul-Barre, à *Sidi-Bel-Abbès.*

MASCARA. — *Président :* M. JAMMES, carrossier, route de Mostaganem, à *Mascara.*

SAÏDA. — *Président :* M. Louis QUINTO, place du Marché, à *Saïda.*

TEMOUCHENT. — *Correspondant :* M. Julien FELIX, propriétaire, Domaine Mariaville, à *Temouchent.*

NAZEREG-FLINOIS. — *Correspondant :* M. ASSELIN, à *Nazereg-Flinois.*

TLEMCEN. — *Président :* M. Henri MAUREAU, à *Lavayssière*, par *Tlemcen. Vice-Président :* M. Emmanuel BALALUD DE SAINT-JEAN, rue des Ormeaux, à *Tlemcen.* (Adresser la correspondance à M. BALALUD DE SAINT-JEAN.)

LA SENIA. — M. P. ROSAS, propriétaire à *La Sénia.*

MOSTAGANEM. — *Président :* Me QUERAT, avocat, rue de l'Alma, à *Mostaganem.*

HAMMAN-BOU-HADJAR. — *Correspondant :* M. Charles VERGOBBI. viticulteur, à *Hamman-Bou-Hadjar.*

OUDJDA. — *Correspondant :* Me Christian GAYET, avocat, à *Oudjda.*

BENI-SAF. — *Correspondant :* M. MAZELLAN Fils, boulevard Jean-Jaurès, à *Beni-Saf.*

LE TÉLAGH. — M. Henri QUIEUREUX DE GUIEURAIN, au *Télagh.*

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

Président des Sections d'A. .F du département :

Baron Maurice DE LA CHAPELLLE, 5, rue Tracy-le-Val, à *Constantine.*

Secrétaire : M. Louis FIGUIERE, 17, rue du Fort-Gênois, à *Bône*

CONSTANTINE. — *Président :* Baron Maurice DE LA CHAPELLE, 5, rue Tracy-le-Val, à *Constantine.*

PHILIPPEVILLE. — *Secrétaire :* M. AULESY, 2, rue Gambetta, à *Philippeville.*

BÔNE. — *Président :* M. FIGUIERE, 17, route du Fort-Gênois, à *Bône.*

TUNISIE

Correspondant : M. Paul ARMANDO, 1, rue de la Valette, à *Tunis.*
Téléph. : 36-65; C. P. : Tunis 4-055.

MAROC

RÉGION SUD. — *Président :* Me BUSQUET, avocat, 54, rue de Bouskoura, à *Casablanca. Secrétaire :* Me DE LAMAZE, avocat, rue Nolly, immeuble du Pacha, à *Casablanca.*

RÉGION NORD. — *Président :* M. D. BUGUET, 12, rue Tadjoni, à *Rabat.*

RÉGION OUDJDA ET LA FRONTIÈRE ALGÉRO-MAROCAINE. — *Président :* Me GAYET, avocat, bâtonnier de l'Ordre, 1, rue Victor-Hugo, à *Oudja.* Tél. : 1-85. C. P. : Rabat 974.

RÉGION DE FEZ. — *Président :* M. DE PRADINES, colon, *El Haricha.*

COTE D'AFRIQUE, GUINÉE FRANÇAISE

Correspondant : M. R. PINAULT, S. C. A. C. I., Plantation de Manéah, par *Goyat,* Guinée Française.

COTE D'IVOIRE

Correspondant : M. Jacques COSTEMALLE, à *M'Bato,* par *Bingerville.*

INDOCHINE

S'adresser à M. THOMACHAT, 9, rue Cornulier-Lucinière, à *Saïgon.*

ÉTRANGER

BELGIQUE

BRUXELLES. — *Président du Groupement des Amis de l'Action Française en Belgique :* Comte P. DE LA ROCQUE DE SEVERAC, 43, rue des Patriotes, à Bruxelles. (Tél. : 34-06-97.) *Vice-Président :* M. Ch. ANCIAUX. 22, rue Henri-Stacquet, à *Bruxelles.* (Tél. : 15-24-82.) *Permanence :* chez M. Paul MEURISSE, *trésorier,* 18, passage du Nord, *Bruxelles.* (Tél. : 17-59-71.)

LIÉGE. — *Vice-Président :* M. le Docteur DROSSART, 15, rue de Selys, à *Liége.* (Tél. : 140-21.) *Permanence :* chez M. F. Paquot, *secrétaire,* 18, rue Duvivier, à *Liége.* (Tél. : 141-58.)

ESPAGNE

BARCELONE. — *Correspondant :* M. DARY, calle Provenza, n° 333, à *Barcelone.*

SUISSE

GENÈVE. — *Correspondant :* M. Henri TROTTET, employé de banque, 2, avenue Pictet-de-Rochemont, à *Genève.*

RÉPUBLIQUE-ARGENTINE

BUENOS-AYRES. — *Correspondant :* M. Jacques TARDIEU Fils, 260, Belgrano, à *Buenos-Ayres.*

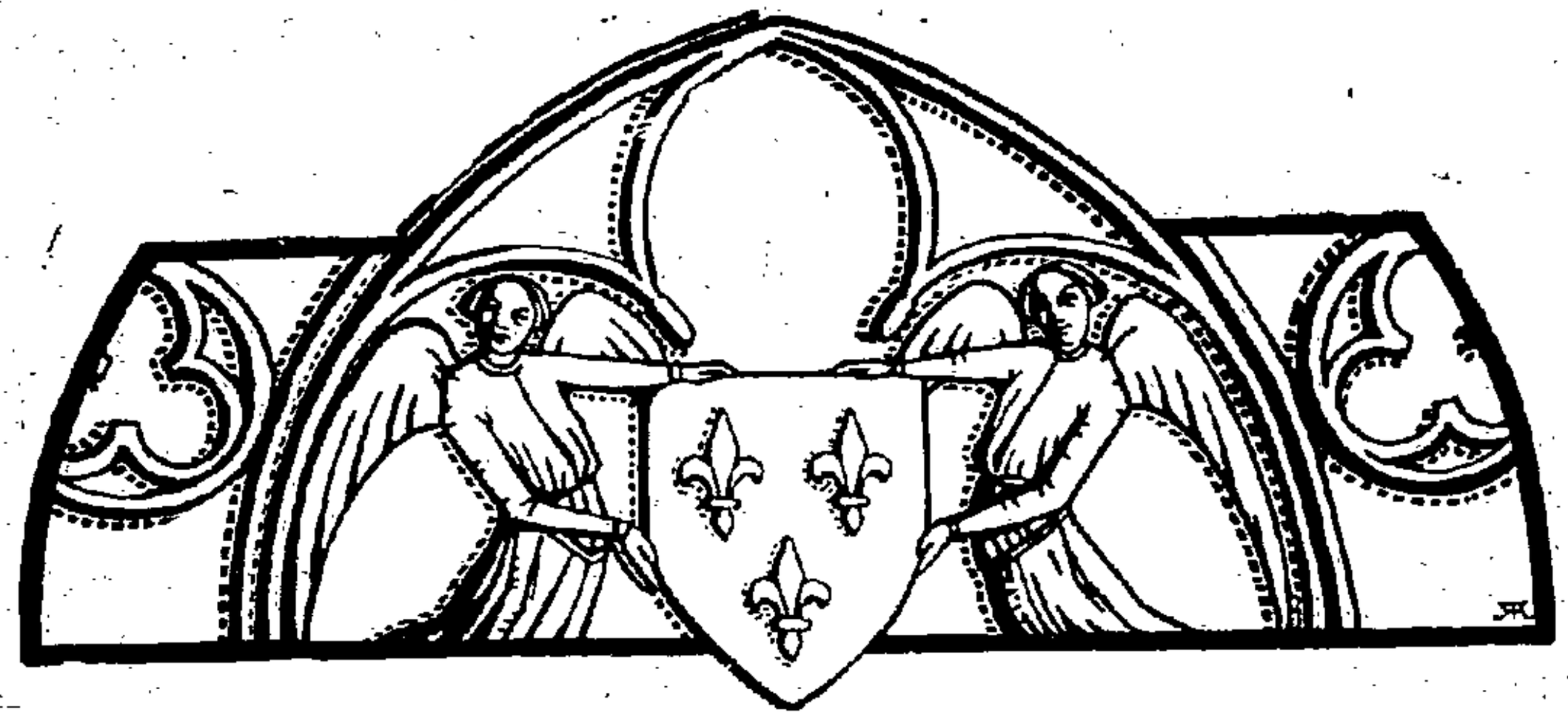

LES DAMES ROYALISTES ET D'ACTION FRANÇAISE

Les Dames Royalistes et d'Action Française sous la direction d'une Présidente Générale ont leurs Groupes organisés dans chaque département, à Paris dans chaque quartier et dans les principaux centres de la Banlieue.

Les Dames reçoivent leurs directives et conseils de propagande de leur Bureau central, où la Présidente Générale, la Vice-Présidente et les dix secrétaires collaborent chaque semaine pour le bien de la cause et transmettent à leurs groupes les indications nécessaires.

Le travail et le dévouement des Dames Royalistes et d'Action Française se déploient dans la propagande des idées royalistes qu'elles s'efforcent de faire rayonner, inspirent cette foi vive dans la cause monarchique sans laquelle aucun zèle ne peut exister. Elles diffusent abondamment l'A. F. quotidienne et agricole, les documents nationaux et les organes corporatifs.

Par l'argent récolté, les Dames aident les Sections dans le paiement des permanences, la fondation des bibliothèques, l'organisation des conférences et les abonnements gratuits ou à demi-tarif.

Cette année, elles ont pu répandre à milliers d'exemplaires le tableau de la Maison de France qu'il faut faire pénétrer dans chaque foyer français pour donner à tous l'espérance invincible en cette Famille Royale, âme de l'Histoire de France et qui doit reprendre ses destinées glorieuses pour le salut du Pays.

L'ASSOCIATION DES JEUNES FILLES ROYALISTES

L'Association des Jeunes Filles royalistes est destinée à grouper toutes les jeunes filles françaises qui désirent coopérer à l'œuvre entreprise par l'A. F. Elle est alliée à l'A. F., lui apportant tous ses efforts et gardant son autonomie de direction et d'organisation. La présidente générale, Mlle Y. de Kerret, est seule chargée de la nomination des présidentes régionales et des présidentes départementales, responsable de leur activité, et aucun groupe ne peut être régulièrement constitué en dehors de son approbation.

Deux secrétaires générales, Mlles de Cabrières et Y. de Luynes, assurent la direction des groupes de Paris et centralisent les divers services de propagande de l'Association avec la collaboration des chefs de services et des secrétaires d'arrondissements.

Pour faire partie de l'Association, il faut :

1° Etre Française;

2° Adhérer au programme de l'A. F.;

3° S'engager à collaborer à l'œuvre de propagande par la diffusion du journal ou au moins par l'envoi annuel de quelques objets destinés à la vente;

4° Pouvoir se recommander de deux personnes déjà inscrites à l'A. F.

En 1925, un groupe dépendant de l'Association s'est formé sous le nom de Groupement professionnel féminin, dans le but de réunir les jeunes filles occupées, en vue de la diffusion des idées et de la doctrine d'A. F., dans les milieux employés et ouvriers.

Depuis sa fondation, l'Association n'a cessé de se développer et a énergiquement réagi devant l'épreuve depuis laquelle les adhésions nouvelles ont afflué.

L'œuvre propre de l'Association est celle des abonnements de propagande, services de deuxième lecture et services des bouillons.

La propagande, momentanément suspendue dans le clergé, s'est développée sur un autre terrain.

Le service des bouillons facilite l'envoi du journal à l'étranger.

Les ressources de plus en plus importantes nécessaires au fonctionnement de ces services sont obtenues par des ventes en fêtes annuelles organisées à Paris et dans les principales villes de France et pour lesquelles l'Association sollicite la générosité des amis de l'A. F.

FÉDÉRATION NATIONALE DES CAMELOTS DU ROI

1, rue du Boccador, PARIS-VIIIe

COMITÉ DIRECTEUR

Président	MAXIME RÉAL DEL SARTE.
Vice-Président	LUCIEN LACOUR.
Secrétaire général	GEORGES CALZANT.
Secrétaire adjoint	ALAIN DE LA ROCHEFORDIÈRE.
Commissaire aux comptes	GASTON BAETZ.
Trésorier	JULES KELLER.
Membres	ROBERT BOURIN.
	GEORGES GAUDY.
	PHILIPPE ROULLAND.
	MARCEL WILIATH.
Délégué des Comités directeurs de l'Action française	MAURICE PUJO.

Les commissaires d'Action Française

Les Commissaires d'Action Française constituent une sélection de Français d'A. F., faite *spécialement en vue de l'action.* Les membres de ce corps d'élite s'engagent à participer périodiquement aux services réguliers de garde (garde des locaux et des personnes), aux services d'ordre des réunions, à prendre part aux manifestations organisées par l'Action Française et, de façon générale, à exécuter toutes les tâches nécessitées par l'action. Ils n'ont pas à payer

de cotisation spéciale. Ils doivent aussi être prêts à soutenir l'action des Camelots du Roi en participant à la vente quand ils y sont convoqués.

A titre exceptionnel, et en raison de situations particulières qu'ils auront fait connaître d'avance et qu'appréciera leur chef de groupe, certains pourront être inscrits aux Commissaires, tout en étant dispensés de telle ou telle des obligations indiquées ci-dessus ou en ne les acceptant que de façon limitée. Ils auront alors le titre de « Commissaires auxiliaires ».

Les Commissaires, tant auxiliaires que réguliers, sont tenus de répondre aux convocations qui leur sont adressées. **En cas d'empêchement justifié, ils doivent s'excuser à l'avance.**

Les camelots du Roi

Les Camelots du Roi s'engagent à vendre régulièrement l'*Action Française* quotidienne ou les organes locaux de l'Action Française, à effectuer les distributions de tracts ou de journaux qui leur sont demandées; en un mot, à exécuter les tâches matérielles réclamées par la propagande de l'Action Française.

Conditions d'admission

Pour être inscrit aux Camelots du Roi et aux Commissaires d'Action Française, il faut :

1° Etre Français;

2° Etre âgé d'au moins 18 ans et suffisamment doué au point de vue physique;

3° Avoir des moyens d'existence réguliers;

4° Avoir fait un stage.

Pendant les six premiers mois, tout nouvel inscrit est considéré comme *stagiaire*. Le stage terminé, il est admis définitivement si ses aptitudes et les garanties qu'il a données sont jugées suffisantes.

ÉTUDIANTS ; COLLÉGIENS ET LYCÉENS D'ACTION FRANÇAISE

Les étudiants, les collégiens et les lycéens d'Action française ont pour tâche spéciale d'étudier la doctrine des maîtres de l'Action Française et de la propager parmi leurs camarades. Ils savent mettre à profit l'enseignement qui leur est donné, adoptant ici, critiquant là, rétablissant la vérité politique. Ils savent aussi, lorsque cela est nécessaire, « mettre la violence au service de la raison », ils sont les maîtres incontestés du Quartier Latin.

Demain les étudiants et les lycéens d'aujourd'hui seront officiers, professeurs, juges, médecins, avocats, prêtres, agriculteurs, ingénieurs, membres du haut commerce ou de la grande industrie; c'est un grand signe de la force de l'Action Française et une magnifique promesse pour la Monarchie que l'adhésion de la jeunesse des Ecoles. Par elle l'esprit politique de la nation française sera réformé.

Les étudiants, les collégiens et les lycéens d'Action Française sont rassemblés par villes universitaires, les différents groupes sont rattachés à une Fédération régionale sise au siège de chacune des Universités. La Fédération Nationale réunit les Fédérations régionales.

Le président de la Fédération Nationale est Maurice Pujo, membre des Comités directeurs de l'Action française. Pour tous renseignements et inscription s'adresser à Georges Calzant, vice-président de la Fédération, 33, rue Saint-André-des-Arts, à Paris (6e).

La Fédération possède un organe bi-mensuel l'*Etudiant Français* qui paraît le 10 et le 25 de chaque mois. Pour la rédaction, écrire à Georges Calzant, 33 rue Saint-André-des-Arts; pour l'administration à la S. L. E. P. A. F., 1, rue du Boccador (8e). Nous ne saurions trop conseiller à nos amis, curieux du mouvement de nos idées dans la jeunesse, de s'abonner (8 francs par an), à *l'Etudiant Français*, aujourd'hui le seul journal politique d'étudiants et qui comptera bientôt treize ans d'âge.

Chaque groupe d'étudiants organise des conférences de propagande et des réunions d'étude.

L'activité du groupe de Paris est particulièrement brillante. La réunion de rentrée, depuis plusieurs années déjà a lieu à l'immense salle Bullier, elle fut ces dernières années présidée par MM. Louis Bertrand, de l'Académie Française, Charles Benoist, Funck Brentano, Léon Daudet et Charles Maurras. Deux fois par mois, de décembre à mai, Charles Maurras vient présider les réunions des cercles d'études, 33, rue Saint-André-des-Arts. Au cours du second trimestre plusieurs conférences sont organisées à la Salle des Sociétés Savantes. Ainsi est poursuivie la grande tâche de l'éducation politique de la jeunesse française.

La permanence du groupe de Paris, située 33, rue Saint-André-des-Arts, en plein Quartier Latin, renferme une bibliothèque, des salles de lecture et de conférences.

Le secrétaire général répond à toutes les demandes de renseignement et d'inscription, au groupe. Le nombre des adhérents, qui augmente chaque année, témoigne de la force de l'Action Française, qui n'a cessé d'être suivie par la jeunesse intellectuelle promise aux hécatombes et à la barbarie si la République dure.

L'ASSOCIATION MARIUS PLATEAU

Anciens Combattants d'Action Française

L'Association Marius Plateau a été constituée légalement le 22 janvier 1930 à l'occasion du septième anniversaire de l'assassinat du secrétaire général des Camelots du Roi par Germaine Berton.

Le revolver de la fille de police et d'anarchie avait supprimé un Français d'élite dont le courage civique pendant la paix n'avait d'égal que sa bravoure pendant la guerre.

Mobilisé le 2 août 1914, Marius Plateau entrait aussitôt en campagne avec le 355e d'infanterie. Le 20 septembre, il recevait une terrible blessure, qui nécessitait l'ablation du rocher, et il méritait cette glorieuse citation à l'ordre de l'armée :

Vaillant sous-officier. Le 20 septembre 1914, à l'attaque de la position de Port-Fontenoy, tous les officiers de la compagnie étant tombés, a fait irruption sur un glacis battu par des feux de mitrailleuses d'une extrême violence pour faire diversion et attirer sur lui l'attention de l'ennemi.

A enlevé ses hommes par son commandement énergique et entraînant, les enthousiasmant par son ardeur. A été grièvement blessé après avoir donné à tous le plus bel exemple d'héroïsme et d'abnégation.

Ce fait d'armes sublime est inscrit au livre d'or du 355e R. I. et lu chaque année aux recrues lors de la présentation du drapeau.

Aussi, est-ce sous l'égide de Marius Plateau, le « Décius français », que les anciens combattants de l'Action française ont voulu se grouper.

L'Association Marius Plateau a pour but de :

1° Renouer et entretenir entre les anciens combattants français les liens étroits de camaraderie qui les unissaient pendant la guerre 1914-1918;

2° Maintenir et revivifier l'esprit de la victoire;

3° Honorer la mémoire des frères d'armes tombés ou disparus au champ d'honneur;

4° Venir en aide aux camarades dignes d'intérêt en leur facilitant les moyens de trouver un emploi.

Elle se compose de :

1° Membres actifs, appartenant à l'une des organisations e l'Action française et pouvant faire la preuve, soit par eurs citations, soit par leurs bulletins d'hôpitaux ou encore ar leur carte de combattant délivrée dans les conditions pré- ues par la loi, qu'ils ont fait partie d'une unité combattante;

2° Membres honoraires, comprenant les veuves, ascendants t enfants des combattants morts ou disparus au champ 'honneur.

La cotisation annuelle minima, tant pour les membres actifs que pour les membres honoraires, est fixée à 5 francs. Elle peut être rachetée par un versement unique de 300 fr.

L'Association a une section par département, à la tête de laquelle est placé un bureau nommé par le Comité Directeur et comprenant : un président, un trésorier, un secrétaire et deux conseillers.

Le Comité directeur est ainsi composé :

Président	Georges GAUDY.
Vice-Présidents	Amiral SCHWERER.
	Maurice PUJO.
	Maxime RÉAL DEL SARTE.
Secrétaire général	Pierre HÉRICOURT.
Secrétaire adjoint	Marcel GUITTON.
Membres	BINET-VALMER.
	ROBERT BOURIN.
	Georges CALZANT.
	DE CASENOVE DE PRADINES.
	Jacques DELEBECQUE.
	Joseph DELEST.
	Bernard DENISANE.
	Lucien LACOUR.
	Colonel Georges LARPENT.
	Dr Raymond TOURNAY.

Le Comité Directeur a confié les fonctions de trésorier à M. Adolphe Hergès.

Toutes les communications doivent être adressées à Marcel Guitton, secrétaire adjoint, 1, rue du Boccador, Paris (8e).

Tous les envois d'argent doivent être faits IMPERSONNELLEMENT *au compte de chèques postaux* 239.00 — *qui est celui de l'administration de l'Action Française — avec la mention : Pour l'Association Marius Plateau.*

UNION DES CORPORATIONS FRANÇAISES

Les doctrines corporatives et sociales de l'U. C. A. sont celles qui de tous temps ont été préconisées et défendues par l'*Action Française*. Avant que soient réalisées par l'*Action Française* sur le plan politique les conditions qui permettront seules à l'U. C. F. de réaliser dans toute son ampleur son œuvre de restauration sur le plan économique et social, il convient d'amorcer et de développer cette œuvre autant que les institutions actuelles peuvent le permettre.

Outre les avantages immédiats que peuvent trouver dans nos organisations tous les membres de l'U. C. F., il y a pour eux un profit certain à se grouper et à chercher en commun tout ce qui peut « unir » les intérêts au lieu de les « opposer ». De plus, la propagande de l'U. C. F. sur le terrain économique social est un des meilleurs moyens de préparer les esprits qui par suite de préjugés politiques ne peuvent être atteints directement par l'*Action Française*. Nous engageons donc nos amis, non seulement à adhérer à nos organisations, mais à y jouer un rôle « actif » de propagande que la situation actuelle facilite singulièrement. En effet les industriels sont presque tous obligés de limiter leur production, les commerçants voient leur chiffre d'affaires diminuer dangereusement, — les employés et les ouvriers songent avec angoisse au chômage partiel, même total, — la concurrence étrangère, favorisée par les charges excessives qui pèsent sur notre industrie et notre commerce, augmente sans cesse et accentue encore la gêne.

Nous disposons actuellement pour notre propagande des facteurs suivants :

1° *La Production Française agricole et industrielle;* Rédacteur en Chef, M. Firmin Bacconnier, dont tous les lecteurs de l'*Action Française* et de la *Production Française* connaissent la compétence. Ce journal, qui groupe actuellement plusieurs dizaines de milliers d'abonnés, est à l'avant-garde de notre propagande. Il importe que nos amis le fassent connaître autour d'eux et s'occupent d'en favoriser la diffusion.

Charles Maurras au rallie-automobile de l'U. C. A. du 5 juin 1932.

Bien des industriels accepteraient de verser quelques subsides pour aider à répandre la *Production Française*, afin de lutter contre la presse communiste et démagogique qui empoisonne leur personnel. La lecture de la *Production Française* est le meilleur moyen de se documenter sur les questions économiques et sociales et sur nos efforts en tout ce qui se rapporte aux affaires professionnelles.

2° *Les Cercles La Tour du Pin*, présidés et dirigés avec un rare dévouement par notre ami M. Roger Magniez, fournissent aux sections d'*Action Française* les conférenciers qui leur sont nécessaires chaque fois qu'elles veulent aborder les questions économiques et sociales, naturellement les orateurs des Cercles La Tour du Pin concluent plus ou moins rapidement suivant le degré de sympathie de l'auditoire à la restauration économique et sociale par la monarchie et par l'*Action Française*.

Un bulletin mensuel, dont nous ne saurions trop recommander la diffusion, est édité par les Cercles; il sert, par ailleurs, d'organe à l'Union des Corporations Françaises et peut aider, dans une large mesure, à la propagande de nos idées.

3° *Les Groupements professionnels :* constitués en syndicats ou comités d'action qui travaillent énergiquement à appliquer nos idées corporatives et sont déjà parvenus,

par une solidarité professionnelle largement comprise, à rendre des services très appréciables à tous leurs adhérents. Ils sont les pionniers de la réalisation corporative; il convient de les féliciter particulièrement de leur action parfois difficile et de les encourager par tous les moyens.

Le Président de l'U. C. F.
JACQUES DELAFON.

Le 5 juin 1932, l'Union Corporative Automobile avait organisé un rallie auquel prirent part soixante-quatre automobilistes. Ce rallie eut lieu au château de Pronleroy, chez Mme la marquise de Foucaut, sous la présidence de Charles Maurras.

Notre Maître ne manqua pas de rappeler dans l'*Action Française* du lundi 6 juin 1932 les belles réalisations obtenues par l'Union des Corporations Françaises.

COMMISSION DE PROPAGANDE ET CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

La Commission de Propagande a été créée au cours de l'année 1920. Elle a pour but de fournir des subsides à celles de nos formations qui ne peuvent tabler sur aucune recette particulière ou qui ne disposent que de ressources insuffisantes pour leur action propre.

Mais pour arriver à assurer son budget annuel, la Commission de Propagande placée sous la présidence de M. Charles Maurras, a organisé un service de Contributions volontaires divisé en plusieurs branches et indépendant des sommes reçues pour la propagande à la suite d'appels de M. Maurras.

Il y a : 1° les personnes qui veulent bien s'engager à verser une somme qu'elles se sont fixée elles-mêmes; 2° les « six sous par jour » qui correspondent à une souscription annuelle de 100 francs par an; 3° la Commission de Propagande a pensé que beaucoup de personnes pourraient s'engager à verser annuellement au minimum 3.000 francs. Elles

rentrent, de ce fait, dans la catégorie des *Bienfaiteurs* de l'Action Française.

La liste des engagements paraît dans l'*Action Française*, à l'exception des Bienfaiteurs qui, par contre, reçoivent à la fin de l'année un exemplaire, imprimé à leur nom, d'un ouvrage dont le tirage, dans une édition de grand luxe, est strictement limité au nombre des Bienfaiteurs et n'est pas mis dans le commerce.

Pour subvenir à tous ses besoins, l'Action Française ne peut compter que sur la générosité de ses amis. Elle demande donc à tous ceux qui s'intéressent à son mouvement de bien vouloir souscrire la somme, si minime soit-elle, qui conviendra le mieux à leurs possibilités, afin que l'Action Française puisse répandre le plus largement possible ses doctrines de salut national. D'avance, nous les remercions de ce qu'elles pourront faire dans ce sens.

M. Jacques Delebecque est trésorier de la Commission de Propagande et M. Louis Gonnet en est le secrétaire général. M. le baron Caruel de Saint-Martin est le président du Comité de Patronage des Bienfaiteurs d'Action Française, et M. Paul Robain est le délégué des Comités directeurs.

S'adresser 1, rue du Boccador, pour tous renseignements complémentaires sur ce service.

CONFÉRENCES

Les conférences sont un excellent moyen de propagande, soit pour créer des centres d'influence d'Action Française, soit pour développer le rayonnement de l'Action Française là où elle a déjà des organisations.

Le service des Conférences d'Action Française est dirigé par M. Paul Robain, secrétaire général de la Ligue; il a son bureau, 1, rue du Boccador (3e étage).

Les présidents de sections de Paris, de la Banlieue et de Province ou toutes personnes qui désirent organiser des réunions dans leur secteur doivent s'adresser *directement* à ce service qui leur donnera les renseignements utiles pour le choix des Conférenciers et fera connaître les conditions dans lesquelles ce service peut donner satisfaction.

LES CONCOURS DE L'ALMANACH

dotés de plus de 3.000 francs de prix

CONCOURS DES SIX MANCHETTES

Le concours des meilleures manchettes de l'an dernier a obtenu un tel succès que nous avons décidé de le proposer de nouveau sous une autre forme.

Nous demandons aux concurrents de nous envoyer une liste de *six* manchettes choisies parmi les *soixante* qui paraîtront du 18 décembre 1932 inclus jusqu'au 15 février 1933 inclus dans l'*Action Française* quotidienne.

Ce concours est ouvert à tous les lecteurs de l'Almanach.

Ces six manchettes seront celles qu'ils auront estimées les meilleures.

RÈGLEMENT

Découper les six manchettes choisies, les classer par ordre de préférence en les numérotant de 1 à 6 et les mettre dans une enveloppe sur laquelle on inscrira son nom et son adresse.

Chaque manchette reçue recevra un nombre de points, de 6 à 1, suivant le rang qu'elle occupera dans l'enveloppe.

Le classement se fera d'après la liste ainsi obtenue.

Chaque enveloppe devra contenir en outre le *Bon de concours* qu'on trouvera ci-après. Un même concurrent peut envoyer plusieurs enveloppes à condition que chacune d'elles renferme un bon à concourir. Il ne peut obtenir plus d'un prix.

Les manchettes *copiées* ne seront pas admises au concours. Elles doivent être découpées dans le journal.

Les enveloppes devront parvenir à M. Gaston Legrain, 1, rue du Boccador, Paris avant le 1er mars 1933. Les envois reçus après cette date seront annulés.

Pour la délivrance des prix, s'adresser au service de la publicité d'A. F., sauf pour les livres qui seront délivrés par la *Librairie d'A. F.*, 12, rue de l'Isly, Paris.

Les prix ne peuvent être ni échangés, ni remboursés. Aucune réclamation ne sera admise au sujet du concours. Aucun prix ne pourra être réclamé après le *1er juin 1933*.

Les noms des lauréats seront publiés, comme les années précédentes, dans l'*Action Française* quotidienne à partir du 15 mars 1933, (le lundi). Ils paraîtront en outre, dans l'Almanach de 1934.

Prix du Concours des six manchettes

1er	Prix.....	Un bon de 300 fr. d'ouvrages de librairie [1].
2e	—	Un bon de 100 fr. d'ouvrages de librairie.
3e et 4e	—	Un bon de 50 fr. d'ouvrages de librairie.
5e au 13e	—	Un abonnement de six mois au *Charivari*.
14e au 19e	—	Un bon de 25 fr. d'ouvrages de librairie.
20e au 25e	—	Un colis de savonnettes *L'Abeille*.
26e au 45e	—	Un bon de 15 fr. d'ouvrages de librairie.
46e au 115e	—	Un bon de 10 fr. d'ouvrages de librairie.

ALMANACH D'ACTION FRANÇAISE 1933

CONCOURS DES SIX MANCHETTES

BON DE CONCOURS A DÉTACHER

et à joindre aux réponses envoyées à M. LEGRAIN

Concours des brochures d'A. F.

Pour ce deuxième concours, complètement indépendant du premier, nous avons choisi les cinq brochures suivantes :

CHARLES MAURRAS : *Libéralisme et Libertés* (1 fr. 05 franco).
COMMANDANT DUBLAIX : *République et Royauté* (1 fr. 05).
DESAINTMARTIN : *L'Action Française* (1 fr. 05).
ANDRIAMENA : *La France a toujours besoin du Roi* (1 fr. 55).
JEAN ROGET : *L'affaire Dreyfus* (2 fr. 25).

Les cinq brochures sont envoyées franco contre la somme de 6 francs.

Cinquante prix seront tirés au sort parmi tous les concurrents qui nous diront dans quelles brochures (indiquer le titre et la page) se trouvent les cinq citations que voici :

1. — Un pays ne se soutient qu'en maintenant intact le principe qui l'a fait vivre. La France ne peut se passer de la monarchie parce que celle-ci se confond avec toute son histoire.

2. — Etant donné la nature humaine, la monarchie héréditaire est le meilleur système que les hommes aient trouvé, depuis qu'il existe des sociétés politiques, pour assurer à une nation les conditions normales de son existence, savoir : la sécurité à l'extérieur, l'ordre, la paix, la justice et la prospérité à l'intérieur.

3. — Il faut exclure le *principe* du *gouvernement* du nombre, parce

1. Ouvrages à choisir dans la liste publiée aux pages 217 et 218 de cet almanach.

qu'il est absurde dans sa source, incompétent dans son exercice, pernicieux dans ses effets.

4. — Le libéralisme est « salonnard »; le démocratisme est forain. La grande majorité de cette partie du clergé de France qui se précipita soudain, avec sa *furia francesa*, dans la démocratie, n'était pas libérale; elle était au contraire ultramontaine jusqu'à l'excès. c'est-à-dire jusqu'à la théocratie.

5. — La politique religieuse de Combes était digne de la politique militaire d'André : 136 congrégations étaient dissoutes, des milliers de religieux jetés hors de chez eux et chassés de France; politique d' « hypocrisie » et de « cruauté » qu'a bien souvent flétrie Charles Maurras.

Tous les envois doivent être accompagnés du *Bon de concours* qu'on trouvera ci-après.

Prix du concours des brochures d'A. F.

1er	Prix.....	Un bon de 150 fr. d'ouvrages de librairie [1].
2e	—	Un bon de 50 fr. d'ouvrages de librairie.
3e au 8e	—	Un abonnement de six mois au *Charivari*.
9e au 10e	—	Un bon de 30 fr. d'ouvrages de librairie.
11e au 15e	—	Un colis de savonnettes *L'Abeille*.
16e au 17e	—	Un bon de 25 fr. d'ouvrages de librairie.
18e au 21e	—	Un bon de 20 fr. d'ouvrages de librairie.
22e au 61e	—	Un bon de 10 fr. d'ouvrages de librairie.

1. Ouvrages à choisir dans la liste publiée aux pages 217 et 218 de cet almanach.

ALMANACH D'ACTION FRANÇAISE 1933

CONCOURS DES BROCHURES D'A. F.

BON DE CONCOURS A DÉTACHER

et à joindre aux réponses envoyées à M. LEGRAIN

PETIT BOTTIN
DE L'ACHETEUR D'ACTION FRANÇAISE

AGRICULTURE

Marc de Colle.

BERTRAND 132

AVICULTURE

COMBINÉS BARRAL (Œufs) 123

ALIMENTATION

Boissons.

EXTRAIT PICARD (Boisson de ménage). 88

Eaux minérales.

SEL VICHY-ÉTAT 196

Liqueurs.

CHERRY-ROCHER (*Couverture*)

Chocolat.

RICHARD 80

Vins.

DE VIAL (*Couverture*).
HANAPPIER, PEYRE-LONGUE et Cie 147

Ambulances.

VIVIER 204

AMEUBLEMENT

L'ATELIER 75 156-157
LA GRANDE MAISON RUSTIQUE 148

CHASSE

PETAVY (armurier) 54

CRAYONS

CRAYONS CONTE .. 9, 15, 55, 96, 113, 192, 203, 212.

ENSEIGNEMENT

ÉCOLE UNIVERSELLE 208
INSTITUT DES BÈGUES 119

ENTOMOLOGISTE

LE MOULT 114

FANIONS-DRAPEAUX

PROTON 21

HABILLEMENT

Fourreurs.

BRAUN 35
CROS 68

Tailleurs pour Hommes.

RAMLOT 2
MORETEAU 51
KEMPENERS 154

Tailleurs Messieurs et Dames.

LÉON 146

HABITATION

Construction

AUSSEUR (*Menuiserie*). 199
DOREAU-LARROQUE (Ferronnerie). 34

Hôtels.

CENTRAL-HOTEL (Nantes). 171

HYGIÈNE ET TOILETTE

SAVON « L'ABEILLE ». 152
SAVON PAUL 74-109
CRÉSYL-JEYES 130

LIBRAIRIE - ÉDITION
IMPRIMERIE

Imprimerie.

FOURMENT 94

Édition.

CHARIVARI 128
ÉDITIONS DU SIÈCLE 184-188
GRASSET 40
FASQUELLE 182
LIBRAIRIE D'A. F. 7
11, 23, 46, 49, 50, 60, 62, 67, 82, 120, 147, 155, 168, 176, 217, 218.
NOUVELLE LIBRAIRIE FRANÇAISE 44
AU SIGNE DE FLORE (*Couverture*).
N. R. F. 178-186
PLON 48-140

Relieur.

BARAST 57

TRAVAUX D'ART

ATELIERS D'ART CHEZ SOI 52

TRAVAUX DE BUREAU

TRAHIN 176

MÉDECINE

Produits pharmaceutiques.

GRAINS DE VALS 200
PHARMACIE VINCENT 84

VITICULTURE
VINIFICATION
ŒNOLOGIE

FAGE 174

BON DE REMBOURSEMENT

Almanach de l'Action Française pour 1933

En échange de ce bon
la **LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE**, 12, r. de l'Isly, PARIS
remettra *gratuitement*, jusqu'au 1er mai 1933,
UNE PRIME DE LIBRAIRIE D'UNE VALEUR DE 5 francs
Pour les envois, joindre les frais d'expédition :
1 fr. 40 pour la France — 2 fr. 50 pour l'Etranger

Chaque prime est constituée par une série d'ouvrages choisis par la ***LIBRAIRIE.***

Quatre séries différentes sont établies, portant respectivement les nos 1, 2, 3, 4.

Les séries sont attribuées dans l'ordre du numérotage et selon le nombre de bons adressés à la **LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE.**

Table des Matières

	Pages
Calendrier pour 1933, illustré par RALPH SOUPAULT	3
Madame Isabelle, princesse de France, par ALAIN MELLET	31
Après les élections de mai, par LÉON DAUDET	37
Après un discours de M. Lebrun, par CHARLES MAURRAS	43
Au pays des Unelles, par JACQUES BAINVILLE	49
Monsieur Cœur, commissaire du Gouvernement, par MAURICE PUJO	53
Lucien Moreau, par LOUIS GONNET	59
L'Année politique, par PIERRE TUC	69
Léon Daudet contre le syndicat des assassins, par ABEL MANOUVRIEZ	95
La déroute des pacifistes au Trocadéro, par GEORGES GAUDY ..	103
L'Année économique, par FIRMIN BACONNIER	111
L'Armée de la S. D. N., par JABON	127
Quelques plats régionaux de France, par RAVIGOTE	131
La République contre l'Armée, par le général LAVIGNE-DELVILLE.	137
Le Commandant Dublaix, par LOUIS GONNET	149
A la gloire de Turenne, par L. DE GÉRIN-RICARD	153
L'Année religieuse, par LOUIS LAFERTÉ	158
L'Année sportive, par ÉLIE BOUTEILLE	169
Les Livres de l'année, par HUBERT DE LAGARDE	177
Le Cinéma sonore, par FRANÇOIS VINNEUIL	193
L'Année phonographique, par DOMINIQUE SORDET	197
L'Année hippique, par ANDRÉ SANCY	201
L'Activité de l'Action Française en 1932, par PIERRE LECŒUR.	205
Institut d'Action Française	219
La Ligue d'Action Française	220
Les Dames royalistes	271
Les Jeunes Filles royalistes	272
Fédération Nationale des Camelots du Roi	273
Les Étudiants et les Lycéens	275
L'Association Marius Plateau	276
L'Union des Corporations françaises	278
Commissions de Propagande et Contributions volontaires	280
Conférences	281
Les Concours de l'Almanach	282

IMPRIMERIE FRANÇAISE DE L'ÉDITION, 12, RUE DE L'ABBÉ-DE-L'ÉPÉE. — PARIS V^e^

EN VENTE A LA

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE

12, rue de l'Isly. PARIS (8e). — C. C. Postal 926.78

VIENT DE PARAITRE

Charles Maurras

AU SIGNE DE FLORE

La Fondation de l'Action Française

Un volume in-16 (orné de 16 hors-texte). 15 fr., franco 16 fr. 40.

Les Français qui sont attachés à la Monarchie par des liens de fidélité et ceux qu'y a conduit un énergique apostolat de trente ans savent-ils comment est né cet apostolat? Ont-ils idée des origines de leur *Action Française?* Il n'existe pas de livres pour le dire. Les archives de ce mouvement sont éparses, ou plutôt, elles l'étaient hier encore.

Elles viennent d'être réunies sous le titre AU SIGNE DE FLORE, en mémoire du petit restaurant de la rive gauche où l'*Action Française* apparut et grandit. Charles Maurras, qui y eut une part prépondérante, vient de publier des souvenirs politiques capables de satisfaire des curiosités légitimes.

Ses lecteurs, qui sont ses amis dévoués, y verront dans quelles conditions de liberté d'esprit exemplaire et par quelle pure logique de patriotism ., il est, tout le premier, devenu royaliste avant de s'appliquer à entraîner les républicains patriotes du côté du Roi.

Au même titre et sous une autre forme que l'*Enquête sur la Monarchie*, ce mémorial, cet itinéraire d'une intelligence pourra, devra servir à confirmer nos adhérents, à faire réfléchir les hésitants, enfin à rallier bien des adeptes nouveaux.

Un tel livre constitue donc un instrument de propagande de tout premier ordre.

L'ouvrage est dédié à Monseigneur le Dauphin de France, comte de Paris.

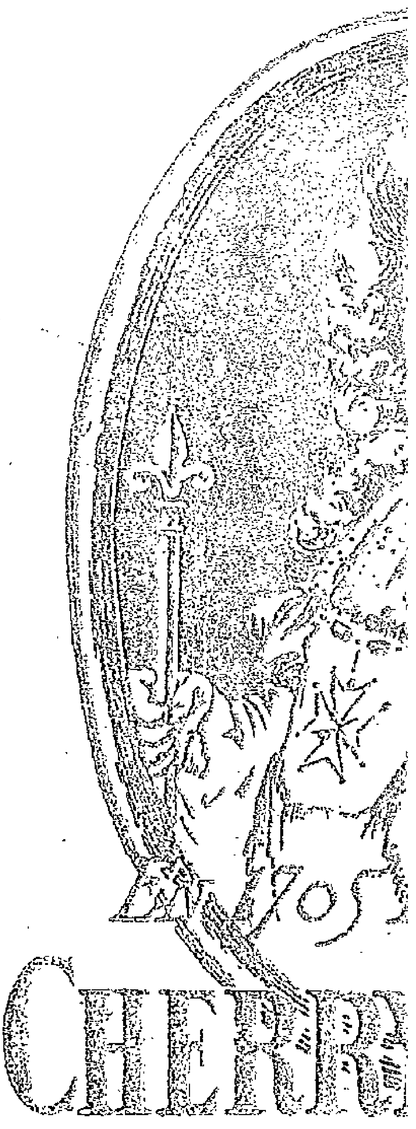

CHER

se serva

de La

IMPRIMERIE FRANÇAISE DE L'ÉDITIO

, 12, RUE DE L'ABBÉ-DE-L'ÉPÉE. — PARIS V